

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-064259-01

Version du : 12/04/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M024778

Date de réception : 01/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120134

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
001	Eau de surface	22E064859-001 / Bassin 1 -	

N° ech **22M024778-001** | Version AR-22-IX-064259-01(12/04/2022) | Votre réf. 22E064859-001 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	30/03/2022 08:45	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	01/04/2022 19:50	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	04/04/2022 11:42		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	504	mg/l	±76



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-064260-01

Version du : 12/04/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M024778

Date de réception : 01/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120134

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
002	Eau de surface	22E064859-003 / Bassin 2 -	

N° ech **22M024778-002** | Version AR-22-IX-064260-01(12/04/2022) | Votre réf. 22E064859-003 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	30/03/2022 09:00	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	01/04/2022 19:50	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	04/04/2022 11:42		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	533	mg/l	±80



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-064261-01

Version du : 12/04/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M024778

Date de réception : 01/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120134

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
003	Eau de surface	22E064859-005 / Bassin 3 -	

N° ech **22M024778-003** | Version AR-22-IX-064261-01(12/04/2022) | Votre réf. 22E064859-005 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	30/03/2022 10:15	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	01/04/2022 19:50	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	04/04/2022 11:42		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	315	mg/l	±47



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-061611-01

Version du : 08/04/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M024778

Date de réception : 01/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120134

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
004	Eau de surface	22E064859-007 / Bassin 4 -	

Date de prélèvement (1)	30/03/2022 10:00	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	01/04/2022 19:50	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	04/04/2022 11:42		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	<0.10	mg/l



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-061612-01

Version du : 08/04/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M024778

Date de réception : 01/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120134

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
005	Eau de surface	22E064859-009 / Bassin 5 -	

Date de prélèvement (1)	30/03/2022 09:45	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	01/04/2022 19:50	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	04/04/2022 11:42		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	<0.10	mg/l



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne saurait engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-064262-01

Version du : 12/04/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M024778

Date de réception : 01/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120134

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
006	Eau de surface	22E064859-011 / Bassin 6 -	

N° ech **22M024778-006** | Version AR-22-IX-064262-01(12/04/2022) | Votre réf. 22E064859-011 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	30/03/2022 09:30	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	01/04/2022 19:50	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	04/04/2022 11:42		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	577	mg/l	±87



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne saurait engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

MINELIS
Monsieur Christophe GROSSIN
8 rue paulin talabot
31000 TOULOUSE

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E086844

Version du : 05/05/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-100906-01

Date de réception technique : 28/04/2022

Première date de réception physique : 28/04/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 04-22

Référence Commande : SAL 04-22

Coordinateur de Projets Clients : Marion Medina / MarionMedina@eurofins.com / +33 64974 5158

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E086844

Version du : 05/05/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-100906-01

Date de réception technique : 28/04/2022

Première date de réception physique : 28/04/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 04-22

Référence Commande : SAL 04-22

N° Ech	Matrice		Référence échantillon
001	Eau de surface	(ESU)	Bassin 1
002	Eau de surface	(ESU)	Bassin 1 Filtré
003	Eau de surface	(ESU)	Bassin 2
004	Eau de surface	(ESU)	Bassin 2 Filtré
005	Eau de surface	(ESU)	Bassin 3
006	Eau de surface	(ESU)	Bassin 3 Filtré
007	Eau de surface	(ESU)	Bassin 4
008	Eau de surface	(ESU)	Bassin 4 Filtré
009	Eau de surface	(ESU)	Bassin 5
010	Eau de surface	(ESU)	Bassin 5 Filtré
011	Eau de surface	(ESU)	Bassin 6
012	Eau de surface	(ESU)	Bassin 6 Filtré
013	Eau souterraine	(ESO)	Cheminée Panneau SUD
014	Eau souterraine	(ESO)	Cheminée Panneau SUD Filtré
015	Eau de surface	(ESU)	MINE 1.5
016	Eau de surface	(ESU)	MINE 1.5 Filtré
017	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur NORD
018	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur NORD Filtré
019	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur SUD
020	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur SUD Filtré
021	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur CENTRAL
022	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur CENTRAL Filtré
023	Eau souterraine	(ESO)	Drains Inférieurs Penstocks
024	Eau souterraine	(ESO)	Drains Inférieurs Penstocks Filtré
025	Eau de surface	(ESU)	GRE-A
026	Eau de surface	(ESU)	GRE-A Filtré
027	Eau de surface	(ESU)	GRE-B
028	Eau de surface	(ESU)	GRE-B Filtré
029	Eau de surface	(ESU)	GRE-C
030	Eau de surface	(ESU)	GRE-C Filtré
031	Eau de surface	(ESU)	GRE-D
032	Eau de surface	(ESU)	GRE-D Filtré
033	Eau de surface	(ESU)	GRE-E
034	Eau de surface	(ESU)	GRE-E Filtré
035	Eau de surface	(ESU)	GRE-G

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E086844

Version du : 05/05/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-100906-01

Date de réception technique : 28/04/2022

Première date de réception physique : 28/04/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 04-22

Référence Commande : SAL 04-22

036	Eau de surface	(ESU)	GRE-G Filtré
037	Eau de surface	(ESU)	GRE-C Surface
038	Eau de surface	(ESU)	GRE-C Surface Filtré
039	Eau de surface	(ESU)	MINE 2 Surface
040	Eau de surface	(ESU)	MINE 2 Surface Filtré
041	Eau souterraine	(ESO)	L5
042	Eau souterraine	(ESO)	L5 Filtré

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E086844

Version du : 05/05/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-100906-01

Date de réception technique : 28/04/2022

Première date de réception physique : 28/04/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 04-22

Référence Commande : SAL 04-22

N° Echantillon	001	002	003	004	005	006
Référence client :	Bassin 1	Bassin 1 Filtré	Bassin 2	Bassin 2 Filtré	Bassin 3	Bassin 3 Filtré
Matrice :	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	27/04/2022	27/04/2022	27/04/2022	27/04/2022	27/04/2022	27/04/2022
Date de début d'analyse :	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022
Température de l'air de l'enceinte :	13.4°C	13.4°C	13.4°C	13.4°C	13.4°C	13.4°C

Analyses immédiates

LS019 : Titre Alcalimétrique (TA)	°F	*	<2.00	*	<2.00	*	<2.00
LS020 : Titre Alcalimétrique Complet (TAC)	°F	*	26.6 ±2.72	*	22.0 ±2.27	*	16.4 ±1.73
LS073 : Carbonates (CO3)	mg CO3/l		<24.0		<24.0		<24.0
LS074 : Hydrogénocarbonates (HCO3)	mg HCO3/l		276		219		151

Indices de pollution

LS02L : Azote Nitrique / Nitrates (NO3)							
Nitrates	mg NO3/l	*	<1.00	*	<1.00	*	<1.00
Azote nitrique	mg N-NO3/l	*	<0.20	*	<0.20	*	<0.20
LS02W : Azote Nitreux / Nitrites (NO2)							
Nitrites	mg NO2/l	*	0.04 ±0.008	*	0.08 ±0.016	*	0.04 ±0.008
Azote nitreux	mg N-NO2/l	*	0.01 ±0.002	*	0.02 ±0.004	*	0.01 ±0.002
LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	4640 ±928	*	4930 ±986	*	5430 ±1086
LS045 : Carbone Organique Total (COT)	mg C/l	*	110 ±39	*	100 ±35	*	66 ±23
LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	<10	*	44 ±18	*	<10
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	45 ±18	*	88 ±35	*	29 ±12

Métaux

LS109 : Fer (Fe)	mg/l	*	0.24 ±0.048	*	0.03 ±0.006	*	0.18 ±0.036	*	0.03 ±0.006	*	0.23 ±0.046	*	0.06 ±0.012
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	9940 ±1988	*	9040 ±1808	*	9760 ±1952	*	9540 ±1908	*	9600 ±1920	*	9190 ±1838

Sous-traitance | Eurofins Hydrologie Est (Maxeville)

IXS3U : Thiocyanates	mg/l	*	559 ±84	*	508 ±76	*	311 ±47
----------------------	------	---	---------	---	---------	---	---------

Prestation soustraitée à Eurofins Hydrologie Est SAS
COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E086844

Version du : 05/05/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-100906-01

Date de réception technique : 28/04/2022

Première date de réception physique : 28/04/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 04-22

Référence Commande : SAL 04-22

N° Echantillon	007	008	009	010	011	012
Référence client :	Bassin 4	Bassin 4 Filtré	Bassin 5	Bassin 5 Filtré	Bassin 6	Bassin 6 Filtré
Matrice :	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	27/04/2022	27/04/2022	27/04/2022	27/04/2022	27/04/2022	27/04/2022
Date de début d'analyse :	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	29/04/2022	28/04/2022	28/04/2022
Température de l'air de l'enceinte :	13.4°C	13.4°C	13.4°C	13.4°C	13.4°C	13.4°C

Analyses immédiates

LS019 : Titre Alcalimétrique (TA)	°F	*	<2.00	*	<2.00	*	<2.00
LS020 : Titre Alcalimétrique Complet (TAC)	°F	*	6.0 ±0.82	*	5.5 ±0.79	*	11.4 ±1.27
LS073 : Carbonates (CO3)	mg CO3/l		<24.0		<24.0		<24.0
LS074 : Hydrogénocarbonates (HCO3)	mg HCO3/l		24.8		18.5		90.6

Indices de pollution

LS02L : Azote Nitrique / Nitrates (NO3)							
Nitrates	mg NO3/l	*	7.10 ±2.485	*	8.30 ±2.905	*	<1.00
Azote nitrique	mg N-NO3/l	*	1.60 ±0.560	*	1.87 ±0.655	*	<0.20
LS02W : Azote Nitreux / Nitrites (NO2)							
Nitrites	mg NO2/l	*	0.53 ±0.106	*	1.57 ±0.314	*	0.47 ±0.094
Azote nitreux	mg N-NO2/l	*	0.16 ±0.032	*	0.48 ±0.096	*	0.14 ±0.028
LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	6860 ±1372	*	5370 ±1074	*	4840 ±968
LS045 : Carbone Organique Total (COT)	mg C/l	*	9.1 ±3.19	*	8.5 ±2.98	*	120 ±42
LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	<10	*	<10	*	37 ±15
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	<10	*	<10	*	100 ±40

Métaux

LS109 : Fer (Fe)	mg/l	*	0.12 ±0.024	*	0.03 ±0.006	*	0.07 ±0.014	*	0.02 ±0.004	*	0.56 ±0.112	*	0.05 ±0.010
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	5980 ±1196	*	5930 ±1186	*	4480 ±896	*	4320 ±864	*	7280 ±1456	*	6630 ±1326

Sous-traitance | Eurofins Hydrologie Est (Maxeville)

IXS3U : Thiocyanates	mg/l	*	1.94 ±0.291	*	<0.10	*	557 ±84
----------------------	------	---	-------------	---	-------	---	---------

 Prestation soustraite à Eurofins Hydrologie Est SAS
 COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E086844

Version du : 05/05/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-100906-01

Date de réception technique : 28/04/2022

Première date de réception physique : 28/04/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 04-22

Référence Commande : SAL 04-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	013	014	015	016	017	018
	Cheminée Panneau SUD	Cheminée Panneau SUD Filtré	MINE 1.5	MINE 1.5 Filtré	Drain Supérieur NORD	Drain Supérieur NORD Filtré
	ESO	ESO	ESU	ESU	ESO	ESO
	27/04/2022	27/04/2022	27/04/2022	27/04/2022	27/04/2022	27/04/2022
	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	29/04/2022
	13.4°C	13.4°C	13.4°C	13.4°C	13.4°C	13.4°C

Indices de pollution

LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	468 ±94		*	9.73 ±1.946		
LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l				*	<10		
DN226 : Cyanures totaux	µg/l				*	110 ±44		

Métaux

LS109 : Fer (Fe)	mg/l	*	0.22 ±0.044		*	0.04 ±0.008		
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	48.3 ±9.66	*	45.4 ±9.08	*	10.7 ±2.14	*
						*	8.58 ±1.716	*
								*
								9030 ±1806
								8730 ±1746

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E086844

Version du : 05/05/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-100906-01

Date de réception technique : 28/04/2022

Première date de réception physique : 28/04/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 04-22

Référence Commande : SAL 04-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	019	020	021	022	023	024
	Drain Supérieur SUD	Drain Supérieur SUD Filtré	Drain Supérieur CENTRAL	Drain Supérieur CENTRAL Filtré	Drains Inférieurs Penstocks	Drains Inférieurs Penstocks Filtré
	ESO	ESO	ESO	ESO	ESO	ESO
	27/04/2022	27/04/2022	27/04/2022	27/04/2022	27/04/2022	27/04/2022
	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	29/04/2022	28/04/2022	29/04/2022
	13.4°C	13.4°C	13.4°C	13.4°C	13.4°C	13.4°C

Indices de pollution

LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	12 ±5		*	<10		*	12 ±5
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	540 ±216		*	160 ±64		*	190 ±76

Métaux

LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	8840 ±1768	*	7420 ±1484	*	10900 ±2180	*	9670 ±1934	*	10100 ±2020	*	10500 ±2100
-----------------------------	------	---	------------	---	------------	---	-------------	---	------------	---	-------------	---	-------------

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E086844

Version du : 05/05/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-100906-01

Date de réception technique : 28/04/2022

Première date de réception physique : 28/04/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 04-22

Référence Commande : SAL 04-22

N° Echantillon	025	026	027	028	029	030
Référence client :	GRE-A	GRE-A Filtré	GRE-B	GRE-B Filtré	GRE-C	GRE-C Filtré
Matrice :	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	27/04/2022	27/04/2022	27/04/2022	27/04/2022	27/04/2022	27/04/2022
Date de début d'analyse :	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022
Température de l'air de l'enceinte :	13.4°C	13.4°C	13.4°C	13.4°C	13.4°C	13.4°C

Indices de pollution

LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	8.57 ±1.714	*	9.69 ±1.938	*	10.3 ±2.06
-------------------------------	------	---	-------------	---	-------------	---	------------

Métaux

LS109 : Fer (Fe)	mg/l	*	0.03 ±0.006	*	0.04 ±0.008	*	0.03 ±0.006						
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	5.54 ±1.108	*	5.62 ±1.124	*	6.54 ±1.308	*	6.22 ±1.244	*	17.3 ±3.46	*	17.1 ±3.42

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E086844

Version du : 05/05/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-100906-01

Date de réception technique : 28/04/2022

Première date de réception physique : 28/04/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 04-22

Référence Commande : SAL 04-22

N° Echantillon	031	032	033	034	035	036
Référence client :	GRE-D	GRE-D Filtré	GRE-E	GRE-E Filtré	GRE-G	GRE-G Filtré
Matrice :	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	27/04/2022	27/04/2022	27/04/2022	27/04/2022	27/04/2022	27/04/2022
Date de début d'analyse :	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022
Température de l'air de l'enceinte :	13.4°C	13.4°C	13.4°C	13.4°C	13.4°C	13.4°C

Indices de pollution

LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	10.4 ±2.08	*	10.4 ±2.08	*	13.8 ±2.76
-------------------------------	------	---	------------	---	------------	---	------------

Métaux

LS109 : Fer (Fe)	mg/l	*	0.01 ±0.002	*	0.02 ±0.004	*	0.03 ±0.006						
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	52.2 ±10.44	*	50.7 ±10.14	*	55.2 ±11.04	*	53.3 ±10.66	*	76.3 ±15.26	*	72.9 ±14.58

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E086844

Version du : 05/05/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-100906-01

Date de réception technique : 28/04/2022

Première date de réception physique : 28/04/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 04-22

Référence Commande : SAL 04-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	037	038	039	040	041	042
	GRE-C	GRE-C	MINE 2	MINE 2	L5	L5 Filtré
	Surface	Surface	Surface	Surface		
		Filtré		Filtré		
	ESU	ESU	ESU	ESU	ESO	ESO
	27/04/2022	27/04/2022	27/04/2022	27/04/2022	27/04/2022	27/04/2022
	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022
	13.4°C	13.4°C	13.4°C	13.4°C	13.4°C	13.4°C

Indices de pollution

LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	11.6 ±2.32		*	10.2 ±2.04			
LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l						*	<10	
DN226 : Cyanures totaux	µg/l						*	120 ±48	

Métaux

LS109 : Fer (Fe)	mg/l	*	0.03 ±0.006		*	0.03 ±0.006				
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	33.9 ±6.78	*	33.2 ±6.64	*	39.9 ±7.98	*	32.4 ±6.48	
							*	117 ±23	*	12.5 ±2.50

D : détecté / ND : non détecté

z2 ou (2) : zone de contrôle des supports

Observations	N° Ech	Réf client
Spectrophotométrie visible : l'analyse a été réalisée sur l'échantillon filtré à 0.45µm.	(001) (003) (005) (007) (009) (011) (013) (015) (025) (027) (029) (031) (033) (035) (037) (039)	Bassin 1 / Bassin 2 / Bassin 3 / Bassin 4 / Bassin 5 / Bassin 6 / Cheminée Panneau SUD / MINE 1.5 / GRE-A / GRE-B / GRE-C / GRE-D / GRE-E / GRE-G / GRE-C Surface / MINE 2 Surface /

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E086844

Version du : 05/05/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-100906-01

Date de réception technique : 28/04/2022

Première date de réception physique : 28/04/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 04-22

Référence Commande : SAL 04-22


Gilles Lacroix

Chef d'Equipe Coordinateur Projets Clients

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 14 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats et conclusions éventuelles s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Les données transmises par le client pouvant affecter la validité des résultats (la date de prélèvement, la matrice, la référence échantillon et autres informations identifiées comme provenant du client), ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée en observation

L'information relative au seuil de détection d'un paramètre n'est pas couverte par l'accréditation Cofrac.

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.

Tous les éléments de traçabilité et incertitude (déterminée avec $k = 2$) sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé par le ministre chargé de l'environnement - se reporter à la liste des laboratoires sur le site internet de gestion des agréments du ministère chargé de l'environnement : <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Laboratoire agréé pour la réalisation des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux – portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg pour l'accomplissement de tâches techniques d'étude et de vérification dans le domaine de l'environnement – Détail disponible sur demande

Annexe technique

Dossier N° :22E086844

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-100906-01

Emetteur : Mr Christophe GROSSIN

Commande EOL : 006-10514-860223

 Nom projet : N° Projet : SALSIGNE2022
SALSIGNE2022

Référence commande : SAL 04-22

Nom Commande : SAL 04-22

Eau de surface

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude à la LQ	Unité	Prestation réalisée sur le site de :	
DN226	Cyanures totaux	Flux continu [Flux continu] - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	Eurofins Analyses pour l'Environnement France	
IXS3U	Thiocyanates	Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	0.1	15%	mg/l		Prestation soustraite à Eurofins Hydrologie Est SAS
LS019	Titre Alcalimétrique (TA)	Volumétrie - NF EN ISO 9963-1	2	5%	°F		Eurofins Analyses pour l'Environnement France
LS020	Titre Alcalimétrique Complet (TAC)		2	30%	°F		
LS02L	Azote Nitrique / Nitrates (NO3)	Spectrophotométrie (UV/VIS) [Spectrophotométrie visible automatisée] - NF ISO 15923-1	1	35%	mg NO3/l		
	Nitrates Azote nitrique		0.2	35%	mg N-NO3/l		
LS02W	Azote Nitreux / Nitrites (NO2)	Spectrophotométrie (UV/VIS) [Spectrophotométrie visible automatisée] - NF ISO 15923-1	0.04	20%	mg NO2/l		
	Nitrites Azote nitreux		0.01	20%	mg N-NO2/l		
	Sulfates (SO4)		5	20%	mg/l		
LS045	Carbone Organique Total (COT)	Spectrophotométrie (IR) [Oxydation à chaud en milieu acide] - NF EN 1484	0.5	50%	mg C/l		
LS064	Cyanures aisément libérables	Flux continu - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l		
LS073	Carbonates (CO3)	Calcul - NF EN ISO 9963-1			mg CO3/l		
LS074	Hydrogencarbonates (HCO3)				mg HCO3/l		
LS109	Fer (Fe)	ICP/AES - NF EN ISO 11885	0.01	20%	mg/l		
LS153	Arsenic (As)	ICP/MS - NF EN ISO 17294-2	0.2	20%	µg/l		

Eau souterraine

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude à la LQ	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
DN226	Cyanures totaux	Flux continu [Flux continu] - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	Eurofins Analyses pour l'Environnement France
LS02Z	Sulfates (SO4)	Spectrophotométrie (UV/VIS) [Spectrophotométrie visible automatisée] - NF ISO 15923-1	5	20%	mg/l	
LS064	Cyanures aisément libérables	Flux continu - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	
LS109	Fer (Fe)	ICP/AES - NF EN ISO 11885	0.01	20%	mg/l	
LS153	Arsenic (As)	ICP/MS - NF EN ISO 17294-2	0.2	20%	µg/l	

Annexe de traçabilité des échantillons
Cette traçabilité recense les flacons des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire
Dossier N° : 22E086844

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-100906-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-860223

 Nom projet : N° Projet : SALSIGNE2022
SALSIGNE2022

Référence commande : SAL 04-22

Nom Commande : SAL 04-22

Eau de surface

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
001	Bassin 1	27/04/2022 09:00:00	28/04/2022	28/04/2022		
002	Bassin 1 Filtré	27/04/2022 09:05:00	28/04/2022	28/04/2022		
003	Bassin 2	27/04/2022 10:15:00	28/04/2022	28/04/2022		
004	Bassin 2 Filtré	27/04/2022 10:20:00	28/04/2022	28/04/2022		
005	Bassin 3	27/04/2022 10:30:00	28/04/2022	28/04/2022		
006	Bassin 3 Filtré	27/04/2022 10:35:00	28/04/2022	28/04/2022		
007	Bassin 4	27/04/2022 10:00:00	28/04/2022	28/04/2022		
008	Bassin 4 Filtré	27/04/2022 10:05:00	28/04/2022	28/04/2022		
009	Bassin 5	27/04/2022 09:45:00	28/04/2022	28/04/2022		
010	Bassin 5 Filtré	27/04/2022 09:50:00	28/04/2022	28/04/2022		
011	Bassin 6	27/04/2022 09:30:00	28/04/2022	28/04/2022		
012	Bassin 6 Filtré	27/04/2022 09:35:00	28/04/2022	28/04/2022		
015	MINE 1.5	27/04/2022 11:30:00	28/04/2022	28/04/2022		
016	MINE 1.5 Filtré	27/04/2022 11:35:00	28/04/2022	28/04/2022		
025	GRE-A	27/04/2022 11:00:00	28/04/2022	28/04/2022		
026	GRE-A Filtré	27/04/2022 11:05:00	28/04/2022	28/04/2022		
027	GRE-B	27/04/2022 11:15:00	28/04/2022	28/04/2022		
028	GRE-B Filtré	27/04/2022 11:20:00	28/04/2022	28/04/2022		
029	GRE-C	27/04/2022 11:45:00	28/04/2022	28/04/2022		
030	GRE-C Filtré	27/04/2022 11:50:00	28/04/2022	28/04/2022		
031	GRE-D	27/04/2022 12:45:00	28/04/2022	28/04/2022		
032	GRE-D Filtré	27/04/2022 12:50:00	28/04/2022	28/04/2022		
033	GRE-E	27/04/2022 13:00:00	28/04/2022	28/04/2022		
034	GRE-E Filtré	27/04/2022 13:05:00	28/04/2022	28/04/2022		
035	GRE-G	27/04/2022 10:00:00	28/04/2022	28/04/2022		
036	GRE-G Filtré	27/04/2022 10:05:00	28/04/2022	28/04/2022		
037	GRE-C Surface	27/04/2022 12:00:00	28/04/2022	28/04/2022		
038	GRE-C Surface Filtré	27/04/2022 12:05:00	28/04/2022	28/04/2022		
039	MINE 2 Surface	27/04/2022 12:30:00	28/04/2022	28/04/2022		
040	MINE 2 Surface Filtré	27/04/2022 12:35:00	28/04/2022	28/04/2022		

Eau souterraine

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
013	Cheminée Panneau SUD	27/04/2022 13:00:00	28/04/2022	28/04/2022		
014	Cheminée Panneau SUD Filtré	27/04/2022 13:20:00	28/04/2022	28/04/2022		

Annexe de traçabilité des échantillons
Cette traçabilité recense les flaconnages des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire
Dossier N° : 22E086844

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-100906-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-860223

 Nom projet : N° Projet : SALSIGNE2022
SALSIGNE2022

Référence commande : SAL 04-22

Nom Commande : SAL 04-22

Eau souterraine

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
017	Drain Supérieur NORD	27/04/2022 08:45:00	28/04/2022	28/04/2022		
018	Drain Supérieur NORD Filtré	27/04/2022 08:50:00	28/04/2022	28/04/2022		
019	Drain Supérieur SUD	27/04/2022 08:15:00	28/04/2022	28/04/2022		
020	Drain Supérieur SUD Filtré	27/04/2022 08:20:00	28/04/2022	28/04/2022		
021	Drain Supérieur CENTRAL	27/04/2022 08:30:00	28/04/2022	28/04/2022		
022	Drain Supérieur CENTRAL Filtré	27/04/2022 08:35:00	28/04/2022	28/04/2022		
023	Drains Inférieurs Penstocks	27/04/2022 09:15:00	28/04/2022	28/04/2022		
024	Drains Inférieurs Penstocks Filtré	27/04/2022 09:20:00	28/04/2022	28/04/2022		
041	L5	27/04/2022 08:00:00	28/04/2022	28/04/2022		
042	L5 Filtré	27/04/2022 08:05:00	28/04/2022	28/04/2022		

(1) : Date à laquelle l'échantillon a été réceptionné au laboratoire.

Lorsque l'information n'a pas pu être récupérée, cela est signalé par la mention N/A (non applicable).

(2) : Date à laquelle le laboratoire disposait de toutes les informations nécessaires pour finaliser l'enregistrement de l'échantillon.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-080190-01

Version du : 05/05/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M032675

Date de réception : 28/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120863

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
001	Eau de surface	22E086844-001 / Bassin 1 -	

Date de prélèvement (1)	27/04/2022 09:00	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/04/2022 19:32	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	29/04/2022 07:59		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	559	mg/l	±84

Conclusion / Déclaration de conformité (Couverte par l'accréditation)



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-080191-01

Version du : 05/05/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M032675

Date de réception : 28/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120863

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
002	Eau de surface	22E086844-003 / Bassin 2 -	

Date de prélèvement (1)	27/04/2022 10:15	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/04/2022 19:32	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	29/04/2022 07:59		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	508	mg/l	±76

Conclusion / Déclaration de conformité (Couverte par l'accréditation)



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-080192-01

Version du : 05/05/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M032675

Date de réception : 28/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120863

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
003	Eau de surface	22E086844-005 / Bassin 3 -	

N° ech **22M032675-003** | Version AR-22-IX-080192-01(05/05/2022) | Votre réf. 22E086844-005 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	27/04/2022 10:30	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/04/2022 19:32	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	29/04/2022 07:59		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	311	mg/l	±47

Conclusion / Déclaration de conformité (Couverte par l'accréditation)



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-079641-01

Version du : 04/05/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M032675

Date de réception : 28/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120863

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
004	Eau de surface	22E086844-007 / Bassin 4 -	

Date de prélèvement (1)	27/04/2022 10:00	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/04/2022 19:32	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	29/04/2022 07:59		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	1.94	mg/l	±0.291

Conclusion / Déclaration de conformité (Couverte par l'accréditation)



 Ghislaine Schmitt
 Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-079642-01

Version du : 04/05/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M032675

Date de réception : 28/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120863

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
005	Eau de surface	22E086844-009 / Bassin 5 -	

Date de prélèvement (1)	27/04/2022 09:45	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/04/2022 19:32	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	29/04/2022 07:59		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	<0.10	mg/l

Conclusion / Déclaration de conformité (Couverte par l'accréditation)



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-080193-01

Version du : 05/05/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M032675

Date de réception : 28/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120863

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
006	Eau de surface	22E086844-011 / Bassin 6 -	

N° ech **22M032675-006** | Version AR-22-IX-080193-01(05/05/2022) | Votre réf. 22E086844-011 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	27/04/2022 09:30	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/04/2022 19:32	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	29/04/2022 07:59		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	557	mg/l	±84

Conclusion / Déclaration de conformité (Couverte par l'accréditation)



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

MINELIS
Monsieur Christophe GROSSIN
8 rue paulin talabot
31000 TOULOUSE

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E086889

Version du : 11/05/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-105615-01

Date de réception technique : 28/04/2022

Première date de réception physique : 28/04/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL CAMPAGNE EAUX SUPERFICIELLES

Référence Commande : SAL 04-2022-ESU

Coordinateur de Projets Clients : Marion Medina / MarionMedina@eurofins.com / +33 64974 5158

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E086889

Version du : 11/05/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-105615-01

Date de réception technique : 28/04/2022

Première date de réception physique : 28/04/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL CAMPAGNE EAUX SUPERFICIELLES

Référence Commande : SAL 04-2022-ESU

N° Ech	Matrice		Référence échantillon
001	Eau de surface	(ESU)	RS1
002	Eau de surface	(ESU)	RS2
003	Eau de surface	(ESU)	RS3
004	Eau de surface	(ESU)	RS4
005	Eau de surface	(ESU)	RS5
006	Eau de surface	(ESU)	RS6
007	Eau de surface	(ESU)	RS7
008	Eau de surface	(ESU)	RS8
009	Eau de surface	(ESU)	OR1
010	Eau de surface	(ESU)	OR2
011	Eau de surface	(ESU)	OR3
012	Eau de surface	(ESU)	OR4
013	Eau de surface	(ESU)	OR5
014	Eau de surface	(ESU)	OR6
015	Eau de surface	(ESU)	OR7
016	Eau de surface	(ESU)	OR8
017	Eau de surface	(ESU)	OR9
018	Eau de surface	(ESU)	OR10
019	Eau de surface	(ESU)	OR11
020	Eau de surface	(ESU)	LAGUNE
021	Eau de surface	(ESU)	BEAL de SINDILLA
022	Eau de surface	(ESU)	GRE1
023	Eau de surface	(ESU)	GRE2
024	Eau de surface	(ESU)	GRE3
025	Eau de surface	(ESU)	MAL1
026	Eau de surface	(ESU)	MAL2
027	Eau de surface	(ESU)	MAL3
028	Eau de surface	(ESU)	GP1
029	Eau de surface	(ESU)	GP2
030	Eau de surface	(ESU)	GP3
031	Eau de surface	(ESU)	ENT1

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E086889

Version du : 11/05/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-105615-01

Date de réception technique : 28/04/2022

Première date de réception physique : 28/04/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL CAMPAGNE EAUX SUPERFICIELLES

Référence Commande : SAL 04-2022-ESU

N° Echantillon	001	002	003	004	005	006
Référence client :	RS1	RS2	RS3	RS4	RS5	RS6
Matrice :	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	26/04/2022	26/04/2022	26/04/2022	26/04/2022	26/04/2022	26/04/2022
Date de début d'analyse :	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022
Température de l'air de l'enceinte :	8.4°C	8.4°C	8.4°C	8.4°C	8.4°C	8.4°C

Préparation Physico-Chimique

LS025 : Filtration 0.45 µm	Effectuée	Effectuée	Effectuée	Effectuée	Effectuée	Effectuée
----------------------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

Analyses immédiates

LS019 : Titre Alcalimétrique (TA)	°F	* <2.00	* <2.00	* <2.00	* <2.00	* <2.00	* <2.00
LS020 : Titre Alcalimétrique Complet (TAC)	°F	* <2.00	* <2.00	* 4.8 ±0.74	* 4.8 ±0.74	* 9.2 ±1.08	* 12.8 ±1.40
LS073 : Carbonates (CO3)	mg CO3/l	0.00	0.00	<24.0	<24.0	<24.0	<24.0
LS074 : Hydrogénocarbonates (HCO3)	mg HCO3/l	0.00	0.00	9.39	9.64	63.2	107

Indices de pollution

LS02L : Azote Nitrique / Nitrates (NO3)							
Nitrates	mg NO3/l	▲ # 3.67 ±1.285	▲ # 3.75 ±1.313	▲ # 3.64 ±1.274	▲ # 3.62 ±1.267	▲ # 3.39 ±1.187	▲ # 3.31 ±1.159
Azote nitrique	mg N-NO3/l	▲ # 0.83 ±0.291	▲ # 0.85 ±0.298	▲ # 0.82 ±0.287	▲ # 0.82 ±0.287	▲ # 0.77 ±0.270	▲ # 0.75 ±0.263
LS02W : Azote Nitreux / Nitrites (NO2)							
Nitrites	mg NO2/l	▲ # <0.04	▲ # <0.04	▲ # <0.04	▲ # <0.04	▲ # <0.04	▲ # <0.04
Azote nitreux	mg N-NO2/l	▲ # <0.01	▲ # <0.01	▲ # <0.01	▲ # <0.01	▲ # <0.01	▲ # <0.01
LS02I : Chlorures (Cl)	mg/l	* 8.51 ±2.553	* 8.87 ±2.661	* 10.5 ±3.15	* 9.98 ±2.994	* 10.4 ±3.12	* 12.3 ±3.69
LS02R : Ammonium	mg NH4/l	▲ # <0.05	▲ # <0.05	▲ # <0.05	▲ # <0.05	▲ # <0.05	▲ # <0.05
LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	* 10.7 ±2.14	* 13.0 ±2.60	* 55.8 ±11.16	* 53.9 ±10.78	* 67.2 ±13.44	* 90.4 ±18.08
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	* <10	* <10	* <10	* <10	* <10	* <10

Métaux

LSFAV : Aluminium (Al) dissous	µg/l	* 11.7 ±3.53	* 12.9 ±3.89	* 9.8 ±2.97	* 10.5 ±3.18	* 4.1 ±1.29	* 122.1 ±36.63
LSFBM : Antimoine (Sb) dissous	µg/l	* 0.05 ±0.013	* 0.09 ±0.020	* 0.28 ±0.057	* 0.28 ±0.057	* 0.34 ±0.068	* 0.51 ±0.102
LSFBQ : Arsenic (As) dissous	µg/l	* 5.3 ±1.06	* 20 ±4	* 73 ±15	* 73 ±15	* 72 ±14	* 71 ±14
LSFDD : Calcium (Ca)	mg/l	* 6.9 ±2.42	* 7.7 ±2.69	* 26 ±9	* 27 ±9	* 40 ±14	* 47 ±16
LSFBU : Cuivre (Cu) dissous	µg/l	* 1.4 ±0.22	* 1.6 ±0.24	* 2.0 ±0.30	* 2.0 ±0.30	* 1.4 ±0.22	* 13 ±2
LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	* 18 ±6	* 19 ±7	* 17 ±6	* 13 ±5	* 20 ±7	* 24 ±8

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E086889

Version du : 11/05/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-105615-01

Date de réception technique : 28/04/2022

Première date de réception physique : 28/04/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL CAMPAGNE EAUX SUPERFICIELLES

Référence Commande : SAL 04-2022-ESU

N° Echantillon	001	002	003	004	005	006
Référence client :	RS1	RS2	RS3	RS4	RS5	RS6
Matrice :	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	26/04/2022	26/04/2022	26/04/2022	26/04/2022	26/04/2022	26/04/2022
Date de début d'analyse :	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022
Température de l'air de l'enceinte :	8.4°C	8.4°C	8.4°C	8.4°C	8.4°C	8.4°C

Métaux

LSFA5 : Fer (Fe) dissous	µg/l	* 2.7 ±1.01	* 3.7 ±1.34	* 3.7 ±1.34	* 16 ±6	* 1.1 ±0.53	* 3.9 ±1.41
LSFDG : Magnésium (Mg)	mg/l	* 2.5 ±1.00	* 2.7 ±1.08	* 8.6 ±3.44	* 8.4 ±3.36	* 13 ±5	* 19 ±8
LSFBJ : Manganèse (Mn) dissous	µg/l	* 0.72 ±0.217	* 1.6 ±0.48	* 0.98 ±0.295	* 0.87 ±0.262	* 0.74 ±0.223	* 29 ±9
LSFDE : Potassium (K)	mg/l	* 1.0 ±0.30	* 1.1 ±0.33	* 1.4 ±0.42	* 1.4 ±0.42	* 1.2 ±0.36	* 1.5 ±0.45
LSFDI : Sodium (Na)	mg/l	* 6.4 ±2.24	* 6.4 ±2.24	* 7.0 ±2.45	* 7.9 ±2.77	* 7.4 ±2.59	* 8.3 ±2.90
LS106 : Aluminium (Al)	µg/l	* 33.0 ±9.90	* 26.6 ±7.98	* 25.9 ±7.77	* 17.6 ±5.28	* 21.0 ±6.30	* 139 ±42
LS151 : Antimoine (Sb)	µg/l	* <0.20	* <0.20	* 0.30 ±0.090	* 0.26 ±0.078	* 0.38 ±0.114	* 0.47 ±0.141
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	* 5.80 ±1.160	* 21.1 ±4.22	* 74.7 ±14.94	* 73.9 ±14.78	* 74.2 ±14.84	* 72.6 ±14.52
LS162 : Cuivre (Cu)	µg/l	* 2.06 ±0.412	* 1.92 ±0.384	* 2.26 ±0.452	* 2.00 ±0.400	* 1.69 ±0.338	* 11.8 ±2.36
LS177 : Manganèse (Mn)	µg/l	* 1.71 ±0.428	* 2.78 ±0.695	* 1.55 ±0.388	* 1.45 ±0.363	* 1.92 ±0.480	* 25.9 ±6.47

Sous-traitance | Eurofins Hydrologie Est (Maxeville)

IXS3U : Thiocyanates	mg/l	* <0.10	* <0.10	* <0.10	* <0.10	* <0.10	* <0.10
-----------------------------	------	---------	---------	---------	---------	---------	---------

 Prestation soustraitée à Eurofins Hydrologie Est SAS
 COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E086889

Version du : 11/05/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-105615-01

Date de réception technique : 28/04/2022

Première date de réception physique : 28/04/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL CAMPAGNE EAUX SUPERFICIELLES

Référence Commande : SAL 04-2022-ESU

N° Echantillon	007	008	009	010	011	012
Référence client :	RS7	RS8	OR1	OR2	OR3	OR4
Matrice :	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	26/04/2022	26/04/2022	26/04/2022	26/04/2022	26/04/2022	26/04/2022
Date de début d'analyse :	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022
Température de l'air de l'enceinte :	8.4°C	8.4°C	8.4°C	8.4°C	8.4°C	8.4°C

Préparation Physico-Chimique

LS025 : Filtration 0.45 µm	Effectuée	Effectuée	Effectuée	Effectuée	Effectuée	Effectuée
----------------------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

Analyses immédiates

LS019 : Titre Alcalimétrique (TA)	°F	* <2.00	* <2.00	* <2.00	* <2.00	* <2.00	* <2.00
LS020 : Titre Alcalimétrique Complet (TAC)	°F	* 12.5 ±1.37	* 13.5 ±1.46	* 2.1 ±0.60	* 2.5 ±0.62	* 5.2 ±0.77	* 5.5 ±0.79
LS073 : Carbonates (CO3)	mg CO3/l	<24.0	<24.0	<1.56	<5.64	<24.0	<24.0
LS074 : Hydrogénocarbonates (HCO3)	mg HCO3/l	104	115	0.00	0.00	14.3	17.7

Indices de pollution

LS02L : Azote Nitrique / Nitrates (NO3)							
Nitrates	mg NO3/l	▲ # 3.23 ±1.131	▲ # 3.25 ±1.137	▲ # 2.07 ±0.725	▲ # 1.92 ±0.672	▲ # 1.73 ±0.606	▲ # 1.98 ±0.693
Azote nitrique	mg N-NO3/l	▲ # 0.73 ±0.256	▲ # 0.73 ±0.256	▲ # 0.47 ±0.165	▲ # 0.43 ±0.151	▲ # 0.39 ±0.137	▲ # 0.45 ±0.158
LS02W : Azote Nitreux / Nitrites (NO2)							
Nitrites	mg NO2/l	▲ # <0.04	▲ # <0.04	▲ # <0.04	▲ # <0.04	▲ # <0.04	▲ # <0.04
Azote nitreux	mg N-NO2/l	▲ # <0.01	▲ # <0.01	▲ # <0.01	▲ # <0.01	▲ # <0.01	▲ # <0.01
LS02I : Chlorures (Cl)	mg/l	* 12.0 ±3.60	* 12.6 ±3.78	* 6.89 ±2.067	* 7.13 ±2.139	* 8.00 ±2.400	* 9.11 ±2.733
LS02R : Ammonium	mg NH4/l	▲ # <0.05	▲ # <0.05	▲ # <0.05	▲ # <0.05	▲ # <0.05	▲ # <0.05
LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	* 76.2 ±15.24	* 73.1 ±14.62	* 11.8 ±2.36	* 14.3 ±2.86	* 15.7 ±3.14	* 17.2 ±3.44
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	* <10	* <10	* <10	* <10	* <10	* <10

Métaux

LSFAV : Aluminium (Al) dissous	µg/l	* 30.3 ±9.10	* 27.7 ±8.32	* 51.7 ±15.52	* 59.1 ±17.73	* 40.9 ±12.28	* 42.9 ±12.88
LSFBM : Antimoine (Sb) dissous	µg/l	* 0.39 ±0.078	* 0.43 ±0.086	* <0.05	* 0.08 ±0.018	* 0.08 ±0.018	* 0.08 ±0.018
LSFBQ : Arsenic (As) dissous	µg/l	* 70 ±14	* 67 ±13	* 3.5 ±0.70	* 6.0 ±1.20	* 18 ±4	* 10 ±2
LSFDD : Calcium (Ca)	mg/l	* 54 ±19	* 50 ±18	* 8.5 ±2.98	* 9.1 ±3.19	* 18 ±6	* 20 ±7
LSFBU : Cuivre (Cu) dissous	µg/l	* 3.8 ±0.57	* 3.5 ±0.53	* 1.1 ±0.17	* 0.9 ±0.14	* 1.5 ±0.23	* 1.1 ±0.17
LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	* 62 ±22	* 50 ±18	* 100 ±35	* 86 ±30	* 85 ±30	* 82 ±29

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E086889

Version du : 11/05/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-105615-01

Date de réception technique : 28/04/2022

Première date de réception physique : 28/04/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL CAMPAGNE EAUX SUPERFICIELLES

Référence Commande : SAL 04-2022-ESU

N° Echantillon	007	008	009	010	011	012
Référence client :	RS7	RS8	OR1	OR2	OR3	OR4
Matrice :	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	26/04/2022	26/04/2022	26/04/2022	26/04/2022	26/04/2022	26/04/2022
Date de début d'analyse :	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022
Température de l'air de l'enceinte :	8.4°C	8.4°C	8.4°C	8.4°C	8.4°C	8.4°C

Métaux

LSFA5 : Fer (Fe) dissous	µg/l	* 1.8 ±0.72	* 4.2 ±1.51	* 36 ±13	* 56 ±20	* 26 ±9	* 31 ±11
LSFDG : Magnésium (Mg)	mg/l	* 17 ±7	* 16 ±6	* 2.1 ±0.84	* 2.5 ±1.00	* 4.3 ±1.72	* 4.5 ±1.80
LSFBJ : Manganèse (Mn) dissous	µg/l	* 5.1 ±1.53	* 3.8 ±1.14	* 1.1 ±0.33	* 1.7 ±0.51	* 1.0 ±0.30	* 1.1 ±0.33
LSFDE : Potassium (K)	mg/l	* 1.4 ±0.42	* 1.4 ±0.42	* 0.88 ±0.264	* 0.82 ±0.246	* 0.83 ±0.249	* 0.77 ±0.231
LSFDI : Sodium (Na)	mg/l	* 8.2 ±2.87	* 8.3 ±2.90	* 6.5 ±2.27	* 5.9 ±2.06	* 5.9 ±2.06	* 5.9 ±2.06
LS106 : Aluminium (Al)	µg/l	* 76.0 ±22.80	* 72.9 ±21.87	* 93.0 ±27.90	* 85.3 ±25.59	* 80.2 ±24.06	* 80.6 ±24.18
LS151 : Antimoine (Sb)	µg/l	* 0.48 ±0.144	* 0.54 ±0.162	* <0.20	* <0.20	* <0.20	* <0.20
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	* 75.2 ±15.04	* 68.1 ±13.62	* 3.58 ±0.716	* 6.75 ±1.350	* 14.2 ±2.84	* 10.9 ±2.18
LS162 : Cuivre (Cu)	µg/l	* 5.53 ±1.106	* 4.64 ±0.928	* 1.02 ±0.204	* 1.04 ±0.208	* 1.22 ±0.244	* 1.15 ±0.230
LS177 : Manganèse (Mn)	µg/l	* 11.2 ±2.80	* 9.16 ±2.290	* 4.23 ±1.058	* 3.70 ±0.925	* 6.75 ±1.688	* 6.49 ±1.623

Sous-traitance | Eurofins Hydrologie Est (Maxeville)

IXS3U : Thiocyanates	mg/l	* <0.10	* <0.10	* <0.10	* <0.10	* <0.10	* <0.10
-----------------------------	------	---------	---------	---------	---------	---------	---------

 Prestation soustraitée à Eurofins Hydrologie Est SAS
 COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E086889

Version du : 11/05/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-105615-01

Date de réception technique : 28/04/2022

Première date de réception physique : 28/04/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL CAMPAGNE EAUX SUPERFICIELLES

Référence Commande : SAL 04-2022-ESU

N° Echantillon	013	014	015	016	017	018
Référence client :	OR5	OR6	OR7	OR8	OR9	OR10
Matrice :	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	26/04/2022	26/04/2022	26/04/2022	26/04/2022	26/04/2022	26/04/2022
Date de début d'analyse :	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022
Température de l'air de l'enceinte :	8.4°C	8.4°C	8.4°C	8.4°C	8.4°C	8.4°C

Préparation Physico-Chimique

LS025 : Filtration 0.45 µm	Effectuée	Effectuée	Effectuée	Effectuée	Effectuée	Effectuée
----------------------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

Analyses immédiates

LS019 : Titre Alcalimétrique (TA)	°F	* <2.00	* <2.00	* <2.00	* <2.00	* <2.00	* <2.00
LS020 : Titre Alcalimétrique Complet (TAC)	°F	* 5.8 ±0.81	* 5.9 ±0.82	* 5.9 ±0.82	* 6.0 ±0.82	* 9.2 ±1.08	* 8.5 ±1.02
LS073 : Carbonates (CO3)	mg CO3/l	<24.0	<24.0	<24.0	<24.0	<24.0	<24.0
LS074 : Hydrogénocarbonates (HCO3)	mg HCO3/l	22.1	22.6	22.7	23.8	63.6	55.0

Indices de pollution

LS02L : Azote Nitrique / Nitrates (NO3)							
Nitrates	mg NO3/l	▲ # 1.78 ±0.623	▲ # 2.01 ±0.704	▲ # 1.86 ±0.651	▲ # 2.30 ±0.805	▲ # 2.61 ±0.914	▲ # 2.61 ±0.914
Azote nitrique	mg N-NO3/l	▲ # 0.40 ±0.140	▲ # 0.45 ±0.158	▲ # 0.42 ±0.147	▲ # 0.52 ±0.182	▲ # 0.59 ±0.207	▲ # 0.59 ±0.207
LS02W : Azote Nitreux / Nitrites (NO2)							
Nitrites	mg NO2/l	▲ # <0.04	▲ # <0.04	▲ # <0.04	▲ # <0.04	▲ # <0.04	▲ # <0.04
Azote nitreux	mg N-NO2/l	▲ # <0.01	▲ # <0.01	▲ # <0.01	▲ # <0.01	▲ # 0.01 ±0.002	▲ # 0.01 ±0.002
LS02I : Chlorures (Cl)	mg/l	* 8.27 ±2.481	* 8.68 ±2.604	* 8.66 ±2.598	* 8.68 ±2.604	* 10.7 ±3.21	* 9.96 ±2.988
LS02R : Ammonium	mg NH4/l	▲ # <0.05	▲ # <0.05	▲ # 0.06 ±0.013	▲ # <0.05	▲ # <0.05	▲ # <0.05
LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	* 17.4 ±3.48	* 17.7 ±3.54	* 23.6 ±4.72	* 25.6 ±5.12	* 37.5 ±7.50	* 36.6 ±7.32
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	* <10	* <10	* <10	* <10	* <10	* <10

Métaux

LSFAV : Aluminium (Al) dissous	µg/l	* 46.3 ±13.90	* 50.3 ±15.10	* 50.1 ±15.04	* 45.5 ±13.66	* 40.7 ±12.22	* 44.5 ±13.36
LSFBM : Antimoine (Sb) dissous	µg/l	* 0.09 ±0.020	* 0.09 ±0.020	* 0.13 ±0.027	* 0.14 ±0.029	* 0.23 ±0.047	* 0.24 ±0.049
LSFBQ : Arsenic (As) dissous	µg/l	* 10 ±2	* 10 ±2	* 19 ±4	* 18 ±4	* 26 ±5	* 27 ±5
LSFDD : Calcium (Ca)	mg/l	* 20 ±7	* 21 ±7	* 23 ±8	* 21 ±7	* 38 ±13	* 35 ±12
LSFBU : Cuivre (Cu) dissous	µg/l	* 1.1 ±0.17	* 1.1 ±0.17	* 1.2 ±0.19	* 1.3 ±0.20	* 2.2 ±0.33	* 2.1 ±0.32
LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	* 110 ±39	* 100 ±35	* 110 ±39	* 100 ±35	* 130 ±46	* 160 ±56

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E086889

Version du : 11/05/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-105615-01

Date de réception technique : 28/04/2022

Première date de réception physique : 28/04/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL CAMPAGNE EAUX SUPERFICIELLES

Référence Commande : SAL 04-2022-ESU

N° Echantillon	013	014	015	016	017	018
Référence client :	OR5	OR6	OR7	OR8	OR9	OR10
Matrice :	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	26/04/2022	26/04/2022	26/04/2022	26/04/2022	26/04/2022	26/04/2022
Date de début d'analyse :	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022
Température de l'air de l'enceinte :	8.4°C	8.4°C	8.4°C	8.4°C	8.4°C	8.4°C

Métaux

LSFA5 : Fer (Fe) dissous	µg/l	* 34 ±12	* 37 ±13	* 46 ±16	* 43 ±15	* 35 ±12	* 34 ±12
LSFDG : Magnésium (Mg)	mg/l	* 4.9 ±1.96	* 5.0 ±2.00	* 5.0 ±2.00	* 5.0 ±2.00	* 8.0 ±3.20	* 7.5 ±3.00
LSFBJ : Manganèse (Mn) dissous	µg/l	* 1.1 ±0.33	* 1.3 ±0.39	* 4.5 ±1.35	* 9.6 ±2.88	* 5.1 ±1.53	* 3.3 ±0.99
LSFDE : Potassium (K)	mg/l	* 0.85 ±0.255	* 0.83 ±0.249	* 0.88 ±0.264	* 0.84 ±0.252	* 1.1 ±0.33	* 1.1 ±0.33
LSFDI : Sodium (Na)	mg/l	* 6.2 ±2.17	* 6.2 ±2.17	* 7.9 ±2.77	* 8.1 ±2.84	* 8.3 ±2.90	* 8.4 ±2.94
LS106 : Aluminium (Al)	µg/l	* 98.8 ±29.64	* 79.7 ±23.91	* 97.2 ±29.16	* 84.2 ±25.26	* 121 ±36	* 126 ±38
LS151 : Antimoine (Sb)	µg/l	* <0.20	* <0.20	* <0.20	* <0.20	* 0.21 ±0.063	* 0.21 ±0.063
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	* 11.5 ±2.30	* 11.9 ±2.38	* 18.9 ±3.78	* 19.0 ±3.80	* 28.6 ±5.72	* 30.7 ±6.14
LS162 : Cuivre (Cu)	µg/l	* 1.32 ±0.264	* 1.42 ±0.284	* 1.29 ±0.258	* 1.33 ±0.266	* 2.94 ±0.588	* 3.19 ±0.638
LS177 : Manganèse (Mn)	µg/l	* 7.58 ±1.895	* 7.22 ±1.805	* 10.4 ±2.60	* 18.0 ±4.50	* 19.6 ±4.90	* 21.4 ±5.35

Sous-traitance | Eurofins Hydrologie Est (Maxeville)

IXS3U : Thiocyanates	mg/l	* <0.10	* <0.10	* 0.30 ±0.045	* <0.10	* <0.10	* <0.10
-----------------------------	------	---------	---------	---------------	---------	---------	---------

 Prestation soustraitée à Eurofins Hydrologie Est SAS
 COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E086889

Version du : 11/05/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-105615-01

Date de réception technique : 28/04/2022

Première date de réception physique : 28/04/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL CAMPAGNE EAUX SUPERFICIELLES

Référence Commande : SAL 04-2022-ESU

N° Echantillon	019 OR11	020 LAGUNE	021 BEAL de SINDILLA	022 GRE1	023 GRE2	024 GRE3
Référence client :						
Matrice :	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	26/04/2022	26/04/2022	26/04/2022	26/04/2022	26/04/2022	26/04/2022
Date de début d'analyse :	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022
Température de l'air de l'enceinte :	8.4°C	8.4°C	8.4°C	8.4°C	8.4°C	8.4°C

Préparation Physico-Chimique

LS025 : Filtration 0.45 µm	Effectuée	Effectuée	Effectuée	Effectuée	Effectuée	Effectuée
----------------------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

Analyses immédiates

LS019 : Titre Alcalimétrique (TA)	°F	* <2.00	* <2.00	* <2.00	* <2.00	* <2.00	* <2.00
LS020 : Titre Alcalimétrique Complet (TAC)	°F	* 9.9 ±1.14	* 6.0 ±0.82	* 21.0 ±2.17	* <2.00	* 2.0 ±0.60	* 3.1 ±0.65
LS073 : Carbonates (CO3)	mg CO3/l	<24.0	<24.0	<24.0	0.00	<0.36	<13.1
LS074 : Hydrogénocarbonates (HCO3)	mg HCO3/l	71.4	24.5	207	0.00	0.00	0.00

Indices de pollution

LS02L : Azote Nitrique / Nitrates (NO3)							
Nitrates	mg NO3/l	▲ # 2.55 ±0.893	▲ # 14.4 ±5.04	▲ # <1.00	▲ # 1.48 ±0.518	▲ # 1.38 ±0.483	▲ # 1.43 ±0.500
Azote nitrique	mg N-NO3/l	▲ # 0.58 ±0.203	▲ # 3.26 ±1.141	▲ # <0.20	▲ # 0.34 ±0.119	▲ # 0.31 ±0.109	▲ # 0.32 ±0.112
LS02W : Azote Nitreux / Nitrites (NO2)							
Nitrites	mg NO2/l	▲ # <0.04	▲ # 0.93 ±0.186	▲ # 0.06 ±0.012	▲ # <0.04	▲ # <0.04	▲ # <0.04
Azote nitreux	mg N-NO2/l	▲ # 0.01 ±0.002	▲ # 0.28 ±0.056	▲ # 0.02 ±0.004	▲ # <0.01	▲ # <0.01	▲ # <0.01
LS02I : Chlorures (Cl)	mg/l	* 12.2 ±3.66	* 134 ±40	* 21.4 ±6.42	* 8.60 ±2.580	* 8.66 ±2.598	* 9.14 ±2.742
LS02R : Ammonium	mg NH4/l	▲ # <0.05	▲ # <0.05	▲ # 3.43 ±0.686	▲ # <0.05	▲ # <0.05	▲ # <0.05
LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	* 32.6 ±6.52	* 1770 ±354	* 505 ±101	* 8.56 ±1.712	* 10.2 ±2.04	* 14.3 ±2.86
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	* <10	* 37 ±15	* <10	* <10	* <10	* <10

Métaux

LSFAV : Aluminium (Al) dissous	µg/l	* 40.7 ±12.22	* <1.000	* <1.000	* 22.6 ±6.79	* 57.4 ±17.22	* 40.0 ±12.01
LSFBM : Antimoine (Sb) dissous	µg/l	* 0.19 ±0.039	* 21 ±4	* 0.5 ±0.10	* <0.05	* 0.09 ±0.020	* 0.16 ±0.033
LSFBQ : Arsenic (As) dissous	µg/l	* 20 ±4	* 900 ±180	* 91 ±18	* 5.7 ±1.14	* 56 ±11	* 83 ±17
LSFDD : Calcium (Ca)	mg/l	* 38 ±13	* 280 ±98	* 130 ±46	* 6.2 ±2.17	* 6.8 ±2.38	* 11 ±4
LSFBU : Cuivre (Cu) dissous	µg/l	* 2.2 ±0.33	* 2.8 ±0.42	* 0.8 ±0.13	* 1.8 ±0.27	* 2.4 ±0.36	* 2.7 ±0.41

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E086889

Version du : 11/05/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-105615-01

Date de réception technique : 28/04/2022

Première date de réception physique : 28/04/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL CAMPAGNE EAUX SUPERFICIELLES

Référence Commande : SAL 04-2022-ESU

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

019**OR11****ESU**

26/04/2022

28/04/2022

8.4°C

020**LAGUNE****ESU**

26/04/2022

28/04/2022

8.4°C

021**BEAL de
SINDILLA****ESU**

26/04/2022

28/04/2022

8.4°C

022**GRE1****ESU**

26/04/2022

28/04/2022

8.4°C

023**GRE2****ESU**

26/04/2022

28/04/2022

8.4°C

024**GRE3****ESU**

26/04/2022

28/04/2022

8.4°C

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	*	180 ±63	*	190 ±67	*	25000 ±8750	*	32 ±11	*	23 ±8	*	25 ±9
LSFA5 : Fer (Fe) dissous	µg/l	*	34 ±12	*	1.9 ±0.75	*	5.4 ±1.92	*	8.5 ±3.00	*	9.5 ±3.34	*	21 ±7
LSFDG : Magnésium (Mg)	mg/l	*	8.5 ±3.40	*	11 ±4	*	33 ±13	*	2.3 ±0.92	*	2.0 ±0.80	*	3.7 ±1.48
LSFBJ : Manganèse (Mn) dissous	µg/l	*	1.1 ±0.33	*	84 ±25	*	4100 ±1230	*	0.68 ±0.205	*	3.8 ±1.14	*	1.0 ±0.30
LSFDE : Potassium (K)	mg/l	*	1.1 ±0.33	*	20 ±6	*	4.7 ±1.41	*	0.79 ±0.237	*	0.64 ±0.192	*	0.68 ±0.204
LSFDI : Sodium (Na)	mg/l	*	8.7 ±3.04	*	470 ±165	*	89 ±31	*	7.1 ±2.48	*	6.2 ±2.17	*	6.6 ±2.31
LS106 : Aluminium (Al)	µg/l	*	145 ±44	*	381 ±114	*	31.6 ±9.48	*	42.6 ±12.78	*	77.8 ±23.34	*	54.4 ±16.32
LS151 : Antimoine (Sb)	µg/l	*	0.23 ±0.069	*	20.0 ±6.00	*	0.61 ±0.183	*	<0.20	*	<0.20	*	<0.20
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	23.1 ±4.62	*	775 ±155	*	5630 ±1126	*	6.58 ±1.316	*	56.6 ±11.32	*	81.3 ±16.26
LS162 : Cuivre (Cu)	µg/l	*	3.51 ±0.702	*	3.26 ±0.652	*	3.53 ±0.706	*	1.94 ±0.388	*	2.30 ±0.460	*	2.78 ±0.556
LS177 : Manganèse (Mn)	µg/l	*	22.7 ±5.67	*	84.3 ±21.07	*	3970 ±993	*	1.95 ±0.488	*	5.13 ±1.283	*	2.31 ±0.578

Sous-traitance | Eurofins Hydrologie Est (Maxeville)

IXS3U : Thiocyanates	mg/l	*	<0.10	*	113 ±17	*	<0.10	*	<0.10	*	0.19 ±0.029	*	<0.10
-----------------------------	------	---	-------	---	---------	---	-------	---	-------	---	-------------	---	-------

 Prestation soustraitée à Eurofins Hydrologie Est SAS
 COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E086889

Version du : 11/05/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-105615-01

Date de réception technique : 28/04/2022

Première date de réception physique : 28/04/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL CAMPAGNE EAUX SUPERFICIELLES

Référence Commande : SAL 04-2022-ESU

N° Echantillon	025	026	027	028	029	030
Référence client :	MAL1	MAL2	MAL3	GP1	GP2	GP3
Matrice :	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	26/04/2022	26/04/2022	26/04/2022	26/04/2022	26/04/2022	26/04/2022
Date de début d'analyse :	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022
Température de l'air de l'enceinte :	8.4°C	8.4°C	8.4°C	8.4°C	8.4°C	8.4°C

Préparation Physico-Chimique

LS025 : Filtration 0.45 µm	Effectuée	Effectuée	Effectuée	Effectuée	Effectuée	Effectuée
-----------------------------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

Analyses immédiates

LS019 : Titre Alcalimétrique (TA)	°F	* <2.00	* <2.00	* <2.00	* <2.00	* <2.00	* <2.00
LS020 : Titre Alcalimétrique Complet (TAC)	°F	* 2.3 ±0.61	* 2.5 ±0.62	* 4.3 ±0.71	* 31.0 ±3.15	* 17.3 ±1.82	* 27.4 ±2.80
LS073 : Carbonates (CO3)	mg CO3/l	<3.96	<6.24	<24.0	<24.0	<24.0	<24.0
LS074 : Hydrogénocarbonates (HCO3)	mg HCO3/l	0.00	0.00	3.29	330	162	285

Indices de pollution

LS02L : Azote Nitrique / Nitrates (NO3)							
Nitrates	mg NO3/l	▲ # 1.28 ±0.448	▲ # 1.06 ±0.371	▲ # 3.27 ±1.145	▲ # 3.98 ±1.393	▲ # 5.61 ±1.964	▲ # 3.86 ±1.351
Azote nitrique	mg N-NO3/l	▲ # 0.29 ±0.102	▲ # 0.24 ±0.084	▲ # 0.74 ±0.259	▲ # 0.90 ±0.315	▲ # 1.27 ±0.445	▲ # 0.87 ±0.305
LS02W : Azote Nitreux / Nitrites (NO2)							
Nitrites	mg NO2/l	▲ # <0.04	▲ # <0.04	▲ # <0.04	▲ # <0.04	▲ # 0.05 ±0.010	▲ # <0.04
Azote nitreux	mg N-NO2/l	▲ # <0.01	▲ # <0.01	▲ # <0.01	▲ # <0.01	▲ # 0.02 ±0.004	▲ # <0.01
LS02I : Chlorures (Cl)	mg/l	* 10.3 ±3.09	* 12.6 ±3.78	* 12.8 ±3.84	* 16.2 ±4.86	* 15.7 ±4.71	* 20.3 ±6.09
LS02R : Ammonium	mg NH4/l	▲ # <0.05	▲ # <0.05	▲ # <0.05	▲ # <0.05	▲ # <0.05	▲ # <0.05
LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	* 17.2 ±3.44	* 33.0 ±6.60	* 33.7 ±6.74	* 53.8 ±10.76	* 468 ±94	* 200 ±40
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	* <10	* <10	* <10	* <10	* <10	* <10

Métaux

LSFAV : Aluminium (Al) dissous	µg/l	* 19.9 ±5.98	* 148.0 ±44.40	* 53.4 ±16.02	* 2.9 ±0.96	* 71.8 ±21.54	* 139.4 ±41.82
LSFBM : Antimoine (Sb) dissous	µg/l	* 0.12 ±0.025	* 0.16 ±0.033	* 0.33 ±0.066	* 0.81 ±0.162	* 1.2 ±0.24	* 1.1 ±0.22
LSFBQ : Arsenic (As) dissous	µg/l	* 7.7 ±1.54	* 18 ±4	* 70 ±14	* 47 ±9	* 12 ±2	* 61 ±12
LSFDD : Calcium (Ca)	mg/l	* 8.2 ±2.87	* 14 ±5	* 19 ±7	* 98 ±34	* 120 ±42	* 100 ±35
LSFBU : Cuivre (Cu) dissous	µg/l	* 2.1 ±0.32	* 5.5 ±0.83	* 3.4 ±0.51	* 4.4 ±0.66	* 70 ±11	* 24 ±4
LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	* 27 ±9	* 76 ±27	* 63 ±22	* 29 ±10	* 42 ±15	* 43 ±15

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E086889

Version du : 11/05/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-105615-01

Date de réception technique : 28/04/2022

Première date de réception physique : 28/04/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL CAMPAGNE EAUX SUPERFICIELLES

Référence Commande : SAL 04-2022-ESU

N° Echantillon	025	026	027	028	029	030
Référence client :	MAL1	MAL2	MAL3	GP1	GP2	GP3
Matrice :	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	26/04/2022	26/04/2022	26/04/2022	26/04/2022	26/04/2022	26/04/2022
Date de début d'analyse :	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022	28/04/2022
Température de l'air de l'enceinte :	8.4°C	8.4°C	8.4°C	8.4°C	8.4°C	8.4°C

Métaux

LSFA5 : Fer (Fe) dissous	µg/l	*	15 ±5	*	46 ±16	*	37 ±13	*	<1.0	*	1.2 ±0.55	*	<1.0
LSFDG : Magnésium (Mg)	mg/l	*	3.1 ±1.24	*	3.9 ±1.56	*	4.6 ±1.84	*	26 ±10	*	56 ±22	*	45 ±18
LSFBJ : Manganèse (Mn) dissous	µg/l	*	1.8 ±0.54	*	24 ±7	*	0.87 ±0.262	*	1.4 ±0.42	*	1400 ±420	*	110 ±33
LSFDE : Potassium (K)	mg/l	*	0.9 ±0.27	*	0.76 ±0.228	*	0.95 ±0.285	*	2.4 ±0.72	*	3.8 ±1.14	*	2.5 ±0.75
LSFDI : Sodium (Na)	mg/l	*	7.8 ±2.73	*	8.2 ±2.87	*	8.5 ±2.98	*	9.9 ±3.46	*	11 ±4	*	13 ±5
LS106 : Aluminium (Al)	µg/l	*	29.6 ±8.88	*	224 ±67	*	84.5 ±25.35	*	23.1 ±6.93	*	7270 ±2181	*	582 ±175
LS151 : Antimoine (Sb)	µg/l	*	<0.20	*	<0.20	*	0.32 ±0.096	*	0.75 ±0.225	*	1.19 ±0.357	*	1.09 ±0.327
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	7.80 ±1.560	*	20.6 ±4.12	*	74.4 ±14.88	*	49.2 ±9.84	*	92.6 ±18.52	*	70.2 ±14.04
LS162 : Cuivre (Cu)	µg/l	*	1.85 ±0.370	*	5.92 ±1.184	*	4.04 ±0.808	*	4.73 ±0.946	*	622 ±124	*	55.0 ±11.00
LS177 : Manganèse (Mn)	µg/l	*	1.83 ±0.458	*	24.0 ±6.00	*	2.22 ±0.555	*	4.24 ±1.060	*	1310 ±328	*	128 ±32

Sous-traitance | Eurofins Hydrologie Est (Maxeville)

IXS3U : Thiocyanates	mg/l	*	<0.10	*	<0.10	*	<0.10	*	<0.10	*	<0.10	*	<0.10
-----------------------------	------	---	-------	---	-------	---	-------	---	-------	---	-------	---	-------

 Prestation soustraitée à Eurofins Hydrologie Est SAS
 COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E086889

Version du : 11/05/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-105615-01

Date de réception technique : 28/04/2022

Première date de réception physique : 28/04/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL CAMPAGNE EAUX SUPERFICIELLES

Référence Commande : SAL 04-2022-ESU

N° Echantillon

031

Référence client :

ENT1

Matrice :

ESU

Date de prélèvement :

26/04/2022

Date de début d'analyse :

28/04/2022

Température de l'air de l'enceinte :

8.4°C

Métaux

LSFA5 : Fer (Fe) dissous	µg/l	*	51 ±18
LSFDG : Magnésium (Mg)	mg/l	*	130 ±52
LSFBJ : Manganèse (Mn) dissous	µg/l	*	7200 ±2160
LSFDE : Potassium (K)	mg/l	*	3.4 ±1.02
LSFDI : Sodium (Na)	mg/l	*	8.2 ±2.87
LS106 : Aluminium (Al)	µg/l	*	44200 ±13260
LS151 : Antimoine (Sb)	µg/l	*	0.78 ±0.234
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	86.7 ±17.34
LS162 : Cuivre (Cu)	µg/l	*	3540 ±708
LS177 : Manganèse (Mn)	µg/l	*	6970 ±1743

Sous-traitance | Eurofins Hydrologie Est (Maxeville)

IXS3U : Thiocyanates	mg/l	*	<0.10
-----------------------------	------	---	-------

 Prestation soustraitée à Eurofins Hydrologie Est SAS
 COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685

D : détecté / ND : non détecté

z2 ou (2) : zone de contrôle des supports

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E086889

Version du : 11/05/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-105615-01

Date de réception technique : 28/04/2022

Première date de réception physique : 28/04/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL CAMPAGNE EAUX SUPERFICIELLES

Référence Commande : SAL 04-2022-ESU

Observations	N° Ech	Réf client
L'accréditation a été retirée pour l'analyse identifiée par le symbole ▲. Par conséquent, celle-ci n'est ni présumée conforme au référentiel d'accréditation ni couverte par les accords de reconnaissance internationaux.	(001) (002) (003) (004) (005) (006) (007) (008) (009) (010) (011) (012) (013) (014) (015) (016) (017) (018) (019) (020) (021) (022) (023) (024) (025) (026) (027) (028) (029) (030) (031)	RS1 / RS2 / RS3 / RS4 / RS5 / RS6 / RS7 / RS8 / OR1 / OR2 / OR3 / OR4 / OR5 / OR6 / OR7 / OR8 / OR9 / OR10 / OR11 / LAGUNE / BEAL de SINDILLA / GRE1 / GRE2 / GRE3 / MAL1 / MAL2 / MAL3 / GP1 / GP2 / GP3 / ENT1 /
Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation. L'échantillon a néanmoins été conservé dans les meilleures conditions de stockage.	(001) (002) (003) (004) (005) (006) (007) (008) (009) (010) (011) (012) (013) (014) (015) (016) (017) (018) (019) (020) (021) (022) (023) (024) (025) (026) (027) (028) (029) (030) (031)	RS1 / RS2 / RS3 / RS4 / RS5 / RS6 / RS7 / RS8 / OR1 / OR2 / OR3 / OR4 / OR5 / OR6 / OR7 / OR8 / OR9 / OR10 / OR11 / LAGUNE / BEAL de SINDILLA / GRE1 / GRE2 / GRE3 / MAL1 / MAL2 / MAL3 / GP1 / GP2 / GP3 / ENT1 /
Sous couvert de l'incertitude, les résultats de Antimoine (Sb) dissous et de Antimoine (Sb) sont jugés équivalents.	(004) (006) (017) (018) (020) (027) (028) (029) (030) (031)	RS4 / RS6 / OR9 / OR10 / LAGUNE / MAL3 / GP1 / GP2 / GP3 / ENT1 /
Sous couvert de l'incertitude, les résultats de Arsenic (As) dissous et de Arsenic (As) sont jugés équivalents.	(011) (015) (020) (024)	OR3 / OR7 / LAGUNE / GRE3 /
Sous couvert de l'incertitude, les résultats de Cuivre (Cu) dissous et de Cuivre (Cu) sont jugés équivalents.	(004) (006) (009) (011) (023) (025) (031)	RS4 / RS6 / OR1 / OR3 / GRE2 / MAL1 / ENT1 /
Sous couvert de l'incertitude, les résultats de Fer (Fe) dissous et de Fer (Fe) sont jugés équivalents.	(004)	RS4
Sous couvert de l'incertitude, les résultats de Manganèse et Manganèse dissous sont jugés équivalents.	(031)	ENT1
Spectrophotométrie visible : l'analyse a été réalisée sur l'échantillon filtré à 0.45µm.	(001) (002) (003) (004) (005) (006) (007) (008) (009) (010) (011) (012) (013) (014) (015) (016) (017) (018) (019) (020) (021) (022) (023) (024) (025) (026) (027) (028) (029) (030) (031)	RS1 / RS2 / RS3 / RS4 / RS5 / RS6 / RS7 / RS8 / OR1 / OR2 / OR3 / OR4 / OR5 / OR6 / OR7 / OR8 / OR9 / OR10 / OR11 / LAGUNE / BEAL de SINDILLA / GRE1 / GRE2 / GRE3 / MAL1 / MAL2 / MAL3 / GP1 / GP2 / GP3 / ENT1 /

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E086889

Version du : 11/05/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-105615-01

Date de réception technique : 28/04/2022

Première date de réception physique : 28/04/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL CAMPAGNE EAUX SUPERFICIELLES

Référence Commande : SAL 04-2022-ESU



Marion Medina
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 19 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats et conclusions éventuelles s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Les données transmises par le client pouvant affecter la validité des résultats (la date de prélèvement, la matrice, la référence échantillon et autres informations identifiées comme provenant du client), ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée en observation L'information relative au seuil de détection d'un paramètre n'est pas couverte par l'accréditation Cofrac.

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.

Tous les éléments de traçabilité et incertitude (déterminée avec $k = 2$) sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé par le ministre chargé de l'environnement - se reporter à la liste des laboratoires sur le site internet de gestion des agréments du ministère chargé de l'environnement : <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Laboratoire agréé pour la réalisation des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux – portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg pour l'accomplissement de tâches techniques d'étude et de vérification dans le domaine de l'environnement – Détail disponible sur demande

Annexe technique

Dossier N° :22E086889

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-105615-01

Emetteur : Mr Christophe GROSSIN

Commande EOL : 006-10514-860169

 Nom projet : N° Projet : SALSIGNE2022
SALSIGNE2022

Référence commande : SAL 04-2022-ESU

Nom Commande : SAL CAMPAGNE EAUX SUPERFICIELLES

Eau de surface

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude à la LQ	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
DN226	Cyanures totaux	Flux continu [Flux continu] - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	Eurofins Analyses pour l'Environnement France
IXS3U	Thiocyanates	Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	0.1	15%	mg/l	Prestation soustraite à Eurofins Hydrologie Est SAS
LS019	Titre Alcalimétrique (TA)	Volumétrie - NF EN ISO 9963-1	2	5%	°F	Eurofins Analyses pour l'Environnement France
LS020	Titre Alcalimétrique Complet (TAC)		2	30%	°F	
LS025	Filtration 0.45 µm	Filtration - Méthode interne				
LS02I	Chlorures (Cl)	Spectrophotométrie (UV/VIS) [Spectrophotométrie visible automatisée] - NF ISO 15923-1	1	30%	mg/l	
LS02L	Azote Nitrique / Nitrates (NO3)	Spectrophotométrie (UV/VIS) [Spectrophotométrie visible automatisée] - NF ISO 15923-1				
	Nitrates		1	35%	mg NO3/l	
	Azote nitrique		0.2	35%	mg N-NO3/l	
LS02R	Ammonium	Spectrophotométrie (UV/VIS) - NF ISO 15923-1	0.05	22%	mg NH4/l	
LS02W	Azote Nitreux / Nitrites (NO2)	Spectrophotométrie (UV/VIS) [Spectrophotométrie visible automatisée] - NF ISO 15923-1				
	Nitrites		0.04	20%	mg NO2/l	
	Azote nitreux		0.01	20%	mg N-NO2/l	
LS02Z	Sulfates (SO4)		5	20%	mg/l	
LS073	Carbonates (CO3)	Calcul - NF EN ISO 9963-1			mg CO3/l	
LS074	Hydrogénocarbonates (HCO3)				mg HCO3/l	
LS106	Aluminium (Al)	ICP/MS - NF EN ISO 17294-2	5	30%	µg/l	
LS151	Antimoine (Sb)		0.2	30%	µg/l	
LS153	Arsenic (As)		0.2	20%	µg/l	
LS162	Cuivre (Cu)		0.5	20%	µg/l	
LS177	Manganèse (Mn)		0.5	25%	µg/l	
LSFA5	Fer (Fe) dissous		1	50%	µg/l	
LSFAV	Aluminium (Al) dissous		1	50%	µg/l	
LSFBJ	Manganèse (Mn) dissous		0.05	50%	µg/l	
LSFBM	Antimoine (Sb) dissous		0.05	25%	µg/l	
LSFBQ	Arsenic (As) dissous		0.01	50%	µg/l	
LSFBU	Cuivre (Cu) dissous		0.1	50%	µg/l	
LSFDA	Fer (Fe)		1	50%	µg/l	
LSFDD	Calcium (Ca)		0.01	50%	mg/l	

Annexe technique

Dossier N° :22E086889

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-105615-01

Emetteur : Mr Christophe GROSSIN

Commande EOL : 006-10514-860169

 Nom projet : N° Projet : SALSIGNE2022
SALSIGNE2022

Référence commande : SAL 04-2022-ESU

Nom Commande : SAL CAMPAGNE EAUX SUPERFICIELLES

Eau de surface

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude à la LQ	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
LSFDE	Potassium (K)		0.01	45%	mg/l	
LSFDG	Magnésium (Mg)		0.01	45%	mg/l	
LSFDI	Sodium (Na)		0.01	40%	mg/l	

Annexe de traçabilité des échantillons

Cette traçabilité recense les flacons des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire

Dossier N° : 22E086889

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-105615-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-860169

Nom projet : N° Projet : SALSIGNE2022
SALSIGNE2022

Référence commande : SAL 04-2022-ESU

Nom Commande : SAL CAMPAGNE EAUX SUPERFICIELLES

Eau de surface

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
001	RS1	26/04/2022 15:30:00	28/04/2022	28/04/2022		
002	RS2	26/04/2022 15:45:00	28/04/2022	28/04/2022		
003	RS3	26/04/2022 16:15:00	28/04/2022	28/04/2022		
004	RS4	26/04/2022 16:30:00	28/04/2022	28/04/2022		
005	RS5	26/04/2022 13:45:00	28/04/2022	28/04/2022		
006	RS6	26/04/2022 14:00:00	28/04/2022	28/04/2022		
007	RS7	26/04/2022 13:15:00	28/04/2022	28/04/2022		
008	RS8	26/04/2022 13:00:00	28/04/2022	28/04/2022		
009	OR1	26/04/2022 10:30:00	28/04/2022	28/04/2022		
010	OR2	26/04/2022 10:15:00	28/04/2022	28/04/2022		
011	OR3	26/04/2022 09:30:00	28/04/2022	28/04/2022		
012	OR4	26/04/2022 09:15:00	28/04/2022	28/04/2022		
013	OR5	26/04/2022 09:00:00	28/04/2022	28/04/2022		
014	OR6	26/04/2022 08:45:00	28/04/2022	28/04/2022		
015	OR7	26/04/2022 08:30:00	28/04/2022	28/04/2022		
016	OR8	26/04/2022 08:15:00	28/04/2022	28/04/2022		
017	OR9	26/04/2022 08:00:00	28/04/2022	28/04/2022		
018	OR10	26/04/2022 07:45:00	28/04/2022	28/04/2022		
019	OR11	26/04/2022 07:30:00	28/04/2022	28/04/2022		
020	LAGUNE	26/04/2022 17:00:00	28/04/2022	28/04/2022		
021	BEAL de SINDILLA	26/04/2022 16:45:00	28/04/2022	28/04/2022		
022	GRE1	26/04/2022 10:45:00	28/04/2022	28/04/2022		
023	GRE2	26/04/2022 12:15:00	28/04/2022	28/04/2022		
024	GRE3	26/04/2022 09:45:00	28/04/2022	28/04/2022		
025	MAL1	26/04/2022 15:00:00	28/04/2022	28/04/2022		
026	MAL2	26/04/2022 15:15:00	28/04/2022	28/04/2022		
027	MAL3	26/04/2022 16:00:00	28/04/2022	28/04/2022		
028	GP1	26/04/2022 14:30:00	28/04/2022	28/04/2022		
029	GP2	26/04/2022 14:15:00	28/04/2022	28/04/2022		
030	GP3	26/04/2022 13:30:00	28/04/2022	28/04/2022		
031	ENT1	26/04/2022 14:45:00	28/04/2022	28/04/2022		

(1) : Date à laquelle l'échantillon a été réceptionné au laboratoire.

Lorsque l'information n'a pas pu être récupérée, cela est signalé par la mention N/A (non applicable).

(2) : Date à laquelle le laboratoire disposait de toutes les informations nécessaires pour finaliser l'enregistrement de l'échantillon.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-079611-01

Version du : 04/05/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M032659

Date de réception : 28/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120871

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
001	Eau de surface	22E086889-001 / RS1 -	

N° ech **22M032659-001** | Version AR-22-IX-079611-01(04/05/2022) | Votre réf. 22E086889-001 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	26/04/2022 15:30	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/04/2022 19:32	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	29/04/2022 07:59		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	<0.10	mg/l

Conclusion / Déclaration de conformité (Couverte par l'accréditation)



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-079612-01

Version du : 04/05/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M032659

Date de réception : 28/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120871

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
002	Eau de surface	22E086889-002 / RS2 -	

N° ech **22M032659-002** | Version AR-22-IX-079612-01(04/05/2022) | Votre réf. 22E086889-002 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	26/04/2022 15:45	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/04/2022 19:32	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	29/04/2022 07:59		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	<0.10	mg/l

Conclusion / Déclaration de conformité (Couverte par l'accréditation)



 Ghislaine Schmitt
 Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-079613-01

Version du : 04/05/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M032659

Date de réception : 28/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120871

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
003	Eau de surface	22E086889-003 / RS3 -	

N° ech **22M032659-003** | Version AR-22-IX-079613-01(04/05/2022) | Votre réf. 22E086889-003 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	26/04/2022 16:15	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/04/2022 19:32	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	29/04/2022 07:59		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	<0.10	mg/l

Conclusion / Déclaration de conformité (Couverte par l'accréditation)



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-079614-01

Version du : 04/05/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M032659

Date de réception : 28/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120871

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
004	Eau de surface	22E086889-004 / RS4 -	

N° ech **22M032659-004** | Version AR-22-IX-079614-01(04/05/2022) | Votre réf. 22E086889-004 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	26/04/2022 16:30	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/04/2022 19:32	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	29/04/2022 07:59		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	<0.10	mg/l

Conclusion / Déclaration de conformité (Couverte par l'accréditation)



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-079615-01

Version du : 04/05/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M032659

Date de réception : 28/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120871

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
005	Eau de surface	22E086889-005 / RS5 -	

N° ech **22M032659-005** | Version AR-22-IX-079615-01(04/05/2022) | Votre réf. 22E086889-005 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	26/04/2022 13:45	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/04/2022 19:32	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	29/04/2022 07:59		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	<0.10	mg/l

Conclusion / Déclaration de conformité (Couverte par l'accréditation)



 Ghislaine Schmitt
 Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-079616-01

Version du : 04/05/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M032659

Date de réception : 28/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120871

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
006	Eau de surface	22E086889-006 / RS6 -	

N° ech **22M032659-006** | Version AR-22-IX-079616-01(04/05/2022) | Votre réf. 22E086889-006 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	26/04/2022 14:00	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/04/2022 19:32	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	29/04/2022 07:59		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	<0.10	mg/l

Conclusion / Déclaration de conformité (Couverte par l'accréditation)



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne saurait engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-079617-01

Version du : 04/05/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M032659

Date de réception : 28/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120871

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
007	Eau de surface	22E086889-007 / RS7 -	

Date de prélèvement (1)	26/04/2022 13:15	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/04/2022 19:32	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	29/04/2022 07:59		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	<0.10	mg/l

Conclusion / Déclaration de conformité (Couverte par l'accréditation)



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-079618-01

Version du : 04/05/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M032659

Date de réception : 28/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120871

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
008	Eau de surface	22E086889-008 / RS8 -	

N° ech **22M032659-008** | Version AR-22-IX-079618-01(04/05/2022) | Votre réf. 22E086889-008 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	26/04/2022 13:00	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/04/2022 19:32	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	29/04/2022 07:59		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	<0.10	mg/l

Conclusion / Déclaration de conformité (Couverte par l'accréditation)



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-079619-01

Version du : 04/05/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M032659

Date de réception : 28/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120871

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
009	Eau de surface	22E086889-009 / OR1 -	

N° ech **22M032659-009** | Version AR-22-IX-079619-01(04/05/2022) | Votre réf. 22E086889-009 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	26/04/2022 10:30	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/04/2022 19:32	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	29/04/2022 07:59		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	<0.10	mg/l

Conclusion / Déclaration de conformité (Couverte par l'accréditation)



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-079620-01

Version du : 04/05/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M032659

Date de réception : 28/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120871

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
010	Eau de surface	22E086889-010 / OR2 -	

N° ech **22M032659-010** | Version AR-22-IX-079620-01(04/05/2022) | Votre réf. 22E086889-010 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	26/04/2022 10:15	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/04/2022 19:32	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	29/04/2022 07:59		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	<0.10	mg/l

Conclusion / Déclaration de conformité (Couverte par l'accréditation)



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-079621-01

Version du : 04/05/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M032659

Date de réception : 28/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120871

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
011	Eau de surface	22E086889-011 / OR3 -	

N° ech **22M032659-011** | Version AR-22-IX-079621-01(04/05/2022) | Votre réf. 22E086889-011 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	26/04/2022 09:30	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/04/2022 19:32	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	29/04/2022 07:59		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	<0.10	mg/l

Conclusion / Déclaration de conformité (Couverte par l'accréditation)



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-079622-01

Version du : 04/05/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M032659

Date de réception : 28/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120871

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
012	Eau de surface	22E086889-012 / OR4 -	

Date de prélèvement (1)	26/04/2022 09:15	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/04/2022 19:32	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	29/04/2022 07:59		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	<0.10	mg/l

Conclusion / Déclaration de conformité (Couverte par l'accréditation)



 Ghislaine Schmitt
 Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-079623-01

Version du : 04/05/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M032659

Date de réception : 28/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120871

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
013	Eau de surface	22E086889-013 / OR5 -	

Date de prélèvement (1)	26/04/2022 09:00	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/04/2022 19:32	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	29/04/2022 07:59		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	<0.10	mg/l

Conclusion / Déclaration de conformité (Couverte par l'accréditation)



 Ghislaine Schmitt
 Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-079624-01

Version du : 04/05/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M032659

Date de réception : 28/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120871

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
014	Eau de surface	22E086889-014 / OR6 -	

N° ech **22M032659-014** | Version AR-22-IX-079624-01(04/05/2022) | Votre réf. 22E086889-014 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	26/04/2022 08:45	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/04/2022 19:32	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	29/04/2022 07:59		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	<0.10	mg/l

Conclusion / Déclaration de conformité (Couverte par l'accréditation)



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-079625-01

Version du : 04/05/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M032659

Date de réception : 28/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120871

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
015	Eau de surface	22E086889-015 / OR7 -	

N° ech **22M032659-015** | Version AR-22-IX-079625-01(04/05/2022) | Votre réf. 22E086889-015 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	26/04/2022 08:30	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/04/2022 19:32	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	29/04/2022 07:59		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	0.30	mg/l	±0.045

Conclusion / Déclaration de conformité (Couverte par l'accréditation)



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-079626-01

Version du : 04/05/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M032659

Date de réception : 28/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120871

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
016	Eau de surface	22E086889-016 / OR8 -	

N° ech **22M032659-016** | Version AR-22-IX-079626-01(04/05/2022) | Votre réf. 22E086889-016 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	26/04/2022 08:15	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/04/2022 19:32	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	29/04/2022 07:59		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	<0.10	mg/l

Conclusion / Déclaration de conformité (Couverte par l'accréditation)



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-079627-01

Version du : 04/05/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M032659

Date de réception : 28/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120871

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
017	Eau de surface	22E086889-017 / OR9 -	

Date de prélèvement (1)	26/04/2022 08:00	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/04/2022 19:32	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	29/04/2022 07:59		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	<0.10	mg/l

Conclusion / Déclaration de conformité (Couverte par l'accréditation)



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-079628-01

Version du : 04/05/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M032659

Date de réception : 28/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120871

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
018	Eau de surface	22E086889-018 / OR10 -	

N° ech **22M032659-018** | Version AR-22-IX-079628-01(04/05/2022) | Votre réf. 22E086889-018 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	26/04/2022 07:45	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/04/2022 19:32	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	29/04/2022 07:59		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	<0.10	mg/l

Conclusion / Déclaration de conformité (Couverte par l'accréditation)



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-079629-01

Version du : 04/05/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M032659

Date de réception : 28/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120871

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
019	Eau de surface	22E086889-019 / OR11 -	

N° ech **22M032659-019** | Version AR-22-IX-079629-01(04/05/2022) | Votre réf. 22E086889-019 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	26/04/2022 07:30	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/04/2022 19:32	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	29/04/2022 07:59		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	<0.10	mg/l

Conclusion / Déclaration de conformité (Couverte par l'accréditation)



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-080189-01

Version du : 05/05/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M032659

Date de réception : 28/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120871

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
020	Eau de surface	22E086889-020 / LAGUNE -	

N° ech **22M032659-020** | Version AR-22-IX-080189-01(05/05/2022) | Votre réf. 22E086889-020 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	26/04/2022 17:00	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/04/2022 19:32	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	29/04/2022 07:59		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	113	mg/l	±17

Conclusion / Déclaration de conformité (Couverte par l'accréditation)



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-079630-01

Version du : 04/05/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M032659

Date de réception : 28/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120871

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
021	Eau de surface	22E086889-021 / BEAL de SINDILLA -	

Date de prélèvement (1)	26/04/2022 16:45	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/04/2022 19:32	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	29/04/2022 07:59		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	<0.10	mg/l

Conclusion / Déclaration de conformité (Couverte par l'accréditation)



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne saurait engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-079631-01

Version du : 04/05/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M032659

Date de réception : 28/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120871

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
022	Eau de surface	22E086889-022 / GRE1 -	

N° ech **22M032659-022** | Version AR-22-IX-079631-01(04/05/2022) | Votre réf. 22E086889-022 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	26/04/2022 10:45	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/04/2022 19:32	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	29/04/2022 07:59		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	<0.10	mg/l

Conclusion / Déclaration de conformité (Couverte par l'accréditation)



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-079632-01

Version du : 04/05/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M032659

Date de réception : 28/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120871

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
023	Eau de surface	22E086889-023 / GRE2 -	

N° ech **22M032659-023** | Version AR-22-IX-079632-01(04/05/2022) | Votre réf. 22E086889-023 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	26/04/2022 12:15	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/04/2022 19:32	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	29/04/2022 07:59		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	0.19	mg/l	±0.029

Conclusion / Déclaration de conformité (Couverte par l'accréditation)



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-079633-01

Version du : 04/05/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M032659

Date de réception : 28/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120871

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
024	Eau de surface	22E086889-024 / GRE3 -	

N° ech **22M032659-024** | Version AR-22-IX-079633-01(04/05/2022) | Votre réf. 22E086889-024 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	26/04/2022 09:45	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/04/2022 19:32	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	29/04/2022 07:59		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	<0.10	mg/l

Conclusion / Déclaration de conformité (Couverte par l'accréditation)



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-079634-01

Version du : 04/05/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M032659

Date de réception : 28/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120871

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
025	Eau de surface	22E086889-025 / MAL1 -	

Date de prélèvement (1)	26/04/2022 15:00	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/04/2022 19:32	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	29/04/2022 07:59		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	<0.10	mg/l

Conclusion / Déclaration de conformité (Couverte par l'accréditation)



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-079635-01

Version du : 04/05/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M032659

Date de réception : 28/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120871

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
026	Eau de surface	22E086889-026 / MAL2 -	

N° ech **22M032659-026** | Version AR-22-IX-079635-01(04/05/2022) | Votre réf. 22E086889-026 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	26/04/2022 15:15	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/04/2022 19:32	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	29/04/2022 07:59		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	<0.10	mg/l

Conclusion / Déclaration de conformité (Couverte par l'accréditation)



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-079636-01

Version du : 04/05/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M032659

Date de réception : 28/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120871

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
027	Eau de surface	22E086889-027 / MAL3 -	

N° ech **22M032659-027** | Version AR-22-IX-079636-01(04/05/2022) | Votre réf. 22E086889-027 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	26/04/2022 16:00	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/04/2022 19:32	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	29/04/2022 07:59		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	<0.10	mg/l

Conclusion / Déclaration de conformité (Couverte par l'accréditation)



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-079637-01

Version du : 04/05/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M032659

Date de réception : 28/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120871

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
028	Eau de surface	22E086889-028 / GP1 -	

Date de prélèvement (1)	26/04/2022 14:30	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/04/2022 19:32	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	29/04/2022 07:59		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	<0.10	mg/l

Conclusion / Déclaration de conformité (Couverte par l'accréditation)



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne saurait engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-079638-01

Version du : 04/05/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M032659

Date de réception : 28/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120871

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
029	Eau de surface	22E086889-029 / GP2 -	

N° ech **22M032659-029** | Version AR-22-IX-079638-01(04/05/2022) | Votre réf. 22E086889-029 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	26/04/2022 14:15	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/04/2022 19:32	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	29/04/2022 07:59		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	<0.10	mg/l

Conclusion / Déclaration de conformité (Couverte par l'accréditation)



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-079639-01

Version du : 04/05/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M032659

Date de réception : 28/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120871

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
030	Eau de surface	22E086889-030 / GP3 -	

N° ech **22M032659-030** | Version AR-22-IX-079639-01(04/05/2022) | Votre réf. 22E086889-030 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	26/04/2022 13:30	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/04/2022 19:32	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	29/04/2022 07:59		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	<0.10	mg/l

Conclusion / Déclaration de conformité (Couverte par l'accréditation)



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-079640-01

Version du : 04/05/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M032659

Date de réception : 28/04/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200120871

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
031	Eau de surface	22E086889-031 / ENT1 -	

N° ech **22M032659-031** | Version AR-22-IX-079640-01(04/05/2022) | Votre réf. 22E086889-031 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	26/04/2022 14:45	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/04/2022 19:32	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	29/04/2022 07:59		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	<0.10	mg/l

Conclusion / Déclaration de conformité (Couverte par l'accréditation)



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

MINELIS
Monsieur Christophe GROSSIN
8 rue paulin talabot
31000 TOULOUSE

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E114682

Version du : 13/06/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-136275-01

Date de réception technique : 01/06/2022

Première date de réception physique : 01/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 05-22

Référence Commande : SAL 05-22

Coordinateur de Projets Clients : Marion Medina / MarionMedina@eurofins.com / +33 64974 5158

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E114682

Version du : 13/06/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-136275-01

Date de réception technique : 01/06/2022

Première date de réception physique : 01/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 05-22

Référence Commande : SAL 05-22

N° Ech	Matrice		Référence échantillon
001	Eau de surface	(ESU)	Bassin 1
002	Eau de surface	(ESU)	Bassin 1 Filtré
003	Eau de surface	(ESU)	Bassin 2
004	Eau de surface	(ESU)	Bassin 2 Filtré
005	Eau de surface	(ESU)	Bassin 3
006	Eau de surface	(ESU)	Bassin 3 Filtré
007	Eau de surface	(ESU)	Bassin 4
008	Eau de surface	(ESU)	Bassin 4 Filtré
009	Eau de surface	(ESU)	Bassin 5
010	Eau de surface	(ESU)	Bassin 5 Filtré
011	Eau de surface	(ESU)	Bassin 6
012	Eau de surface	(ESU)	Bassin 6 Filtré
013	Eau souterraine	(ESO)	Cheminée Panneau SUD
014	Eau souterraine	(ESO)	Cheminée Panneau SUD Filtré
015	Eau de surface	(ESU)	MINE 1
016	Eau de surface	(ESU)	MINE 1 Filtré
017	Eau de surface	(ESU)	MINE 1.5
018	Eau de surface	(ESU)	MINE 1.5 Filtré
019	Eau de surface	(ESU)	MINE 2
020	Eau de surface	(ESU)	MINE 2 Filtré
021	Eau souterraine	(ESO)	Drain Montredon
022	Eau souterraine	(ESO)	Drain Montredon Filtré
023	Eau de surface	(ESU)	LASTOURS 0
024	Eau de surface	(ESU)	LASTOURS 0 Filtré
025	Eau de surface	(ESU)	LASTOURS 1
026	Eau de surface	(ESU)	LASTOURS 1 Filtré
027	Eau de surface	(ESU)	LASTOURS 2
028	Eau de surface	(ESU)	LASTOURS 2 Filtré
029	Eau de surface	(ESU)	PONT LIMOUSIS
030	Eau de surface	(ESU)	PONT LIMOUSIS Filtré
031	Eau de surface	(ESU)	GUE LASSAC
032	Eau de surface	(ESU)	GUE LASSAC Filtré
033	Eau de surface	(ESU)	VIC LA VERNEDE
034	Eau de surface	(ESU)	VIC LA VERNEDE Filtré
035	Eau de surface	(ESU)	CONQUES

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E114682

Version du : 13/06/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-136275-01

Date de réception technique : 01/06/2022

Première date de réception physique : 01/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 05-22

Référence Commande : SAL 05-22

036	Eau de surface	(ESU)	CONQUES Filtré
037	Eau de surface	(ESU)	VILLALIER
038	Eau de surface	(ESU)	VILLALIER Filtré
039	Eau de surface	(ESU)	TREBES
040	Eau de surface	(ESU)	TREBES Filtré
041	Eau de surface	(ESU)	RUSSEC8
042	Eau de surface	(ESU)	RUSSEC8 Filtré
043	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur NORD
044	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur NORD Filtré
045	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur SUD
046	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur SUD Filtré
047	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur CENTRAL
048	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur CENTRAL Filtré
049	Eau souterraine	(ESO)	Drains Inférieurs Penstocks
050	Eau souterraine	(ESO)	Drains Inférieurs Penstocks Filtré
051	Eau de surface	(ESU)	GRE-A
052	Eau de surface	(ESU)	GRE-A Filtré
053	Eau de surface	(ESU)	GRE-B
054	Eau de surface	(ESU)	GRE-B Filtré
055	Eau de surface	(ESU)	GRE-C
056	Eau de surface	(ESU)	GRE-C Filtré
057	Eau de surface	(ESU)	GRE-D
058	Eau de surface	(ESU)	GRE-D Filtré
059	Eau de surface	(ESU)	GRE-E
060	Eau de surface	(ESU)	GRE-E Filtré
061	Eau de surface	(ESU)	GRE-G
062	Eau de surface	(ESU)	GRE-G Filtré
063	Eau souterraine	(ESO)	Emergence la Caunette
064	Eau souterraine	(ESO)	Emergence la Caunette Filtré
065	Eau souterraine	(ESO)	PZ7
066	Eau souterraine	(ESO)	PZ7 Filtré

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E114682

Version du : 13/06/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-136275-01

Date de réception technique : 01/06/2022

Première date de réception physique : 01/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 05-22

Référence Commande : SAL 05-22

N° Echantillon	001	002	003	004	005	006
Référence client :	Bassin 1	Bassin 1 Filtré	Bassin 2	Bassin 2 Filtré	Bassin 3	Bassin 3 Filtré
Matrice :	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	30/05/2022	30/05/2022	30/05/2022	30/05/2022	30/05/2022	30/05/2022
Date de début d'analyse :	01/06/2022	01/06/2022	01/06/2022	01/06/2022	01/06/2022	01/06/2022
Température de l'air de l'enceinte :	14.9°C	14.9°C	14.9°C	14.9°C	14.9°C	14.9°C

Analyses immédiates

LS019 : Titre Alcalimétrique (TA)	°F	*	<2.00	*	<2.00	*	<2.00
LS020 : Titre Alcalimétrique Complet (TAC)	°F	*	28.4 ±2.90	*	22.8 ±2.35	*	16.8 ±1.77
LS073 : Carbonates (CO3)	mg CO3/l		<24.0		<24.0		<24.0
LS074 : Hydrogénocarbonates (HCO3)	mg HCO3/l		298		230		156

Indices de pollution

LS02L : Azote Nitrique / Nitrates (NO3)							
Nitrates	mg NO3/l	▲	# <1.00	▲	# <1.00	▲	# <1.00
Azote nitrique	mg N-NO3/l	▲	# <0.20	▲	# <0.20	▲	# <0.20
LS02W : Azote Nitreux / Nitrites (NO2)							
Nitrites	mg NO2/l	▲	# <0.04	▲	# <0.04	▲	# <0.04
Azote nitreux	mg N-NO2/l	▲	# <0.01	▲	# <0.01	▲	# <0.01
LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	5010 ±1002	*	5730 ±1146	*	5860 ±1172
LS045 : Carbone Organique Total (COT)	mg C/l	*	110 ±39	*	110 ±39	*	41 ±14
LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	<10	*	<10	*	<10
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	31 ±12	*	32 ±13	*	29 ±12

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	*	140 ±49	*	36 ±13	*	160 ±56	*	51 ±18	*	260 ±91	*	81 ±28
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	13100 ±2620	*	14000 ±2800	*	12500 ±2500	*	12100 ±2420	*	11000 ±2200	*	10400 ±2080

Sous-traitance | Eurofins Hydrologie Est (Maxeville)

IXS3U : Thiocyanates	mg/l	*	448 ±67	*	451 ±68	*	259 ±39
----------------------	------	---	---------	---	---------	---	---------

 Prestation soustraitée à Eurofins Hydrologie Est SAS
 COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E114682

Version du : 13/06/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-136275-01

Date de réception technique : 01/06/2022

Première date de réception physique : 01/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 05-22

Référence Commande : SAL 05-22

N° Echantillon	007	008	009	010	011	012
Référence client :	Bassin 4	Bassin 4	Bassin 5	Bassin 5	Bassin 6	Bassin 6
Matrice :	ESU	Filtré	ESU	Filtré	ESU	Filtré
Date de prélèvement :	30/05/2022	30/05/2022	30/05/2022	30/05/2022	30/05/2022	30/05/2022
Date de début d'analyse :	01/06/2022	01/06/2022	01/06/2022	01/06/2022	01/06/2022	01/06/2022
Température de l'air de l'enceinte :	14.9°C	14.9°C	14.9°C	14.9°C	14.9°C	14.9°C

Analyses immédiates

LS019 : Titre Alcalimétrique (TA)	°F	*	<2.00	*	<2.00	*	<2.00
LS020 : Titre Alcalimétrique Complet (TAC)	°F	*	5.7 ±0.80	*	2.9 ±0.64	*	17.1 ±1.80
LS073 : Carbonates (CO3)	mg CO3/l		<24.0		<10.6		<24.0
LS074 : Hydrogénocarbonates (HCO3)	mg HCO3/l		21.1		0.00		160

Indices de pollution

LS02L : Azote Nitrique / Nitrates (NO3)							
Nitrates	mg NO3/l	▲ #	5.24 ±1.834	▲ #	8.05 ±2.817	▲ #	<1.00
Azote nitrique	mg N-NO3/l	▲ #	1.18 ±0.413	▲ #	1.82 ±0.637	▲ #	<0.20
LS02W : Azote Nitreux / Nitrites (NO2)							
Nitrites	mg NO2/l	▲ #	0.44 ±0.088	▲ #	1.07 ±0.214	▲ #	<0.04
Azote nitreux	mg N-NO2/l	▲ #	0.13 ±0.026	▲ #	0.33 ±0.066	▲ #	<0.01
LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	7010 ±1402	*	5500 ±1100	*	5980 ±1196
LS045 : Carbone Organique Total (COT)	mg C/l	*	7.7 ±2.70	*	9.8 ±3.43	*	190 ±67
LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	<10	*	<10	*	<10
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	<10	*	<10	*	39 ±16

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	*	130 ±46	*	8.2 ±2.89	*	140 ±49	*	4.8 ±1.72	*	860 ±301	*	380 ±133
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	6520 ±1304	*	6310 ±1262	*	5420 ±1084	*	5110 ±1022	*	13200 ±2640	*	12200 ±2440

Sous-traitance | Eurofins Hydrologie Est (Maxeville)

IXS3U : Thiocyanates	mg/l	*	<0.20	*	<0.20	*	855 ±128
----------------------	------	---	-------	---	-------	---	----------

Prestation soustraitée à Eurofins Hydrologie Est SAS
COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E114682

Version du : 13/06/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-136275-01

Date de réception technique : 01/06/2022

Première date de réception physique : 01/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 05-22

Référence Commande : SAL 05-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	013	014	015	016	017	018
	Cheminée Panneau SUD	Cheminée Panneau SUD Filtré	MINE 1	MINE 1 Filtré	MINE 1.5	MINE 1.5 Filtré
	ESO	ESO	ESU	ESU	ESU	ESU
	30/05/2022	30/05/2022	30/05/2022	30/05/2022	30/05/2022	30/05/2022
	01/06/2022	01/06/2022	01/06/2022	01/06/2022	01/06/2022	01/06/2022
	14.9°C	14.9°C	14.9°C	14.9°C	14.9°C	14.9°C

Indices de pollution

LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	460 ±92	*	15.3 ±3.06	*	24.2 ±4.84
-------------------------------	------	---	---------	---	------------	---	------------

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	*	69 ±24	*	7.1 ±2.51	*	15 ±5						
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	50.7 ±10.14	*	50.8 ±10.16	*	7.17 ±1.434	*	7.72 ±1.544	*	48.5 ±9.70	*	47.5 ±9.50

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E114682

Version du : 13/06/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-136275-01

Date de réception technique : 01/06/2022

Première date de réception physique : 01/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 05-22

Référence Commande : SAL 05-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	019	020	021	022	023	024
	MINE 2	MINE 2 Filtré	Drain Montredon	Drain Montredon Filtré	LASTOURS 0	LASTOURS 0 Filtré
	ESU	ESU	ESO	ESO	ESU	ESU
	30/05/2022	30/05/2022	30/05/2022	30/05/2022	30/05/2022	30/05/2022
	01/06/2022	01/06/2022	01/06/2022	01/06/2022	01/06/2022	01/06/2022
	14.9°C	14.9°C	14.9°C	14.9°C	14.9°C	14.9°C

Indices de pollution

LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	29.7 ±5.94			*	12.4 ±2.48
LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l			*	<10		
DN226 : Cyanures totaux	µg/l			*	210 ±84		

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	*	12 ±4			*	19 ±7
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	1090 ±218	*	1150 ±230	*	33000 ±6600
				*	31300 ±6260	*	4.31 ±0.862
						*	4.40 ±0.880

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E114682

Version du : 13/06/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-136275-01

Date de réception technique : 01/06/2022

Première date de réception physique : 01/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 05-22

Référence Commande : SAL 05-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	025	026	027	028	029	030
	LASTOURS 1	LASTOURS 1 Filtré	LASTOURS 2	LASTOURS 2 Filtré	PONT LIMOISIS	PONT LIMOISIS Filtré
	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
	30/05/2022	30/05/2022	30/05/2022	30/05/2022	30/05/2022	30/05/2022
	01/06/2022	01/06/2022	01/06/2022	01/06/2022	01/06/2022	01/06/2022
	14.9°C	14.9°C	14.9°C	14.9°C	14.9°C	14.9°C

Indices de pollution

LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	20.5 ±4.10	*	26.0 ±5.20	*	26.8 ±5.36
-------------------------------	------	---	------------	---	------------	---	------------

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	*	19 ±7	*	11 ±4	*	11 ±4						
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	5.49 ±1.098	*	6.55 ±1.310	*	6.76 ±1.352	*	6.47 ±1.294	*	8.59 ±1.718	*	10.1 ±2.02

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E114682

Version du : 13/06/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-136275-01

Date de réception technique : 01/06/2022

Première date de réception physique : 01/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 05-22

Référence Commande : SAL 05-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	031	032	033	034	035	036
	GUE LASSAC	GUE LASSAC	VIC LA VERNEDE	VIC LA VERNEDE	CONQUES	CONQUES
	ESU	ESU Filtré	ESU	ESU Filtré	ESU	ESU Filtré
	30/05/2022	30/05/2022	30/05/2022	30/05/2022	30/05/2022	30/05/2022
	01/06/2022	01/06/2022	01/06/2022	01/06/2022	01/06/2022	01/06/2022
	14.9°C	14.9°C	14.9°C	14.9°C	14.9°C	14.9°C

Indices de pollution

LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	42.1 ±8.42		*	45.0 ±9.00		*	50.8 ±10.16
-------------------------------	------	---	------------	--	---	------------	--	---	-------------

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	*	68 ±24		*	56 ±20		*	33 ±12				
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	24.7 ±4.94	*	24.3 ±4.86	*	30.6 ±6.12	*	29.1 ±5.82	*	32.6 ±6.52	*	32.4 ±6.48

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E114682

Version du : 13/06/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-136275-01

Date de réception technique : 01/06/2022

Première date de réception physique : 01/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 05-22

Référence Commande : SAL 05-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	037	038	039	040	041	042
	VILLALIER	VILLALIER	TREBES	TREBES	RUSSEC8	RUSSEC8
		Filtré		Filtré		Filtré
	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	30/05/2022	30/05/2022	30/05/2022	30/05/2022	30/05/2022	30/05/2022
Date de début d'analyse :	01/06/2022	01/06/2022	01/06/2022	01/06/2022	01/06/2022	01/06/2022
Température de l'air de l'enceinte :	14.9°C	14.9°C	14.9°C	14.9°C	14.9°C	14.9°C

Indices de pollution

LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	49.7 ±9.94		*	48.2 ±9.64		*	79.6 ±15.92
-------------------------------	------	---	------------	--	---	------------	--	---	-------------

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	*	32 ±11		*	65 ±23		*	15 ±5				
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	33.8 ±6.76	*	33.3 ±6.66	*	44.8 ±8.96	*	33.2 ±6.64	*	52.9 ±10.58	*	51.5 ±10.30

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E114682

Version du : 13/06/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-136275-01

Date de réception technique : 01/06/2022

Première date de réception physique : 01/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 05-22

Référence Commande : SAL 05-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	043	044	045	046	047	048
	Drain Supérieur NORD	Drain Supérieur NORD Filtré	Drain Supérieur SUD	Drain Supérieur SUD Filtré	Drain Supérieur CENTRAL	Drain Supérieur CENTRAL Filtré
	ESO	ESO	ESO	ESO	ESO	ESO
	30/05/2022	30/05/2022	30/05/2022	30/05/2022	30/05/2022	30/05/2022
	01/06/2022	01/06/2022	01/06/2022	01/06/2022	01/06/2022	01/06/2022
	14.9°C	14.9°C	14.9°C	14.9°C	14.9°C	14.9°C

Indices de pollution

LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	<10	*	<10	*	<10
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	73 ±29	*	100 ±40	*	73 ±29

Métaux

LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	10900 ±2180	*	10800 ±2160	*	8380 ±1676	*	7410 ±1482	*	9530 ±1906	*	9160 ±1832
-----------------------------	------	---	-------------	---	-------------	---	------------	---	------------	---	------------	---	------------

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E114682

Version du : 13/06/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-136275-01

Date de réception technique : 01/06/2022

Première date de réception physique : 01/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 05-22

Référence Commande : SAL 05-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	049	050	051	052	053	054
	Drains Inférieurs Penstocks	Drains Inférieurs Penstocks Filtré	GRE-A	GRE-A Filtré	GRE-B	GRE-B Filtré
	ESO	ESO	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	30/05/2022	30/05/2022	30/05/2022	30/05/2022	30/05/2022	30/05/2022
Date de début d'analyse :	01/06/2022	01/06/2022	01/06/2022	01/06/2022	01/06/2022	01/06/2022
Température de l'air de l'enceinte :	14.9°C	14.9°C	14.9°C	14.9°C	14.9°C	14.9°C

Indices de pollution

LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l			* 20.0 ±4.00		* 22.5 ±4.50
LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	* <10				
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	* 150 ±60				

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l			* 39 ±14		* 140 ±49
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	* 11800 ±2360	* 12100 ±2420	* 7.87 ±1.574	* 7.13 ±1.426	* 39.0 ±7.80
						* 33.7 ±6.74

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E114682

Version du : 13/06/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-136275-01

Date de réception technique : 01/06/2022

Première date de réception physique : 01/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 05-22

Référence Commande : SAL 05-22

N° Echantillon	055	056	057	058	059	060
Référence client :	GRE-C	GRE-C Filtré	GRE-D	GRE-D Filtré	GRE-E	GRE-E Filtré
Matrice :	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	30/05/2022	30/05/2022	30/05/2022	30/05/2022	30/05/2022	30/05/2022
Date de début d'analyse :	01/06/2022	01/06/2022	01/06/2022	01/06/2022	01/06/2022	01/06/2022
Température de l'air de l'enceinte :	14.9°C	14.9°C	14.9°C	14.9°C	14.9°C	14.9°C

Indices de pollution

LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	24.4 ±4.88	*	28.0 ±5.60	*	29.2 ±5.84
-------------------------------	------	---	------------	---	------------	---	------------

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	*	13 ±5	*	4.1 ±1.48	*	2.4 ±0.91						
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	340 ±68	*	344 ±69	*	668 ±134	*	626 ±125	*	516 ±103	*	531 ±106

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E114682

Version du : 13/06/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-136275-01

Date de réception technique : 01/06/2022

Première date de réception physique : 01/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 05-22

Référence Commande : SAL 05-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

061**GRE-G****062****GRE-G Filtré****063****Emergence
la Caunette****064****Emergence
la Caunette
Filtré****065****PZ7****066****PZ7 Filtré****ESU**

30/05/2022

01/06/2022

14.9°C

ESU

30/05/2022

01/06/2022

14.9°C

ESO

30/05/2022

01/06/2022

14.9°C

ESO

30/05/2022

01/06/2022

14.9°C

ESO

30/05/2022

01/06/2022

14.9°C

ESO

30/05/2022

01/06/2022

14.9°C

Indices de pollution
LS02Z : **Sulfates (SO4)**

mg/l

* 830 ±166

* 369 ±74

LS064 : **Cyanures aisément libérables**

µg/l

* <10

DN226 : **Cyanures totaux**

µg/l

* <10

Métaux
LSFDA : **Fer (Fe)**

µg/l

* <100

* 720 ±252

LS153 : **Arsenic (As)**

µg/l

* 163 ±33

* 159 ±32

* 565 ±113

* 488 ±98

* 151 ±30

* 95.6 ±19.12

D : détecté / ND : non détecté

z2 ou (2) : zone de contrôle des supports

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E114682

Version du : 13/06/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-136275-01

Date de réception technique : 01/06/2022

Première date de réception physique : 01/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 05-22

Référence Commande : SAL 05-22

Observations	N° Ech	Réf client
La conformité relative à la température relevée pendant le transport des échantillons n'est pas remplie.	(001) (002) (003) (004) (005) (006) (007) (008) (009) (010) (011) (012) (013) (014) (015) (016) (017) (018) (019) (020) (021) (022) (023) (024) (025) (026) (027) (028) (029) (030) (031) (032) (033) (034) (035) (036) (037) (038) (039) (040) (041) (042) (043) (044) (045) (046) (047) (048) (049) (050) (051) (052) (053) (054) (055) (056) (057) (058) (059) (060) (061) (062) (063) (064) (065) (066)	Bassin 1 / Bassin 1 Filtré / Bassin 2 / Bassin 2 Filtré / Bassin 3 / Bassin 3 Filtré / Bassin 4 / Bassin 4 Filtré / Bassin 5 / Bassin 5 Filtré / Bassin 6 / Bassin 6 Filtré / Cheminée Panneau SUD / Cheminée Panneau SUD Filtré / MINE 1 / MINE 1 Filtré / MINE 1. / MINE 1.5 Filtré / MINE 2 / MINE 2 Filtré / Drain Montredon / Drain Montredon Filtré / LASTOURS 0 / LASTOURS 0 Filtré / LASTOURS 1 / LASTOURS 1 Filtré / LASTOURS 2 / LASTOURS 2 Filtré / PONT LIMOUSIS / PONT LIMOUSIS Filtré / GUE LASSAC / GUE LASSAC Filtré / VIC LA VERNEDE / VIC LA VERNEDE Filtré / CONQUES / CONQUES Filtré / VILLALIER / VILLALIER Filtré / TREBES / TREBES Filtré / RUSSEC8 / RUSSEC8 Filtré / Drain Supérieur NORD / Drain Supérieur NORD Filtré / Drain Supérieur SUD / Drain Supérieur SUD Filtré / Drain Supérieur CENTRAL / Drain Supérieur CENTRAL Filtré / Drains Inférieurs Penstocks / Drains Inférieurs Penstocks Filtré / GRE-A / GRE-A Filtré / GRE-B / GRE-B Filtré / GRE-C / GRE-C Filtré / GRE-D / GRE-D Filtré / GRE-E / GRE-E Filtré / GRE-G / GRE-G Filtré / Emergence la Caunette / Emergence la Caunette Filtré / PZ7 / PZ7 Filtré /

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E114682

Version du : 13/06/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-136275-01

Date de réception technique : 01/06/2022

Première date de réception physique : 01/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 05-22

Référence Commande : SAL 05-22

L'accréditation a été retirée pour l'analyse identifiée par le symbole ▲. Par conséquent, celle-ci n'est ni présumée conforme au référentiel d'accréditation ni couverte par les accords de reconnaissance internationaux.	(001) (003) (005) (007) (009) (011)	Bassin 1 / Bassin 2 / Bassin 3 / Bassin 4 / Bassin 5 / Bassin 6 /
Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation. L'échantillon a néanmoins été conservé dans les meilleures conditions de stockage.	(001) (003) (005) (007) (009) (011)	Bassin 1 / Bassin 2 / Bassin 3 / Bassin 4 / Bassin 5 / Bassin 6 /
Métaux : La stabilisation a été réalisée au laboratoire.	(015) (017) (022) (035) (057)	MINE 1 / MINE 1.5 / Drain Montredon Filtré / CONQUES / GRE-D /
Spectrophotométrie visible automatisée : l'analyse a été réalisée sur l'échantillon filtré à 0.45µm.	(001) (003) (005) (007) (009) (011) (013) (015) (017) (019) (023) (025) (027) (029) (031) (033) (035) (037) (039) (041) (051) (053) (055) (057) (059) (061) (063)	Bassin 1 / Bassin 2 / Bassin 3 / Bassin 4 / Bassin 5 / Bassin 6 / Cheminée Panneau SUD / MINE 1 / MINE 1.5 / MINE 2 / LASTOURS 0 / LASTOURS 1 / LASTOURS 2 / PONT LIMOUSIS / GUE LASSAC / VIC LA VERNEDE / CONQUES / VILLALIER / TREBES / RUSSEC8 / GRE-A / GRE-B / GRE-C / GRE-D / GRE-E / GRE-G / Emergence la Caunette /
Thiocyanate : La limite de quantification a été augmentée en raison du caractère particulier de la matrice.	(007) (009)	Bassin 4 / Bassin 5 /

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E114682

Version du : 13/06/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-136275-01

Date de réception technique : 01/06/2022

Première date de réception physique : 01/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 05-22

Référence Commande : SAL 05-22


Stéphanie André

Responsable Service Clients

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 20 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats et conclusions éventuelles s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Les données transmises par le client pouvant affecter la validité des résultats (la date de prélèvement, la matrice, la référence échantillon et autres informations identifiées comme provenant du client), ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée en observation

L'information relative au seuil de détection d'un paramètre n'est pas couverte par l'accréditation Cofrac.

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.

Tous les éléments de traçabilité et incertitude (déterminée avec $k = 2$) sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé par le ministre chargé de l'environnement - se reporter à la liste des laboratoires sur le site internet de gestion des agréments du ministère chargé de l'environnement : <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Laboratoire agréé pour la réalisation des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux – portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg pour l'accomplissement de tâches techniques d'étude et de vérification dans le domaine de l'environnement – Détail disponible sur demande

Annexe technique

Dossier N° :22E114682

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-136275-01

Emetteur : Mr Christophe GROSSIN

Commande EOL : 006-10514-871471

 Nom projet : N° Projet : SALSIGNE2022
SALSIGNE2022

Référence commande : SAL 05-22

Nom Commande : SAL 05-22

Eau de surface

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude à la LQ	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
DN226	Cyanures totaux	Flux continu [Flux continu] - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	Eurofins Analyses pour l'Environnement France
IXS3U	Thiocyanates	Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	0.1	15%	mg/l	
LS019	Titre Alcalimétrique (TA)	Volumétrie - NF EN ISO 9963-1	2	5%	°F	Eurofins Analyses pour l'Environnement France
LS020	Titre Alcalimétrique Complet (TAC)		2	30%	°F	
LS02L	Azote Nitrique / Nitrates (NO3)	Spectrophotométrie (UV/VIS) [Spectrophotométrie visible automatisée] - NF ISO 15923-1	1	35%	mg NO3/l	
	Nitrates Azote nitrique		0.2	35%	mg N-NO3/l	
LS02W	Azote Nitreux / Nitrites (NO2)	Spectrophotométrie (UV/VIS) [Spectrophotométrie visible automatisée] - NF ISO 15923-1	0.04	20%	mg NO2/l	
	Nitrites Azote nitreux		0.01	20%	mg N-NO2/l	
LS02Z	Sulfates (SO4)		5	20%	mg/l	
LS045	Carbone Organique Total (COT)	Spectrophotométrie (IR) [Oxydation à chaud en milieu acide] - NF EN 1484	0.5	50%	mg/l	
LS064	Cyanures aisément libérables	Flux continu - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	
LS073	Carbonates (CO3)	Calcul - NF EN ISO 9963-1			mg CO3/l	
LS074	Hydrogénocarbonates (HCO3)				mg HCO3/l	
LS153	Arsenic (As)	ICP/MS - NF EN ISO 17294-2	0.2	20%	µg/l	
LSFDA	Fer (Fe)		1	50%	µg/l	

Eau souterraine

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude à la LQ	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
DN226	Cyanures totaux	Flux continu [Flux continu] - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	Eurofins Analyses pour l'Environnement France
LS02Z	Sulfates (SO4)	Spectrophotométrie (UV/VIS) [Spectrophotométrie visible automatisée] - NF ISO 15923-1	5	20%	mg/l	
LS064	Cyanures aisément libérables	Flux continu - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	
LS153	Arsenic (As)	ICP/MS - NF EN ISO 17294-2	0.2	20%	µg/l	
LSFDA	Fer (Fe)		1	50%	µg/l	

Annexe de traçabilité des échantillons

Cette traçabilité recense les flacons des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire

Dossier N° : 22E114682

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-136275-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-871471

Nom projet : N° Projet : SALSIGNE2022

Référence commande : SAL 05-22

SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 05-22

Eau de surface

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
001	Bassin 1	30/05/2022 14:15:00	01/06/2022	01/06/2022		
002	Bassin 1 Filtré	30/05/2022 14:20:00	01/06/2022	01/06/2022		
003	Bassin 2	30/05/2022 14:30:00	01/06/2022	01/06/2022		
004	Bassin 2 Filtré	30/05/2022 14:35:00	01/06/2022	01/06/2022		
005	Bassin 3	30/05/2022 15:45:00	01/06/2022	01/06/2022		
006	Bassin 3 Filtré	30/05/2022 15:50:00	01/06/2022	01/06/2022		
007	Bassin 4	30/05/2022 15:30:00	01/06/2022	01/06/2022		
008	Bassin 4 Filtré	30/05/2022 15:35:00	01/06/2022	01/06/2022		
009	Bassin 5	30/05/2022 15:15:00	01/06/2022	01/06/2022		
010	Bassin 5 Filtré	30/05/2022 15:20:00	01/06/2022	01/06/2022		
011	Bassin 6	30/05/2022 15:00:00	01/06/2022	01/06/2022		
012	Bassin 6 Filtré	30/05/2022 15:05:00	01/06/2022	01/06/2022		
015	MINE 1	30/05/2022 10:00:00	01/06/2022	01/06/2022		
016	MINE 1 Filtré	30/05/2022 10:05:00	01/06/2022	01/06/2022		
017	MINE 1.5	30/05/2022 10:45:00	01/06/2022	01/06/2022		
018	MINE 1.5 Filtré	30/05/2022 10:50:00	01/06/2022	01/06/2022		
019	MINE 2	30/05/2022 11:15:00	01/06/2022	01/06/2022		
020	MINE 2 Filtré	30/05/2022 11:20:00	01/06/2022	01/06/2022		
023	LASTOURS 0	30/05/2022 09:15:00	01/06/2022	01/06/2022		
024	LASTOURS 0 Filtré	30/05/2022 09:20:00	01/06/2022	01/06/2022		
025	LASTOURS 1	30/05/2022 09:00:00	01/06/2022	01/06/2022		
026	LASTOURS 1 Filtré	30/05/2022 09:05:00	01/06/2022	01/06/2022		
027	LASTOURS 2	30/05/2022 08:45:00	01/06/2022	01/06/2022		
028	LASTOURS 2 Filtré	30/05/2022 08:50:00	01/06/2022	01/06/2022		
029	PONT LIMOUSIS	30/05/2022 08:30:00	01/06/2022	01/06/2022		
030	PONT LIMOUSIS Filtré	30/05/2022 08:35:00	01/06/2022	01/06/2022		
031	GUE LASSAC	30/05/2022 08:15:00	01/06/2022	01/06/2022		
032	GUE LASSAC Filtré	30/05/2022 08:20:00	01/06/2022	01/06/2022		
033	VIC LA VERNEDE	30/05/2022 08:00:00	01/06/2022	01/06/2022		
034	VIC LA VERNEDE Filtré	30/05/2022 08:05:00	01/06/2022	01/06/2022		
035	CONQUES	30/05/2022 07:30:00	01/06/2022	01/06/2022		
036	CONQUES Filtré	30/05/2022 07:35:00	01/06/2022	01/06/2022		
037	VILLALIER	30/05/2022 07:15:00	01/06/2022	01/06/2022		
038	VILLALIER Filtré	30/05/2022 07:20:00	01/06/2022	01/06/2022		
039	TREBES	30/05/2022 07:00:00	01/06/2022	01/06/2022		
040	TREBES Filtré	30/05/2022 07:15:00	01/06/2022	01/06/2022		
041	RUSSEC8	30/05/2022 07:45:00	01/06/2022	01/06/2022		

Annexe de traçabilité des échantillons

Cette traçabilité recense les flaconnages des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire

Dossier N° : 22E114682

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-136275-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-871471

Nom projet : N° Projet : SALSIGNE2022
SALSIGNE2022

Référence commande : SAL 05-22

Nom Commande : SAL 05-22

Eau de surface

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
042	RUSSEC8 Filtré	30/05/2022 07:50:00	01/06/2022	01/06/2022		
051	GRE-A	30/05/2022 10:15:00	01/06/2022	01/06/2022		
052	GRE-A Filtré	30/05/2022 10:20:00	01/06/2022	01/06/2022		
053	GRE-B	30/05/2022 10:30:00	01/06/2022	01/06/2022		
054	GRE-B Filtré	30/05/2022 10:35:00	01/06/2022	01/06/2022		
055	GRE-C	30/05/2022 11:00:00	01/06/2022	01/06/2022		
056	GRE-C Filtré	30/05/2022 11:05:00	01/06/2022	01/06/2022		
057	GRE-D	30/05/2022 11:30:00	01/06/2022	01/06/2022		
058	GRE-D Filtré	30/05/2022 11:35:00	01/06/2022	01/06/2022		
059	GRE-E	30/05/2022 11:45:00	01/06/2022	01/06/2022		
060	GRE-E Filtré	30/05/2022 11:50:00	01/06/2022	01/06/2022		
061	GRE-G	30/05/2022 09:30:00	01/06/2022	01/06/2022		
062	GRE-G Filtré	30/05/2022 09:35:00	01/06/2022	01/06/2022		

Eau souterraine

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
013	Cheminée Panneau SUD	30/05/2022 12:15:00	01/06/2022	01/06/2022		
014	Cheminée Panneau SUD Filtré	30/05/2022 12:20:00	01/06/2022	01/06/2022		
021	Drain Montredon	30/05/2022 16:00:00	01/06/2022	01/06/2022		
022	Drain Montredon Filtré	30/05/2022 16:05:00	01/06/2022	01/06/2022		
043	Drain Supérieur NORD	30/05/2022 14:00:00	01/06/2022	01/06/2022		
044	Drain Supérieur NORD Filtré	30/05/2022 14:05:00	01/06/2022	01/06/2022		
045	Drain Supérieur SUD	30/05/2022 13:30:00	01/06/2022	01/06/2022		
046	Drain Supérieur SUD Filtré	30/05/2022 13:35:00	01/06/2022	01/06/2022		
047	Drain Supérieur CENTRAL	30/05/2022 13:45:00	01/06/2022	01/06/2022		
048	Drain Supérieur CENTRAL Filtré	30/05/2022 13:50:00	01/06/2022	01/06/2022		
049	Drains Inférieurs Penstocks	30/05/2022 14:45:00	01/06/2022	01/06/2022		
050	Drains Inférieurs Penstocks Filtré	30/05/2022 14:50:00	01/06/2022	01/06/2022		
063	Emergence la Caunette	30/05/2022 17:00:00	01/06/2022	01/06/2022		
064	Emergence la Caunette Filtré	30/05/2022 17:05:00	01/06/2022	01/06/2022		
065	PZ7	30/05/2022 16:30:00	01/06/2022	01/06/2022		
066	PZ7 Filtré	30/05/2022 16:35:00	01/06/2022	01/06/2022		

(1) : Date à laquelle l'échantillon a été réceptionné au laboratoire.

Lorsque l'information n'a pas pu être récupérée, cela est signalé par la mention N/A (non applicable).

(2) : Date à laquelle le laboratoire disposait de toutes les informations nécessaires pour finaliser l'enregistrement de l'échantillon.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-108289-01

Version du : 09/06/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M042856

Date de réception : 01/06/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200121823

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
001	Eau de surface	22E114682-001 / Bassin 1 -	

N° ech **22M042856-001** | Version AR-22-IX-108289-01(09/06/2022) | Votre réf. 22E114682-001 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	30/05/2022 14:15	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	01/06/2022 20:13	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	02/06/2022 11:10		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	448	mg/l	±67



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-108290-01

Version du : 09/06/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M042856

Date de réception : 01/06/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200121823

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
002	Eau de surface	22E114682-003 / Bassin 2 -	

Date de prélèvement (1)	30/05/2022 14:30	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	01/06/2022 20:13	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	02/06/2022 11:10		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	451	mg/l	±68



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-108291-01

Version du : 09/06/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M042856

Date de réception : 01/06/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200121823

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
003	Eau de surface	22E114682-005 / Bassin 3 -	

N° ech **22M042856-003** | Version AR-22-IX-108291-01(09/06/2022) | Votre réf. 22E114682-005 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	30/05/2022 15:45	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	01/06/2022 20:13	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	02/06/2022 11:10		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	259	mg/l	±39



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-106969-01

Version du : 08/06/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M042856

Date de réception : 01/06/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200121823

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
004	Eau de surface	22E114682-007 / Bassin 4 -	Thiocyanate : La limite de quantification a été augmentée en raison du caractère particulier de la matrice.

N° ech **22M042856-004** | Version AR-22-IX-106969-01(08/06/2022) | Votre réf. 22E114682-007 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	30/05/2022 15:30	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	01/06/2022 20:13	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	02/06/2022 11:10		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	<0.20	mg/l



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne saurait engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-106970-01

Version du : 08/06/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M042856

Date de réception : 01/06/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200121823

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
005	Eau de surface	22E114682-009 / Bassin 5 -	Thiocyanate : La limite de quantification a été augmentée en raison du caractère particulier de la matrice.

N° ech **22M042856-005** | Version AR-22-IX-106970-01(08/06/2022) | Votre réf. 22E114682-009 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	30/05/2022 15:15	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	01/06/2022 20:13	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	02/06/2022 11:10		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	<0.20	mg/l



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-108292-01

Version du : 09/06/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M042856

Date de réception : 01/06/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200121823

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
006	Eau de surface	22E114682-011 / Bassin 6 -	

N° ech **22M042856-006** | Version AR-22-IX-108292-01(09/06/2022) | Votre réf. 22E114682-011 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	30/05/2022 15:00	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	01/06/2022 20:13	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	02/06/2022 11:10		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	855	mg/l	±128



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

(1) Données fournies par le client qui ne saurait engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

MINELIS
Monsieur Christophe GROSSIN
8 rue paulin talabot
31000 TOULOUSE

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E137578

Version du : 05/07/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-157017-01

Date de réception technique : 28/06/2022

Première date de réception physique : 28/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 06-22-B

Référence Commande : SAL 06-22-B

Coordinateur de Projets Clients : Marion Medina / MarionMedina@eurofins.com / +33 64974 5158

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E137578

Version du : 05/07/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-157017-01

Date de réception technique : 28/06/2022

Première date de réception physique : 28/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 06-22-B

Référence Commande : SAL 06-22-B

N° Ech	Matrice		Référence échantillon
001	Eau souterraine	(ESO)	PZ Central
002	Eau souterraine	(ESO)	PZ Central Filtré
003	Eau souterraine	(ESO)	SD18-09
004	Eau souterraine	(ESO)	SD18-09 Filtré
005	Eau souterraine	(ESO)	PZ18-01
006	Eau souterraine	(ESO)	PZ18-01 Filtré
007	Eau souterraine	(ESO)	PZ18-02
008	Eau souterraine	(ESO)	PZ18-02 Filtré
009	Eau de surface	(ESU)	RM1
010	Eau de surface	(ESU)	RM1 Filtré
011	Eau de surface	(ESU)	RM2
012	Eau de surface	(ESU)	RM2 Filtré
013	Eau souterraine	(ESO)	MST11
014	Eau souterraine	(ESO)	MST11 Filtré
015	Eau souterraine	(ESO)	PZ5
016	Eau souterraine	(ESO)	PZ5 Filtré
017	Eau souterraine	(ESO)	PZ6
018	Eau souterraine	(ESO)	PZ6 Filtré
019	Eau souterraine	(ESO)	SPI
020	Eau souterraine	(ESO)	SPI Filtré
021	Eau souterraine	(ESO)	SPJ
022	Eau souterraine	(ESO)	SPJ Filtré
023	Eau souterraine	(ESO)	PZ09-93
024	Eau souterraine	(ESO)	PZ09-93 Filtré
025	Eau souterraine	(ESO)	PZO
026	Eau souterraine	(ESO)	PZO Filtré
027	Eau souterraine	(ESO)	PZ19-01
028	Eau souterraine	(ESO)	PZ19-01 Filtré
029	Eau souterraine	(ESO)	PZ19-02
030	Eau souterraine	(ESO)	PZ19-02 Filtré
031	Eau souterraine	(ESO)	AD16
032	Eau souterraine	(ESO)	AD16 Filtré
033	Eau souterraine	(ESO)	AD7
034	Eau souterraine	(ESO)	AD7 Filtré
035	Eau souterraine	(ESO)	AD9

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E137578

Version du : 05/07/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-157017-01

Date de réception technique : 28/06/2022

Première date de réception physique : 28/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 06-22-B

Référence Commande : SAL 06-22-B

036	Eau souterraine	(ESO)	AD9 Filtré
037	Eau souterraine	(ESO)	AD10
038	Eau souterraine	(ESO)	AD10 Filtré
039	Eau souterraine	(ESO)	AD12
040	Eau souterraine	(ESO)	AD12 Filtré
041	Eau souterraine	(ESO)	PB1
042	Eau souterraine	(ESO)	PB1 Filtré
043	Eau souterraine	(ESO)	PB2
044	Eau souterraine	(ESO)	PB2 Filtré
045	Eau souterraine	(ESO)	PB3
046	Eau souterraine	(ESO)	PB3 Filtré

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E137578

Version du : 05/07/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-157017-01

Date de réception technique : 28/06/2022

Première date de réception physique : 28/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 06-22-B

Référence Commande : SAL 06-22-B

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	001	002	003	004	005	006
	PZ Central	PZ Central Filtré	SD18-09	SD18-09 Filtré	PZ18-01	PZ18-01 Filtré
	ESO	ESO	ESO	ESO	ESO	ESO
	27/06/2022	27/06/2022	27/06/2022	27/06/2022	27/06/2022	27/06/2022
	28/06/2022	29/06/2022	28/06/2022	29/06/2022	28/06/2022	29/06/2022
	12.7°C	12.7°C	12.7°C	12.7°C	12.7°C	12.7°C

Indices de pollution

LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	65 ±26		▲	<1000		*	<10
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	95 ±38		▲	<1000		*	160 ±64

Métaux

LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	20500 ±4100	*	20400 ±4080	*	222000 ±44400	*	152000 ±30400	*	302 ±60	*	159 ±32
-----------------------------	------	---	-------------	---	-------------	---	---------------	---	---------------	---	---------	---	---------

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E137578

Version du : 05/07/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-157017-01

Date de réception technique : 28/06/2022

Première date de réception physique : 28/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 06-22-B

Référence Commande : SAL 06-22-B

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

007**PZ18-02****ESO**

27/06/2022

28/06/2022

12.7°C

008**PZ18-02
Filtré****ESO**

27/06/2022

28/06/2022

12.7°C

009**RM1****ESU**

27/06/2022

28/06/2022

12.7°C

010**RM1 Filtré****ESU**

27/06/2022

28/06/2022

12.7°C

011**RM2****ESU**

27/06/2022

28/06/2022

12.7°C

012**RM2 Filtré****ESU**

27/06/2022

28/06/2022

12.7°C

Indices de pollution
LS064 : **Cyanures aisément libérables**

µg/l

* <10

* <10

* <10

DN226 : **Cyanures totaux**

µg/l

* <10

* 14 ±6

* <10

Métaux
LS153 : **Arsenic (As)**

µg/l

* 2490 ±498

* 491 ±98

* 138 ±28

* 99.9 ±19.98

* 1490 ±298

* 1460 ±292

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E137578

Version du : 05/07/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-157017-01

Date de réception technique : 28/06/2022

Première date de réception physique : 28/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 06-22-B

Référence Commande : SAL 06-22-B

N° Echantillon	013	014	015	016	017	018
Référence client :	MST11	MST11 Filtré	PZ5	PZ5 Filtré	PZ6	PZ6 Filtré
Matrice :	ESO	ESO	ESO	ESO	ESO	ESO
Date de prélèvement :	27/06/2022	27/06/2022	27/06/2022	27/06/2022	27/06/2022	27/06/2022
Date de début d'analyse :	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022
Température de l'air de l'enceinte :	12.7°C	12.7°C	12.7°C	12.7°C	12.7°C	12.7°C

Indices de pollution

LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	<10	*	<10	*	<10
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	15 ±6	*	<10	*	10 ±4

Métaux

LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	548 ±110	*	185 ±37	*	836 ±167	*	787 ±157	*	740 ±148	*	725 ±145
-----------------------------	------	---	----------	---	---------	---	----------	---	----------	---	----------	---	----------

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E137578

Version du : 05/07/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-157017-01

Date de réception technique : 28/06/2022

Première date de réception physique : 28/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 06-22-B

Référence Commande : SAL 06-22-B

N° Echantillon	019	020	021	022	023	024
Référence client :	SPI	SPI Filtré	SPJ	SPJ Filtré	PZ09-93	PZ09-93 Filtré
Matrice :	ESO	ESO	ESO	ESO	ESO	ESO
Date de prélèvement :	27/06/2022	27/06/2022	27/06/2022	27/06/2022	27/06/2022	27/06/2022
Date de début d'analyse :	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022
Température de l'air de l'enceinte :	12.7°C	12.7°C	12.7°C	12.7°C	12.7°C	12.7°C

Indices de pollution

LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	<10	*	<10	*	<10
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	120 ±48	*	<10	*	<10

Métaux

LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	1840 ±368	*	298 ±60	*	13.9 ±2.78	*	6.73 ±1.346	*	11.5 ±2.30	*	2.14 ±0.428
-----------------------------	------	---	-----------	---	---------	---	------------	---	-------------	---	------------	---	-------------

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E137578

Version du : 05/07/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-157017-01

Date de réception technique : 28/06/2022

Première date de réception physique : 28/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 06-22-B

Référence Commande : SAL 06-22-B

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

025**PZO****ESO**

27/06/2022

28/06/2022

12.7°C

026**PZO Filtré****ESO**

27/06/2022

28/06/2022

12.7°C

027**PZ19-01****ESO**

27/06/2022

28/06/2022

12.7°C

028**PZ19-01****Filtré****ESO**

27/06/2022

28/06/2022

12.7°C

029**PZ19-02****ESO**

27/06/2022

28/06/2022

12.7°C

030**PZ19-02****Filtré****ESO**

27/06/2022

28/06/2022

12.7°C

Indices de pollution
LS064 : **Cyanures aisément libérables**

µg/l

* <10

* <10

* <10

DN226 : **Cyanures totaux**

µg/l

* <10

* 110 ±44

* <10

Métaux
LS153 : **Arsenic (As)**

µg/l

* 53.9 ±10.78

* 22.4 ±4.48

* 44.7 ±8.94

* 18.9 ±3.78

* 31.3 ±6.26

* 5.57 ±1.114

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E137578

Version du : 05/07/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-157017-01

Date de réception technique : 28/06/2022

Première date de réception physique : 28/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 06-22-B

Référence Commande : SAL 06-22-B

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

031**AD16****ESO**

27/06/2022

28/06/2022

12.7°C

032**AD16 Filtré****ESO**

27/06/2022

28/06/2022

12.7°C

033**AD7****ESO**

27/06/2022

28/06/2022

12.7°C

034**AD7 Filtré****ESO**

27/06/2022

28/06/2022

12.7°C

035**AD9****ESO**

27/06/2022

29/06/2022

12.7°C

036**AD9 Filtré****ESO**

27/06/2022

28/06/2022

12.7°C

Métaux
LS153 : **Arsenic (As)**

µg/l

* 10700 ±2140

* 10200 ±2040

* 7450 ±1490

* 981 ±196

* 40.1 ±8.02

* 6.37 ±1.274

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E137578

Version du : 05/07/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-157017-01

Date de réception technique : 28/06/2022

Première date de réception physique : 28/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 06-22-B

Référence Commande : SAL 06-22-B

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

037**AD10****ESO**

27/06/2022

28/06/2022

12.7°C

038**AD10 Filtré****ESO**

27/06/2022

29/06/2022

12.7°C

039**AD12****ESO**

27/06/2022

28/06/2022

12.7°C

040**AD12 Filtré****ESO**

27/06/2022

28/06/2022

12.7°C

041**PB1****ESO**

27/06/2022

28/06/2022

12.7°C

042**PB1 Filtré****ESO**

27/06/2022

28/06/2022

12.7°C

Métaux
LS153 : **Arsenic (As)**

µg/l

* 74.4 ±14.88

* 49.5 ±9.90

* 64.8 ±12.96

* 14.4 ±2.88

* 1160 ±232

* 444 ±89

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E137578

Version du : 05/07/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-157017-01

Date de réception technique : 28/06/2022

Première date de réception physique : 28/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 06-22-B

Référence Commande : SAL 06-22-B

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

043**PB2****ESO**

27/06/2022

28/06/2022

12.7°C

044**PB2 Filtré****ESO**

27/06/2022

28/06/2022

12.7°C

045**PB3****ESO**

27/06/2022

28/06/2022

12.7°C

046**PB3 Filtré****ESO**

27/06/2022

29/06/2022

12.7°C

Métaux
LS153 : **Arsenic (As)**

µg/l

* 1520 ±304

* 465 ±93

* 25.3 ±5.06

* 28.8 ±5.76

D : détecté / ND : non détecté

z2 ou (2) : zone de contrôle des supports

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E137578

Version du : 05/07/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-157017-01

Date de réception technique : 28/06/2022

Première date de réception physique : 28/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 06-22-B

Référence Commande : SAL 06-22-B

Observations	N° Ech	Réf client
La conformité relative à la température relevée pendant le transport des échantillons n'est pas remplie.	(001) (002) (003) (004) (005) (006) (007) (008) (009) (010) (011) (012) (013) (014) (015) (016) (017) (018) (019) (020) (021) (022) (023) (024) (025) (026) (027) (028) (029) (030) (031) (032) (033) (034) (035) (036) (037) (038) (039) (040) (041) (042) (043) (044) (045) (046)	PZ Central / PZ Central Filtré / SD18-09 / SD18-09 Filtré / PZ18-01 / PZ18-01 Filtré / PZ18-02 / PZ18-02 Filtré / RM1 / RM1 Filtré / RM2 / RM2 Filtré / MST11 / MST11 Filtré / PZ5 / PZ5 Filtré / PZ6 / PZ6 Filtré / SPI / SPI Filtré / SPJ / SPJ Filtré / PZ09-93 / PZ09-93 Filtré / PZO / PZO Filtré / PZ19-01 / PZ19-01 Filtré / PZ19-02 / PZ19-02 Filtré / AD16 / AD16 Filtré / AD7 / AD7 Filtré / AD9 / AD9 Filtré / AD10 / AD10 Filtré / AD12 / AD12 Filtré / PB1 / PB1 Filtré / PB2 / PB2 Filtré / PB3 / PB3 Filtré /
La filtration a été réalisée préalablement à l'analyse des métaux par le client	(001) (002) (003) (004) (005) (006) (007) (008) (009) (010) (011) (012) (013) (014) (015) (016) (017) (018) (019) (020) (021) (022) (023) (024) (025) (026) (027) (028) (029) (030) (031) (032) (033) (034) (035) (036) (037) (038) (039) (040) (041) (042) (043) (044) (045) (046)	PZ Central / PZ Central Filtré / SD18-09 / SD18-09 Filtré / PZ18-01 / PZ18-01 Filtré / PZ18-02 / PZ18-02 Filtré / RM1 / RM1 Filtré / RM2 / RM2 Filtré / MST11 / MST11 Filtré / PZ5 / PZ5 Filtré / PZ6 / PZ6 Filtré / SPI / SPI Filtré / SPJ / SPJ Filtré / PZ09-93 / PZ09-93 Filtré / PZO / PZO Filtré / PZ19-01 / PZ19-01 Filtré / PZ19-02 / PZ19-02 Filtré / AD16 / AD16 Filtré / AD7 / AD7 Filtré / AD9 / AD9 Filtré / AD10 / AD10 Filtré / AD12 / AD12 Filtré / PB1 / PB1 Filtré / PB2 / PB2 Filtré / PB3 / PB3 Filtré /
L'accréditation a été retirée pour l'analyse identifiée par le symbole ▲. Par conséquent, celle-ci n'est ni présumée conforme au référentiel d'accréditation ni couverte par les accords de reconnaissance internationaux.	(003)	SD18-09
Métaux : La stabilisation a été réalisée au laboratoire.	(033) (045)	AD7 / PB3 /

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E137578

Version du : 05/07/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-157017-01

Date de réception technique : 28/06/2022

Première date de réception physique : 28/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 06-22-B

Référence Commande : SAL 06-22-B


Anne Biancalana

Coordinatrice de Projets Clients

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 16 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats et conclusions éventuelles s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Les données transmises par le client pouvant affecter la validité des résultats (la date de prélèvement, la matrice, la référence échantillon et autres informations identifiées comme provenant du client), ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée en observation L'information relative au seuil de détection d'un paramètre n'est pas couverte par l'accréditation Cofrac.

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.

Tous les éléments de traçabilité et incertitude (déterminée avec $k = 2$) sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé par le ministre chargé de l'environnement - se reporter à la liste des laboratoires sur le site internet de gestion des agréments du ministère chargé de l'environnement : <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Laboratoire agréé pour la réalisation des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux – portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg pour l'accomplissement de tâches techniques d'étude et de vérification dans le domaine de l'environnement – Détail disponible sur demande

Annexe technique

Dossier N° :22E137578

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-157017-01

Emetteur : Mr Christophe GROSSIN

Commande EOL : 006-10514-880247

 Nom projet : N° Projet : SALSIGNE2022
SALSIGNE2022

Référence commande : SAL 06-22-B

Nom Commande : SAL 06-22-B

Eau de surface

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude à la LQ	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
DN226	Cyanures totaux	Flux continu [Flux continu] - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	Eurofins Analyses pour l'Environnement France
LS064	Cyanures aisément libérables	Flux continu - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	
LS153	Arsenic (As)	ICP/MS - NF EN ISO 17294-2	0.2	20%	µg/l	

Eau souterraine

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude à la LQ	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
DN226	Cyanures totaux	Flux continu [Flux continu] - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	Eurofins Analyses pour l'Environnement France
LS064	Cyanures aisément libérables	Flux continu - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	
LS153	Arsenic (As)	ICP/MS - NF EN ISO 17294-2	0.2	20%	µg/l	

Annexe de traçabilité des échantillons

Cette traçabilité recense les flacons des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire

Dossier N° : 22E137578

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-157017-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-880247

Nom projet : N° Projet : SALSIGNE2022

Référence commande : SAL 06-22-B

SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 06-22-B

Eau de surface

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
009	RM1	27/06/2022 10:15:00	28/06/2022	28/06/2022		
010	RM1 Filtré	27/06/2022 10:20:00	28/06/2022	28/06/2022		
011	RM2	27/06/2022 15:00:00	28/06/2022	28/06/2022		
012	RM2 Filtré	27/06/2022 15:05:00	28/06/2022	28/06/2022		

Eau souterraine

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
001	PZ Central	27/06/2022 11:00:00	28/06/2022	28/06/2022		
002	PZ Central Filtré	27/06/2022 11:05:00	28/06/2022	28/06/2022		
003	SD18-09	27/06/2022 11:15:00	28/06/2022	28/06/2022		
004	SD18-09 Filtré	27/06/2022 11:20:00	28/06/2022	28/06/2022		
005	PZ18-01	27/06/2022 14:00:00	28/06/2022	28/06/2022		
006	PZ18-01 Filtré	27/06/2022 14:05:00	28/06/2022	28/06/2022		
007	PZ18-02	27/06/2022 14:15:00	28/06/2022	28/06/2022		
008	PZ18-02 Filtré	27/06/2022 14:20:00	28/06/2022	28/06/2022		
013	MST11	27/06/2022 09:00:00	28/06/2022	28/06/2022		
014	MST11 Filtré	27/06/2022 09:05:00	28/06/2022	28/06/2022		
015	PZ5	27/06/2022 08:45:00	28/06/2022	28/06/2022		
016	PZ5 Filtré	27/06/2022 08:50:00	28/06/2022	28/06/2022		
017	PZ6	27/06/2022 08:30:00	28/06/2022	28/06/2022		
018	PZ6 Filtré	27/06/2022 08:35:00	28/06/2022	28/06/2022		
019	SPI	27/06/2022 10:30:00	28/06/2022	28/06/2022		
020	SPI Filtré	27/06/2022 10:35:00	28/06/2022	28/06/2022		
021	SPJ	27/06/2022 09:45:00	28/06/2022	28/06/2022		
022	SPJ Filtré	27/06/2022 09:50:00	28/06/2022	28/06/2022		
023	PZ09-93	27/06/2022 10:00:00	28/06/2022	28/06/2022		
024	PZ09-93 Filtré	27/06/2022 10:05:00	28/06/2022	28/06/2022		
025	PZO	27/06/2022 10:45:00	28/06/2022	28/06/2022		
026	PZO Filtré	27/06/2022 10:50:00	28/06/2022	28/06/2022		
027	PZ19-01	27/06/2022 09:15:00	28/06/2022	28/06/2022		
028	PZ19-01 Filtré	27/06/2022 09:20:00	28/06/2022	28/06/2022		
029	PZ19-02	27/06/2022 09:30:00	28/06/2022	28/06/2022		
030	PZ19-02 Filtré	27/06/2022 09:35:00	28/06/2022	28/06/2022		
031	AD16	27/06/2022 15:45:00	28/06/2022	28/06/2022		
032	AD16 Filtré	27/06/2022 15:50:00	28/06/2022	28/06/2022		

Annexe de traçabilité des échantillons

Cette traçabilité recense les flaconnages des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire

Dossier N° : 22E137578

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-157017-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-880247

Nom projet : N° Projet : SALSIGNE2022
SALSIGNE2022

Référence commande : SAL 06-22-B

Nom Commande : SAL 06-22-B

Eau souterraine

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
033	AD7	27/06/2022 15:30:00	28/06/2022	28/06/2022		
034	AD7 Filtré	27/06/2022 15:35:00	28/06/2022	28/06/2022		
035	AD9	27/06/2022 08:00:00	28/06/2022	28/06/2022		
036	AD9 Filtré	27/06/2022 08:05:00	28/06/2022	28/06/2022		
037	AD10	27/06/2022 07:30:00	28/06/2022	28/06/2022		
038	AD10 Filtré	27/06/2022 07:35:00	28/06/2022	28/06/2022		
039	AD12	27/06/2022 08:15:00	28/06/2022	28/06/2022		
040	AD12 Filtré	27/06/2022 08:20:00	28/06/2022	28/06/2022		
041	PB1	27/06/2022 07:45:00	28/06/2022	28/06/2022		
042	PB1 Filtré	27/06/2022 07:50:00	28/06/2022	28/06/2022		
043	PB2	27/06/2022 07:00:00	28/06/2022	28/06/2022		
044	PB2 Filtré	27/06/2022 07:05:00	28/06/2022	28/06/2022		
045	PB3	27/06/2022 06:30:00	28/06/2022	28/06/2022		
046	PB3 Filtré	27/06/2022 06:35:00	28/06/2022	28/06/2022		

(1) : Date à laquelle l'échantillon a été réceptionné au laboratoire.

Lorsque l'information n'a pas pu être récupérée, cela est signalé par la mention N/A (non applicable).

(2) : Date à laquelle le laboratoire disposait de toutes les informations nécessaires pour finaliser l'enregistrement de l'échantillon.

MINELIS
Monsieur Christophe GROSSIN
8 rue paulin talabot
31000 TOULOUSE

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E138616

Version du : 08/07/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-160671-01

Date de réception technique : 29/06/2022

Première date de réception physique : 29/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 06-22-A

Référence Commande : SAL 06-22-A

Coordinateur de Projets Clients : Marion Medina / MarionMedina@eurofins.com / +33 64974 5158

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E138616

Version du : 08/07/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-160671-01

Date de réception technique : 29/06/2022

Première date de réception physique : 29/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 06-22-A

Référence Commande : SAL 06-22-A

N° Ech	Matrice		Référence échantillon
001	Eau de surface	(ESU)	Bassin 1
002	Eau de surface	(ESU)	Bassin 1 Filtré
003	Eau de surface	(ESU)	Bassin 2
004	Eau de surface	(ESU)	Bassin 2 Filtré
005	Eau de surface	(ESU)	Bassin 3
006	Eau de surface	(ESU)	Bassin 3 Filtré
007	Eau de surface	(ESU)	Bassin 4
008	Eau de surface	(ESU)	Bassin 4 Filtré
009	Eau de surface	(ESU)	Bassin 5
010	Eau de surface	(ESU)	Bassin 5 Filtré
011	Eau de surface	(ESU)	Bassin 6
012	Eau de surface	(ESU)	Bassin 6 Filtré
013	Eau souterraine	(ESO)	Cheminée Panneau SUD
014	Eau souterraine	(ESO)	Cheminée Panneau SUD Filtré
015	Eau de surface	(ESU)	MINE 1
016	Eau de surface	(ESU)	MINE 1 Filtré
017	Eau de surface	(ESU)	MINE 2
018	Eau de surface	(ESU)	MINE 2 Filtré
019	Eau souterraine	(ESO)	Source Arsine
020	Eau souterraine	(ESO)	Source Arsine Filtré
021	Eau souterraine	(ESO)	Drains Montredon
022	Eau souterraine	(ESO)	Drains Montredon Filtrés
023	Eau de surface	(ESU)	LASTOURS 0
024	Eau de surface	(ESU)	LASTOURS 0 Filtré
025	Eau de surface	(ESU)	LASTOURS 1
026	Eau de surface	(ESU)	LASTOURS 1 Filtré
027	Eau de surface	(ESU)	LASTOURS 2
028	Eau de surface	(ESU)	LASTOURS 2 Filtré
029	Eau de surface	(ESU)	PONT LIMOUSIS
030	Eau de surface	(ESU)	PONT LIMOUSIS Filtré
031	Eau de surface	(ESU)	GUE LASSAC
032	Eau de surface	(ESU)	GUE LASSAC Filtré
033	Eau de surface	(ESU)	VIC LA VERNEDE
034	Eau de surface	(ESU)	VIC LA VERNEDE Filtré
035	Eau de surface	(ESU)	CONQUES

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E138616

Version du : 08/07/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-160671-01

Date de réception technique : 29/06/2022

Première date de réception physique : 29/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 06-22-A

Référence Commande : SAL 06-22-A

036	Eau de surface	(ESU)	CONQUES Filtré
037	Eau de surface	(ESU)	VILLALIER
038	Eau de surface	(ESU)	VILLALIER Filtré
039	Eau de surface	(ESU)	TREBES
040	Eau de surface	(ESU)	TREBES Filtré
041	Eau de surface	(ESU)	RUSSEC8
042	Eau de surface	(ESU)	RUSSEC8 Filtré
043	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur NORD
044	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur NORD Filtré
045	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur SUD
046	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur SUD Filtré
047	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur CENTRAL
048	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur CENTRAL Filtré
049	Eau souterraine	(ESO)	Drains Inférieurs Penstocks
050	Eau souterraine	(ESO)	Drains Inférieurs Penstocks Filtré
051	Eau de surface	(ESU)	GRE-A
052	Eau de surface	(ESU)	GRE-A Filtré
053	Eau de surface	(ESU)	GRE-B
054	Eau de surface	(ESU)	GRE-B Filtré
055	Eau de surface	(ESU)	GRE-C
056	Eau de surface	(ESU)	GRE-C Filtré
057	Eau souterraine	(ESO)	B2
058	Eau souterraine	(ESO)	B2 Filtré
059	Eau de surface	(ESU)	MARE B2
060	Eau de surface	(ESU)	MARE B2 Filtré

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E138616

Version du : 08/07/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-160671-01

Date de réception technique : 29/06/2022

Première date de réception physique : 29/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 06-22-A

Référence Commande : SAL 06-22-A

N° Echantillon	001	002	003	004	005	006
Référence client :	Bassin 1	Bassin 1 Filtré	Bassin 2	Bassin 2 Filtré	Bassin 3	Bassin 3 Filtré
Matrice :	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022
Date de début d'analyse :	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022
Température de l'air de l'enceinte :	13.7°C	13.7°C	13.7°C	13.7°C	13.7°C	13.7°C

Analyses immédiates

LS019 : Titre Alcalimétrique (TA)	°F	*	<2.00	*	<2.00	*	<2.00
LS020 : Titre Alcalimétrique Complet (TAC)	°F	*	26.0 ±2.66	*	22.1 ±2.28	*	15.9 ±1.69
LS073 : Carbonates (CO3)	mg CO3/l		<24.0		<24.0		<24.0
LS074 : Hydrogénocarbonates (HCO3)	mg HCO3/l		268		220		146

Indices de pollution

LS02L : Azote Nitrique / Nitrates (NO3)							
Nitrates	mg NO3/l	*	<1.00	*	<1.00	*	<1.00
Azote nitrique	mg N-NO3/l	*	<0.20	*	<0.20	*	<0.20
LS02W : Azote Nitreux / Nitrites (NO2)							
Nitrites	mg NO2/l	*	<0.04	*	<0.04	*	<0.04
Azote nitreux	mg N-NO2/l	*	<0.01	*	<0.01	*	<0.01
LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	<6050	*	4650 ±930	*	<6050
LS045 : Carbone Organique Total (COT)	mg/l	*	46 ±16	*	10 ±4	*	33 ±12
LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	▲	<100	▲	<100	*	<100
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	▲	<100	▲	<100	*	<100

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	*	240 ±84	*	62 ±22	*	190 ±67	*	62 ±22	*	240 ±84	*	74 ±26
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	17200 ±3440	*	18500 ±3700	*	14000 ±2800	*	13500 ±2700	*	11500 ±2300	*	11400 ±2280

Sous-traitance | Eurofins Hydrologie Est (Maxeville)

IXS3U : Thiocyanates	mg/l	*	390 ±59	*	390 ±59	*	214 ±32
----------------------	------	---	---------	---	---------	---	---------

Prestation soustraitée à Eurofins Hydrologie Est SAS
COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E138616

Version du : 08/07/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-160671-01

Date de réception technique : 29/06/2022

Première date de réception physique : 29/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 06-22-A

Référence Commande : SAL 06-22-A

N° Echantillon	007	008	009	010	011	012
Référence client :	Bassin 4	Bassin 4 Filtré	Bassin 5	Bassin 5 Filtré	Bassin 6	Bassin 6 Filtré
Matrice :	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022
Date de début d'analyse :	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022
Température de l'air de l'enceinte :	13.7°C	13.7°C	13.7°C	13.7°C	13.7°C	13.7°C

Analyses immédiates

LS019 : Titre Alcalimétrique (TA)	°F	*	<2.00	*	<2.00	*	<2.00
LS020 : Titre Alcalimétrique Complet (TAC)	°F	*	4.0 ±0.69	*	<2.00	*	15.8 ±1.68
LS073 : Carbonates (CO3)	mg CO3/l		<23.8		0.00		<24.0
LS074 : Hydrogénocarbonates (HCO3)	mg HCO3/l		0.00		0.00		144

Indices de pollution

LS02L : Azote Nitrique / Nitrates (NO3)							
Nitrates	mg NO3/l	*	4.70 ±1.645	*	5.56 ±1.946	*	<1.00
Azote nitrique	mg N-NO3/l	*	1.06 ±0.371	*	1.25 ±0.438	*	<0.20
LS02W : Azote Nitreux / Nitrites (NO2)							
Nitrites	mg NO2/l	*	0.36 ±0.072	*	0.09 ±0.018	*	0.46 ±0.092
Azote nitreux	mg N-NO2/l	*	0.11 ±0.022	*	0.03 ±0.006	*	0.14 ±0.028
LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	<6050	*	5250 ±1050	*	6500 ±1300
LS045 : Carbone Organique Total (COT)	mg/l	*	8.6 ±3.02	*	8.9 ±3.12	*	220 ±77
LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	<10	*	<10	*	<500
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	<10	*	<10	*	<500

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	*	61 ±21	*	2.9 ±1.08	*	150 ±53	*	19 ±7	*	1500 ±525	*	130 ±46
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	6330 ±1266	*	6690 ±1338	*	5220 ±1044	*	4860 ±972	*	13100 ±2620	*	11600 ±2320

Sous-traitance | Eurofins Hydrologie Est (Maxeville)

IXS3U : Thiocyanates	mg/l	*	0.26 ±0.039	*	<0.10	*	967 ±145
----------------------	------	---	-------------	---	-------	---	----------

Prestation soustraitée à Eurofins Hydrologie Est SAS
COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E138616

Version du : 08/07/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-160671-01

Date de réception technique : 29/06/2022

Première date de réception physique : 29/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 06-22-A

Référence Commande : SAL 06-22-A

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	013	014	015	016	017	018
	Cheminée Panneau SUD	Cheminée Panneau SUD Filtré	MINE 1	MINE 1 Filtré	MINE 2	MINE 2 Filtré
	ESO	ESO	ESU	ESU	ESU	ESU
	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022
	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022
	13.7°C	13.7°C	13.7°C	13.7°C	13.7°C	13.7°C

Indices de pollution

LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	464 ±93	*	19.4 ±3.88	*	57.7 ±11.54
-------------------------------	------	---	---------	---	------------	---	-------------

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	*	110 ±39	*	30 ±11	*	29 ±10						
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	51.7 ±10.34	*	50.6 ±10.12	*	7.90 ±1.580	*	8.26 ±1.652	*	3370 ±674	*	3830 ±766

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E138616

Version du : 08/07/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-160671-01

Date de réception technique : 29/06/2022

Première date de réception physique : 29/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 06-22-A

Référence Commande : SAL 06-22-A

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	019	020	021	022	023	024
	Source	Source	Drains	Drains	LASTOURS	LASTOURS
	Arsine	Arsine Filtré	Montredon	Montredon	0	0 Filtré
	ESO	ESO	ESO	ESO	ESU	ESU
	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022
	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022
	13.7°C	13.7°C	13.7°C	13.7°C	13.7°C	13.7°C

Indices de pollution

LS02Z : **Sulfates (SO4)** mg/l
 LS064 : **Cyanures aisément libérables** µg/l
 DN226 : **Cyanures totaux** µg/l

					*	14.1 ±2.82
			▲	<1000		
			▲	<1000		

Métaux

LSFDA : **Fer (Fe)** µg/l
 LS153 : **Arsenic (As)** µg/l

					*	11 ±4					
*	7050 ±1410	*	6650 ±1330	*	29100 ±5820	*	28700 ±5740	*	4.44 ±0.888	*	4.61 ±0.922

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E138616

Version du : 08/07/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-160671-01

Date de réception technique : 29/06/2022

Première date de réception physique : 29/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 06-22-A

Référence Commande : SAL 06-22-A

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	025	026	027	028	029	030
	LASTOURS 1	LASTOURS 1 Filtré	LASTOURS 2	LASTOURS 2 Filtré	PONT LIMOISIS	PONT LIMOISIS Filtré
	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022
	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022
	13.7°C	13.7°C	13.7°C	13.7°C	13.7°C	13.7°C

Indices de pollution

LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	28.9 ±5.78	*	31.1 ±6.22	*	32.8 ±6.56
-------------------------------	------	---	------------	---	------------	---	------------

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	*	11 ±4	*	7.2 ±2.55	*	5.4 ±1.92						
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	6.12 ±1.224	*	6.17 ±1.234	*	7.46 ±1.492	*	7.78 ±1.556	*	10.3 ±2.06	*	10.3 ±2.06

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E138616

Version du : 08/07/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-160671-01

Date de réception technique : 29/06/2022

Première date de réception physique : 29/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 06-22-A

Référence Commande : SAL 06-22-A

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	031	032	033	034	035	036
	GUE LASSAC	GUE LASSAC	VIC LA VERNEDE	VIC LA VERNEDE	CONQUES	CONQUES
	ESU	ESU Filtré	ESU	ESU Filtré	ESU	ESU Filtré
	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022
	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022
	13.7°C	13.7°C	13.7°C	13.7°C	13.7°C	13.7°C

Indices de pollution

LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	42.3 ±8.46	*	49.3 ±9.86	*	60.4 ±12.08
-------------------------------	------	---	------------	---	------------	---	-------------

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	*	68 ±24	*	48 ±17	*	27 ±9						
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	36.2 ±7.24	*	35.9 ±7.18	*	40.8 ±8.16	*	38.2 ±7.64	*	38.8 ±7.76	*	38.4 ±7.68

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E138616

Version du : 08/07/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-160671-01

Date de réception technique : 29/06/2022

Première date de réception physique : 29/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 06-22-A

Référence Commande : SAL 06-22-A

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	037	038	039	040	041	042
	VILLALIER	VILLALIER	TREBES	TREBES	RUSSEC8	RUSSEC8
		Filtré		Filtré		Filtré
	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022
Date de début d'analyse :	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022
Température de l'air de l'enceinte :	13.7°C	13.7°C	13.7°C	13.7°C	13.7°C	13.7°C

Indices de pollution

LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	57.9 ±11.58		*	55.2 ±11.04		*	101 ±20
-------------------------------	------	---	-------------	--	---	-------------	--	---	---------

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	*	27 ±9		*	100 ±35		*	28 ±10				
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	38.4 ±7.68	*	38.7 ±7.74	*	34.9 ±6.98	*	33.9 ±6.78	*	56.1 ±11.22	*	57.2 ±11.44

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E138616

Version du : 08/07/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-160671-01

Date de réception technique : 29/06/2022

Première date de réception physique : 29/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 06-22-A

Référence Commande : SAL 06-22-A

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	043	044	045	046	047	048
	Drain Supérieur NORD	Drain Supérieur NORD Filtré	Drain Supérieur SUD	Drain Supérieur SUD Filtré	Drain Supérieur CENTRAL	Drain Supérieur CENTRAL Filtré
	ESO	ESO	ESO	ESO	ESO	ESO
	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022
	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022
	13.7°C	13.7°C	13.7°C	13.7°C	13.7°C	13.7°C

Indices de pollution

LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	▲	<200		▲	<200		▲	<200
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	▲	<200		▲	<200		▲	<200

Métaux

LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	9780 ±1956	*	9810 ±1962	*	8360 ±1672	*	6680 ±1336	*	10400 ±2080	*	8370 ±1674
-----------------------------	------	---	------------	---	------------	---	------------	---	------------	---	-------------	---	------------

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E138616

Version du : 08/07/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-160671-01

Date de réception technique : 29/06/2022

Première date de réception physique : 29/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 06-22-A

Référence Commande : SAL 06-22-A

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	049	050	051	052	053	054
	Drains Inférieurs Penstocks	Drains Inférieurs Penstocks Filtré	GRE-A	GRE-A Filtré	GRE-B	GRE-B Filtré
	ESO	ESO	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022
Date de début d'analyse :	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022
Température de l'air de l'enceinte :	13.7°C	13.7°C	13.7°C	13.7°C	13.7°C	13.7°C

Indices de pollution

LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l			*	25.3 ±5.06	*	45.8 ±9.16
LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	▲	<500				
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	▲	<500				

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l			*	23 ±8	*	510 ±179
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	11700 ±2340	*	11400 ±2280	*	8.59 ±1.718
						*	9.38 ±1.876
						*	215 ±43
							*
							135 ±27

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E138616

Version du : 08/07/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-160671-01

Date de réception technique : 29/06/2022

Première date de réception physique : 29/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 06-22-A

Référence Commande : SAL 06-22-A

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	055	056	057	058	059	060
	GRE-C	GRE-C Filtré	B2	B2 Filtré	MARE B2	MARE B2 Filtré
	ESU	ESU	ESO	ESO	ESU	ESU
Date de prélèvement :	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022	28/06/2022
Date de début d'analyse :	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022
Température de l'air de l'enceinte :	13.7°C	13.7°C	13.7°C	13.7°C	13.7°C	13.7°C

Indices de pollution

 LS02Z : **Sulfates (SO4)** mg/l * 40.5 ±8.10

Métaux

 LSFDA : **Fer (Fe)** µg/l * 420 ±147

 LS153 : **Arsenic (As)** µg/l * 209 ±42 * 165 ±33 * 972 ±194 * 925 ±185 * 288 ±58 * 253 ±51

D : détecté / ND : non détecté

z2 ou (2) : zone de contrôle des supports

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E138616

Version du : 08/07/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-160671-01

Date de réception technique : 29/06/2022

Première date de réception physique : 29/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 06-22-A

Référence Commande : SAL 06-22-A

Observations	N° Ech	Réf client
La conformité relative à la température relevée pendant le transport des échantillons n'est pas remplie.	(001) (002) (003) (004) (005) (006) (007) (008) (009) (010) (011) (012) (013) (014) (015) (016) (017) (018) (019) (020) (021) (022) (023) (024) (025) (026) (027) (028) (029) (030) (031) (032) (033) (034) (035) (036) (037) (038) (039) (040) (041) (042) (043) (044) (045) (046) (047) (048) (049) (050) (051) (052) (053) (054) (055) (056) (057) (058) (059) (060)	Bassin 1 / Bassin 1 Filtré / Bassin 2 / Bassin 2 Filtré / Bassin 3 / Bassin 3 Filtré / Bassin 4 / Bassin 4 Filtré / Bassin 5 / Bassin 5 Filtré / Bassin 6 / Bassin 6 Filtré / Cheminée Panneau SUD / Cheminée Panneau SUD Filtré / MINE 1 / MINE 1 Filtré / MINE 2 MINE 2 Filtré / Source Arsine / Source Arsine Filtré / Drains Montredon / Drains Montredon Filtrés / LASTOURS 0 / LASTOURS 0 Filtré / LASTOURS 1 / LASTOURS 1 Filtré / LASTOURS 2 / LASTOURS 2 Filtré / PONT LIMOUSIS / PONT LIMOUSIS Filtré / GUE LASSAC / GUE LASSAC Filtré / VIC LA VERNEDE / VIC LA VERNEDE Filtré / CONQUES / CONQUES Filtré / VILLALIER / VILLALIER Filtré / TREBES / TREBES Filtré / RUSSEC8 / RUSSEC8 Filtré / Drain Supérieur NORD / Drain Supérieur NORD Filtré / Drain Supérieur SUD / Drain Supérieur SUD Filtré / Drain Supérieur CENTRAL / Drain Supérieur CENTRAL Filtré / Drains Inférieurs Penstocks / Drains Inférieurs Penstocks Filtré / GRE-A / GRE-A Filtré / GRE-B / GRE-B Filtré / GRE-C / GRE-C Filtré / B2 / B2 Filtré / MARE B2 / MARE B2 Filtré /

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E138616

Version du : 08/07/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-160671-01

Date de réception technique : 29/06/2022

Première date de réception physique : 29/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 06-22-A

Référence Commande : SAL 06-22-A

L'accréditation a été retirée pour l'analyse identifiée par le symbole ▲. Par conséquent, celle-ci n'est ni présumée conforme au référentiel d'accréditation ni couverte par les accords de reconnaissance internationaux.	(001) (003) (021) (043) (045) (047) (049)	Bassin 1 / Bassin 2 / Drains Montredon / Drain Supérieur NORD / Drain Supérieur SUD / Drain Supérieur CENTRAL / Drains Inférieurs Penstocks /
Spectrophotométrie visible automatisée : l'analyse a été réalisée sur l'échantillon filtré à 0.45µm.	(001) (003) (005) (007) (009) (011) (013) (015) (017) (023) (025) (027) (029) (031) (033) (035) (037) (039) (041) (051) (053) (055)	Bassin 1 / Bassin 2 / Bassin 3 / Bassin 4 / Bassin 5 / Bassin 6 / Cheminée Panneau SUD / MINE 1 / MINE 2 / LASTOURS 0 / LASTOURS 1 / LASTOURS 2 / PONT LIMOUSIS / GUE LASSA / VIC LA VERNEDE / CONQUES VILLALIER / TREBES / RUSSEC8 / GRE-A / GRE-B / GRE-C /


Aurélie Schaeffer
 Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 19 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats et conclusions éventuelles s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Les données transmises par le client pouvant affecter la validité des résultats (la date de prélèvement, la matrice, la référence échantillon et autres informations identifiées comme provenant du client), ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée en observation L'information relative au seuil de détection d'un paramètre n'est pas couverte par l'accréditation Cofrac.

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.

Tous les éléments de traçabilité et incertitude (déterminée avec k = 2) sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé par le ministre chargé de l'environnement - se reporter à la liste des laboratoires sur le site internet de gestion des agréments du ministère chargé de l'environnement : <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Laboratoire agréé pour la réalisation des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux – portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E138616

Version du : 08/07/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-160671-01

Date de réception technique : 29/06/2022

Première date de réception physique : 29/06/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 06-22-A

Référence Commande : SAL 06-22-A

Laboratoire agréé pour la réalisation des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux – portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg pour l'accomplissement de tâches techniques d'étude et de vérification dans le domaine de l'environnement – Détail disponible sur demande

Annexe technique

Dossier N° :22E138616

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-160671-01

Emetteur : Mr Christophe GROSSIN

Commande EOL : 006-10514-880242

 Nom projet : N° Projet : SALSIGNE2022
SALSIGNE2022

Référence commande : SAL 06-22-A

Nom Commande : SAL 06-22-A

Eau de surface

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude à la LQ	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
DN226	Cyanures totaux	Flux continu [Flux continu] - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	Eurofins Analyses pour l'Environnement France
IXS3U	Thiocyanates	Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	0.1	15%	mg/l	
LS019	Titre Alcalimétrique (TA)	Volumétrie - NF EN ISO 9963-1	2	5%	°F	Eurofins Analyses pour l'Environnement France
LS020	Titre Alcalimétrique Complet (TAC)		2	30%	°F	
LS02L	Azote Nitrique / Nitrates (NO3)	Spectrophotométrie (UV/VIS) [Spectrophotométrie visible automatisée] - NF ISO 15923-1	1	35%	mg NO3/l	
	Nitrates Azote nitrique		0.2	35%	mg N-NO3/l	
LS02W	Azote Nitreux / Nitrites (NO2)	Spectrophotométrie (UV/VIS) [Spectrophotométrie visible automatisée] - NF ISO 15923-1	0.04	20%	mg NO2/l	
	Nitrites Azote nitreux		0.01	20%	mg N-NO2/l	
LS02Z	Sulfates (SO4)		5	20%	mg/l	
LS045	Carbone Organique Total (COT)	Spectrophotométrie (IR) [Oxydation à chaud en milieu acide] - NF EN 1484	0.5	50%	mg/l	
LS064	Cyanures aisément libérables	Flux continu - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	
LS073	Carbonates (CO3)	Calcul - NF EN ISO 9963-1			mg CO3/l	
LS074	Hydrogénocarbonates (HCO3)				mg HCO3/l	
LS153	Arsenic (As)	ICP/MS - NF EN ISO 17294-2	0.2	20%	µg/l	
LSFDA	Fer (Fe)		1	50%	µg/l	

Eau souterraine

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude à la LQ	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
DN226	Cyanures totaux	Flux continu [Flux continu] - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	Eurofins Analyses pour l'Environnement France
LS02Z	Sulfates (SO4)	Spectrophotométrie (UV/VIS) [Spectrophotométrie visible automatisée] - NF ISO 15923-1	5	20%	mg/l	
LS064	Cyanures aisément libérables	Flux continu - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	
LS153	Arsenic (As)	ICP/MS - NF EN ISO 17294-2	0.2	20%	µg/l	
LSFDA	Fer (Fe)		1	50%	µg/l	

Annexe de traçabilité des échantillons

Cette traçabilité recense les flacons des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire

Dossier N° : 22E138616

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-160671-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-880242

Nom projet : N° Projet : SALSIGNE2022
SALSIGNE2022

Référence commande : SAL 06-22-A

Nom Commande : SAL 06-22-A

Eau de surface

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
001	Bassin 1	28/06/2022 14:00:00	29/06/2022	29/06/2022		
002	Bassin 1 Filtré	28/06/2022 14:05:00	29/06/2022	29/06/2022		
003	Bassin 2	28/06/2022 14:15:00	29/06/2022	29/06/2022		
004	Bassin 2 Filtré	28/06/2022 14:20:00	29/06/2022	29/06/2022		
005	Bassin 3	28/06/2022 15:30:00	29/06/2022	29/06/2022		
006	Bassin 3 Filtré	28/06/2022 15:35:00	29/06/2022	29/06/2022		
007	Bassin 4	28/06/2022 15:15:00	29/06/2022	29/06/2022		
008	Bassin 4 Filtré	28/06/2022 15:20:00	29/06/2022	29/06/2022		
009	Bassin 5	28/06/2022 15:00:00	29/06/2022	29/06/2022		
010	Bassin 5 Filtré	28/06/2022 15:05:00	29/06/2022	29/06/2022		
011	Bassin 6	28/06/2022 14:45:00	29/06/2022	29/06/2022		
012	Bassin 6 Filtré	28/06/2022 14:50:00	29/06/2022	29/06/2022		
015	MINE 1	28/06/2022 10:00:00	29/06/2022	29/06/2022		
016	MINE 1 Filtré	28/06/2022 10:05:00	29/06/2022	29/06/2022		
017	MINE 2	28/06/2022 11:00:00	29/06/2022	29/06/2022		
018	MINE 2 Filtré	28/06/2022 11:05:00	29/06/2022	29/06/2022		
023	LASTOURS 0	28/06/2022 09:30:00	29/06/2022	29/06/2022		
024	LASTOURS 0 Filtré	28/06/2022 09:35:00	29/06/2022	29/06/2022		
025	LASTOURS 1	28/06/2022 09:15:00	29/06/2022	29/06/2022		
026	LASTOURS 1 Filtré	28/06/2022 09:20:00	29/06/2022	29/06/2022		
027	LASTOURS 2	28/06/2022 09:00:00	29/06/2022	29/06/2022		
028	LASTOURS 2 Filtré	28/06/2022 09:05:00	29/06/2022	29/06/2022		
029	PONT LIMOUSIS	28/06/2022 08:45:00	29/06/2022	29/06/2022		
030	PONT LIMOUSIS Filtré	28/06/2022 08:50:00	29/06/2022	29/06/2022		
031	GUE LASSAC	28/06/2022 08:30:00	29/06/2022	29/06/2022		
032	GUE LASSAC Filtré	28/06/2022 08:35:00	29/06/2022	29/06/2022		
033	VIC LA VERNEDE	28/06/2022 08:15:00	29/06/2022	29/06/2022		
034	VIC LA VERNEDE Filtré	28/06/2022 08:20:00	29/06/2022	29/06/2022		
035	CONQUES	28/06/2022 07:45:00	29/06/2022	29/06/2022		
036	CONQUES Filtré	28/06/2022 07:50:00	29/06/2022	29/06/2022		
037	VILLALIER	28/06/2022 07:30:00	29/06/2022	29/06/2022		
038	VILLALIER Filtré	28/06/2022 07:35:00	29/06/2022	29/06/2022		
039	TREBES	28/06/2022 07:15:00	29/06/2022	29/06/2022		
040	TREBES Filtré	28/06/2022 07:20:00	29/06/2022	29/06/2022		
041	RUSSEC8	28/06/2022 08:00:00	29/06/2022	29/06/2022		
042	RUSSEC8 Filtré	28/06/2022 08:05:00	29/06/2022	29/06/2022		
051	GRE-A	28/06/2022 10:15:00	29/06/2022	29/06/2022		

Annexe de traçabilité des échantillons

Cette traçabilité recense les flaconnages des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire

Dossier N° : 22E138616

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-160671-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-880242

Nom projet : N° Projet : SALSIGNE2022
SALSIGNE2022

Référence commande : SAL 06-22-A

Nom Commande : SAL 06-22-A

Eau de surface

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
052	GRE-A Filtré	28/06/2022 10:20:00	29/06/2022	29/06/2022		
053	GRE-B	28/06/2022 10:30:00	29/06/2022	29/06/2022		
054	GRE-B Filtré	28/06/2022 10:35:00	29/06/2022	29/06/2022		
055	GRE-C	28/06/2022 10:45:00	29/06/2022	29/06/2022		
056	GRE-C Filtré	28/06/2022 10:50:00	29/06/2022	29/06/2022		
059	MARE B2	28/06/2022 16:45:00	29/06/2022	29/06/2022		
060	MARE B2 Filtré	28/06/2022 16:50:00	29/06/2022	29/06/2022		

Eau souterraine

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
013	Cheminée Panneau SUD	28/06/2022 11:30:00	29/06/2022	29/06/2022		
014	Cheminée Panneau SUD Filtré	28/06/2022 11:35:00	29/06/2022	29/06/2022		
019	Source Arsine	28/06/2022 16:00:00	29/06/2022	29/06/2022		
020	Source Arsine Filtré	28/06/2022 16:05:00	29/06/2022	29/06/2022		
021	Drains Montredon	28/06/2022 16:15:00	29/06/2022	29/06/2022		
022	Drains Montredon Filtrés	28/06/2022 16:20:00	29/06/2022	29/06/2022		
043	Drain Supérieur NORD	28/06/2022 13:45:00	29/06/2022	29/06/2022		
044	Drain Supérieur NORD Filtré	28/06/2022 13:50:00	29/06/2022	29/06/2022		
045	Drain Supérieur SUD	28/06/2022 13:15:00	29/06/2022	29/06/2022		
046	Drain Supérieur SUD Filtré	28/06/2022 13:20:00	29/06/2022	29/06/2022		
047	Drain Supérieur CENTRAL	28/06/2022 13:30:00	29/06/2022	29/06/2022		
048	Drain Supérieur CENTRAL Filtré	28/06/2022 13:35:00	29/06/2022	29/06/2022		
049	Drains Inférieurs Penstocks	28/06/2022 14:30:00	29/06/2022	29/06/2022		
050	Drains Inférieurs Penstocks Filtré	28/06/2022 14:35:00	29/06/2022	29/06/2022		
057	B2	28/06/2022 16:30:00	29/06/2022	29/06/2022		
058	B2 Filtré	28/06/2022 16:35:00	29/06/2022	29/06/2022		

(1) : Date à laquelle l'échantillon a été réceptionné au laboratoire.

Lorsque l'information n'a pas pu être récupérée, cela est signalé par la mention N/A (non applicable).

(2) : Date à laquelle le laboratoire disposait de toutes les informations nécessaires pour finaliser l'enregistrement de l'échantillon.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-131598-01

Version du : 06/07/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M052521

Date de réception : 29/06/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200122596

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
001	Eau de surface	22E138616-001 / Bassin 1 -	

Date de prélèvement (1)	28/06/2022 14:00	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	29/06/2022 20:30	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	30/06/2022 13:27		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	390	mg/l	±59



Elodie Borne
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boîte comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-131599-01

Version du : 06/07/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M052521

Date de réception : 29/06/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200122596

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
002	Eau de surface	22E138616-003 / Bassin 2 -	

N° ech **22M052521-002** | Version AR-22-IX-131599-01(06/07/2022) | Votre réf. (1) 22E138616-003 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	28/06/2022 14:15	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	29/06/2022 20:30	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	30/06/2022 13:27		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	390	mg/l	±59



Elodie Borne
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boîte comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-131600-01

Version du : 06/07/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M052521

Date de réception : 29/06/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200122596

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
003	Eau de surface	22E138616-005 / Bassin 3 -	

N° ech **22M052521-003** | Version AR-22-IX-131600-01(06/07/2022) | Votre réf. (1) 22E138616-005 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	28/06/2022 15:30	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	29/06/2022 20:30	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	30/06/2022 13:27		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	214	mg/l	±32



Elodie Borne
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boîte comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-127327-01

Version du : 01/07/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M052521

Date de réception : 29/06/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200122596

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
004	Eau de surface	22E138616-007 / Bassin 4 -	

Date de prélèvement (1)	28/06/2022 15:15	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	29/06/2022 20:30	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	30/06/2022 13:27		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	0.26	mg/l	±0.039



Manon Treiber
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-127328-01

Version du : 01/07/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M052521

Date de réception : 29/06/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200122596

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
005	Eau de surface	22E138616-009 / Bassin 5 -	

N° ech **22M052521-005** | Version AR-22-IX-127328-01(01/07/2022) | Votre réf. (1) 22E138616-009 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	28/06/2022 15:00	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	29/06/2022 20:30	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	30/06/2022 13:27		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	<0.10	mg/l



Manon Treiber
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boîte comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-131601-01

Version du : 06/07/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M052521

Date de réception : 29/06/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200122596

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
006	Eau de surface	22E138616-011 / Bassin 6 -	

Date de prélèvement (1)	28/06/2022 14:45	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	29/06/2022 20:30	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	30/06/2022 13:27		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	967	mg/l	±145



Elodie Borne
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boîte comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

MINELIS
Monsieur Christophe GROSSIN
8 rue paulin talabot
31000 TOULOUSE

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E154041

Version du : 02/08/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-179283-01

Date de réception technique : 20/07/2022

Première date de réception physique : 20/07/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 07-22

Référence Commande : SAL 07-22

Coordinateur de Projets Clients : Marion Medina / MarionMedina@eurofins.com / +33 64974 5158

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E154041

Version du : 02/08/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-179283-01

Date de réception technique : 20/07/2022

Première date de réception physique : 20/07/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 07-22

Référence Commande : SAL 07-22

N° Ech	Matrice		Référence échantillon
001	Eau de surface	(ESU)	Bassin 1
002	Eau de surface	(ESU)	Bassin 1 Filtré
003	Eau de surface	(ESU)	Bassin 2
004	Eau de surface	(ESU)	Bassin 2 Filtré
005	Eau de surface	(ESU)	Bassin 3
006	Eau de surface	(ESU)	Bassin 3 Filtré
007	Eau de surface	(ESU)	Bassin 4
008	Eau de surface	(ESU)	Bassin 4 Filtré
009	Eau de surface	(ESU)	Bassin 5
010	Eau de surface	(ESU)	Bassin 5 Filtré
011	Eau de surface	(ESU)	Bassin 6
012	Eau de surface	(ESU)	Bassin 6 Filtré
013	Eau souterraine	(ESO)	Cheminée Panneau SUD
014	Eau souterraine	(ESO)	Cheminée Panneau SUD Filtré
015	Eau souterraine	(ESO)	Drains Montredon
016	Eau souterraine	(ESO)	Drains Montredon Filtrés
017	Eau de surface	(ESU)	LASTOURS 0
018	Eau de surface	(ESU)	LASTOURS 0 Filtré
019	Eau de surface	(ESU)	LASTOURS 1
020	Eau de surface	(ESU)	LASTOURS 1 Filtré
021	Eau de surface	(ESU)	LASTOURS 2
022	Eau de surface	(ESU)	LASTOURS 2 Filtré
023	Eau de surface	(ESU)	PONT LIMOUSIS
024	Eau de surface	(ESU)	PONT LIMOUSIS Filtré
025	Eau de surface	(ESU)	GUE LASSAC
026	Eau de surface	(ESU)	GUE LASSAC Filtré
027	Eau de surface	(ESU)	VIC LA VERNEDE
028	Eau de surface	(ESU)	VIC LA VERNEDE Filtré
029	Eau de surface	(ESU)	CONQUES
030	Eau de surface	(ESU)	CONQUES Filtré
031	Eau de surface	(ESU)	VILLALIER
032	Eau de surface	(ESU)	VILLALIER Filtré
033	Eau de surface	(ESU)	TREBES
034	Eau de surface	(ESU)	TREBES Filtré
035	Eau de surface	(ESU)	RUSSEC8

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E154041

Version du : 02/08/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-179283-01

Date de réception technique : 20/07/2022

Première date de réception physique : 20/07/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 07-22

Référence Commande : SAL 07-22

036	Eau de surface	(ESU)	RUSSEC8 Filtré
037	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur NORD
038	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur NORD Filtré
039	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur SUD
040	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur SUD Filtré
041	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur CENTRAL
042	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur CENTRAL Filtré
043	Eau souterraine	(ESO)	Drains Inférieurs Penstocks
044	Eau souterraine	(ESO)	Drains Inférieurs Penstocks Filtré

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E154041

Version du : 02/08/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-179283-01

Date de réception technique : 20/07/2022

Première date de réception physique : 20/07/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 07-22

Référence Commande : SAL 07-22

N° Echantillon	001	002	003	004	005	006
Référence client :	Bassin 1	Bassin 1 Filtré	Bassin 2	Bassin 2 Filtré	Bassin 3	Bassin 3 Filtré
Matrice :	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	19/07/2022	19/07/2022	19/07/2022	19/07/2022	19/07/2022	19/07/2022
Date de début d'analyse :	20/07/2022	21/07/2022	20/07/2022	21/07/2022	20/07/2022	21/07/2022
Température de l'air de l'enceinte :	14.6°C	14.6°C	14.6°C	14.6°C	14.6°C	14.6°C

Analyses immédiates

LS019 : Titre Alcalimétrique (TA)	°F	*	<2.00	*	<2.00	*	<2.00
LS020 : Titre Alcalimétrique Complet (TAC)	°F	*	25.0 ±2.56	*	20.5 ±2.13	*	14.7 ±1.58
LS073 : Carbonates (CO3)	mg CO3/l		<24.0		<24.0		<24.0
LS074 : Hydrogénocarbonates (HCO3)	mg HCO3/l		256		201		130

Indices de pollution

LS02L : Azote Nitrique / Nitrates (NO3)							
Nitrates	mg NO3/l	*	<1.00	*	<1.00	*	<1.00
Azote nitrique	mg N-NO3/l	*	<0.20	*	<0.20	*	<0.20
LS02W : Azote Nitreux / Nitrites (NO2)							
Nitrites	mg NO2/l	*	<0.04	*	<0.04	*	<0.04
Azote nitreux	mg N-NO2/l	*	<0.01	*	<0.01	*	<0.01
LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	2290 ±458	*	<4400	*	6340 ±1268
LS045 : Carbone Organique Total (COT)	mg/l	*	39 ±14	*	49 ±17	*	29 ±10
LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	<10	*	<10	*	<10
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	28 ±11	*	29 ±12	*	25 ±10

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	*	260 ±91	*	74 ±26	*	170 ±60	*	43 ±15	*	290 ±102	*	79 ±28
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	22200 ±4440	*	21000 ±4200	*	13800 ±2760	*	13700 ±2740	*	12300 ±2460	*	11400 ±2280

Sous-traitance | Eurofins Hydrologie Est (Maxeville)

IXS3U : Thiocyanates	mg/l	*	493 ±74	*	342 ±51	*	203 ±30
----------------------	------	---	---------	---	---------	---	---------

 Prestation soustraitée à Eurofins Hydrologie Est SAS
 COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E154041

Version du : 02/08/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-179283-01

Date de réception technique : 20/07/2022

Première date de réception physique : 20/07/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 07-22

Référence Commande : SAL 07-22

N° Echantillon	007	008	009	010	011	012
Référence client :	Bassin 4	Bassin 4 Filtré	Bassin 5	Bassin 5 Filtré	Bassin 6	Bassin 6 Filtré
Matrice :	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	19/07/2022	19/07/2022	19/07/2022	19/07/2022	19/07/2022	19/07/2022
Date de début d'analyse :	20/07/2022	21/07/2022	20/07/2022	21/07/2022	20/07/2022	21/07/2022
Température de l'air de l'enceinte :	14.6°C	14.6°C	14.6°C	14.6°C	14.6°C	14.6°C

Analyses immédiates

LS019 : Titre Alcalimétrique (TA)	°F	*	<2.00	*	<2.00	*	<2.00
LS020 : Titre Alcalimétrique Complet (TAC)	°F	*	2.5 ±0.62	*	<2.00	*	15.5 ±1.65
LS073 : Carbonates (CO3)	mg CO3/l		<5.64		0.00		<24.0
LS074 : Hydrogénocarbonates (HCO3)	mg HCO3/l		0.00		0.00		141

Indices de pollution

LS02L : Azote Nitrique / Nitrates (NO3)							
Nitrates	mg NO3/l	*	3.99 ±1.397	*	3.36 ±1.176	*	<1.00
Azote nitrique	mg N-NO3/l	*	0.90 ±0.315	*	0.76 ±0.266	*	<0.20
LS02W : Azote Nitreux / Nitrites (NO2)							
Nitrites	mg NO2/l	*	0.11 ±0.022	*	0.05 ±0.010	*	<0.04
Azote nitreux	mg N-NO2/l	*	0.03 ±0.006	*	0.02 ±0.004	*	<0.01
LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	6860 ±1372	*	5410 ±1082	*	6750 ±1350
LS045 : Carbone Organique Total (COT)	mg/l	*	8.2 ±2.88	*	8.6 ±3.02	*	230 ±81
LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	<10	*	<10	*	<10
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	<10	*	<10	*	52 ±21

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	*	76 ±27	*	6.2 ±2.20	*	210 ±74	*	33 ±12	*	1400 ±490	*	210 ±74
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	6990 ±1398	*	7160 ±1432	*	5050 ±1010	*	4940 ±988	*	14500 ±2900	*	14300 ±2860

Sous-traitance | Eurofins Hydrologie Est (Maxeville)

IXS3U : Thiocyanates	mg/l	*	0.78 ±0.117	*	<0.10	*	670 ±101
----------------------	------	---	-------------	---	-------	---	----------

 Prestation soustraitée à Eurofins Hydrologie Est SAS
 COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E154041

Version du : 02/08/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-179283-01

Date de réception technique : 20/07/2022

Première date de réception physique : 20/07/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 07-22

Référence Commande : SAL 07-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	013	014	015	016	017	018
	Cheminée Panneau SUD	Cheminée Panneau SUD Filtré	Drains Montredon	Drains Montredon Filtrés	LASTOURS 0	LASTOURS 0 Filtré
	ESO	ESO	ESO	ESO	ESU	ESU
	19/07/2022	19/07/2022	19/07/2022	19/07/2022	19/07/2022	19/07/2022
	20/07/2022	21/07/2022	20/07/2022	21/07/2022	20/07/2022	21/07/2022
	14.6°C	14.6°C	14.6°C	14.6°C	14.6°C	14.6°C

Indices de pollution

LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	448 ±90			*	15.0 ±3.00
LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l			*	16 ±6		
DN226 : Cyanures totaux	µg/l			*	140 ±56		

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	*	24 ±8			*	7.7 ±2.72
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	47.6 ±9.52	*	48.0 ±9.60	*	25500 ±5100
				*	25200 ±5040	*	4.50 ±0.900
						*	4.55 ±0.910

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E154041

Version du : 02/08/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-179283-01

Date de réception technique : 20/07/2022

Première date de réception physique : 20/07/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 07-22

Référence Commande : SAL 07-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	019	020	021	022	023	024
	LASTOURS 1	LASTOURS 1 Filtré	LASTOURS 2	LASTOURS 2 Filtré	PONT LIMOUSIS	PONT LIMOUSIS Filtré
	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
	19/07/2022	19/07/2022	19/07/2022	19/07/2022	19/07/2022	19/07/2022
	20/07/2022	21/07/2022	20/07/2022	21/07/2022	20/07/2022	21/07/2022
	14.6°C	14.6°C	14.6°C	14.6°C	14.6°C	14.6°C

Indices de pollution

LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	66.6 ±13.32	*	46.1 ±9.22	*	46.0 ±9.20
-------------------------------	------	---	-------------	---	------------	---	------------

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	*	18 ±6	*	6.4 ±2.27	*	5.2 ±1.85						
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	9.95 ±1.990	*	9.97 ±1.994	*	10.7 ±2.14	*	9.63 ±1.926	*	14.5 ±2.90	*	14.4 ±2.88

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E154041

Version du : 02/08/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-179283-01

Date de réception technique : 20/07/2022

Première date de réception physique : 20/07/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 07-22

Référence Commande : SAL 07-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

025
GUE
LASSAC
026
GUE
LASSAC
Filtré
027
VIC LA
VERNEDE
028
VIC LA
VERNEDE
Filtré
029
CONQUES
030
CONQUES
Filtré
ESU**ESU****ESU****ESU****ESU****ESU**

19/07/2022

19/07/2022

19/07/2022

19/07/2022

19/07/2022

19/07/2022

20/07/2022

21/07/2022

20/07/2022

21/07/2022

20/07/2022

21/07/2022

14.6°C

14.6°C

14.6°C

14.6°C

14.6°C

14.6°C

Indices de pollution

 LS02Z : **Sulfates (SO4)** mg/l * 95.9 ±19.18 * 100 ±20 * 81.4 ±16.28

Métaux

 LSFDA : **Fer (Fe)** µg/l * 210 ±74 * 38 ±13 * 23 ±8
 LS153 : **Arsenic (As)** µg/l * 76.8 ±15.36 * 75.3 ±15.06 * 50.4 ±10.08 * 49.6 ±9.92 * 37.7 ±7.54 * 34.8 ±6.96

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E154041

Version du : 02/08/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-179283-01

Date de réception technique : 20/07/2022

Première date de réception physique : 20/07/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 07-22

Référence Commande : SAL 07-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	031	032	033	034	035	036
	VILLALIER	VILLALIER	TREBES	TREBES	RUSSEC8	RUSSEC8
		Filtré		Filtré		Filtré
	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
	19/07/2022	19/07/2022	19/07/2022	19/07/2022	19/07/2022	19/07/2022
	20/07/2022	21/07/2022	20/07/2022	21/07/2022	20/07/2022	21/07/2022
	14.6°C	14.6°C	14.6°C	14.6°C	14.6°C	14.6°C

Indices de pollution

LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	76.2 ±15.24	*	68.5 ±13.70	*	102 ±20
-------------------------------	------	---	-------------	---	-------------	---	---------

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	*	23 ±8	*	190 ±67	*	18 ±6						
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	35.8 ±7.16	*	36.1 ±7.22	*	29.6 ±5.92	*	28.8 ±5.76	*	55.2 ±11.04	*	52.9 ±10.58

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E154041

Version du : 02/08/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-179283-01

Date de réception technique : 20/07/2022

Première date de réception physique : 20/07/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 07-22

Référence Commande : SAL 07-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	037	038	039	040	041	042
	Drain Supérieur NORD	Drain Supérieur NORD Filtré	Drain Supérieur SUD	Drain Supérieur SUD Filtré	Drain Supérieur CENTRAL	Drain Supérieur CENTRAL Filtré
	ESO	ESO	ESO	ESO	ESO	ESO
	19/07/2022	19/07/2022	19/07/2022	19/07/2022	19/07/2022	19/07/2022
	20/07/2022	21/07/2022	20/07/2022	21/07/2022	20/07/2022	21/07/2022
	14.6°C	14.6°C	14.6°C	14.6°C	14.6°C	14.6°C

Indices de pollution

LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	<10	*	<10	*	<10
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	60 ±24	*	95 ±38	*	220 ±88

Métaux

LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	9180 ±1836	*	9210 ±1842	*	7700 ±1540	*	7670 ±1534	*	12600 ±2520	*	16000 ±3200
-----------------------------	------	---	------------	---	------------	---	------------	---	------------	---	-------------	---	-------------

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E154041

Version du : 02/08/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-179283-01

Date de réception technique : 20/07/2022

Première date de réception physique : 20/07/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 07-22

Référence Commande : SAL 07-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

043
Drains
Inférieurs
Penstocks
ESO
 19/07/2022
 20/07/2022
 14.6°C

044
Drains
Inférieurs
Penstocks
Filtré
ESO
 19/07/2022
 21/07/2022
 14.6°C

Indices de pollution

LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	12 ±5		
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	130 ±52		

Métaux

LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	13500 ±2700	*	13200 ±2640
-----------------------------	------	---	-------------	---	-------------

D : détecté / ND : non détecté

z2 ou (2) : zone de contrôle des supports

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E154041

Version du : 02/08/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-179283-01

Date de réception technique : 20/07/2022

Première date de réception physique : 20/07/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 07-22

Référence Commande : SAL 07-22

Observations	N° Ech	Réf client
La conformité relative à la température relevée pendant le transport des échantillons n'est pas remplie.	(001) (002) (003) (004) (005) (006) (007) (008) (009) (010) (011) (012) (013) (014) (015) (016) (017) (018) (019) (020) (021) (022) (023) (024) (025) (026) (027) (028) (029) (030) (031) (032) (033) (034) (035) (036) (037) (038) (039) (040) (041) (042) (043) (044)	Bassin 1 / Bassin 1 Filtré / Bassin 2 / Bassin 2 Filtré / Bassin 3 / Bassin 3 Filtré / Bassin 4 / Bassin 4 Filtré / Bassin 5 / Bassin 5 Filtré / Bassin 6 / Bassin 6 Filtré / Cheminée Panneau SUD / Cheminée Panneau SUD Filtré / Drains Montredon / Drains Montredon Filtrés / LASTOURS 0 / LASTOURS 0 Filtré / LASTOURS 1 / LASTOURS 1 Filtré / LASTOURS 2 / LASTOURS 2 Filtré / PONT LIMOUSIS / PONT LIMOUSIS Filtré / GUE LASSAC / GUE LASSAC Filtré / VIC LA VERNEDE / VIC LA VERNEDE Filtré / CONQUES / CONQUES Filtré / VILLALIER / VILLALIER Filtré / TREBES / TREBES Filtré RUSSEC8 / RUSSEC8 Filtré / Drain Supérieur NORD / Drain Supérieur NORD Filtré / Drain Supérieur SUD / Drain Supérieur SUD Filtré / Drain Supérieur CENTRAL / Drain Supérieur CENTRAL Filtré / Drains Inférieurs Penstocks / Drains Inférieurs Penstocks Filtré /
Métaux : La stabilisation a été réalisée au laboratoire.	(011)	Bassin 6

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E154041

Version du : 02/08/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-179283-01

Date de réception technique : 20/07/2022

Première date de réception physique : 20/07/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 07-22

Référence Commande : SAL 07-22

Spectrophotométrie visible automatisée : l'analyse a été réalisée sur l'échantillon filtré à 0.45µm.	(001) (003) (005) (007) (009) (011) (013) (017) (019) (021) (023) (025) (027) (029) (031) (033) (035)	Bassin 1 / Bassin 2 / Bassin 3 / Bassin 4 / Bassin 5 / Bassin 6 / Cheminée Panneau SUD / LASTOURS 0 / LASTOURS 1 / LASTOURS 2 / PONT LIMOUSIS / GUE LASSAC / VIC LA VERNEDE / CONQUES / VILLALIER / TREBES / RUSSEC8 /
--	---	--


Gilles Lacroix

Chef d'Equipe Coordinateur Projets Clients

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 17 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats et conclusions éventuelles s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Les données transmises par le client pouvant affecter la validité des résultats (la date de prélèvement, la matrice, la référence échantillon et autres informations identifiées comme provenant du client), ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée en observation L'information relative au seuil de détection d'un paramètre n'est pas couverte par l'accréditation Cofrac.

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.

Tous les éléments de traçabilité et incertitude (déterminée avec $k = 2$) sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé par le ministre chargé de l'environnement - se reporter à la liste des laboratoires sur le site internet de gestion des agréments du ministère chargé de l'environnement : <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Laboratoire agréé pour la réalisation des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux – portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg pour l'accomplissement de tâches techniques d'étude et de vérification dans le domaine de l'environnement – Détail disponible sur demande

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E154041

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-179283-01

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 07-22

Référence Commande : SAL 07-22

Version du : 02/08/2022

Date de réception technique : 20/07/2022

Première date de réception physique : 20/07/2022

Annexe technique

Dossier N° :22E154041

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-179283-01

Emetteur : Mr Christophe GROSSIN

Commande EOL : 006-10514-892941

 Nom projet : N° Projet : SALSIGNE2022
SALSIGNE2022

Référence commande : SAL 07-22

Nom Commande : SAL 07-22

Eau de surface

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude à la LQ	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
DN226	Cyanures totaux	Flux continu [Flux continu] - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	Eurofins Analyses pour l'Environnement France
IXS3U	Thiocyanates	Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	0.1	15%	mg/l	
LS019	Titre Alcalimétrique (TA)	Volumétrie - NF EN ISO 9963-1	2	5%	°F	Eurofins Analyses pour l'Environnement France
LS020	Titre Alcalimétrique Complet (TAC)		2	30%	°F	
LS02L	Azote Nitrique / Nitrates (NO3)	Spectrophotométrie (UV/VIS) [Spectrophotométrie visible automatisée] - NF ISO 15923-1	1	35%	mg NO3/l	
	Nitrates Azote nitrique		0.2	35%	mg N-NO3/l	
LS02W	Azote Nitreux / Nitrites (NO2)	Spectrophotométrie (UV/VIS) [Spectrophotométrie visible automatisée] - NF ISO 15923-1	0.04	20%	mg NO2/l	
	Nitrites Azote nitreux		0.01	20%	mg N-NO2/l	
LS02Z	Sulfates (SO4)		5	20%	mg/l	
LS045	Carbone Organique Total (COT)	Spectrophotométrie (IR) [Oxydation à chaud en milieu acide] - NF EN 1484	0.5	50%	mg/l	
LS064	Cyanures aisément libérables	Flux continu - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	
LS073	Carbonates (CO3)	Calcul - NF EN ISO 9963-1			mg CO3/l	
LS074	Hydrogénocarbonates (HCO3)				mg HCO3/l	
LS153	Arsenic (As)	ICP/MS - NF EN ISO 17294-2	0.2	20%	µg/l	
LSFDA	Fer (Fe)		1	50%	µg/l	

Eau souterraine

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude à la LQ	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
DN226	Cyanures totaux	Flux continu [Flux continu] - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	Eurofins Analyses pour l'Environnement France
LS02Z	Sulfates (SO4)	Spectrophotométrie (UV/VIS) [Spectrophotométrie visible automatisée] - NF ISO 15923-1	5	20%	mg/l	
LS064	Cyanures aisément libérables	Flux continu - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	
LS153	Arsenic (As)	ICP/MS - NF EN ISO 17294-2	0.2	20%	µg/l	
LSFDA	Fer (Fe)		1	50%	µg/l	

Annexe de traçabilité des échantillons

Cette traçabilité recense les flacons des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire

Dossier N° : 22E154041

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-179283-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-892941

Nom projet : N° Projet : SALSIGNE2022

Référence commande : SAL 07-22

SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 07-22

Eau de surface

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
001	Bassin 1	19/07/2022 10:15:00	20/07/2022	20/07/2022		
002	Bassin 1 Filtré	19/07/2022 10:20:00	20/07/2022	20/07/2022		
003	Bassin 2	19/07/2022 10:30:00	20/07/2022	20/07/2022		
004	Bassin 2 Filtré	19/07/2022 10:35:00	20/07/2022	20/07/2022		
005	Bassin 3	19/07/2022 11:45:00	20/07/2022	20/07/2022		
006	Bassin 3 Filtré	19/07/2022 11:50:00	20/07/2022	20/07/2022		
007	Bassin 4	19/07/2022 11:30:00	20/07/2022	20/07/2022		
008	Bassin 4 Filtré	19/07/2022 11:35:00	20/07/2022	20/07/2022		
009	Bassin 5	19/07/2022 11:15:00	20/07/2022	20/07/2022		
010	Bassin 5 Filtré	19/07/2022 11:20:00	20/07/2022	20/07/2022		
011	Bassin 6	19/07/2022 11:00:00	20/07/2022	20/07/2022		
012	Bassin 6 Filtré	19/07/2022 11:05:00	20/07/2022	20/07/2022		
017	LASTOURS 0	19/07/2022 08:15:00	20/07/2022	20/07/2022		
018	LASTOURS 0 Filtré	19/07/2022 08:20:00	20/07/2022	20/07/2022		
019	LASTOURS 1	19/07/2022 08:00:00	20/07/2022	20/07/2022		
020	LASTOURS 1 Filtré	19/07/2022 08:05:00	20/07/2022	20/07/2022		
021	LASTOURS 2	19/07/2022 07:45:00	20/07/2022	20/07/2022		
022	LASTOURS 2 Filtré	19/07/2022 07:50:00	20/07/2022	20/07/2022		
023	PONT LIMOUSIS	19/07/2022 07:30:00	20/07/2022	20/07/2022		
024	PONT LIMOUSIS Filtré	19/07/2022 07:35:00	20/07/2022	20/07/2022		
025	GUE LASSAC	19/07/2022 07:15:00	20/07/2022	20/07/2022		
026	GUE LASSAC Filtré	19/07/2022 07:20:00	20/07/2022	20/07/2022		
027	VIC LA VERNEDE	19/07/2022 07:00:00	20/07/2022	20/07/2022		
028	VIC LA VERNEDE Filtré	19/07/2022 07:05:00	20/07/2022	20/07/2022		
029	CONQUES	19/07/2022 06:30:00	20/07/2022	20/07/2022		
030	CONQUES Filtré	19/07/2022 06:35:00	20/07/2022	20/07/2022		
031	VILLALIER	19/07/2022 06:15:00	20/07/2022	20/07/2022		
032	VILLALIER Filtré	19/07/2022 06:20:00	20/07/2022	20/07/2022		
033	TREBES	19/07/2022 06:00:00	20/07/2022	20/07/2022		
034	TREBES Filtré	19/07/2022 06:05:00	20/07/2022	20/07/2022		
035	RUSSEC8	19/07/2022 06:45:00	20/07/2022	20/07/2022		
036	RUSSEC8 Filtré	19/07/2022 06:50:00	20/07/2022	20/07/2022		

Eau souterraine

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
--------	------------------	-----------------------------	-----------------------------------	------------------------------------	------------	------------

Annexe de traçabilité des échantillons
Cette traçabilité recense les flaconnages des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire
Dossier N° : 22E154041

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-179283-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-892941

 Nom projet : N° Projet : SALSIGNE2022
SALSIGNE2022

Référence commande : SAL 07-22

Nom Commande : SAL 07-22

Eau souterraine

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
013	Cheminée Panneau SUD	19/07/2022 09:00:00	20/07/2022	20/07/2022		
014	Cheminée Panneau SUD Filtré	19/07/2022 09:05:00	20/07/2022	20/07/2022		
015	Drains Montredon	19/07/2022 12:00:00	20/07/2022	20/07/2022		
016	Drains Montredon Filtrés	19/07/2022 12:05:00	20/07/2022	20/07/2022		
037	Drain Supérieur NORD	19/07/2022 10:00:00	20/07/2022	20/07/2022		
038	Drain Supérieur NORD Filtré	19/07/2022 10:05:00	20/07/2022	20/07/2022		
039	Drain Supérieur SUD	19/07/2022 09:30:00	20/07/2022	20/07/2022		
040	Drain Supérieur SUD Filtré	19/07/2022 09:35:00	20/07/2022	20/07/2022		
041	Drain Supérieur CENTRAL	19/07/2022 09:45:00	20/07/2022	20/07/2022		
042	Drain Supérieur CENTRAL Filtré	19/07/2022 09:50:00	20/07/2022	20/07/2022		
043	Drains Inférieurs Penstocks	19/07/2022 10:45:00	20/07/2022	20/07/2022		
044	Drains Inférieurs Penstocks Filtré	19/07/2022 10:50:00	20/07/2022	20/07/2022		

(1) : Date à laquelle l'échantillon a été réceptionné au laboratoire.

Lorsque l'information n'a pas pu être récupérée, cela est signalé par la mention N/A (non applicable).

(2) : Date à laquelle le laboratoire disposait de toutes les informations nécessaires pour finaliser l'enregistrement de l'échantillon.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-150227-01

Version du : 02/08/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M058859

Date de réception : 20/07/2022

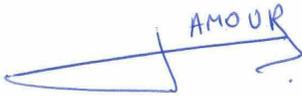
Référence bon de commande : EUFRSA200123111

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
001	Eau de surface	22E154041-001 / Bassin 1 -	

Date de prélèvement (1)	19/07/2022 10:15	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	20/07/2022 20:04	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	22/07/2022 09:54		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	493	mg/l	±74



Mahmoud Amour
Coordinateur Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boîte comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-150228-01

Version du : 02/08/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M058859

Date de réception : 20/07/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200123111

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
002	Eau de surface	22E154041-003 / Bassin 2 -	

Date de prélèvement (1)	19/07/2022 10:30	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	20/07/2022 20:04	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	22/07/2022 09:54		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	342	mg/l	±51



Mahmoud Amour
Coordinateur Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boîte comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-150229-01

Version du : 02/08/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M058859

Date de réception : 20/07/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200123111

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
003	Eau de surface	22E154041-005 / Bassin 3 -	

N° ech **22M058859-003** | Version AR-22-IX-150229-01(02/08/2022) | Votre réf. (1) 22E154041-005 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	19/07/2022 11:45	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	20/07/2022 20:04	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	22/07/2022 09:54		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	203	mg/l	±30



Mahmoud Amour
Coordinateur Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boîte comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-146003-01

Version du : 27/07/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M058859

Date de réception : 20/07/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200123111

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
004	Eau de surface	22E154041-007 / Bassin 4 -	

N° ech **22M058859-004** | Version AR-22-IX-146003-01(27/07/2022) | Votre réf. (1) 22E154041-007

Page 2/2

Date de prélèvement (1)	19/07/2022 11:30	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	20/07/2022 20:04	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	22/07/2022 09:54		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	0.78	mg/l	±0.117



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 - Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux - méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boîte comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-146004-01

Version du : 27/07/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M058859

Date de réception : 20/07/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200123111

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
005	Eau de surface	22E154041-009 / Bassin 5 -	

Date de prélèvement (1)	19/07/2022 11:15	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	20/07/2022 20:04	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	22/07/2022 09:54		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	<0.10	mg/l



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boîte comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-150230-01

Version du : 02/08/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M058859

Date de réception : 20/07/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200123111

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
006	Eau de surface	22E154041-011 / Bassin 6 -	

Date de prélèvement (1)	19/07/2022 11:00	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	20/07/2022 20:04	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	22/07/2022 09:54		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	670	mg/l	±101



Mahmoud Amour
Coordinateur Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boîte comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

MINELIS
Monsieur Christophe GROSSIN
8 rue paulin talabot
31000 TOULOUSE

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E176515

Version du : 28/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-249115-01

Date de réception technique : 24/08/2022

Première date de réception physique : 24/08/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 08-22

Référence Commande : SAL 08-22

Coordinateur de Projets Clients : Marion Medina / MarionMedina@eurofins.com / +33 64974 5158

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E176515

Version du : 28/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-249115-01

Date de réception technique : 24/08/2022

Première date de réception physique : 24/08/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 08-22

Référence Commande : SAL 08-22

N° Ech	Matrice		Référence échantillon
001	Eau de surface	(ESU)	Bassin 1
002	Eau de surface	(ESU)	Bassin 1 Filtré
003	Eau de surface	(ESU)	Bassin 2
004	Eau de surface	(ESU)	Bassin 2 Filtré
005	Eau de surface	(ESU)	Bassin 3
006	Eau de surface	(ESU)	Bassin 3 Filtré
007	Eau de surface	(ESU)	Bassin 4
008	Eau de surface	(ESU)	Bassin 4 Filtré
009	Eau de surface	(ESU)	Bassin 5
010	Eau de surface	(ESU)	Bassin 5 Filtré
011	Eau de surface	(ESU)	Bassin 6
012	Eau de surface	(ESU)	Bassin 6 Filtré
013	Eau souterraine	(ESO)	Cheminée Panneau SUD
014	Eau souterraine	(ESO)	Cheminée Panneau SUD Filtré
015	Eau souterraine	(ESO)	Drains Montredon
016	Eau souterraine	(ESO)	Drains Montredon Filtrés
017	Eau de surface	(ESU)	LASTOURS 0
018	Eau de surface	(ESU)	LASTOURS 0 Filtré
019	Eau de surface	(ESU)	LASTOURS 1
020	Eau de surface	(ESU)	LASTOURS 1 Filtré
021	Eau de surface	(ESU)	LASTOURS 2
022	Eau de surface	(ESU)	LASTOURS 2 Filtré
023	Eau de surface	(ESU)	PONT LIMOUSIS
024	Eau de surface	(ESU)	PONT LIMOUSIS Filtré
025	Eau de surface	(ESU)	GUE LASSAC
026	Eau de surface	(ESU)	GUE LASSAC Filtré
027	Eau de surface	(ESU)	VIC LA VERNEDE
028	Eau de surface	(ESU)	VIC LA VERNEDE Filtré
029	Eau de surface	(ESU)	CONQUES
030	Eau de surface	(ESU)	CONQUES Filtré
031	Eau de surface	(ESU)	VILLALIER
032	Eau de surface	(ESU)	VILLALIER Filtré
033	Eau de surface	(ESU)	TREBES
034	Eau de surface	(ESU)	TREBES Filtré
035	Eau de surface	(ESU)	RUSSEC8

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E176515

Version du : 28/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-249115-01

Date de réception technique : 24/08/2022

Première date de réception physique : 24/08/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 08-22

Référence Commande : SAL 08-22

036	Eau de surface	(ESU)	RUSSEC8 Filtré
037	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur NORD
038	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur NORD Filtré
039	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur SUD
040	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur SUD Filtré
041	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur CENTRAL
042	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur CENTRAL Filtré
043	Eau souterraine	(ESO)	Drains Inférieurs Penstocks
044	Eau souterraine	(ESO)	Drains Inférieurs Penstocks Filtré
045	Eau souterraine	(ESO)	Emergence La caunette
046	Eau souterraine	(ESO)	Emergence la caunette Filtré
047	Eau souterraine	(ESO)	AD16
048	Eau souterraine	(ESO)	AD16 Filtré
049	Eau souterraine	(ESO)	AD7
050	Eau souterraine	(ESO)	AD7 Filtré
051	Eau souterraine	(ESO)	AD9
052	Eau souterraine	(ESO)	AD9 Filtré
053	Eau souterraine	(ESO)	AD10
054	Eau souterraine	(ESO)	AD10 Filtré
055	Eau souterraine	(ESO)	AD12
056	Eau souterraine	(ESO)	AD12 Filtré
057	Eau souterraine	(ESO)	PB1
058	Eau souterraine	(ESO)	PB1 Filtré
059	Eau souterraine	(ESO)	PB2
060	Eau souterraine	(ESO)	PB2 Filtré
061	Eau souterraine	(ESO)	PB3
062	Eau souterraine	(ESO)	PB3 Filtré

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E176515

Version du : 28/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-249115-01

Date de réception technique : 24/08/2022

Première date de réception physique : 24/08/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 08-22

Référence Commande : SAL 08-22

N° Echantillon	001	002	003	004	005	006
Référence client :	Bassin 1	Bassin 1 Filtré	Bassin 2	Bassin 2 Filtré	Bassin 3	Bassin 3 Filtré
Matrice :	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	23/08/2022	23/08/2022	23/08/2022	23/08/2022	23/08/2022	23/08/2022
Date de début d'analyse :	24/08/2022	24/08/2022	24/08/2022	24/08/2022	24/08/2022	24/08/2022
Température de l'air de l'enceinte :	7.4°C	7.4°C	7.4°C	7.4°C	7.4°C	7.4°C

Analyses immédiates

LS019 : Titre Alcalimétrique (TA)	°F	*	<2.00	*	<2.00	*	<2.00
LS020 : Titre Alcalimétrique Complet (TAC)	°F	*	24.1 ±2.48	*	21.1 ±2.18	*	14.6 ±1.57
LS073 : Carbonates (CO3)	mg CO3/l		<24.0		<24.0		<24.0
LS074 : Hydrogénocarbonates (HCO3)	mg HCO3/l		245		208		129

Indices de pollution

LS02L : Azote Nitrique / Nitrates (NO3)							
Nitrates	mg NO3/l	*	<1.00	*	<1.00	*	<1.00
Azote nitrique	mg N-NO3/l	*	<0.20	*	<0.20	*	<0.20
LS02W : Azote Nitreux / Nitrites (NO2)							
Nitrites	mg NO2/l	*	<0.04	*	<0.04	*	0.05 ±0.010
Azote nitreux	mg N-NO2/l	*	<0.01	*	<0.01	*	0.02 ±0.004
LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	6540 ±1308	*	6500 ±1300	*	6790 ±1358
LS045 : Carbone Organique Total (COT)	mg/l	*	96 ±34	*	36 ±13	*	31 ±11
LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	<10	*	<10	*	<10
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	34 ±14	*	27 ±11	*	18 ±7

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	*	<100	*	<100	*	<100	*	<100				
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	22000 ±4400	*	22100 ±4420	*	14300 ±2860	*	14500 ±2900	*	12000 ±2400	*	11600 ±2320

Sous-traitance

IXS3U : Thiocyanates	mg/l	▲	579 ±87	▲	435 ±65	▲	200 ±30
----------------------	------	---	---------	---	---------	---	---------

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E176515

Version du : 28/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-249115-01

Date de réception technique : 24/08/2022

Première date de réception physique : 24/08/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 08-22

Référence Commande : SAL 08-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	007 Bassin 4	008 Bassin 4 Filtré	009 Bassin 5	010 Bassin 5 Filtré	011 Bassin 6	012 Bassin 6 Filtré
	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	23/08/2022	23/08/2022	23/08/2022	23/08/2022	23/08/2022	23/08/2022
Date de début d'analyse :	24/08/2022	24/08/2022	24/08/2022	24/08/2022	24/08/2022	24/08/2022
Température de l'air de l'enceinte :	7.4°C	7.4°C	7.4°C	7.4°C	7.4°C	7.4°C

Analyses immédiates

LS019 : Titre Alcalimétrique (TA)	°F	*	<2.00	*	<2.00	*	<2.00
LS020 : Titre Alcalimétrique Complet (TAC)	°F	*	3.7 ±0.68	*	4.2 ±0.70	*	18.3 ±1.92
LS073 : Carbonates (CO3)	mg CO3/l		<20.9		<24.0		<24.0
LS074 : Hydrogénocarbonates (HCO3)	mg HCO3/l		0.00		2.93		174

Indices de pollution

LS02L : Azote Nitrique / Nitrates (NO3)							
Nitrates	mg NO3/l	*	2.46 ±0.861	*	<1.00	*	<1.00
Azote nitrique	mg N-NO3/l	*	0.55 ±0.193	*	<0.20	*	<0.20
LS02W : Azote Nitreux / Nitrites (NO2)							
Nitrites	mg NO2/l	*	0.05 ±0.010	*	<0.04	*	<0.04
Azote nitreux	mg N-NO2/l	*	0.01 ±0.002	*	<0.01	*	<0.01
LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	6960 ±1392	*	5500 ±1100	*	6690 ±1338
LS045 : Carbone Organique Total (COT)	mg/l	*	9.7 ±3.40	*	9.6 ±3.36	*	280 ±98
LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	<10	*	<10	*	<10
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	<10	*	<10	*	50 ±20

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	*	<100	*	<100	*	190 ±67	*	<100	*	910 ±319	*	<100
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	7040 ±1408	*	6960 ±1392	*	5250 ±1050	*	5290 ±1058	*	15400 ±3080	*	13400 ±2680

Sous-traitance

IXS3U : Thiocyanates	mg/l	▲	# <0.10	▲	# 0.35 ±0.053	▲	1400 ±210
----------------------	------	---	---------	---	---------------	---	-----------

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E176515

Version du : 28/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-249115-01

Date de réception technique : 24/08/2022

Première date de réception physique : 24/08/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 08-22

Référence Commande : SAL 08-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	013	014	015	016	017	018
	Cheminée Panneau SUD	Cheminée Panneau SUD Filtré	Drains Montredon	Drains Montredon Filtrés	LASTOURS 0	LASTOURS 0 Filtré
	ESO	ESO	ESO	ESO	ESU	ESU
	22/08/2022	22/08/2022	22/08/2022	22/08/2022	22/08/2022	22/08/2022
	24/08/2022	24/08/2022	24/08/2022	24/08/2022	24/08/2022	24/08/2022
	7.4°C	7.4°C	7.4°C	7.4°C	7.4°C	7.4°C

Indices de pollution

LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	415 ±83			*	16.1 ±3.22
LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l			*	<10		
DN226 : Cyanures totaux	µg/l			*	220 ±88		

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	*	140 ±49			*	11 ±4
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	57.5 ±11.50	*	51.9 ±10.38	*	33100 ±6620
				*	34300 ±6860	*	10.5 ±2.10
						*	5.25 ±1.050

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E176515

Version du : 28/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-249115-01

Date de réception technique : 24/08/2022

Première date de réception physique : 24/08/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 08-22

Référence Commande : SAL 08-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	019	020	021	022	023	024
	LASTOURS 1	LASTOURS 1 Filtré	LASTOURS 2	LASTOURS 2 Filtré	PONT LIMOISIS	PONT LIMOISIS Filtré
	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
	22/08/2022	22/08/2022	22/08/2022	22/08/2022	22/08/2022	22/08/2022
	24/08/2022	24/08/2022	24/08/2022	24/08/2022	24/08/2022	24/08/2022
	7.4°C	7.4°C	7.4°C	7.4°C	7.4°C	7.4°C

Indices de pollution

LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	79.9 ±15.98	*	47.5 ±9.50	*	50.3 ±10.06
-------------------------------	------	---	-------------	---	------------	---	-------------

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	*	5.8 ±2.06	*	3.4 ±1.24	*	3.7 ±1.34						
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	9.05 ±1.810	*	10.9 ±2.18	*	9.93 ±1.986	*	11.1 ±2.22	*	14.5 ±2.90	*	14.1 ±2.82

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E176515

Version du : 28/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-249115-01

Date de réception technique : 24/08/2022

Première date de réception physique : 24/08/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 08-22

Référence Commande : SAL 08-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

025
GUE
LASSAC
026
GUE
LASSAC
Filtré
027
VIC LA
VERNEDE
028
VIC LA
VERNEDE
Filtré
029
CONQUES
030
CONQUES
Filtré
ESU**ESU****ESU****ESU****ESU****ESU**

22/08/2022

22/08/2022

22/08/2022

22/08/2022

22/08/2022

22/08/2022

24/08/2022

24/08/2022

24/08/2022

24/08/2022

24/08/2022

24/08/2022

7.4°C

7.4°C

7.4°C

7.4°C

7.4°C

7.4°C

Indices de pollution

LS02Z : **Sulfates (SO4)** mg/l * 88.0 ±17.60 * 106 ±21 * 97.4 ±19.48

Métaux

LSFDA : **Fer (Fe)** µg/l * 190 ±67 * <100 * 19 ±7
LS153 : **Arsenic (As)** µg/l * 86.9 ±17.38 * 107 ±21 * 74.4 ±14.88 * 52.3 ±10.46 * 36.4 ±7.28 * 36.5 ±7.30

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E176515

Version du : 28/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-249115-01

Date de réception technique : 24/08/2022

Première date de réception physique : 24/08/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 08-22

Référence Commande : SAL 08-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	031	032	033	034	035	036
	VILLALIER	VILLALIER	TREBES	TREBES	RUSSEC8	RUSSEC8
		Filtré		Filtré		Filtré
	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
	22/08/2022	22/08/2022	22/08/2022	22/08/2022	22/08/2022	22/08/2022
	24/08/2022	24/08/2022	24/08/2022	24/08/2022	24/08/2022	24/08/2022
	7.4°C	7.4°C	7.4°C	7.4°C	7.4°C	7.4°C

Indices de pollution

LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	92.0 ±18.40	*	78.5 ±15.70	*	124 ±25
-------------------------------	------	---	-------------	---	-------------	---	---------

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	*	44 ±15	*	95 ±33	*	11 ±4						
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	37.4 ±7.48	*	37.1 ±7.42	*	33.1 ±6.62	*	30.5 ±6.10	*	54.2 ±10.84	*	54.5 ±10.90

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E176515

Version du : 28/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-249115-01

Date de réception technique : 24/08/2022

Première date de réception physique : 24/08/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 08-22

Référence Commande : SAL 08-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	037	038	039	040	041	042
	Drain Supérieur NORD	Drain Supérieur NORD Filtré	Drain Supérieur SUD	Drain Supérieur SUD Filtré	Drain Supérieur CENTRAL	Drain Supérieur CENTRAL Filtré
	ESO	ESO	ESO	ESO	ESO	ESO
	23/08/2022	23/08/2022	23/08/2022	23/08/2022	23/08/2022	23/08/2022
	24/08/2022	24/08/2022	24/08/2022	24/08/2022	24/08/2022	24/08/2022
	7.4°C	7.4°C	7.4°C	7.4°C	7.4°C	7.4°C

Indices de pollution

LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	<10	*	<10	*	<10
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	64 ±26	*	110 ±44	*	74 ±30

Métaux

LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	7860 ±1572	*	8340 ±1668	*	7780 ±1556	*	6730 ±1346	*	13300 ±2660	*	8120 ±1624
-----------------------------	------	---	------------	---	------------	---	------------	---	------------	---	-------------	---	------------

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E176515

Version du : 28/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-249115-01

Date de réception technique : 24/08/2022

Première date de réception physique : 24/08/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 08-22

Référence Commande : SAL 08-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	043	044	045	046	047	048
	Drains Inférieurs Penstocks	Drains Inférieurs Penstocks Filtré	Emergence La caunette	Emergence la caunette Filtré	AD16	AD16 Filtré
	ESO	ESO	ESO	ESO	ESO	ESO
Date de prélèvement :	23/08/2022	23/08/2022	22/08/2022	22/08/2022	22/08/2022	22/08/2022
Date de début d'analyse :	24/08/2022	24/08/2022	24/08/2022	24/08/2022	24/08/2022	24/08/2022
Température de l'air de l'enceinte :	7.4°C	7.4°C	7.4°C	7.4°C	7.4°C	7.4°C

Indices de pollution

LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l			*	355 ±71		
LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	48 ±19				
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	170 ±68				

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l			*	150 ±53		
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	10100 ±2020	*	11000 ±2200	*	448 ±90
						*	407 ±81
						*	7990 ±1598
						*	7710 ±1542

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E176515

Version du : 28/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-249115-01

Date de réception technique : 24/08/2022

Première date de réception physique : 24/08/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 08-22

Référence Commande : SAL 08-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

049**AD7****ESO**

22/08/2022

24/08/2022

7.4°C

050**AD7 Filtré****ESO**

22/08/2022

24/08/2022

7.4°C

051**AD9****ESO**

22/08/2022

24/08/2022

7.4°C

052**AD9 Filtré****ESO**

22/08/2022

24/08/2022

7.4°C

053**AD10****ESO**

22/08/2022

24/08/2022

7.4°C

054**AD10 Filtré****ESO**

22/08/2022

24/08/2022

7.4°C

Métaux
LS153 : **Arsenic (As)**

µg/l

* 2990 ±598

* 3080 ±616

* 25.6 ±5.12

* 45.0 ±9.00

* 64.9 ±12.98

* 59.6 ±11.92

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E176515

Version du : 28/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-249115-01

Date de réception technique : 24/08/2022

Première date de réception physique : 24/08/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 08-22

Référence Commande : SAL 08-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

055**AD12****ESO**

22/08/2022

24/08/2022

7.4°C

056**AD12 Filtré****ESO**

22/08/2022

24/08/2022

7.4°C

057**PB1****ESO**

22/08/2022

24/08/2022

7.4°C

058**PB1 Filtré****ESO**

22/08/2022

24/08/2022

7.4°C

059**PB2****ESO**

22/08/2022

24/08/2022

7.4°C

060**PB2 Filtré****ESO**

22/08/2022

24/08/2022

7.4°C

Métaux
LS153 : **Arsenic (As)**

µg/l

* 72.6 ±14.52

* 13.2 ±2.64

* 448 ±90

* 368 ±74

* 1260 ±252

* 321 ±64

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E176515

Version du : 28/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-249115-01

Date de réception technique : 24/08/2022

Première date de réception physique : 24/08/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 08-22

Référence Commande : SAL 08-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

061**PB3****ESO**

22/08/2022

24/08/2022

7.4°C

062**PB3 Filtré****ESO**

22/08/2022

24/08/2022

7.4°C

Métaux
LS153 : **Arsenic (As)**

µg/l

* 34.1 ±6.82

* 27.5 ±5.50

D : détecté / ND : non détecté

z2 ou (2) : zone de contrôle des supports

Observations	N° d'échantillon	Référence client
L'accréditation a été retirée pour l'analyse identifiée par le symbole ▲. Par conséquent, celle-ci n'est ni présumée conforme au référentiel d'accréditation ni couverte par les accords de reconnaissance internationaux.	(001) (003) (005) (007) (009) (011)	Bassin 1 / Bassin 2 / Bassin 3 / Bassin 4 / Bassin 5 / Bassin 6 /
Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.	(007) (009)	Bassin 4 / Bassin 5 /
Métaux : La stabilisation a été réalisée au laboratoire.	(001) (020) (030) (043)	Bassin 1 / LASTOURS 1 Filtré / CONQUES Filtré / Drains Inférieurs Penstocks /
Spectrophotométrie visible automatisée : l'analyse a été réalisée sur l'échantillon filtré à 0.45µm.	(001) (003) (005) (007) (009) (011) (013) (017) (019) (021) (023) (025) (027) (029) (031) (033) (035) (045)	Bassin 1 / Bassin 2 / Bassin 3 / Bassin 4 / Bassin 5 / Bassin 6 / Cheminée Panneau SUD / LASTOURS 0 / LASTOURS 1 / LASTOURS 2 / PONT LIMOUSIS / GUE LASSAC / VIC LA VERNEDE / CONQUES / VILLALIER / TREBES / RUSSEC8 / Emergence La caunette /
Thiocyanates : Observation d'un écart lors de la mise en oeuvre de la méthode d'essai. Résultat(s) émis hors des spécifications de la méthode accréditée.	(001) (003) (005) (011)	Bassin 1 / Bassin 2 / Bassin 3 / Bassin 6 /

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E176515

Version du : 28/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-249115-01

Date de réception technique : 24/08/2022

Première date de réception physique : 24/08/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 08-22

Référence Commande : SAL 08-22



Stéphanie André
Responsable Service Clients

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 18 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats et conclusions éventuelles s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Les données transmises par le client pouvant affecter la validité des résultats (la date de prélèvement, la matrice, la référence échantillon et autres informations identifiées comme provenant du client), ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée en observation L'information relative au seuil de détection d'un paramètre n'est pas couverte par l'accréditation Cofrac.

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.

Tous les éléments de traçabilité et incertitude (déterminée avec $k = 2$) sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé par le ministre chargé de l'environnement - se reporter à la liste des laboratoires sur le site internet de gestion des agréments du ministère chargé de l'environnement : <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Laboratoire agréé pour la réalisation des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux – portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg pour l'accomplissement de tâches techniques d'étude et de vérification dans le domaine de l'environnement – Détail disponible sur demande

Annexe technique

Dossier N° :22E176515

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-249115-01

Emetteur : Mr Christophe GROSSIN

Commande EOL : 006-10514-901833

 Nom projet : N° Projet : SALSIGNE2022
SALSIGNE2022

Référence commande : SAL 08-22

Nom Commande : SAL 08-22

Eau de surface

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude à la LQ	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
DN226	Cyanures totaux	Flux continu [Flux continu] - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	Eurofins Analyses pour l'Environnement France
IXS3U	Thiocyanates	Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	0.1	15%	mg/l	
LS019	Titre Alcalimétrique (TA)	Volumétrie - NF EN ISO 9963-1	2	5%	°F	Eurofins Analyses pour l'Environnement France
LS020	Titre Alcalimétrique Complet (TAC)		2	30%	°F	
LS02L	Azote Nitrique / Nitrates (NO3)	Spectrophotométrie (UV/VIS) [Spectrophotométrie visible automatisée] - NF ISO 15923-1	1	35%	mg NO3/l	Eurofins Analyses pour l'Environnement France
	Nitrates Azote nitrique		0.2	35%	mg N-NO3/l	
LS02W	Azote Nitreux / Nitrites (NO2)	Spectrophotométrie (UV/VIS) [Spectrophotométrie visible automatisée] - NF ISO 15923-1	0.04	20%	mg NO2/l	Eurofins Analyses pour l'Environnement France
	Nitrites Azote nitreux		0.01	20%	mg N-NO2/l	
LS02Z	Sulfates (SO4)		5	20%	mg/l	
LS045	Carbone Organique Total (COT)	Spectrophotométrie (IR) [Oxydation à chaud en milieu acide] - NF EN 1484	0.5	50%	mg/l	
LS064	Cyanures aisément libérables	Flux continu - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	
LS073	Carbonates (CO3)	Calcul - NF EN ISO 9963-1			mg CO3/l	
LS074	Hydrogénocarbonates (HCO3)				mg HCO3/l	
LS153	Arsenic (As)	ICP/MS - NF EN ISO 17294-2	0.2	20%	µg/l	
LSFDA	Fer (Fe)		1	50%	µg/l	

Eau souterraine

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude à la LQ	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
DN226	Cyanures totaux	Flux continu [Flux continu] - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	Eurofins Analyses pour l'Environnement France
LS02Z	Sulfates (SO4)	Spectrophotométrie (UV/VIS) [Spectrophotométrie visible automatisée] - NF ISO 15923-1	5	20%	mg/l	
LS064	Cyanures aisément libérables	Flux continu - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	
LS153	Arsenic (As)	ICP/MS - NF EN ISO 17294-2	0.2	20%	µg/l	
LSFDA	Fer (Fe)		1	50%	µg/l	

Annexe de traçabilité des échantillons

Cette traçabilité recense les flaconnages des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire

Dossier N° : 22E176515

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-249115-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-901833

Nom projet : N° Projet : SALSIGNE2022

Référence commande : SAL 08-22

SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 08-22

Eau de surface

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
001	Bassin 1	23/08/2022 07:45:00	24/08/2022	24/08/2022		
002	Bassin 1 Filtré	23/08/2022 07:50:00	24/08/2022	24/08/2022		
003	Bassin 2	23/08/2022 08:00:00	24/08/2022	24/08/2022		
004	Bassin 2 Filtré	23/08/2022 08:05:00	24/08/2022	24/08/2022		
005	Bassin 3	23/08/2022 09:15:00	24/08/2022	24/08/2022		
006	Bassin 3 Filtré	23/08/2022 09:20:00	24/08/2022	24/08/2022		
007	Bassin 4	23/08/2022 09:00:00	24/08/2022	24/08/2022		
008	Bassin 4 Filtré	23/08/2022 09:05:00	24/08/2022	24/08/2022		
009	Bassin 5	23/08/2022 08:45:00	24/08/2022	24/08/2022		
010	Bassin 5 Filtré	23/08/2022 08:50:00	24/08/2022	24/08/2022		
011	Bassin 6	23/08/2022 08:30:00	24/08/2022	24/08/2022		
012	Bassin 6 Filtré	23/08/2022 08:35:00	24/08/2022	24/08/2022		
017	LASTOURS 0	22/08/2022 09:15:00	24/08/2022	24/08/2022		
018	LASTOURS 0 Filtré	22/08/2022 09:20:00	24/08/2022	24/08/2022		
019	LASTOURS 1	22/08/2022 09:00:00	24/08/2022	24/08/2022		
020	LASTOURS 1 Filtré	22/08/2022 09:05:00	24/08/2022	24/08/2022		
021	LASTOURS 2	22/08/2022 08:45:00	24/08/2022	24/08/2022		
022	LASTOURS 2 Filtré	22/08/2022 08:50:00	24/08/2022	24/08/2022		
023	PONT LIMOUSIS	22/08/2022 08:30:00	24/08/2022	24/08/2022		
024	PONT LIMOUSIS Filtré	22/08/2022 08:35:00	24/08/2022	24/08/2022		
025	GUE LASSAC	22/08/2022 08:15:00	24/08/2022	24/08/2022		
026	GUE LASSAC Filtré	22/08/2022 08:20:00	24/08/2022	24/08/2022		
027	VIC LA VERNEDE	22/08/2022 08:00:00	24/08/2022	24/08/2022		
028	VIC LA VERNEDE Filtré	22/08/2022 08:05:00	24/08/2022	24/08/2022		
029	CONQUES	22/08/2022 07:30:00	24/08/2022	24/08/2022		
030	CONQUES Filtré	22/08/2022 07:35:00	24/08/2022	24/08/2022		
031	VILLALIER	22/08/2022 07:15:00	24/08/2022	24/08/2022		
032	VILLALIER Filtré	22/08/2022 07:20:00	24/08/2022	24/08/2022		
033	TREBES	22/08/2022 07:00:00	24/08/2022	24/08/2022		
034	TREBES Filtré	22/08/2022 07:05:00	24/08/2022	24/08/2022		
035	RUSSEC8	22/08/2022 07:45:00	24/08/2022	24/08/2022		
036	RUSSEC8 Filtré	22/08/2022 07:50:00	24/08/2022	24/08/2022		

Eau souterraine

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
--------	------------------	-----------------------------	-----------------------------------	------------------------------------	------------	------------

Annexe de traçabilité des échantillons

Cette traçabilité recense les flaconnages des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire

Dossier N° : 22E176515

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-249115-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-901833

Nom projet : N° Projet : SALSIGNE2022
SALSIGNE2022

Référence commande : SAL 08-22

Nom Commande : SAL 08-22

Eau souterraine

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
013	Cheminée Panneau SUD	22/08/2022 10:00:00	24/08/2022	24/08/2022		
014	Cheminée Panneau SUD Filtré	22/08/2022 10:05:00	24/08/2022	24/08/2022		
015	Drains Montredon	22/08/2022 10:15:00	24/08/2022	24/08/2022		
016	Drains Montredon Filtrés	22/08/2022 10:20:00	24/08/2022	24/08/2022		
037	Drain Supérieur NORD	23/08/2022 07:30:00	24/08/2022	24/08/2022		
038	Drain Supérieur NORD Filtré	23/08/2022 07:35:00	24/08/2022	24/08/2022		
039	Drain Supérieur SUD	23/08/2022 07:00:00	24/08/2022	24/08/2022		
040	Drain Supérieur SUD Filtré	23/08/2022 07:05:00	24/08/2022	24/08/2022		
041	Drain Supérieur CENTRAL	23/08/2022 07:15:00	24/08/2022	24/08/2022		
042	Drain Supérieur CENTRAL Filtré	23/08/2022 07:20:00	24/08/2022	24/08/2022		
043	Drains Inférieurs Penstocks	23/08/2022 08:15:00	24/08/2022	24/08/2022		
044	Drains Inférieurs Penstocks Filtré	23/08/2022 08:20:00	24/08/2022	24/08/2022		
045	Emergence La caunette	22/08/2022 10:30:00	24/08/2022	24/08/2022		
046	Emergence la caunette Filtré	22/08/2022 10:35:00	24/08/2022	24/08/2022		
047	AD16	22/08/2022 07:45:00	24/08/2022	24/08/2022		
048	AD16 Filtré	22/08/2022 07:50:00	24/08/2022	24/08/2022		
049	AD7	22/08/2022 07:30:00	24/08/2022	24/08/2022		
050	AD7 Filtré	22/08/2022 07:35:00	24/08/2022	24/08/2022		
051	AD9	22/08/2022 15:15:00	24/08/2022	24/08/2022		
052	AD9 Filtré	22/08/2022 15:20:00	24/08/2022	24/08/2022		
053	AD10	22/08/2022 14:45:00	24/08/2022	24/08/2022		
054	AD10 Filtré	22/08/2022 14:50:00	24/08/2022	24/08/2022		
055	AD12	22/08/2022 15:30:00	24/08/2022	24/08/2022		
056	AD12 Filtré	22/08/2022 15:35:00	24/08/2022	24/08/2022		
057	PB1	22/08/2022 15:00:00	24/08/2022	24/08/2022		
058	PB1 Filtré	22/08/2022 15:05:00	24/08/2022	24/08/2022		
059	PB2	22/08/2022 14:00:00	24/08/2022	24/08/2022		
060	PB2 Filtré	22/08/2022 14:05:00	24/08/2022	24/08/2022		
061	PB3	22/08/2022 14:30:00	24/08/2022	24/08/2022		
062	PB3 Filtré	22/08/2022 14:35:00	24/08/2022	24/08/2022		

(1) : Date à laquelle l'échantillon a été réceptionné au laboratoire.

Lorsque l'information n'a pas pu être récupérée, cela est signalé par la mention N/A (non applicable).

(2) : Date à laquelle le laboratoire disposait de toutes les informations nécessaires pour finaliser l'enregistrement de l'échantillon.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-215297-01

Version du : 28/10/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M068294

Date de réception : 24/08/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200123955

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
001	Eau de surface	22E176515-001 / Bassin 1 -	(1427) (voir note ci-dessous) Thiocyanates : Observation d'un écart lors de la mise en oeuvre de la méthode d'essai. Résultat(s) émis hors des spécifications de la méthode accréditée.

(1427) Les analyses identifiées par le symbole ▲ donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

Date de prélèvement (1)	23/08/2022 07:45	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	24/08/2022 19:51	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	20/09/2022 13:44		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins	579	mg/l	±87
Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3			



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-215298-01

Version du : 28/10/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M068294

Date de réception : 24/08/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200123955

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
002	Eau de surface	22E176515-003 / Bassin 2 -	(1427) (voir note ci-dessous) Thiocyanates : Observation d'un écart lors de la mise en oeuvre de la méthode d'essai. Résultat(s) émis hors des spécifications de la méthode accréditée.

(1427) Les analyses identifiées par le symbole ▲ donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

N° ech **22M068294-002** | Version AR-22-IX-215298-01(28/10/2022) | Votre réf. (1) 22E176515-003 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	23/08/2022 08:00	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	24/08/2022 19:51	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	20/09/2022 13:44		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates <small>Prestation réalisée par nos soins</small>	435	mg/l	±65
<small>Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3</small>			



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-215299-01

Version du : 28/10/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M068294

Date de réception : 24/08/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200123955

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
003	Eau de surface	22E176515-005 / Bassin 3 -	(1427) (voir note ci-dessous) Thiocyanates : Observation d'un écart lors de la mise en oeuvre de la méthode d'essai. Résultat(s) émis hors des spécifications de la méthode accréditée.

(1427) Les analyses identifiées par le symbole ▲ donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

N° ech **22M068294-003** | Version AR-22-IX-215299-01(28/10/2022) | Votre réf. (1) 22E176515-005 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	23/08/2022 09:15	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	24/08/2022 19:51	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	20/09/2022 13:44		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates <small>Prestation réalisée par nos soins</small>	200	mg/l	±30
<small>Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3</small>			



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-186868-01

Version du : 23/09/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M068294

Date de réception : 24/08/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200123955

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
004	Eau de surface	22E176515-007 / Bassin 4 -	(1203) (voir note ci-dessous)

(1203) Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

Date de prélèvement (1)	23/08/2022 09:00	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	24/08/2022 19:51	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	20/09/2022 13:44		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

		Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates	Prestation réalisée par nos soins	#	<0.10
			mg/l
Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3			



Antoine Joanne
Technicien de Laboratoire

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée des prélèvements sur demande.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boîte comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-186869-01

Version du : 23/09/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M068294

Date de réception : 24/08/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200123955

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
005	Eau de surface	22E176515-009 / Bassin 5 -	(1203) (voir note ci-dessous)

(1203) Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

N° ech **22M068294-005** | Version AR-22-IX-186869-01(23/09/2022) | Votre réf. (1) 22E176515-009 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	23/08/2022 08:45	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	24/08/2022 19:51	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	20/09/2022 13:44		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

		Résultat	Unité	Incertitude	
IXS3U : Thiocyanates	Prestation réalisée par nos soins	#	0.35	mg/l	±0.053
Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3					



Antoine Joanne
Technicien de Laboratoire

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée sur demande.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boîte comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-215300-01

Version du : 28/10/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M068294

Date de réception : 24/08/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200123955

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
006	Eau de surface	22E176515-011 / Bassin 6 -	(1427) (voir note ci-dessous) Thiocyanates : Observation d'un écart lors de la mise en oeuvre de la méthode d'essai. Résultat(s) émis hors des spécifications de la méthode accréditée.

(1427) Les analyses identifiées par le symbole ▲ donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

Date de prélèvement (1)	23/08/2022 08:30	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	24/08/2022 19:51	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	20/09/2022 13:44		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins	1400	mg/l	±210
Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3			



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne saurait engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

MINELIS
Monsieur Christophe GROSSIN
8 rue paulin talabot
31000 TOULOUSE

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E199672

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-232856-01

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 09-22

Référence Commande : SAL 09-22

Coordinateur de Projets Clients : Marion Medina / MarionMedina@eurofins.com / +33 64974 5158

Version du : 11/10/2022

Date de réception technique : 23/09/2022

Première date de réception physique : 23/09/2022

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E199672

Version du : 11/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-232856-01

Date de réception technique : 23/09/2022

Première date de réception physique : 23/09/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 09-22

Référence Commande : SAL 09-22

N° Ech	Matrice		Référence échantillon
001	Eau de surface	(ESU)	Bassin 1
002	Eau de surface	(ESU)	Bassin 1 Filtré
003	Eau de surface	(ESU)	Bassin 2
004	Eau de surface	(ESU)	Bassin 2 Filtré
005	Eau de surface	(ESU)	Bassin 3
006	Eau de surface	(ESU)	Bassin 3 Filtré
007	Eau de surface	(ESU)	Bassin 4
008	Eau de surface	(ESU)	Bassin 4 Filtré
009	Eau de surface	(ESU)	Bassin 5
010	Eau de surface	(ESU)	Bassin 5 Filtré
011	Eau de surface	(ESU)	Bassin 6
012	Eau de surface	(ESU)	Bassin 6 Filtré
013	Eau souterraine	(ESO)	Cheminée Panneau SUD
014	Eau souterraine	(ESO)	Cheminée Panneau SUD Filtré
015	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur NORD
016	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur NORD Filtré
017	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur SUD
018	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur SUD Filtré
019	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur CENTRAL
020	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur CENTRAL Filtré
021	Eau souterraine	(ESO)	Drains Inférieurs Penstocks
022	Eau souterraine	(ESO)	Drains Inférieurs Penstocks Filtré
023	Eau de surface	(ESU)	RM2
024	Eau de surface	(ESU)	RM2 Filtré
025	Eau souterraine	(ESO)	B2
026	Eau souterraine	(ESO)	B2 Filtré

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E199672

Version du : 11/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-232856-01

Date de réception technique : 23/09/2022

Première date de réception physique : 23/09/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 09-22

Référence Commande : SAL 09-22

N° Echantillon	001	002	003	004	005	006
Référence client :	Bassin 1	Bassin 1 Filtré	Bassin 2	Bassin 2 Filtré	Bassin 3	Bassin 3 Filtré
Matrice :	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	22/09/2022	22/09/2022	22/09/2022	22/09/2022	22/09/2022	22/09/2022
Date de début d'analyse :	23/09/2022	26/09/2022	23/09/2022	26/09/2022	23/09/2022	26/09/2022
Température de l'air de l'enceinte :	7.9°C	7.9°C	7.9°C	7.9°C	7.9°C	7.9°C

Analyses immédiates

LS019 : Titre Alcalimétrique (TA)	°F	*	<2.00	*	<2.00	*	<2.00
LS020 : Titre Alcalimétrique Complet (TAC)	°F	*	22.2 ±2.29	*	19.2 ±2.00	*	12.1 ±1.34
LS073 : Carbonates (CO3)	mg CO3/l		<24.0		<24.0		<24.0
LS074 : Hydrogénocarbonates (HCO3)	mg HCO3/l		223		185		99.3

Indices de pollution

LS02L : Azote Nitrique / Nitrates (NO3)							
Nitrates	mg NO3/l	*	<1.00	*	1.39 ±0.487	*	<1.00
Azote nitrique	mg N-NO3/l	*	<0.20	*	0.31 ±0.109	*	<0.20
LS02W : Azote Nitreux / Nitrites (NO2)							
Nitrites	mg NO2/l	*	<0.04	*	<0.04	*	<0.04
Azote nitreux	mg N-NO2/l	*	<0.01	*	<0.01	*	<0.01
LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	6460 ±1292	*	<6050	*	<6050
LS045 : Carbone Organique Total (COT)	mg/l	*	5.6 ±1.97	*	12 ±4	*	15 ±5
LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	<10	*	<10	*	<10
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	44 ±18	*	28 ±11	*	12 ±5

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	*	190 ±67	*	70 ±25	*	160 ±56	*	71 ±25	*	230 ±81	*	64 ±22
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	22600 ±4520	*	22100 ±4420	*	16300 ±3260	*	16200 ±3240	*	13000 ±2600	*	12800 ±2560

Sous-traitance

IXS3U : Thiocyanates	mg/l	▲	# 570 ±86	▲	# 381 ±57	▲	# 165 ±25
----------------------	------	---	-----------	---	-----------	---	-----------

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E199672

Version du : 11/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-232856-01

Date de réception technique : 23/09/2022

Première date de réception physique : 23/09/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 09-22

Référence Commande : SAL 09-22

N° Echantillon	007	008	009	010	011	012
Référence client :	Bassin 4	Bassin 4 Filtré	Bassin 5	Bassin 5 Filtré	Bassin 6	Bassin 6 Filtré
Matrice :	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	22/09/2022	22/09/2022	22/09/2022	22/09/2022	22/09/2022	22/09/2022
Date de début d'analyse :	23/09/2022	26/09/2022	23/09/2022	26/09/2022	23/09/2022	26/09/2022
Température de l'air de l'enceinte :	7.9°C	7.9°C	7.9°C	7.9°C	7.9°C	7.9°C

Analyses immédiates

LS019 : Titre Alcalimétrique (TA)	°F	*	<2.00	*	<2.00	*	<2.00
LS020 : Titre Alcalimétrique Complet (TAC)	°F	*	3.2 ±0.65	*	2.8 ±0.63	*	18.0 ±1.89
LS073 : Carbonates (CO3)	mg CO3/l		<14.3		<10.1		<24.0
LS074 : Hydrogénocarbonates (HCO3)	mg HCO3/l		0.00		0.00		170

Indices de pollution

LS02L : Azote Nitrique / Nitrates (NO3)							
Nitrates	mg NO3/l	*	2.21 ±0.774	*	<1.00	*	<1.00
Azote nitrique	mg N-NO3/l	*	0.50 ±0.175	*	<0.20	*	<0.20
LS02W : Azote Nitreux / Nitrites (NO2)							
Nitrites	mg NO2/l	*	0.24 ±0.048	*	<0.04	*	0.04 ±0.008
Azote nitreux	mg N-NO2/l	*	0.07 ±0.014	*	<0.01	*	0.01 ±0.002
LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	<6050	*	5390 ±1078	*	5110 ±1022
LS045 : Carbone Organique Total (COT)	mg/l	*	1.5 ±0.55	*	1.6 ±0.59	*	26 ±9
LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	<10	*	<10	*	<10
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	<10	*	<10	*	42 ±17

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	*	390 ±137	*	160 ±56	*	350 ±123	*	220 ±77	*	790 ±277	*	230 ±81
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	8480 ±1696	*	7820 ±1564	*	5650 ±1130	*	5830 ±1166	*	15700 ±3140	*	15500 ±3100

Sous-traitance

IXS3U : Thiocyanates	mg/l		▲ # 0.14 ±0.021		▲ # 0.16 ±0.024		▲ # 1310 ±197
-----------------------------	------	--	-----------------	--	-----------------	--	---------------

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E199672

Version du : 11/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-232856-01

Date de réception technique : 23/09/2022

Première date de réception physique : 23/09/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 09-22

Référence Commande : SAL 09-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	013	014	015	016	017	018
	Cheminée Panneau SUD ESO	Cheminée Panneau SUD Filtré ESO	Drain Supérieur NORD ESO	Drain Supérieur NORD Filtré ESO	Drain Supérieur SUD ESO	Drain Supérieur SUD Filtré ESO
	22/09/2022	22/09/2022	22/09/2022	22/09/2022	22/09/2022	22/09/2022
	23/09/2022	26/09/2022	23/09/2022	26/09/2022	23/09/2022	26/09/2022
	7.9°C	7.9°C	7.9°C	7.9°C	7.9°C	7.9°C

Indices de pollution

LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	412 ±82					
LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l			*	10 ±4		*	38 ±15
DN226 : Cyanures totaux	µg/l			*	69 ±28		*	150 ±60

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	*	45 ±16					
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	54.8 ±10.96	*	52.4 ±10.48	*	8790 ±1758	* 8840 ±1768 * 7950 ±1590 * 7310 ±1462

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E199672

Version du : 11/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-232856-01

Date de réception technique : 23/09/2022

Première date de réception physique : 23/09/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 09-22

Référence Commande : SAL 09-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	019	020	021	022	023	024
	Drain Supérieur CENTRAL	Drain Supérieur CENTRAL Filtré	Drains Inférieurs Penstocks	Drains Inférieurs Penstocks Filtré	RM2	RM2 Filtré
	ESO	ESO	ESO	ESO	ESU	ESU
	22/09/2022	22/09/2022	22/09/2022	22/09/2022	22/09/2022	22/09/2022
	23/09/2022	26/09/2022	23/09/2022	26/09/2022	23/09/2022	26/09/2022
	7.9°C	7.9°C	7.9°C	7.9°C	7.9°C	7.9°C

Indices de pollution

LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	<10		*	18 ±7		*	<10
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	61 ±24		*	120 ±48		*	<10

Métaux

LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	19300 ±3860	*	16900 ±3380	*	11900 ±2380	*	11700 ±2340	*	2200 ±440	*	2240 ±448
-----------------------------	------	---	-------------	---	-------------	---	-------------	---	-------------	---	-----------	---	-----------

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E199672

Version du : 11/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-232856-01

Date de réception technique : 23/09/2022

Première date de réception physique : 23/09/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 09-22

Référence Commande : SAL 09-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

025**B2****ESO**

22/09/2022

26/09/2022

7.9°C

026**B2 Filtré****ESO**

22/09/2022

26/09/2022

7.9°C

Métaux
LS153 : **Arsenic (As)**

µg/l

* 845 ±169

* 864 ±173

D : détecté / ND : non détecté

z2 ou (2) : zone de contrôle des supports

Observations	N° d'échantillon	Référence client
L'accréditation a été retirée pour l'analyse identifiée par le symbole ▲. Par conséquent, celle-ci n'est ni présumée conforme au référentiel d'accréditation ni couverte par les accords de reconnaissance internationaux.	(001) (003) (005) (007) (009) (011)	Bassin 1 / Bassin 2 / Bassin 3 / Bassin 4 / Bassin 5 / Bassin 6 /
Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.	(001) (003) (005) (007) (009) (011)	Bassin 1 / Bassin 2 / Bassin 3 / Bassin 4 / Bassin 5 / Bassin 6 /
Spectrophotométrie visible automatisée : l'analyse a été réalisée sur l'échantillon filtré à 0.45µm.	(001) (003) (005) (007) (009) (011) (013)	Bassin 1 / Bassin 2 / Bassin 3 / Bassin 4 / Bassin 5 / Bassin 6 / Cheminée Panneau SUD /

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E199672

Version du : 11/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-232856-01

Date de réception technique : 23/09/2022

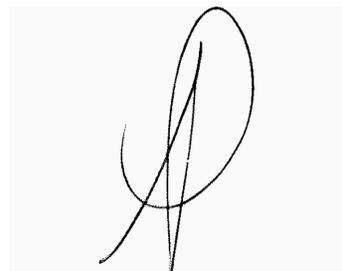
Première date de réception physique : 23/09/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 09-22

Référence Commande : SAL 09-22


Jean-Paul Klaser

 Chef d'Equipe Coordinateur de Projets
Clients

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 10 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats et conclusions éventuelles s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Les données transmises par le client pouvant affecter la validité des résultats (la date de prélèvement, la matrice, la référence échantillon et autres informations identifiées comme provenant du client), ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée en observation L'information relative au seuil de détection d'un paramètre n'est pas couverte par l'accréditation Cofrac.

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.

Tous les éléments de traçabilité et incertitude (déterminée avec $k = 2$) sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé par le ministre chargé de l'environnement - se reporter à la liste des laboratoires sur le site internet de gestion des agréments du ministère chargé de l'environnement : <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Laboratoire agréé pour la réalisation des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux – portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg pour l'accomplissement de tâches techniques d'étude et de vérification dans le domaine de l'environnement – Détail disponible sur demande

Annexe technique

Dossier N° :22E199672

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-232856-01

Emetteur : Mr Christophe GROSSIN

Commande EOL : 006-10514-911494

 Nom projet : N° Projet : SALSIGNE2022
SALSIGNE2022

Référence commande : SAL 09-22

Nom Commande : SAL 09-22

Eau de surface

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude à la LQ	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
DN226	Cyanures totaux	Flux continu [Flux continu] - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	Eurofins Analyses pour l'Environnement France
IXS3U	Thiocyanates	Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	0.1	15%	mg/l	
LS019	Titre Alcalimétrique (TA)	Volumétrie - NF EN ISO 9963-1	2	5%	°F	Eurofins Analyses pour l'Environnement France
LS020	Titre Alcalimétrique Complet (TAC)		2	30%	°F	
LS02L	Azote Nitrique / Nitrates (NO3)	Spectrophotométrie (UV/VIS) [Spectrophotométrie visible automatisée] - NF ISO 15923-1	1	35%	mg NO3/l	
	Nitrates Azote nitrique		0.2	35%	mg N-NO3/l	
LS02W	Azote Nitreux / Nitrites (NO2)	Spectrophotométrie (UV/VIS) [Spectrophotométrie visible automatisée] - NF ISO 15923-1	0.04	20%	mg NO2/l	
	Nitrites Azote nitreux		0.01	20%	mg N-NO2/l	
LS02Z	Sulfates (SO4)		5	20%	mg/l	
LS045	Carbone Organique Total (COT)	Spectrophotométrie (IR) [Oxydation à chaud en milieu acide] - NF EN 1484	0.5	50%	mg/l	
LS064	Cyanures aisément libérables	Flux continu - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	
LS073	Carbonates (CO3)	Calcul - NF EN ISO 9963-1			mg CO3/l	
LS074	Hydrogénocarbonates (HCO3)				mg HCO3/l	
LS153	Arsenic (As)	ICP/MS - NF EN ISO 17294-2	0.2	20%	µg/l	
LSFDA	Fer (Fe)		1	50%	µg/l	

Eau souterraine

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude à la LQ	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
DN226	Cyanures totaux	Flux continu [Flux continu] - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	Eurofins Analyses pour l'Environnement France
LS02Z	Sulfates (SO4)	Spectrophotométrie (UV/VIS) [Spectrophotométrie visible automatisée] - NF ISO 15923-1	5	20%	mg/l	
LS064	Cyanures aisément libérables	Flux continu - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	
LS153	Arsenic (As)	ICP/MS - NF EN ISO 17294-2	0.2	20%	µg/l	
LSFDA	Fer (Fe)		1	50%	µg/l	

Annexe de traçabilité des échantillons

Cette traçabilité recense les flacons des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire

Dossier N° : 22E199672

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-232856-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-911494

Nom projet : N° Projet : SALSIGNE2022
SALSIGNE2022

Référence commande : SAL 09-22

Nom Commande : SAL 09-22

Eau de surface

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
001	Bassin 1	22/09/2022 08:45:00	23/09/2022	23/09/2022		
002	Bassin 1 Filtré	22/09/2022 08:50:00	23/09/2022	23/09/2022		
003	Bassin 2	22/09/2022 09:00:00	23/09/2022	23/09/2022		
004	Bassin 2 Filtré	22/09/2022 09:05:00	23/09/2022	23/09/2022		
005	Bassin 3	22/09/2022 10:15:00	23/09/2022	23/09/2022		
006	Bassin 3 Filtré	22/09/2022 10:20:00	23/09/2022	23/09/2022		
007	Bassin 4	22/09/2022 10:00:00	23/09/2022	23/09/2022		
008	Bassin 4 Filtré	22/09/2022 10:05:00	23/09/2022	23/09/2022		
009	Bassin 5	22/09/2022 09:45:00	23/09/2022	23/09/2022		
010	Bassin 5 Filtré	22/09/2022 09:50:00	23/09/2022	23/09/2022		
011	Bassin 6	22/09/2022 09:30:00	23/09/2022	23/09/2022		
012	Bassin 6 Filtré	22/09/2022 09:35:00	23/09/2022	23/09/2022		
023	RM2	22/09/2022 11:30:00	23/09/2022	23/09/2022		
024	RM2 Filtré	22/09/2022 11:35:00	23/09/2022	23/09/2022		

Eau souterraine

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
013	Cheminée Panneau SUD	22/09/2022 11:00:00	23/09/2022	23/09/2022		
014	Cheminée Panneau SUD Filtré	22/09/2022 11:05:00	23/09/2022	23/09/2022		
015	Drain Supérieur NORD	22/09/2022 08:30:00	23/09/2022	23/09/2022		
016	Drain Supérieur NORD Filtré	22/09/2022 08:35:00	23/09/2022	23/09/2022		
017	Drain Supérieur SUD	22/09/2022 08:00:00	23/09/2022	23/09/2022		
018	Drain Supérieur SUD Filtré	22/09/2022 08:05:00	23/09/2022	23/09/2022		
019	Drain Supérieur CENTRAL	22/09/2022 08:15:00	23/09/2022	23/09/2022		
020	Drain Supérieur CENTRAL Filtré	22/09/2022 08:20:00	23/09/2022	23/09/2022		
021	Drains Inférieurs Penstocks	22/09/2022 09:15:00	23/09/2022	23/09/2022		
022	Drains Inférieurs Penstocks Filtré	22/09/2022 09:20:00	23/09/2022	23/09/2022		
025	B2	22/09/2022 11:45:00	23/09/2022	23/09/2022		
026	B2 Filtré	22/09/2022 11:50:00	23/09/2022	23/09/2022		

(1) : Date à laquelle l'échantillon a été réceptionné au laboratoire.

Lorsque l'information n'a pas pu être récupérée, cela est signalé par la mention N/A (non applicable).

(2) : Date à laquelle le laboratoire disposait de toutes les informations nécessaires pour finaliser l'enregistrement de l'échantillon.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-198995-01

Version du : 10/10/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M077806

Date de réception : 23/09/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200124775

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
001	Eau de surface	22E199672-001 / Bassin 1 -	(1203) (voir note ci-dessous)

(1203) Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

N° ech **22M077806-001** | Version AR-22-IX-198995-01(10/10/2022) | Votre réf. (1) 22E199672-001

Page 2/2

Date de prélèvement (1)	22/09/2022 08:45	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	23/09/2022 18:34	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	30/09/2022 11:45		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

		Résultat	Unité	Incertitude	
IXS3U : Thiocyanates	Prestation réalisée par nos soins	#	570	mg/l	±86
Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3					



Manon Treiber
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-198996-01

Version du : 10/10/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M077806

Date de réception : 23/09/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200124775

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
002	Eau de surface	22E199672-003 / Bassin 2 -	(1203) (voir note ci-dessous)

(1203) Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

N° ech **22M077806-002** | Version AR-22-IX-198996-01(10/10/2022) | Votre réf. (1) 22E199672-003 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	22/09/2022 09:00	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	23/09/2022 18:34	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	30/09/2022 11:45		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	#	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins		381	mg/l	±57
Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3				



Manon Treiber
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-197176-01

Version du : 06/10/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M077806

Date de réception : 23/09/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200124775

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
003	Eau de surface	22E199672-005 / Bassin 3 -	(1203) (voir note ci-dessous)

(1203) Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

N° ech **22M077806-003** | Version AR-22-IX-197176-01(06/10/2022) | Votre réf. (1) 22E199672-005 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	22/09/2022 10:15	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	23/09/2022 18:34	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	30/09/2022 11:45		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	#	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins	#	165	mg/l	±25
Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3				



Manon Treiber
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-195714-01

Version du : 05/10/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M077806

Date de réception : 23/09/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200124775

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
004	Eau de surface	22E199672-007 / Bassin 4 -	(1203) (voir note ci-dessous)

(1203) Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

N° ech **22M077806-004** | Version AR-22-IX-195714-01(05/10/2022) | Votre réf. (1) 22E199672-007

Page 2/2

Date de prélèvement (1)	22/09/2022 10:00	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	23/09/2022 18:34	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	30/09/2022 11:45		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	#	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins		0.14	mg/l	±0.021
Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3				



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée des prélèvements sur demande.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boîte comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-195715-01

Version du : 05/10/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M077806

Date de réception : 23/09/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200124775

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
005	Eau de surface	22E199672-009 / Bassin 5 -	(1203) (voir note ci-dessous)

(1203) Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

N° ech **22M077806-005** | Version AR-22-IX-195715-01(05/10/2022) | Votre réf. (1) 22E199672-009 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	22/09/2022 09:45	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	23/09/2022 18:34	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	30/09/2022 11:45		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	#	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins		0.16	mg/l	±0.024
Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3				



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée des prélèvements sur demande.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-198997-01

Version du : 10/10/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M077806

Date de réception : 23/09/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200124775

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
006	Eau de surface	22E199672-011 / Bassin 6 -	(1203) (voir note ci-dessous)

(1203) Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

Date de prélèvement (1)	22/09/2022 09:30	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	23/09/2022 18:34	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	30/09/2022 11:45		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

		Résultat	Unité	Incertitude	
IXS3U : Thiocyanates	Prestation réalisée par nos soins	#	1310	mg/l	±197
Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3					



Manon Treiber
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

MINELIS
Monsieur Christophe GROSSIN
8 rue paulin talabot
31000 TOULOUSE

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E198287

Version du : 07/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-229952-01

Date de réception technique : 22/09/2022

Première date de réception physique : 22/09/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 09-2022-ESU

Référence Commande : SAL 09-2022-ESU

Coordinateur de Projets Clients : Marion Medina / MarionMedina@eurofins.com / +33 64974 5158

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E198287

Version du : 07/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-229952-01

Date de réception technique : 22/09/2022

Première date de réception physique : 22/09/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 09-2022-ESU

Référence Commande : SAL 09-2022-ESU

N° Ech	Matrice		Référence échantillon
001	Eau de surface	(ESU)	RS1
002	Eau de surface	(ESU)	RS1 Filtré
003	Eau de surface	(ESU)	RS2
004	Eau de surface	(ESU)	RS2 Filtré
005	Eau de surface	(ESU)	RS3
006	Eau de surface	(ESU)	RS3 Filtré
007	Eau de surface	(ESU)	RS4
008	Eau de surface	(ESU)	RS4 Filtré
009	Eau de surface	(ESU)	RS5
010	Eau de surface	(ESU)	RS5 Filtré
011	Eau de surface	(ESU)	RS6
012	Eau de surface	(ESU)	RS6 Filtré
013	Eau de surface	(ESU)	RS7
014	Eau de surface	(ESU)	RS7 Filtré
015	Eau de surface	(ESU)	RS8
016	Eau de surface	(ESU)	RS8 Filtré
017	Eau de surface	(ESU)	OR1
018	Eau de surface	(ESU)	OR1 Filtré
019	Eau de surface	(ESU)	OR2
020	Eau de surface	(ESU)	OR2 Filtré
021	Eau de surface	(ESU)	OR3
022	Eau de surface	(ESU)	OR3 Filtré
023	Eau de surface	(ESU)	OR4
024	Eau de surface	(ESU)	OR4 Filtré
025	Eau de surface	(ESU)	OR5
026	Eau de surface	(ESU)	OR5 Filtré
027	Eau de surface	(ESU)	OR6
028	Eau de surface	(ESU)	OR6 Filtré
029	Eau de surface	(ESU)	OR7
030	Eau de surface	(ESU)	OR7 Filtré
031	Eau de surface	(ESU)	OR8
032	Eau de surface	(ESU)	OR8 Filtré
033	Eau de surface	(ESU)	OR9
034	Eau de surface	(ESU)	OR9 Filtré
035	Eau de surface	(ESU)	OR10

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E198287

Version du : 07/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-229952-01

Date de réception technique : 22/09/2022

Première date de réception physique : 22/09/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 09-2022-ESU

Référence Commande : SAL 09-2022-ESU

036	Eau de surface	(ESU)	OR10 Filtré
037	Eau de surface	(ESU)	OR11
038	Eau de surface	(ESU)	OR11 Filtré
039	Eau de surface	(ESU)	LAGUNE
040	Eau de surface	(ESU)	LAGUNE Filtré
041	Eau de surface	(ESU)	RM1
042	Eau de surface	(ESU)	RM1 Filtré
043	Eau de surface	(ESU)	GP2
044	Eau de surface	(ESU)	GP2 Filtré
045	Eau de surface	(ESU)	ENT1
046	Eau de surface	(ESU)	ENT1 Filtré

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E198287

Version du : 07/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-229952-01

Date de réception technique : 22/09/2022

Première date de réception physique : 22/09/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 09-2022-ESU

Référence Commande : SAL 09-2022-ESU

N° Echantillon	001	002	003	004	005	006
Référence client :	RS1	RS1 Filtré	RS2	RS2 Filtré	RS3	RS3 Filtré
Matrice :	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022
Date de début d'analyse :	22/09/2022	26/09/2022	22/09/2022	26/09/2022	22/09/2022	26/09/2022
Température de l'air de l'enceinte :	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C

Analyses immédiates

LS019 : Titre Alcalimétrique (TA)	°F	*	<2.00	*	<2.00	*	<2.00
LS020 : Titre Alcalimétrique Complet (TAC)	°F	*	<2.00	*	37.8 ±3.82	*	4.8 ±0.74
LS073 : Carbonates (CO3)	mg CO3/l		0.00		<24.0		<24.0
LS074 : Hydrogénocarbonates (HCO3)	mg HCO3/l		0.00		412		9.88

Indices de pollution

LS02L : Azote Nitrique / Nitrates (NO3)								
Nitrates	mg NO3/l	▲	# <1.00		▲	# 3.43 ±1.200	▲	# <1.00
Azote nitrique	mg N-NO3/l	▲	# <0.20		▲	# 0.78 ±0.273	▲	# <0.20
LS02W : Azote Nitreux / Nitrites (NO2)								
Nitrites	mg NO2/l	▲	# <0.04		▲	# <0.04	▲	# <0.04
Azote nitreux	mg N-NO2/l	▲	# <0.01		▲	# <0.01	▲	# <0.01
LS02I : Chlorures (Cl)	mg/l	*	4.17 ±1.251		*	4.32 ±1.296	*	4.67 ±1.401
LS02R : Ammonium	mg NH4/l	▲	# <0.05		▲	# <0.05	▲	# <0.05
LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	<5.00		*	<5.00	*	68.5 ±13.70
LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	<10		*	<10	*	<10
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	<10		*	<10	*	<10

Métaux

LS101 : Aluminium (Al)	mg/l	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05
LS128 : Calcium (Ca)	mg/l	*	4.12 ±1.030		*	4.57 ±1.143	*	29.2 ±7.30	
LS109 : Fer (Fe)	mg/l	*	0.03 ±0.006	*	<0.01	*	<0.01	*	0.02 ±0.004
LS133 : Magnésium (Mg)	mg/l	*	1.42 ±0.426		*	1.55 ±0.465	*	10.1 ±3.03	
LS138 : Potassium (K)	mg/l	*	0.61 ±0.153		*	0.60 ±0.150	*	0.91 ±0.228	
LS143 : Sodium (Na)	mg/l	*	3.32 ±0.830		*	3.09 ±0.773	*	4.55 ±1.137	
LS151 : Antimoine (Sb)	µg/l	*	<0.20	*	<0.20	*	<0.20	*	0.21 ±0.063
									0.86 ±0.258
									0.90 ±0.270

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E198287

Version du : 07/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-229952-01

Date de réception technique : 22/09/2022

Première date de réception physique : 22/09/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 09-2022-ESU

Référence Commande : SAL 09-2022-ESU

N° Echantillon	001	002	003	004	005	006
Référence client :	RS1	RS1 Filtré	RS2	RS2 Filtré	RS3	RS3 Filtré
Matrice :	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022
Date de début d'analyse :	22/09/2022	26/09/2022	22/09/2022	26/09/2022	22/09/2022	26/09/2022
Température de l'air de l'enceinte :	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C

Métaux

LS153 : Arsenic (As)	µg/l	* 8.76 ±1.752	* 6.95 ±1.390	* 56.9 ±11.38	* 56.2 ±11.24	* 227 ±45	* 231 ±46
LS162 : Cuivre (Cu)	µg/l	* 0.95 ±0.190	* 0.95 ±0.190	* 1.00 ±0.200	* 0.97 ±0.194	* 1.02 ±0.204	* 1.14 ±0.228
LS177 : Manganèse (Mn)	µg/l	* 1.87 ±0.468	* 0.70 ±0.175	* 1.13 ±0.283	* <0.50	* 1.05 ±0.263	* 0.50 ±0.125

Sous-traitance

IXS3U : Thiocyanates	mg/l	▲ # <0.10	▲ # <0.10	▲ # <0.10
-----------------------------	------	-----------	-----------	-----------

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E198287

Version du : 07/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-229952-01

Date de réception technique : 22/09/2022

Première date de réception physique : 22/09/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 09-2022-ESU

Référence Commande : SAL 09-2022-ESU

N° Echantillon	007	008	009	010	011	012
Référence client :	RS4	RS4 Filtré	RS5	RS5 Filtré	RS6	RS6 Filtré
Matrice :	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022
Date de début d'analyse :	22/09/2022	26/09/2022	22/09/2022	26/09/2022	22/09/2022	22/09/2022
Température de l'air de l'enceinte :	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C

Analyses immédiates

LS019 : Titre Alcalimétrique (TA)	°F	*	<2.00	*	<2.00	*	<2.00
LS020 : Titre Alcalimétrique Complet (TAC)	°F	*	4.9 ±0.75	*	10.4 ±1.18	*	16.0 ±1.70
LS073 : Carbonates (CO3)	mg CO3/l		<24.0		<24.0		<24.0
LS074 : Hydrogénocarbonates (HCO3)	mg HCO3/l		11.3		78.2		147

Indices de pollution

LS02L : Azote Nitrique / Nitrates (NO3)							
Nitrates	mg NO3/l	▲	# <1.00	▲	# <1.00	▲	# <1.00
Azote nitrique	mg N-NO3/l	▲	# <0.20	▲	# <0.20	▲	# <0.20
LS02W : Azote Nitreux / Nitrites (NO2)							
Nitrites	mg NO2/l	▲	# <0.04	▲	# <0.04	▲	# <0.04
Azote nitreux	mg N-NO2/l	▲	# <0.01	▲	# <0.01	▲	# <0.01
LS02I : Chlorures (Cl)	mg/l	*	4.81 ±1.443	*	6.98 ±2.094	*	6.68 ±2.004
LS02R : Ammonium	mg NH4/l	▲	# <0.05	▲	# <0.05	▲	# <0.05
LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	64.3 ±12.86	*	110 ±22	*	112 ±22
LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	<10	*	<10	*	<10
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	<10	*	<10	*	<10

Métaux

LS101 : Aluminium (Al)	mg/l	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05
LS128 : Calcium (Ca)	mg/l	*	29.1 ±7.28	*	65.8 ±16.45	*	66.2 ±16.55	*	<0.01
LS109 : Fer (Fe)	mg/l	*	0.02 ±0.004	*	<0.01	*	<0.01	*	<0.01
LS133 : Magnésium (Mg)	mg/l	*	10.1 ±3.03	*	20.3 ±6.09	*	20.5 ±6.15	*	<0.01
LS138 : Potassium (K)	mg/l	*	0.91 ±0.228	*	1.30 ±0.325	*	1.25 ±0.313	*	<0.01
LS143 : Sodium (Na)	mg/l	*	4.23 ±1.058	*	8.62 ±2.155	*	7.08 ±1.770	*	<0.01
LS151 : Antimoine (Sb)	µg/l	*	0.85 ±0.255	*	0.91 ±0.273	*	0.40 ±0.120	*	0.39 ±0.117
							0.42 ±0.126	*	0.44 ±0.132

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E198287

Version du : 07/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-229952-01

Date de réception technique : 22/09/2022

Première date de réception physique : 22/09/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 09-2022-ESU

Référence Commande : SAL 09-2022-ESU

N° Echantillon	007	008	009	010	011	012
Référence client :	RS4	RS4 Filtré	RS5	RS5 Filtré	RS6	RS6 Filtré
Matrice :	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022
Date de début d'analyse :	22/09/2022	26/09/2022	22/09/2022	26/09/2022	22/09/2022	22/09/2022
Température de l'air de l'enceinte :	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C

Métaux

LS153 : Arsenic (As)	µg/l	* 226 ±45	* 233 ±47	* 55.2 ±11.04	* 54.2 ±10.84	* 55.2 ±11.04	* 57.3 ±11.46
LS162 : Cuivre (Cu)	µg/l	* 1.03 ±0.206	* 0.96 ±0.192	* <0.50	* <0.50	* 0.54 ±0.108	* 0.81 ±0.162
LS177 : Manganèse (Mn)	µg/l	* 1.14 ±0.285	* <0.50	* 0.62 ±0.155	* 0.61 ±0.153	* 0.89 ±0.223	* 0.62 ±0.155

Sous-traitance

IXS3U : Thiocyanates	mg/l	▲ # <0.10	▲ # <0.10	▲ # <0.10
-----------------------------	------	-----------	-----------	-----------

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E198287

Version du : 07/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-229952-01

Date de réception technique : 22/09/2022

Première date de réception physique : 22/09/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 09-2022-ESU

Référence Commande : SAL 09-2022-ESU

N° Echantillon	013	014	015	016	017	018
Référence client :	RS7	RS7 Filtré	RS8	RS8 Filtré	OR1	OR1 Filtré
Matrice :	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022
Date de début d'analyse :	22/09/2022	26/09/2022	22/09/2022	26/09/2022	22/09/2022	26/09/2022
Température de l'air de l'enceinte :	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C

Analyses immédiates

LS019 : Titre Alcalimétrique (TA)	°F	*	<2.00	*	<2.00	*	<2.00
LS020 : Titre Alcalimétrique Complet (TAC)	°F	*	5.5 ±0.79	*	15.5 ±1.65	*	3.5 ±0.67
LS073 : Carbonates (CO3)	mg CO3/l		<24.0		<24.0		<17.8
LS074 : Hydrogénocarbonates (HCO3)	mg HCO3/l		18.1		140		0.00

Indices de pollution

LS02L : Azote Nitrique / Nitrates (NO3)							
Nitrates	mg NO3/l	▲	# <1.00	▲	# <1.00	▲	# 1.78 ±0.623
Azote nitrique	mg N-NO3/l	▲	# <0.20	▲	# <0.20	▲	# 0.40 ±0.140
LS02W : Azote Nitreux / Nitrites (NO2)							
Nitrites	mg NO2/l	▲	# <0.04	▲	# <0.04	▲	# <0.04
Azote nitreux	mg N-NO2/l	▲	# <0.01	▲	# <0.01	▲	# <0.01
LS02I : Chlorures (Cl)	mg/l	*	6.87 ±2.061	*	7.52 ±2.256	*	9.03 ±2.709
LS02R : Ammonium	mg NH4/l	▲	# <0.05	▲	# <0.05	▲	# <0.05
LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	113 ±23	*	115 ±23	*	17.5 ±3.50
LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	<10	*	<10	*	<10
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	<10	*	<10	*	<10

Métaux

LS101 : Aluminium (Al)	mg/l	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05
LS128 : Calcium (Ca)	mg/l	*	70.1 ±17.52	*	70.1 ±17.52	*	13.8 ±3.45	*	<0.01
LS109 : Fer (Fe)	mg/l	*	<0.01	*	<0.01	*	0.01 ±0.002	*	<0.01
LS133 : Magnésium (Mg)	mg/l	*	21.8 ±6.54	*	20.8 ±6.24	*	3.40 ±1.020	*	<0.01
LS138 : Potassium (K)	mg/l	*	1.27 ±0.318	*	1.34 ±0.335	*	0.99 ±0.248	*	<0.01
LS143 : Sodium (Na)	mg/l	*	7.02 ±1.755	*	9.18 ±2.295	*	8.53 ±2.132	*	<0.01
LS151 : Antimoine (Sb)	µg/l	*	0.44 ±0.132	*	0.46 ±0.138	*	0.45 ±0.135	*	0.48 ±0.144

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E198287

Version du : 07/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-229952-01

Date de réception technique : 22/09/2022

Première date de réception physique : 22/09/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 09-2022-ESU

Référence Commande : SAL 09-2022-ESU

N° Echantillon	013	014	015	016	017	018
Référence client :	RS7	RS7 Filtré	RS8	RS8 Filtré	OR1	OR1 Filtré
Matrice :	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022
Date de début d'analyse :	22/09/2022	26/09/2022	22/09/2022	26/09/2022	22/09/2022	26/09/2022
Température de l'air de l'enceinte :	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C

Métaux

LS153 : Arsenic (As)	µg/l	* 59.8 ±11.96	* 63.8 ±12.76	* 60.8 ±12.16	* 60.1 ±12.02	* 3.57 ±0.714	* 3.21 ±0.642
LS162 : Cuivre (Cu)	µg/l	* 0.79 ±0.158	* 1.16 ±0.232	* 0.79 ±0.158	* 0.76 ±0.152	* <0.50	* <0.50
LS177 : Manganèse (Mn)	µg/l	* 2.38 ±0.595	* 2.52 ±0.630	* 1.24 ±0.310	* 0.97 ±0.243	* 0.66 ±0.165	* <0.50

Sous-traitance

IXS3U : Thiocyanates	mg/l	▲ # 0.45 ±0.068	▲ # <0.10	▲ # <0.10
-----------------------------	------	-----------------	-----------	-----------

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E198287

Version du : 07/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-229952-01

Date de réception technique : 22/09/2022

Première date de réception physique : 22/09/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 09-2022-ESU

Référence Commande : SAL 09-2022-ESU

N° Echantillon	019	020	021	022	023	024
Référence client :	OR2	OR2 Filtré	OR3	OR3 Filtré	OR4	OR4 Filtré
Matrice :	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022
Date de début d'analyse :	22/09/2022	26/09/2022	22/09/2022	26/09/2022	22/09/2022	22/09/2022
Température de l'air de l'enceinte :	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C

Analyses immédiates

LS019 : Titre Alcalimétrique (TA)	°F	*	<2.00	*	<2.00	*	<2.00
LS020 : Titre Alcalimétrique Complet (TAC)	°F	*	7.6 ±0.95	*	10.4 ±1.18	*	11.1 ±1.25
LS073 : Carbonates (CO3)	mg CO3/l		<24.0		<24.0		<24.0
LS074 : Hydrogénocarbonates (HCO3)	mg HCO3/l		44.2		78.0		86.6

Indices de pollution

LS02L : Azote Nitrique / Nitrates (NO3)							
Nitrates	mg NO3/l	▲ #	1.21 ±0.424	▲ #	2.60 ±0.910	▲ #	2.38 ±0.833
Azote nitrique	mg N-NO3/l	▲ #	0.27 ±0.095	▲ #	0.59 ±0.207	▲ #	0.54 ±0.189
LS02W : Azote Nitreux / Nitrites (NO2)							
Nitrites	mg NO2/l	▲ #	<0.04	▲ #	<0.04	▲ #	<0.04
Azote nitreux	mg N-NO2/l	▲ #	<0.01	▲ #	<0.01	▲ #	<0.01
LS02I : Chlorures (Cl)	mg/l	*	9.23 ±2.769	*	9.22 ±2.766	*	9.17 ±2.751
LS02R : Ammonium	mg NH4/l	▲ #	<0.05	▲ #	<0.05	▲ #	0.07 ±0.015
LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	170 ±34	*	57.5 ±11.50	*	67.8 ±13.56
LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	<10	*	<10	*	<10
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	<10	*	<10	*	<10

Métaux

LS101 : Aluminium (Al)	mg/l	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05
LS128 : Calcium (Ca)	mg/l	*	59.2 ±14.80	*	45.5 ±11.38	*	49.0 ±12.25	*	<0.01
LS109 : Fer (Fe)	mg/l	*	<0.01	*	<0.01	*	<0.01	*	<0.01
LS133 : Magnésium (Mg)	mg/l	*	21.6 ±6.48	*	11.8 ±3.54	*	14.1 ±4.23	*	<0.01
LS138 : Potassium (K)	mg/l	*	1.30 ±0.325	*	1.06 ±0.265	*	1.13 ±0.283	*	<0.01
LS143 : Sodium (Na)	mg/l	*	9.07 ±2.268	*	7.45 ±1.863	*	7.96 ±1.990	*	<0.01
LS151 : Antimoine (Sb)	µg/l	*	<0.20	*	<0.20	*	<0.20	*	<0.20

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E198287

Version du : 07/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-229952-01

Date de réception technique : 22/09/2022

Première date de réception physique : 22/09/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 09-2022-ESU

Référence Commande : SAL 09-2022-ESU

N° Echantillon	019	020	021	022	023	024
Référence client :	OR2	OR2 Filtré	OR3	OR3 Filtré	OR4	OR4 Filtré
Matrice :	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022
Date de début d'analyse :	22/09/2022	26/09/2022	22/09/2022	26/09/2022	22/09/2022	22/09/2022
Température de l'air de l'enceinte :	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C

Métaux

LS153 : Arsenic (As)	µg/l	* 13.9 ±2.78	* 13.6 ±2.72	* 4.93 ±0.986	* 4.70 ±0.940	* 11.4 ±2.28	* 12.1 ±2.42
LS162 : Cuivre (Cu)	µg/l	* <0.50	* <0.50	* <0.50	* <0.50	* <0.50	* <0.50
LS177 : Manganèse (Mn)	µg/l	* 0.76 ±0.190	* 2.71 ±0.678	* 0.59 ±0.148	* <0.50	* 0.93 ±0.233	* <0.50

Sous-traitance

IXS3U : Thiocyanates	mg/l	▲ # <0.10	▲ # <0.10	▲ # <0.10
-----------------------------	------	-----------	-----------	-----------

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E198287

Version du : 07/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-229952-01

Date de réception technique : 22/09/2022

Première date de réception physique : 22/09/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 09-2022-ESU

Référence Commande : SAL 09-2022-ESU

N° Echantillon	025	026	027	028	029	030
Référence client :	OR5	OR5 Filtré	OR6	OR6 Filtré	OR7	OR7 Filtré
Matrice :	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022
Date de début d'analyse :	22/09/2022	26/09/2022	22/09/2022	26/09/2022	22/09/2022	26/09/2022
Température de l'air de l'enceinte :	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C

Analyses immédiates

LS019 : Titre Alcalimétrique (TA)	°F	*	<2.00	*	<2.00	*	<2.00
LS020 : Titre Alcalimétrique Complet (TAC)	°F	*	11.7 ±1.30	*	11.7 ±1.30	*	11.5 ±1.28
LS073 : Carbonates (CO3)	mg CO3/l		<24.0		<24.0		<24.0
LS074 : Hydrogénocarbonates (HCO3)	mg HCO3/l		93.8		94.1		91.9

Indices de pollution

LS02L : Azote Nitrique / Nitrates (NO3)							
Nitrates	mg NO3/l	▲	# 2.33 ±0.816	▲	# 2.45 ±0.858	▲	# 2.06 ±0.721
Azote nitrique	mg N-NO3/l	▲	# 0.53 ±0.186	▲	# 0.55 ±0.193	▲	# 0.47 ±0.165
LS02W : Azote Nitreux / Nitrites (NO2)							
Nitrites	mg NO2/l	▲	# <0.04	▲	# <0.04	▲	# 0.14 ±0.028
Azote nitreux	mg N-NO2/l	▲	# <0.01	▲	# <0.01	▲	# 0.04 ±0.008
LS02I : Chlorures (Cl)	mg/l	*	9.59 ±2.877	*	9.63 ±2.889	*	10.2 ±3.06
LS02R : Ammonium	mg NH4/l	▲	# <0.05	▲	# <0.05	▲	# 0.43 ±0.086
LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	68.7 ±13.74	*	68.7 ±13.74	*	92.8 ±18.56
LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	<10	*	<10	*	<10
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	<10	*	<10	*	<10

Métaux

LS101 : Aluminium (Al)	mg/l	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05
LS128 : Calcium (Ca)	mg/l	*	50.2 ±12.55	*	50.8 ±12.70	*	52.5 ±13.13		
LS109 : Fer (Fe)	mg/l	*	<0.01	*	<0.01	*	<0.01	*	0.28 ±0.056
LS133 : Magnésium (Mg)	mg/l	*	14.4 ±4.32	*	14.6 ±4.38	*	14.1 ±4.23		
LS138 : Potassium (K)	mg/l	*	1.14 ±0.285	*	1.13 ±0.283	*	1.60 ±0.400		
LS143 : Sodium (Na)	mg/l	*	7.92 ±1.980	*	8.02 ±2.005	*	15.3 ±3.83		
LS151 : Antimoine (Sb)	µg/l	*	<0.20	*	<0.20	*	0.23 ±0.069	*	0.46 ±0.138

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E198287

Version du : 07/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-229952-01

Date de réception technique : 22/09/2022

Première date de réception physique : 22/09/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 09-2022-ESU

Référence Commande : SAL 09-2022-ESU

N° Echantillon	025	026	027	028	029	030
Référence client :	OR5	OR5 Filtré	OR6	OR6 Filtré	OR7	OR7 Filtré
Matrice :	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022
Date de début d'analyse :	22/09/2022	26/09/2022	22/09/2022	26/09/2022	22/09/2022	26/09/2022
Température de l'air de l'enceinte :	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C

Métaux

LS153 : Arsenic (As)	µg/l	* 15.6 ±3.12	* 16.1 ±3.22	* 15.6 ±3.12	* 16.7 ±3.34	* 121 ±24	* 113 ±23
LS162 : Cuivre (Cu)	µg/l	* <0.50	* <0.50	* <0.50	* <0.50	* 0.74 ±0.148	* 1.25 ±0.250
LS177 : Manganèse (Mn)	µg/l	* 1.05 ±0.263	* 0.86 ±0.215	* 0.92 ±0.230	* 0.51 ±0.128	* 49.9 ±12.47	* 48.8 ±12.20

Sous-traitance

IXS3U : Thiocyanates	mg/l	▲ # <0.10	▲ # <0.10	▲ # 0.13 ±0.020
-----------------------------	------	-----------	-----------	-----------------

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E198287

Version du : 07/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-229952-01

Date de réception technique : 22/09/2022

Première date de réception physique : 22/09/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 09-2022-ESU

Référence Commande : SAL 09-2022-ESU

N° Echantillon	031	032	033	034	035	036
Référence client :	OR8	OR8 Filtré	OR9	OR9 Filtré	OR10	OR10 Filtré
Matrice :	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022
Date de début d'analyse :	22/09/2022	26/09/2022	22/09/2022	26/09/2022	22/09/2022	26/09/2022
Température de l'air de l'enceinte :	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C

Analyses immédiates

LS019 : Titre Alcalimétrique (TA)	°F	*	<2.00	*	<2.00	*	<2.00
LS020 : Titre Alcalimétrique Complet (TAC)	°F	*	12.5 ±1.37	*	14.4 ±1.55	*	16.4 ±1.73
LS073 : Carbonates (CO3)	mg CO3/l		<24.0		<24.0		<24.0
LS074 : Hydrogénocarbonates (HCO3)	mg HCO3/l		103		127		151

Indices de pollution

LS02L : Azote Nitrique / Nitrates (NO3)							
Nitrates	mg NO3/l	▲	# 4.51 ±1.579	▲	# 2.39 ±0.837	▲	# 2.28 ±0.798
Azote nitrique	mg N-NO3/l	▲	# 1.02 ±0.357	▲	# 0.54 ±0.189	▲	# 0.52 ±0.182
LS02W : Azote Nitreux / Nitrites (NO2)							
Nitrites	mg NO2/l	▲	# <0.04	▲	# <0.04	▲	# <0.04
Azote nitreux	mg N-NO2/l	▲	# <0.01	▲	# <0.01	▲	# <0.01
LS02I : Chlorures (Cl)	mg/l	*	11.0 ±3.30	*	9.75 ±2.925	*	10.2 ±3.06
LS02R : Ammonium	mg NH4/l	▲	# <0.05	▲	# <0.05	▲	# <0.05
LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	114 ±23	*	107 ±21	*	104 ±21
LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	<10	*	<10	*	<10
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	<10	*	<10	*	<10

Métaux

LS101 : Aluminium (Al)	mg/l	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05
LS128 : Calcium (Ca)	mg/l	*	58.7 ±14.68	*	78.7 ±19.68	*	72.9 ±18.23	*	<0.01
LS109 : Fer (Fe)	mg/l	*	<0.01	*	<0.01	*	<0.01	*	<0.01
LS133 : Magnésium (Mg)	mg/l	*	14.5 ±4.35	*	17.7 ±5.31	*	16.6 ±4.98	*	<0.01
LS138 : Potassium (K)	mg/l	*	1.77 ±0.443	*	2.75 ±0.688	*	1.51 ±0.378	*	<0.01
LS143 : Sodium (Na)	mg/l	*	24.2 ±6.05	*	21.0 ±5.25	*	14.2 ±3.55	*	<0.01
LS151 : Antimoine (Sb)	µg/l	*	0.37 ±0.111	*	0.37 ±0.111	*	0.48 ±0.144	*	0.48 ±0.144

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E198287

Version du : 07/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-229952-01

Date de réception technique : 22/09/2022

Première date de réception physique : 22/09/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 09-2022-ESU

Référence Commande : SAL 09-2022-ESU

N° Echantillon	031	032	033	034	035	036
Référence client :	OR8	OR8 Filtré	OR9	OR9 Filtré	OR10	OR10 Filtré
Matrice :	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022
Date de début d'analyse :	22/09/2022	26/09/2022	22/09/2022	26/09/2022	22/09/2022	26/09/2022
Température de l'air de l'enceinte :	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C

Métaux

LS153 : Arsenic (As)	µg/l	* 53.1 ±10.62	* 51.1 ±10.22	* 36.8 ±7.36	* 35.0 ±7.00	* 38.1 ±7.62	* 38.8 ±7.76
LS162 : Cuivre (Cu)	µg/l	* 0.52 ±0.104	* <0.50	* 0.61 ±0.122	* 0.51 ±0.102	* 0.55 ±0.110	* 0.55 ±0.110
LS177 : Manganèse (Mn)	µg/l	* 15.8 ±3.95	* 6.03 ±1.508	* 5.21 ±1.303	* 4.25 ±1.063	* 4.41 ±1.103	* 2.41 ±0.603

Sous-traitance

IXS3U : Thiocyanates	mg/l	▲ # <0.10	▲ # <0.10	▲ # <0.10
-----------------------------	------	-----------	-----------	-----------

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E198287

Version du : 07/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-229952-01

Date de réception technique : 22/09/2022

Première date de réception physique : 22/09/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 09-2022-ESU

Référence Commande : SAL 09-2022-ESU

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	037	038	039	040	041	042
	OR11	OR11 Filtré	LAGUNE	LAGUNE Filtré	RM1	RM1 Filtré
	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022
Date de début d'analyse :	22/09/2022	26/09/2022	22/09/2022	26/09/2022	22/09/2022	26/09/2022
Température de l'air de l'enceinte :	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C

Analyses immédiates

LS019 : Titre Alcalimétrique (TA)	°F	*	<2.00	*	<2.00	*	<2.00
LS020 : Titre Alcalimétrique Complet (TAC)	°F	*	17.7 ±1.86	*	9.8 ±1.13	*	<2.00
LS073 : Carbonates (CO3)	mg CO3/l		<24.0		<24.0		0.00
LS074 : Hydrogénocarbonates (HCO3)	mg HCO3/l		168		70.6		0.00

Indices de pollution

LS02L : Azote Nitrique / Nitrates (NO3)							
Nitrates	mg NO3/l	▲ #	1.66 ±0.581	▲ #	<1.00	▲ #	30.4 ±10.64
Azote nitrique	mg N-NO3/l	▲ #	0.37 ±0.130	▲ #	<0.20	▲ #	6.86 ±2.401
LS02W : Azote Nitreux / Nitrites (NO2)							
Nitrites	mg NO2/l	▲ #	<0.04	▲ #	<0.04	▲ #	0.06 ±0.012
Azote nitreux	mg N-NO2/l	▲ #	<0.01	▲ #	<0.01	▲ #	0.02 ±0.004
LS02I : Chlorures (Cl)	mg/l	*	12.2 ±3.66	*	781 ±234	*	29.5 ±8.85
LS02R : Ammonium	mg NH4/l	▲ #	<0.05	▲ #	<0.05	▲ #	<0.05
LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	87.0 ±17.40	*	7590 ±1518	*	1220 ±244
LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	<10	*	120 ±48	*	<10
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	<10	*	170 ±68	*	18 ±7

Métaux

LS101 : Aluminium (Al)	mg/l	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	0.06 ±0.018	*	<0.05		
LS128 : Calcium (Ca)	mg/l	*	76.9 ±19.23	*	629 ±157	*	311 ±78	*		*			
LS109 : Fer (Fe)	mg/l	*	0.09 ±0.018	*	0.02 ±0.004	*	2.15 ±0.430	*	0.11 ±0.022	*	0.11 ±0.022	*	<0.01
LS133 : Magnésium (Mg)	mg/l	*	15.6 ±4.68	*	139 ±42	*	179 ±54	*		*			
LS138 : Potassium (K)	mg/l	*	1.69 ±0.423	*	158 ±40	*	3.78 ±0.945	*		*			
LS143 : Sodium (Na)	mg/l	*	15.2 ±3.80	*	4320 ±1080	*	61.4 ±15.35	*		*			
LS151 : Antimoine (Sb)	µg/l	*	0.35 ±0.105	*	0.38 ±0.114	*	8.82 ±2.646	*	8.93 ±2.679	*	1.53 ±0.459	*	1.65 ±0.495

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E198287

Version du : 07/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-229952-01

Date de réception technique : 22/09/2022

Première date de réception physique : 22/09/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 09-2022-ESU

Référence Commande : SAL 09-2022-ESU

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	037	038	039	040	041	042
	OR11	OR11 Filtré	LAGUNE	LAGUNE Filtré	RM1	RM1 Filtré
	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022
Date de début d'analyse :	22/09/2022	26/09/2022	22/09/2022	26/09/2022	22/09/2022	26/09/2022
Température de l'air de l'enceinte :	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C

Métaux

LS153 : Arsenic (As)	µg/l	* 29.8 ±5.96	* 28.3 ±5.66	* 3370 ±674	* 2430 ±486	* 144 ±29	* 142 ±28
LS162 : Cuivre (Cu)	µg/l	* 1.01 ±0.202	* 1.83 ±0.366	* 5.88 ±1.176	* 4.34 ±0.868	* 4.77 ±0.954	* 3.57 ±0.714
LS177 : Manganèse (Mn)	µg/l	* 22.2 ±5.55	* 17.5 ±4.38	* 944 ±236	* 929 ±232	* 41.8 ±10.45	* 28.4 ±7.10

Sous-traitance

IXS3U : Thiocyanates	mg/l	▲ # <0.10	▲ # 892 ±134	▲ # <0.10
-----------------------------	------	-----------	--------------	-----------

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E198287

Version du : 07/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-229952-01

Date de réception technique : 22/09/2022

Première date de réception physique : 22/09/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 09-2022-ESU

Référence Commande : SAL 09-2022-ESU

N° Echantillon	043	044	045	046
Référence client :	GP2	GP2 Filtré	ENT1	ENT1 Filtré
Matrice :	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022	20/09/2022
Date de début d'analyse :	22/09/2022	26/09/2022	22/09/2022	26/09/2022
Température de l'air de l'enceinte :	7.1°C	7.1°C	7.1°C	7.1°C

Analyses immédiates

LS019 : Titre Alcalimétrique (TA)	°F	*	<2.00	*	<2.00
LS020 : Titre Alcalimétrique Complet (TAC)	°F	*	29.9 ±3.04	*	<2.00
LS073 : Carbonates (CO3)	mg CO3/l		<24.0		0.00
LS074 : Hydrogénocarbonates (HCO3)	mg HCO3/l		316		0.00

Indices de pollution

LS02L : Azote Nitrique / Nitrates (NO3)					
Nitrates	mg NO3/l	▲ #	13.7 ±4.80	▲ #	<4.43
Azote nitrique	mg N-NO3/l	▲ #	3.10 ±1.085	▲ #	<1.00
LS02W : Azote Nitreux / Nitrites (NO2)					
Nitrites	mg NO2/l	▲ #	0.18 ±0.036	▲ #	<0.04
Azote nitreux	mg N-NO2/l	▲ #	0.05 ±0.010	▲ #	<0.01
LS02I : Chlorures (Cl)	mg/l	*	56.9 ±17.07	*	6.90 ±2.070
LS02R : Ammonium	mg NH4/l	▲ #	0.05 ±0.011	▲ #	<0.05
LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	211 ±42	*	15500 ±3100
LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	<10	*	<10
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	<10	*	<10

Métaux

LS101 : Aluminium (Al)	mg/l	*	0.11 ±0.033	*	0.08 ±0.024	*	1380 ±414	*	1480 ±444
LS128 : Calcium (Ca)	mg/l	*	135 ±34			*	475 ±119		
LS109 : Fer (Fe)	mg/l	*	0.13 ±0.026	*	0.03 ±0.006	*	4.94 ±0.988	*	4.41 ±0.882
LS133 : Magnésium (Mg)	mg/l	*	48.8 ±14.64			*	2390 ±717		
LS138 : Potassium (K)	mg/l	*	6.66 ±1.665			*	7.64 ±1.910		
LS143 : Sodium (Na)	mg/l	*	33.0 ±8.25			*	6.91 ±1.728		
LS151 : Antimoine (Sb)	µg/l	*	1.95 ±0.585	*	1.96 ±0.588	*	<0.20	*	0.22 ±0.066

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E198287

Version du : 07/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-229952-01

Date de réception technique : 22/09/2022

Première date de réception physique : 22/09/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 09-2022-ESU

Référence Commande : SAL 09-2022-ESU

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

043**GP2****ESU**

20/09/2022

22/09/2022

7.1°C

044**GP2 Filtré****ESU**

20/09/2022

26/09/2022

7.1°C

045**ENT1****ESU**

20/09/2022

22/09/2022

7.1°C

046**ENT1 Filtré****ESU**

20/09/2022

26/09/2022

7.1°C

Métaux

LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	121 ±24	*	110 ±22	*	2.73 ±0.546	*	284 ±57
LS162 : Cuivre (Cu)	µg/l	*	12.4 ±2.48	*	7.82 ±1.564	*	27.4 ±5.48	*	2530 ±506
LS177 : Manganèse (Mn)	µg/l	*	446 ±112	*	439 ±110	*	156000 ±39000	*	141000 ±35250

Sous-traitance

IXS3U : Thiocyanates	mg/l	▲	# <0.10	▲	# <0.10
-----------------------------	------	---	---------	---	---------

D : détecté / ND : non détecté

z2 ou (2) : zone de contrôle des supports

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E198287

Version du : 07/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-229952-01

Date de réception technique : 22/09/2022

Première date de réception physique : 22/09/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 09-2022-ESU

Référence Commande : SAL 09-2022-ESU

Observations	N° d'échantillon	Référence client
L'accréditation a été retirée pour l'analyse identifiée par le symbole ▲. Par conséquent, celle-ci n'est ni présumée conforme au référentiel d'accréditation ni couverte par les accords de reconnaissance internationaux.	(001) (003) (005) (007) (009) (011) (013) (015) (017) (019) (021) (023) (025) (027) (029) (031) (033) (035) (037) (039) (041) (043) (045)	RS1 / RS2 / RS3 / RS4 / RS5 / RS6 / RS7 / RS8 / OR1 / OR2 / OR3 / OR4 / OR5 / OR6 / OR7 / OR8 / OR9 / OR10 / OR11 / LAGUNE / RM1 / GP2 / ENT1 /
Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.	(001) (003) (005) (007) (009) (011) (013) (015) (017) (019) (021) (023) (025) (027) (029) (031) (033) (035) (037) (039) (041) (043) (045)	RS1 / RS2 / RS3 / RS4 / RS5 / RS6 / RS7 / RS8 / OR1 / OR2 / OR3 / OR4 / OR5 / OR6 / OR7 / OR8 / OR9 / OR10 / OR11 / LAGUNE / RM1 / GP2 / ENT1 /
Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation. L'échantillon a néanmoins été conservé dans les meilleures conditions de stockage.	(001) (003) (005) (007) (009) (011) (013) (015) (017) (019) (021) (023) (025) (027) (029) (031) (033) (035) (037) (039) (041) (043) (045)	RS1 / RS2 / RS3 / RS4 / RS5 / RS6 / RS7 / RS8 / OR1 / OR2 / OR3 / OR4 / OR5 / OR6 / OR7 / OR8 / OR9 / OR10 / OR11 / LAGUNE / RM1 / GP2 / ENT1 /
Spectrophotométrie visible automatisée : l'analyse a été réalisée sur l'échantillon filtré à 0.45µm.	(001) (003) (005) (007) (009) (011) (013) (015) (017) (019) (021) (023) (025) (027) (029) (031) (033) (035) (037) (039) (041) (043) (045)	RS1 / RS2 / RS3 / RS4 / RS5 / RS6 / RS7 / RS8 / OR1 / OR2 / OR3 / OR4 / OR5 / OR6 / OR7 / OR8 / OR9 / OR10 / OR11 / LAGUNE / RM1 / GP2 / ENT1 /
Spectrophotométrie visible automatisée : le pH de l'échantillon n'est pas compris dans le domaine de la méthode (5 < pH < 9) , le(s) résultat(s) est (sont) émis avec réserve	(045)	ENT1



Aurélie Schaeffer
Coordinatrice Projets Clients

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E198287

Version du : 07/10/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-229952-01

Date de réception technique : 22/09/2022

Première date de réception physique : 22/09/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 09-2022-ESU

Référence Commande : SAL 09-2022-ESU

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 24 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats et conclusions éventuelles s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Les données transmises par le client pouvant affecter la validité des résultats (la date de prélèvement, la matrice, la référence échantillon et autres informations identifiées comme provenant du client), ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée en observation
L'information relative au seuil de détection d'un paramètre n'est pas couverte par l'accréditation Cofrac.

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.

Tous les éléments de traçabilité et incertitude (déterminée avec $k = 2$) sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé par le ministre chargé de l'environnement - se reporter à la liste des laboratoires sur le site internet de gestion des agréments du ministère chargé de l'environnement : <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Laboratoire agréé pour la réalisation des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux – portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg pour l'accomplissement de tâches techniques d'étude et de vérification dans le domaine de l'environnement – Détail disponible sur demande

Annexe technique

Dossier N° :22E198287

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-229952-01

Emetteur : Mr Christophe GROSSIN

Commande EOL : 006-10514-910019

 Nom projet : N° Projet : SALSIGNE2022
SALSIGNE2022

Référence commande : SAL 09-2022-ESU

Nom Commande : SAL 09-2022-ESU

Eau de surface

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude à la LQ	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
DN226	Cyanures totaux	Flux continu [Flux continu] - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	Eurofins Analyses pour l'Environnement France
IXS3U	Thiocyanates	Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	0.1	15%	mg/l	Prestation soustraite à Eurofins Hydrologie Est SAS
LS019	Titre Alcalimétrique (TA)	Volumétrie - NF EN ISO 9963-1	2	5%	°F	Eurofins Analyses pour l'Environnement France
LS020	Titre Alcalimétrique Complet (TAC)		2	30%	°F	
LS02I	Chlorures (Cl)	Spectrophotométrie (UV/VIS) [Spectrophotométrie visible automatisée] - NF ISO 15923-1	1	30%	mg/l	
LS02L	Azote Nitrique / Nitrates (NO3)	Spectrophotométrie (UV/VIS) [Spectrophotométrie visible automatisée] - NF ISO 15923-1	1	35%	mg NO3/l	
	Nitrates Azote nitrique		0.2	35%	mg N-NO3/l	
LS02R	Ammonium	Spectrophotométrie (UV/VIS) - NF ISO 15923-1	0.05	22%	mg NH4/l	
LS02W	Azote Nitreux / Nitrites (NO2)	Spectrophotométrie (UV/VIS) [Spectrophotométrie visible automatisée] - NF ISO 15923-1	0.04	20%	mg NO2/l	
	Nitrites Azote nitreux		0.01	20%	mg N-NO2/l	
LS02Z	Sulfates (SO4)		5	20%	mg/l	
LS064	Cyanures aisément libérables	Flux continu - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	
LS073	Carbonates (CO3)	Calcul - NF EN ISO 9963-1			mg CO3/l	
LS074	Hydrogénocarbonates (HCO3)				mg HCO3/l	
LS101	Aluminium (Al)	ICP/AES - NF EN ISO 11885	0.05	30%	mg/l	
LS109	Fer (Fe)		0.01	20%	mg/l	
LS128	Calcium (Ca)		1	25%	mg/l	
LS133	Magnésium (Mg)		0.01	30%	mg/l	
LS138	Potassium (K)		0.1	25%	mg/l	
LS143	Sodium (Na)		0.05	25%	mg/l	
LS151	Antimoine (Sb)		0.2	30%	µg/l	
LS153	Arsenic (As)		0.2	20%	µg/l	
LS162	Cuivre (Cu)	ICP/MS - NF EN ISO 17294-2	0.5	20%	µg/l	
LS177	Manganèse (Mn)		0.5	25%	µg/l	

Annexe de traçabilité des échantillons

Cette traçabilité recense les flacons des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire

Dossier N° : 22E198287

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-229952-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-910019

Nom projet : N° Projet : SALSIGNE2022
SALSIGNE2022

Référence commande : SAL 09-2022-ESU

Nom Commande : SAL 09-2022-ESU

Eau de surface

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
001	RS1	20/09/2022 15:15:00	22/09/2022	22/09/2022		
002	RS1 Filtré	20/09/2022 15:20:00	22/09/2022	22/09/2022		
003	RS2	20/09/2022 15:00:00	22/09/2022	22/09/2022		
004	RS2 Filtré	20/09/2022 15:05:00	22/09/2022	22/09/2022		
005	RS3	20/09/2022 14:45:00	22/09/2022	22/09/2022		
006	RS3 Filtré	20/09/2022 14:50:00	22/09/2022	22/09/2022		
007	RS4	20/09/2022 14:30:00	22/09/2022	22/09/2022		
008	RS4 Filtré	20/09/2022 14:35:00	22/09/2022	22/09/2022		
009	RS5	20/09/2022 14:15:00	22/09/2022	22/09/2022		
010	RS5 Filtré	20/09/2022 14:20:00	22/09/2022	22/09/2022		
011	RS6	20/09/2022 14:00:00	22/09/2022	22/09/2022		
012	RS6 Filtré	20/09/2022 14:05:00	22/09/2022	22/09/2022		
013	RS7	20/09/2022 13:45:00	22/09/2022	22/09/2022		
014	RS7 Filtré	20/09/2022 13:50:00	22/09/2022	22/09/2022		
015	RS8	20/09/2022 13:30:00	22/09/2022	22/09/2022		
016	RS8 Filtré	20/09/2022 13:35:00	22/09/2022	22/09/2022		
017	OR1	20/09/2022 10:00:00	22/09/2022	22/09/2022		
018	OR1 Filtré	20/09/2022 10:05:00	22/09/2022	22/09/2022		
019	OR2	20/09/2022 09:45:00	22/09/2022	22/09/2022		
020	OR2 Filtré	20/09/2022 09:50:00	22/09/2022	22/09/2022		
021	OR3	20/09/2022 09:30:00	22/09/2022	22/09/2022		
022	OR3 Filtré	20/09/2022 09:35:00	22/09/2022	22/09/2022		
023	OR4	20/09/2022 09:15:00	22/09/2022	22/09/2022		
024	OR4 Filtré	20/09/2022 09:20:00	22/09/2022	22/09/2022		
025	OR5	20/09/2022 09:00:00	22/09/2022	22/09/2022		
026	OR5 Filtré	20/09/2022 09:05:00	22/09/2022	22/09/2022		
027	OR6	20/09/2022 08:45:00	22/09/2022	22/09/2022		
028	OR6 Filtré	20/09/2022 08:50:00	22/09/2022	22/09/2022		
029	OR7	20/09/2022 08:30:00	22/09/2022	22/09/2022		
030	OR7 Filtré	20/09/2022 08:35:00	22/09/2022	22/09/2022		
031	OR8	20/09/2022 08:15:00	22/09/2022	22/09/2022		
032	OR8 Filtré	20/09/2022 08:20:00	22/09/2022	22/09/2022		
033	OR9	20/09/2022 08:00:00	22/09/2022	22/09/2022		
034	OR9 Filtré	20/09/2022 08:05:00	22/09/2022	22/09/2022		
035	OR10	20/09/2022 07:45:00	22/09/2022	22/09/2022		
036	OR10 Filtré	20/09/2022 07:50:00	22/09/2022	22/09/2022		
037	OR11	20/09/2022 07:30:00	22/09/2022	22/09/2022		

Annexe de traçabilité des échantillons

Cette traçabilité recense les flaconnages des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire

Dossier N° : 22E198287

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-229952-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-910019

Nom projet : N° Projet : SALSIGNE2022
SALSIGNE2022

Référence commande : SAL 09-2022-ESU

Nom Commande : SAL 09-2022-ESU

Eau de surface

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
038	OR11 Filtré	20/09/2022 07:35:00	22/09/2022	22/09/2022		
039	LAGUNE	20/09/2022 16:30:00	22/09/2022	22/09/2022		
040	LAGUNE Filtré	20/09/2022 16:35:00	22/09/2022	22/09/2022		
041	RM1	20/09/2022 16:00:00	22/09/2022	22/09/2022		
042	RM1 Filtré	20/09/2022 16:05:00	22/09/2022	22/09/2022		
043	GP2	20/09/2022 11:00:00	22/09/2022	22/09/2022		
044	GP2 Filtré	20/09/2022 11:05:00	22/09/2022	22/09/2022		
045	ENT1	20/09/2022 10:30:00	22/09/2022	22/09/2022		
046	ENT1 Filtré	20/09/2022 10:35:00	22/09/2022	22/09/2022		

(1) : Date à laquelle l'échantillon a été réceptionné au laboratoire.

Lorsque l'information n'a pas pu être récupérée, cela est signalé par la mention N/A (non applicable).

(2) : Date à laquelle le laboratoire disposait de toutes les informations nécessaires pour finaliser l'enregistrement de l'échantillon.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-195688-01

Version du : 05/10/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M077320

Date de réception : 22/09/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200124704

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
001	Eau de surface	22E198287-001 / RS1 -	(1203) (voir note ci-dessous)

(1203) Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

Date de prélèvement (1)	20/09/2022 15:15	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	22/09/2022 19:50	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	29/09/2022 13:07		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

		Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates	Prestation réalisée par nos soins	#	<0.10
	Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3		mg/l



Ghislaine Schmitt
 Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée des prélèvements sur demande.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boîte comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-195689-01

Version du : 05/10/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M077320

Date de réception : 22/09/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200124704

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
002	Eau de surface	22E198287-003 / RS2 -	(1203) (voir note ci-dessous)

(1203) Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

Date de prélèvement (1)	20/09/2022 15:00	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	22/09/2022 19:50	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	29/09/2022 13:07		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

		Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates	Prestation réalisée par nos soins	#	<0.10
	Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3		mg/l



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée sur demande.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boîte comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-195690-01

Version du : 05/10/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M077320

Date de réception : 22/09/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200124704

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
003	Eau de surface	22E198287-005 / RS3 -	(1203) (voir note ci-dessous)

(1203) Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

Date de prélèvement (1)	20/09/2022 14:45	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	22/09/2022 19:50	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	29/09/2022 13:07		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

		Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates	Prestation réalisée par nos soins	#	<0.10
	Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3		mg/l



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée sur demande.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boîte comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-195691-01

Version du : 05/10/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M077320

Date de réception : 22/09/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200124704

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
004	Eau de surface	22E198287-007 / RS4 -	(1203) (voir note ci-dessous)

(1203) Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

Date de prélèvement (1)	20/09/2022 14:30	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	22/09/2022 19:50	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	29/09/2022 13:07		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

		Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates	Prestation réalisée par nos soins	#	<0.10
	Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3		mg/l



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée des prélèvements sur demande.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boîte comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-195692-01

Version du : 05/10/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M077320

Date de réception : 22/09/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200124704

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
005	Eau de surface	22E198287-009 / RS5 -	(1203) (voir note ci-dessous)

(1203) Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

Date de prélèvement (1)	20/09/2022 14:15	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	22/09/2022 19:50	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	29/09/2022 13:07		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

		Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates	Prestation réalisée par nos soins	#	<0.10
	Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3		mg/l



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée sur demande.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boîte comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-195693-01

Version du : 05/10/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M077320

Date de réception : 22/09/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200124704

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
006	Eau de surface	22E198287-011 / RS6 -	(1203) (voir note ci-dessous)

(1203) Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

Date de prélèvement (1)	20/09/2022 14:00	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	22/09/2022 19:50	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	29/09/2022 13:07		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

		Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates	Prestation réalisée par nos soins	#	<0.10
	Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3		mg/l



Ghislaine Schmitt
 Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée des prélèvements sur demande.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boîte comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-195694-01

Version du : 05/10/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M077320

Date de réception : 22/09/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200124704

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
007	Eau de surface	22E198287-013 / RS7 -	(1203) (voir note ci-dessous)

(1203) Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

N° ech **22M077320-007** | Version AR-22-IX-195694-01(05/10/2022) | Votre réf. (1) 22E198287-013

Page 2/2

Date de prélèvement (1)	20/09/2022 13:45	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	22/09/2022 19:50	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	29/09/2022 13:07		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

		Résultat	Unité	Incertitude	
IXS3U : Thiocyanates	Prestation réalisée par nos soins	#	0.45	mg/l	±0.068
Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3					



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée sur demande.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boîte comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-195695-01

Version du : 05/10/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M077320

Date de réception : 22/09/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200124704

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
008	Eau de surface	22E198287-015 / RS8 -	(1203) (voir note ci-dessous)

(1203) Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

Date de prélèvement (1)	20/09/2022 13:30	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	22/09/2022 19:50	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	29/09/2022 13:07		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

		Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates	Prestation réalisée par nos soins	#	<0.10
	Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3		mg/l



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée sur demande.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boîte comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-195696-01

Version du : 05/10/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M077320

Date de réception : 22/09/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200124704

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
009	Eau de surface	22E198287-017 / OR1 -	(1203) (voir note ci-dessous)

(1203) Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

Date de prélèvement (1)	20/09/2022 10:00	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	22/09/2022 19:50	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	29/09/2022 13:07		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

		Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates	Prestation réalisée par nos soins	#	<0.10
	Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3		mg/l



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée des prélèvements sur demande.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boîte comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-195697-01

Version du : 05/10/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M077320

Date de réception : 22/09/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200124704

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
010	Eau de surface	22E198287-019 / OR2 -	(1203) (voir note ci-dessous)

(1203) Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

Date de prélèvement (1)	20/09/2022 09:45	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	22/09/2022 19:50	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	29/09/2022 13:07		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

		Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates	Prestation réalisée par nos soins	#	<0.10
	Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3		mg/l



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée sur demande.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boîte comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-195698-01

Version du : 05/10/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M077320

Date de réception : 22/09/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200124704

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
011	Eau de surface	22E198287-021 / OR3 -	(1203) (voir note ci-dessous)

(1203) Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

Date de prélèvement (1)	20/09/2022 09:30	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	22/09/2022 19:50	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	30/09/2022 11:45		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

		Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates	Prestation réalisée par nos soins	#	<0.10
	Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3		mg/l



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée sur demande.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boîte comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-195699-01

Version du : 05/10/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M077320

Date de réception : 22/09/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200124704

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
012	Eau de surface	22E198287-023 / OR4 -	(1203) (voir note ci-dessous)

(1203) Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

N° ech **22M077320-012** | Version AR-22-IX-195699-01(05/10/2022) | Votre réf. (1) 22E198287-023 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	20/09/2022 09:15	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	22/09/2022 19:50	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	29/09/2022 13:07		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

		Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins	#	<0.10	mg/l
Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3			



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée sur demande.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boîte comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-195700-01

Version du : 05/10/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M077320

Date de réception : 22/09/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200124704

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
013	Eau de surface	22E198287-025 / OR5 -	(1203) (voir note ci-dessous)

(1203) Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

Date de prélèvement (1)	20/09/2022 09:00	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	22/09/2022 19:50	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	29/09/2022 13:07		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

		Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates	Prestation réalisée par nos soins	#	<0.10
	Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3		mg/l



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée sur demande.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boîte comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-195701-01

Version du : 05/10/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M077320

Date de réception : 22/09/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200124704

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
014	Eau de surface	22E198287-027 / OR6 -	(1203) (voir note ci-dessous)

(1203) Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

Date de prélèvement (1)	20/09/2022 08:45	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	22/09/2022 19:50	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	29/09/2022 13:07		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

		Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates	Prestation réalisée par nos soins	#	<0.10
	Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3		mg/l



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée des prélèvements sur demande.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boîte comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-195702-01

Version du : 05/10/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M077320

Date de réception : 22/09/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200124704

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
015	Eau de surface	22E198287-029 / OR7 -	(1203) (voir note ci-dessous)

(1203) Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

N° ech **22M077320-015** | Version AR-22-IX-195702-01(05/10/2022) | Votre réf. (1) 22E198287-029 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	20/09/2022 08:30	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	22/09/2022 19:50	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	29/09/2022 13:07		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	#	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins		0.13	mg/l	±0.020
Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3				



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée des prélèvements sur demande.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-195703-01

Version du : 05/10/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M077320

Date de réception : 22/09/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200124704

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
016	Eau de surface	22E198287-031 / OR8 -	(1203) (voir note ci-dessous)

(1203) Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

Date de prélèvement (1)	20/09/2022 08:15	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	22/09/2022 19:50	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	29/09/2022 13:07		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

		Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates	Prestation réalisée par nos soins	#	<0.10
	Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3		mg/l



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée sur demande.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boîte comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-195704-01

Version du : 05/10/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M077320

Date de réception : 22/09/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200124704

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
017	Eau de surface	22E198287-033 / OR9 -	(1203) (voir note ci-dessous)

(1203) Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

Date de prélèvement (1)	20/09/2022 08:00	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	22/09/2022 19:50	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	29/09/2022 13:07		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

		Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates	Prestation réalisée par nos soins	#	<0.10
	Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3		mg/l



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée sur demande.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-195705-01

Version du : 05/10/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M077320

Date de réception : 22/09/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200124704

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
018	Eau de surface	22E198287-035 / OR10 -	(1203) (voir note ci-dessous)

(1203) Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

Date de prélèvement (1)	20/09/2022 07:45	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	22/09/2022 19:50	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	29/09/2022 13:07		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

		Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates	Prestation réalisée par nos soins	#	<0.10
	Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3		mg/l



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée des prélèvements sur demande.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boîte comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-195706-01

Version du : 05/10/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M077320

Date de réception : 22/09/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200124704

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
019	Eau de surface	22E198287-037 / OR11 -	(1203) (voir note ci-dessous)

(1203) Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

Date de prélèvement (1)	20/09/2022 07:30	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	22/09/2022 19:50	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	29/09/2022 13:07		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

		Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates	Prestation réalisée par nos soins	#	<0.10
	Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3		mg/l



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée sur demande.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boîte comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-197174-01

Version du : 06/10/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M077320

Date de réception : 22/09/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200124704

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
020	Eau de surface	22E198287-039 / LAGUNE -	(1203) (voir note ci-dessous)

(1203) Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

N° ech **22M077320-020** | Version AR-22-IX-197174-01(06/10/2022) | Votre réf. (1) 22E198287-039 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	20/09/2022 16:30	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	22/09/2022 19:50	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	29/09/2022 13:07		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

		Résultat	Unité	Incertitude	
IXS3U : Thiocyanates	Prestation réalisée par nos soins	#	892	mg/l	±134
Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3					



Manon Treiber
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-195707-01

Version du : 05/10/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M077320

Date de réception : 22/09/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200124704

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
021	Eau de surface	22E198287-041 / RM1 -	(1203) (voir note ci-dessous)

(1203) Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

Date de prélèvement (1)	20/09/2022 16:00	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	22/09/2022 19:50	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	29/09/2022 13:07		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

		Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates	Prestation réalisée par nos soins	#	<0.10
	Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3		mg/l



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée des prélèvements sur demande.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boîte comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-195708-01

Version du : 05/10/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M077320

Date de réception : 22/09/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200124704

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
022	Eau de surface	22E198287-043 / GP2 -	(1203) (voir note ci-dessous)

(1203) Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

Date de prélèvement (1)	20/09/2022 11:00	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	22/09/2022 19:50	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	29/09/2022 13:07		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

		Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates	Prestation réalisée par nos soins	#	<0.10
	Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3		mg/l



Ghislaine Schmitt
 Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée sur demande.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boîte comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-195709-01

Version du : 05/10/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M077320

Date de réception : 22/09/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200124704

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
023	Eau de surface	22E198287-045 / ENT1 -	(1203) (voir note ci-dessous)

(1203) Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

Date de prélèvement (1)	20/09/2022 10:30	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	22/09/2022 19:50	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	29/09/2022 13:07		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

		Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates	Prestation réalisée par nos soins	#	<0.10
	Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3		mg/l



Ghislaine Schmitt
 Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée sur demande.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boîte comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

MINELIS
Monsieur Christophe GROSSIN
8 rue paulin talabot
31000 TOULOUSE

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E228136

Version du : 09/11/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-258199-01

Date de réception technique : 28/10/2022

Première date de réception physique : 28/10/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 10-22

Référence Commande : SAL 10-22

Coordinateur de Projets Clients : Marion Medina / MarionMedina@eurofins.com / +33 64974 5158

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E228136

Version du : 09/11/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-258199-01

Date de réception technique : 28/10/2022

Première date de réception physique : 28/10/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 10-22

Référence Commande : SAL 10-22

N° Ech	Matrice		Référence échantillon
001	Eau de surface	(ESU)	Bassin 1
002	Eau de surface	(ESU)	Bassin 1 Filtré
003	Eau de surface	(ESU)	Bassin 2
004	Eau de surface	(ESU)	Bassin 2 Filtré
005	Eau de surface	(ESU)	Bassin 3
006	Eau de surface	(ESU)	Bassin 3 Filtré
007	Eau de surface	(ESU)	Bassin 4
008	Eau de surface	(ESU)	Bassin 4 Filtré
009	Eau de surface	(ESU)	Bassin 5
010	Eau de surface	(ESU)	Bassin 5 Filtré
011	Eau de surface	(ESU)	Bassin 6
012	Eau de surface	(ESU)	Bassin 6 Filtré
013	Eau souterraine	(ESO)	Cheminée Panneau SUD
014	Eau souterraine	(ESO)	Cheminée Panneau SUD Filtré
015	Eau souterraine	(ESO)	Drains Montredon
016	Eau souterraine	(ESO)	Drains Montredon Filtrés
017	Eau de surface	(ESU)	LASTOURS 0
018	Eau de surface	(ESU)	LASTOURS 0 Filtré
019	Eau de surface	(ESU)	LASTOURS 1
020	Eau de surface	(ESU)	LASTOURS 1 Filtré
021	Eau de surface	(ESU)	LASTOURS 2
022	Eau de surface	(ESU)	LASTOURS 2 Filtré
023	Eau de surface	(ESU)	PONT LIMOUSIS
024	Eau de surface	(ESU)	PONT LIMOUSIS Filtré
025	Eau de surface	(ESU)	GUE LASSAC
026	Eau de surface	(ESU)	GUE LASSAC Filtré
027	Eau de surface	(ESU)	VIC LA VERNEDE
028	Eau de surface	(ESU)	VIC LA VERNEDE Filtré
029	Eau de surface	(ESU)	CONQUES
030	Eau de surface	(ESU)	CONQUES Filtré
031	Eau de surface	(ESU)	VILLALIER
032	Eau de surface	(ESU)	VILLALIER Filtré
033	Eau de surface	(ESU)	TREBES
034	Eau de surface	(ESU)	TREBES Filtré
035	Eau de surface	(ESU)	RUSSEC8

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E228136

Version du : 09/11/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-258199-01

Date de réception technique : 28/10/2022

Première date de réception physique : 28/10/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 10-22

Référence Commande : SAL 10-22

036	Eau de surface	(ESU)	RUSSEC8 Filtré
037	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur NORD
038	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur NORD Filtré
039	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur SUD
040	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur SUD Filtré
041	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur CENTRAL
042	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur CENTRAL Filtré
043	Eau souterraine	(ESO)	Drains Inférieurs Penstocks
044	Eau souterraine	(ESO)	Drains Inférieurs Penstocks Filtré

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E228136

Version du : 09/11/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-258199-01

Date de réception technique : 28/10/2022

Première date de réception physique : 28/10/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 10-22

Référence Commande : SAL 10-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	001	002	003	004	005	006
	Bassin 1	Bassin 1	Bassin 2	Bassin 2	Bassin 3	Bassin 3
	ESU	Filtré	ESU	Filtré	ESU	Filtré
	25/10/2022	25/10/2022	25/10/2022	25/10/2022	25/10/2022	25/10/2022
	28/10/2022	31/10/2022	28/10/2022	31/10/2022	28/10/2022	31/10/2022
	6.9°C	6.9°C	6.9°C	6.9°C	6.9°C	6.9°C

Analyses immédiates

LS019 : Titre Alcalimétrique (TA)	°F	*	<2.00	*	<2.00	*	<2.00
LS020 : Titre Alcalimétrique Complet (TAC)	°F	*	21.9 ±2.26	*	19.1 ±1.99	*	11.8 ±1.31
LS073 : Carbonates (CO3)	mg CO3/l		<24.0		<24.0		<24.0
LS074 : Hydrogénocarbonates (HCO3)	mg HCO3/l		218		184		95.3

Indices de pollution

LS02L : Azote Nitrique / Nitrates (NO3)							
Nitrates	mg NO3/l	▲	# <1.00	▲	# <1.00	▲	# <1.00
Azote nitrique	mg N-NO3/l	▲	# <0.20	▲	# <0.20	▲	# <0.20
LS02W : Azote Nitreux / Nitrites (NO2)							
Nitrites	mg NO2/l	▲	# <0.04	▲	# <0.04	▲	# <0.04
Azote nitreux	mg N-NO2/l	▲	# <0.01	▲	# <0.01	▲	# <0.01
LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	6760 ±1352	*	7090 ±1418	*	7570 ±1514
LS045 : Carbone Organique Total (COT)	mg/l	*	5.3 ±1.86	*	<0.5	*	16 ±6
LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	25 ±10	*	<10	*	<10
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	47 ±19	*	33 ±13	*	36 ±14

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	*	146 ±51	*	82.8 ±28.98	*	150 ±53	*	94.9 ±33.22	*	200 ±70	*	106 ±37
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	22800 ±4560	*	22100 ±4420	*	18500 ±3700	*	17500 ±3500	*	12400 ±2480	*	12600 ±2520

Sous-traitance

IXS3U : Thiocyanates	mg/l	*	599 ±90	*	442 ±66	*	152 ±23
----------------------	------	---	---------	---	---------	---	---------

 Prestation soustraitée à Eurofins Hydrologie Est SAS
 COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E228136

Version du : 09/11/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-258199-01

Date de réception technique : 28/10/2022

Première date de réception physique : 28/10/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 10-22

Référence Commande : SAL 10-22

N° Echantillon	007	008	009	010	011	012
Référence client :	Bassin 4	Bassin 4 Filtré	Bassin 5	Bassin 5 Filtré	Bassin 6	Bassin 6 Filtré
Matrice :	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	25/10/2022	25/10/2022	25/10/2022	25/10/2022	25/10/2022	25/10/2022
Date de début d'analyse :	28/10/2022	31/10/2022	28/10/2022	31/10/2022	28/10/2022	31/10/2022
Température de l'air de l'enceinte :	6.9°C	6.9°C	6.9°C	6.9°C	6.9°C	6.9°C

Analyses immédiates

LS019 : Titre Alcalimétrique (TA)	°F	*	<2.00	*	<2.00	*	<2.00
LS020 : Titre Alcalimétrique Complet (TAC)	°F	*	3.2 ±0.65	*	2.2 ±0.61	*	17.8 ±1.87
LS073 : Carbonates (CO3)	mg CO3/l		<14.5		<2.76		<24.0
LS074 : Hydrogénocarbonates (HCO3)	mg HCO3/l		0.00		0.00		168

Indices de pollution

LS02L : Azote Nitrique / Nitrates (NO3)							
Nitrates	mg NO3/l	▲	# <1.00	▲	# 2.33 ±0.816	▲	# <1.00
Azote nitrique	mg N-NO3/l	▲	# <0.20	▲	# 0.53 ±0.186	▲	# <0.20
LS02W : Azote Nitreux / Nitrites (NO2)							
Nitrites	mg NO2/l	▲	# 0.05 ±0.010	▲	# 0.08 ±0.016	▲	# <0.04
Azote nitreux	mg N-NO2/l	▲	# 0.02 ±0.004	▲	# 0.02 ±0.004	▲	# <0.01
LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	6900 ±1380	*	5410 ±1082	*	6280 ±1256
LS045 : Carbone Organique Total (COT)	mg/l	*	12 ±4	*	16 ±6	*	260 ±91
LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	<10	*	<10	*	<10
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	<10	*	<10	*	110 ±44

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	*	565 ±198	*	214 ±75	*	258 ±90	*	62.1 ±21.74	*	791 ±277	*	155 ±54
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	9230 ±1846	*	8560 ±1712	*	5380 ±1076	*	4960 ±992	*	14100 ±2820	*	14200 ±2840

Sous-traitance

IXS3U : Thiocyanates	mg/l	*	<0.10	*	<0.10	*	1520 ±228
----------------------	------	---	-------	---	-------	---	-----------

 Prestation soustraitée à Eurofins Hydrologie Est SAS
 COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E228136

Version du : 09/11/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-258199-01

Date de réception technique : 28/10/2022

Première date de réception physique : 28/10/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 10-22

Référence Commande : SAL 10-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	013	014	015	016	017	018
	Cheminée Panneau SUD	Cheminée Panneau SUD Filtré	Drains Montredon	Drains Montredon Filtrés	LASTOURS 0	LASTOURS 0 Filtré
	ESO	ESO	ESO	ESO	ESU	ESU
	24/10/2022	24/10/2022	24/10/2022	24/10/2022	24/10/2022	24/10/2022
	28/10/2022	31/10/2022	28/10/2022	31/10/2022	28/10/2022	31/10/2022
	6.9°C	6.9°C	6.9°C	6.9°C	6.9°C	6.9°C

Indices de pollution

LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	429 ±86			*	19.1 ±3.82
LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l			*	<10		
DN226 : Cyanures totaux	µg/l			*	260 ±104		

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	*	92.6 ±32.41			*	2.26 ±0.868
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	54.9 ±10.98	*	52.5 ±10.50	*	61800 ±12360
				*	60400 ±12080	*	3.25 ±0.650
						*	4.00 ±0.800

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E228136

Version du : 09/11/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-258199-01

Date de réception technique : 28/10/2022

Première date de réception physique : 28/10/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 10-22

Référence Commande : SAL 10-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	019	020	021	022	023	024
	LASTOURS 1	LASTOURS 1 Filtré	LASTOURS 2	LASTOURS 2 Filtré	PONT LIMOISIS	PONT LIMOISIS Filtré
	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
	24/10/2022	24/10/2022	24/10/2022	24/10/2022	24/10/2022	24/10/2022
	28/10/2022	31/10/2022	28/10/2022	31/10/2022	28/10/2022	31/10/2022
	6.9°C	6.9°C	6.9°C	6.9°C	6.9°C	6.9°C

Indices de pollution

LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	73.0 ±14.60	*	57.4 ±11.48	*	58.8 ±11.76
-------------------------------	------	---	-------------	---	-------------	---	-------------

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	*	5.26 ±1.875	*	2.49 ±0.942	*	5.91 ±2.099						
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	8.14 ±1.628	*	8.39 ±1.678	*	11.1 ±2.22	*	11.5 ±2.30	*	14.9 ±2.98	*	15.1 ±3.02

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E228136

Version du : 09/11/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-258199-01

Date de réception technique : 28/10/2022

Première date de réception physique : 28/10/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 10-22

Référence Commande : SAL 10-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

025
GUE
LASSAC
026
GUE
LASSAC
Filtré
027
VIC LA
VERNEDE
028
VIC LA
VERNEDE
Filtré
029
CONQUES
030
CONQUES
Filtré
ESU**ESU****ESU****ESU****ESU****ESU**

24/10/2022

24/10/2022

24/10/2022

24/10/2022

24/10/2022

24/10/2022

28/10/2022

31/10/2022

28/10/2022

31/10/2022

28/10/2022

31/10/2022

6.9°C

6.9°C

6.9°C

6.9°C

6.9°C

6.9°C

Indices de pollution

LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	74.5 ±14.90		*	97.9 ±19.58		*	89.3 ±17.86
-------------------------------	------	---	-------------	--	---	-------------	--	---	-------------

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	*	217 ±76		*	20.1 ±7.04		*	16.3 ±5.72				
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	90.3 ±18.06	*	87.2 ±17.44	*	57.9 ±11.58	*	54.3 ±10.86	*	41.2 ±8.24	*	40.4 ±8.08

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E228136

Version du : 09/11/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-258199-01

Date de réception technique : 28/10/2022

Première date de réception physique : 28/10/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 10-22

Référence Commande : SAL 10-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	031	032	033	034	035	036
	VILLALIER	VILLALIER	TREBES	TREBES	RUSSEC8	RUSSEC8
		Filtré		Filtré		Filtré
	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
	24/10/2022	24/10/2022	24/10/2022	24/10/2022	24/10/2022	24/10/2022
	28/10/2022	31/10/2022	28/10/2022	31/10/2022	28/10/2022	31/10/2022
	6.9°C	6.9°C	6.9°C	6.9°C	6.9°C	6.9°C

Indices de pollution

LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	89.6 ±17.92	*	89.4 ±17.88	*	71.2 ±14.24
-------------------------------	------	---	-------------	---	-------------	---	-------------

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	*	8.95 ±3.153	*	70.9 ±24.82	*	12.1 ±4.25						
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	42.2 ±8.44	*	41.5 ±8.30	*	35.6 ±7.12	*	38.9 ±7.78	*	58.8 ±11.76	*	59.2 ±11.84

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E228136

Version du : 09/11/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-258199-01

Date de réception technique : 28/10/2022

Première date de réception physique : 28/10/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 10-22

Référence Commande : SAL 10-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	037	038	039	040	041	042
	Drain Supérieur NORD	Drain Supérieur NORD Filtré	Drain Supérieur SUD	Drain Supérieur SUD Filtré	Drain Supérieur CENTRAL	Drain Supérieur CENTRAL Filtré
	ESO	ESO	ESO	ESO	ESO	ESO
	25/10/2022	25/10/2022	25/10/2022	25/10/2022	25/10/2022	25/10/2022
	28/10/2022	31/10/2022	28/10/2022	31/10/2022	28/10/2022	31/10/2022
	6.9°C	6.9°C	6.9°C	6.9°C	6.9°C	6.9°C

Indices de pollution

LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	<10		*	<10		*	<10
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	91 ±36		*	270 ±108		*	<1000

Métaux

LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	8340 ±1668	*	8120 ±1624	*	6720 ±1344	*	6660 ±1332	*	27700 ±5540	*	26200 ±5240
-----------------------------	------	---	------------	---	------------	---	------------	---	------------	---	-------------	---	-------------

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E228136

Version du : 09/11/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-258199-01

Date de réception technique : 28/10/2022

Première date de réception physique : 28/10/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 10-22

Référence Commande : SAL 10-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

043
Drains
Inférieurs
Penstocks

ESO
25/10/2022
28/10/2022
6.9°C

044
Drains
Inférieurs
Penstocks
Filtré

ESO
25/10/2022
31/10/2022
6.9°C

Indices de pollution

LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	11 ±4		
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	170 ±68		

Métaux

LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	11900 ±2380	*	11600 ±2320
-----------------------------	------	---	-------------	---	-------------

D : détecté / ND : non détecté

z2 ou (2) : zone de contrôle des supports

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E228136

Version du : 09/11/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-258199-01

Date de réception technique : 28/10/2022

Première date de réception physique : 28/10/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 10-22

Référence Commande : SAL 10-22

Observations	N° d'échantillon	Référence client
L'accréditation a été retirée pour l'analyse identifiée par le symbole ▲. Par conséquent, celle-ci n'est ni présumée conforme au référentiel d'accréditation ni couverte par les accords de reconnaissance internationaux.	(001) (003) (005) (007) (009) (011)	Bassin 1 / Bassin 2 / Bassin 3 / Bassin 4 / Bassin 5 / Bassin 6 /
Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation. L'échantillon a néanmoins été conservé dans les meilleures conditions de stockage.	(001) (003) (005) (007) (009) (011)	Bassin 1 / Bassin 2 / Bassin 3 / Bassin 4 / Bassin 5 / Bassin 6 /
Métaux : La stabilisation a été réalisée au laboratoire.	(005) (010) (011) (022) (028) (029) (032) (035) (038)	Bassin 3 / Bassin 5 Filtré / Bassin 6 / LASTOURS 2 Filtré / VIC LA VERNEDE Filtré / CONQUES / VILLALIER Filtré / RUSSEC8 / Drain Supérieur NORD Filtré /
Spectrophotométrie visible automatisée : l'analyse a été réalisée sur l'échantillon filtré à 0.45µm.	(001) (003) (005) (007) (009) (011) (013) (017) (019) (021) (023) (025) (027) (029) (031) (033) (035)	Bassin 1 / Bassin 2 / Bassin 3 / Bassin 4 / Bassin 5 / Bassin 6 / Cheminée Panneau SUD / LASTOURS 0 / LASTOURS 1 / LASTOURS 2 / PONT LIMOUSIN / GUE LASSAC / VIC LA VERNEDE / CONQUES / VILLALIER / TREBES / RUSSEC8 /



Marion Medina
Coordinatrice Projets Clients

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E228136

Version du : 09/11/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-258199-01

Date de réception technique : 28/10/2022

Première date de réception physique : 28/10/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 10-22

Référence Commande : SAL 10-22

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 16 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats et conclusions éventuelles s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Les données transmises par le client pouvant affecter la validité des résultats (la date de prélèvement, la matrice, la référence échantillon et autres informations identifiées comme provenant du client), ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée en observation
L'information relative au seuil de détection d'un paramètre n'est pas couverte par l'accréditation Cofrac.

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.

Tous les éléments de traçabilité et incertitude (déterminée avec $k = 2$) sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé par le ministre chargé de l'environnement - se reporter à la liste des laboratoires sur le site internet de gestion des agréments du ministère chargé de l'environnement : <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Laboratoire agréé pour la réalisation des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux – portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg pour l'accomplissement de tâches techniques d'étude et de vérification dans le domaine de l'environnement – Détail disponible sur demande

Annexe technique

Dossier N° :22E228136

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-258199-01

Emetteur : Mr Christophe GROSSIN

Commande EOL : 006-10514-925847

 Nom projet : N° Projet : SALSIGNE2022
SALSIGNE2022

Référence commande : SAL 10-22

Nom Commande : SAL 10-22

Eau de surface

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude à la LQ	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
DN226	Cyanures totaux	Flux continu [Flux continu] - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	Eurofins Analyses pour l'Environnement France
IXS3U	Thiocyanates	Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	0.1	15%	mg/l	
LS019	Titre Alcalimétrique (TA)	Volumétrie - NF EN ISO 9963-1	2	5%	°F	Eurofins Analyses pour l'Environnement France
LS020	Titre Alcalimétrique Complet (TAC)		2	30%	°F	
LS02L	Azote Nitrique / Nitrates (NO3)	Spectrophotométrie (UV/VIS) [Spectrophotométrie visible automatisée] - NF ISO 15923-1	1	35%	mg NO3/l	
	Nitrates Azote nitrique		0.2	35%	mg N-NO3/l	
LS02W	Azote Nitreux / Nitrites (NO2)	Spectrophotométrie (UV/VIS) [Spectrophotométrie visible automatisée] - NF ISO 15923-1	0.04	20%	mg NO2/l	
	Nitrites Azote nitreux		0.01	20%	mg N-NO2/l	
LS02Z	Sulfates (SO4)		5	20%	mg/l	
LS045	Carbone Organique Total (COT)	Spectrophotométrie (IR) [Oxydation à chaud en milieu acide] - NF EN 1484	0.5	50%	mg/l	
LS064	Cyanures aisément libérables	Flux continu - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	
LS073	Carbonates (CO3)	Calcul - NF EN ISO 9963-1			mg CO3/l	
LS074	Hydrogénocarbonates (HCO3)				mg HCO3/l	
LS153	Arsenic (As)	ICP/MS - NF EN ISO 17294-2	0.2	20%	µg/l	
LSFDA	Fer (Fe)		1	50%	µg/l	

Eau souterraine

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude à la LQ	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
DN226	Cyanures totaux	Flux continu [Flux continu] - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	Eurofins Analyses pour l'Environnement France
LS02Z	Sulfates (SO4)	Spectrophotométrie (UV/VIS) [Spectrophotométrie visible automatisée] - NF ISO 15923-1	5	20%	mg/l	
LS064	Cyanures aisément libérables	Flux continu - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	
LS153	Arsenic (As)	ICP/MS - NF EN ISO 17294-2	0.2	20%	µg/l	
LSFDA	Fer (Fe)		1	50%	µg/l	

Annexe de traçabilité des échantillons

Cette traçabilité recense les flacons des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire

Dossier N° : 22E228136

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-258199-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-925847

Nom projet : N° Projet : SALSIGNE2022

Référence commande : SAL 10-22

SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 10-22

Eau de surface

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
001	Bassin 1	25/10/2022 14:45:00	28/10/2022	28/10/2022		
002	Bassin 1 Filtré	25/10/2022 14:50:00	28/10/2022	28/10/2022		
003	Bassin 2	25/10/2022 15:00:00	28/10/2022	28/10/2022		
004	Bassin 2 Filtré	25/10/2022 15:05:00	28/10/2022	28/10/2022		
005	Bassin 3	25/10/2022 16:15:00	28/10/2022	28/10/2022		
006	Bassin 3 Filtré	25/10/2022 16:20:00	28/10/2022	28/10/2022		
007	Bassin 4	25/10/2022 16:00:00	28/10/2022	28/10/2022		
008	Bassin 4 Filtré	25/10/2022 16:05:00	28/10/2022	28/10/2022		
009	Bassin 5	25/10/2022 15:45:00	28/10/2022	28/10/2022		
010	Bassin 5 Filtré	25/10/2022 15:50:00	28/10/2022	28/10/2022		
011	Bassin 6	25/10/2022 15:30:00	28/10/2022	28/10/2022		
012	Bassin 6 Filtré	25/10/2022 15:35:00	28/10/2022	28/10/2022		
017	LASTOURS 0	24/10/2022 10:30:00	28/10/2022	28/10/2022		
018	LASTOURS 0 Filtré	24/10/2022 10:35:00	28/10/2022	28/10/2022		
019	LASTOURS 1	24/10/2022 10:15:00	28/10/2022	28/10/2022		
020	LASTOURS 1 Filtré	24/10/2022 10:20:00	28/10/2022	28/10/2022		
021	LASTOURS 2	24/10/2022 10:00:00	28/10/2022	28/10/2022		
022	LASTOURS 2 Filtré	24/10/2022 10:05:00	28/10/2022	28/10/2022		
023	PONT LIMOUSIS	24/10/2022 09:45:00	28/10/2022	28/10/2022		
024	PONT LIMOUSIS Filtré	24/10/2022 09:50:00	28/10/2022	28/10/2022		
025	GUE LASSAC	24/10/2022 09:30:00	28/10/2022	28/10/2022		
026	GUE LASSAC Filtré	24/10/2022 09:35:00	28/10/2022	28/10/2022		
027	VIC LA VERNEDE	24/10/2022 09:15:00	28/10/2022	28/10/2022		
028	VIC LA VERNEDE Filtré	24/10/2022 09:20:00	28/10/2022	28/10/2022		
029	CONQUES	24/10/2022 08:45:00	28/10/2022	28/10/2022		
030	CONQUES Filtré	24/10/2022 08:50:00	28/10/2022	28/10/2022		
031	VILLALIER	24/10/2022 08:30:00	28/10/2022	28/10/2022		
032	VILLALIER Filtré	24/10/2022 08:35:00	28/10/2022	28/10/2022		
033	TREBES	24/10/2022 08:15:00	28/10/2022	28/10/2022		
034	TREBES Filtré	24/10/2022 08:20:00	28/10/2022	28/10/2022		
035	RUSSEC8	24/10/2022 09:00:00	28/10/2022	28/10/2022		
036	RUSSEC8 Filtré	24/10/2022 09:05:00	28/10/2022	28/10/2022		

Eau souterraine

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
--------	------------------	-----------------------------	-----------------------------------	------------------------------------	------------	------------

Annexe de traçabilité des échantillons

Cette traçabilité recense les flaconnages des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire

Dossier N° : 22E228136

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-258199-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-925847

Nom projet : N° Projet : SALSIGNE2022
SALSIGNE2022

Référence commande : SAL 10-22

Nom Commande : SAL 10-22

Eau souterraine

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
013	Cheminée Panneau SUD	24/10/2022 11:00:00	28/10/2022	28/10/2022		
014	Cheminée Panneau SUD Filtré	24/10/2022 11:05:00	28/10/2022	28/10/2022		
015	Drains Montredon	24/10/2022 17:00:00	28/10/2022	28/10/2022		
016	Drains Montredon Filtrés	24/10/2022 17:05:00	28/10/2022	28/10/2022		
037	Drain Supérieur NORD	25/10/2022 14:30:00	28/10/2022	28/10/2022		
038	Drain Supérieur NORD Filtré	25/10/2022 14:35:00	28/10/2022	28/10/2022		
039	Drain Supérieur SUD	25/10/2022 14:00:00	28/10/2022	28/10/2022		
040	Drain Supérieur SUD Filtré	25/10/2022 14:05:00	28/10/2022	28/10/2022		
041	Drain Supérieur CENTRAL	25/10/2022 14:15:00	28/10/2022	28/10/2022		
042	Drain Supérieur CENTRAL Filtré	25/10/2022 14:20:00	28/10/2022	28/10/2022		
043	Drains Inférieurs Penstocks	25/10/2022 15:15:00	28/10/2022	28/10/2022		
044	Drains Inférieurs Penstocks Filtré	25/10/2022 15:20:00	28/10/2022	28/10/2022		

(1) : Date à laquelle l'échantillon a été réceptionné au laboratoire.

Lorsque l'information n'a pas pu être récupérée, cela est signalé par la mention N/A (non applicable).

(2) : Date à laquelle le laboratoire disposait de toutes les informations nécessaires pour finaliser l'enregistrement de l'échantillon.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-223553-01

Version du : 09/11/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M090677

Date de réception : 28/10/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200125937

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
001	Eau de surface	22E228136-001 / Bassin 1 -	

N° ech **22M090677-001** | Version AR-22-IX-223553-01(09/11/2022) | Votre réf. (1) 22E228136-001 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	25/10/2022 14:45	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/10/2022 19:16	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	31/10/2022 14:13		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	599	mg/l	±90



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-223554-01

Version du : 09/11/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M090677

Date de réception : 28/10/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200125937

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
002	Eau de surface	22E228136-003 / Bassin 2 -	

N° ech **22M090677-002** | Version AR-22-IX-223554-01(09/11/2022) | Votre réf. (1) 22E228136-003 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	25/10/2022 15:00	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/10/2022 19:16	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	31/10/2022 14:13		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	442	mg/l	±66



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.
Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.
Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.
Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.
Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.
NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.
Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.
Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.
(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-223555-01

Version du : 09/11/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M090677

Date de réception : 28/10/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200125937

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
003	Eau de surface	22E228136-005 / Bassin 3 -	

Date de prélèvement (1)	25/10/2022 16:15	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/10/2022 19:16	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	31/10/2022 14:13		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	152	mg/l	±23



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-218558-01

Version du : 03/11/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M090677

Date de réception : 28/10/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200125937

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
004	Eau de surface	22E228136-007 / Bassin 4 -	

Date de prélèvement (1)	25/10/2022 16:00	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/10/2022 19:16	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	31/10/2022 14:13		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	<0.10	mg/l



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-218559-01

Version du : 03/11/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M090677

Date de réception : 28/10/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200125937

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
005	Eau de surface	22E228136-009 / Bassin 5 -	

N° ech **22M090677-005** | Version AR-22-IX-218559-01(03/11/2022) | Votre réf. (1) 22E228136-009 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	25/10/2022 15:45	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/10/2022 19:16	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	31/10/2022 14:13		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	* <0.10	mg/l



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.
Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.
Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.
Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.
Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.
NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.
Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.
Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.
(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-223556-01

Version du : 09/11/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M090677

Date de réception : 28/10/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200125937

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
006	Eau de surface	22E228136-011 / Bassin 6 -	

N° ech **22M090677-006** | Version AR-22-IX-223556-01(09/11/2022) | Votre réf. (1) 22E228136-011 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	25/10/2022 15:30	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/10/2022 19:16	Température de l'air de l'enceinte	5.0°C
Début d'analyse	31/10/2022 14:13		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	1520	mg/l	±228



 Ghislaine Schmitt
 Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

MINELIS
Monsieur Christophe GROSSIN
8 rue paulin talabot
31000 TOULOUSE

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E247125

Version du : 15/12/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-287662-01

Date de réception technique : 24/11/2022

Première date de réception physique : 24/11/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 11-22

Référence Commande : SAL 11-22

Coordinateur de Projets Clients : Marie Diebolt / MarieDiebolt@eurofins.com / +333 8802 9020

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E247125

Version du : 15/12/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-287662-01

Date de réception technique : 24/11/2022

Première date de réception physique : 24/11/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 11-22

Référence Commande : SAL 11-22

N° Ech	Matrice		Référence échantillon
001	Eau de surface	(ESU)	Bassin 1
002	Eau de surface	(ESU)	Bassin 1 Filtré
003	Eau de surface	(ESU)	Bassin 2
004	Eau de surface	(ESU)	Bassin 2 Filtré
005	Eau de surface	(ESU)	Bassin 3
006	Eau de surface	(ESU)	Bassin 3 Filtré
007	Eau de surface	(ESU)	Bassin 4
008	Eau de surface	(ESU)	Bassin 4 Filtré
009	Eau de surface	(ESU)	Bassin 5
010	Eau de surface	(ESU)	Bassin 5 Filtré
011	Eau de surface	(ESU)	Bassin 6
012	Eau de surface	(ESU)	Bassin 6 Filtré
013	Eau souterraine	(ESO)	Cheminée Panneau SUD
014	Eau souterraine	(ESO)	Cheminée Panneau SUD Filtré
015	Eau souterraine	(ESO)	Drains Montredon
016	Eau souterraine	(ESO)	Drains Montredon Filtrés
017	Eau de surface	(ESU)	LASTOURS 0
018	Eau de surface	(ESU)	LASTOURS 0 Filtré
019	Eau de surface	(ESU)	LASTOURS 1
020	Eau de surface	(ESU)	LASTOURS 1 Filtré
021	Eau de surface	(ESU)	LASTOURS 2
022	Eau de surface	(ESU)	LASTOURS 2 Filtré
023	Eau de surface	(ESU)	PONT LIMOUSIS
024	Eau de surface	(ESU)	PONT LIMOUSIS Filtré
025	Eau de surface	(ESU)	GUE LASSAC
026	Eau de surface	(ESU)	GUE LASSAC Filtré
027	Eau de surface	(ESU)	VIC LA VERNEDE
028	Eau de surface	(ESU)	VIC LA VERNEDE Filtré
029	Eau de surface	(ESU)	CONQUES
030	Eau de surface	(ESU)	CONQUES Filtré
031	Eau de surface	(ESU)	VILLALIER
032	Eau de surface	(ESU)	VILLALIER Filtré
033	Eau de surface	(ESU)	TREBES
034	Eau de surface	(ESU)	TREBES Filtré
035	Eau de surface	(ESU)	RUSSEC8

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E247125

Version du : 15/12/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-287662-01

Date de réception technique : 24/11/2022

Première date de réception physique : 24/11/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 11-22

Référence Commande : SAL 11-22

036	Eau de surface	(ESU)	RUSSEC8 Filtré
037	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur NORD
038	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur NORD Filtré
039	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur SUD
040	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur SUD Filtré
041	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur CENTRAL
042	Eau souterraine	(ESO)	Drain Supérieur CENTRAL Filtré
043	Eau souterraine	(ESO)	Drains Inférieurs Penstocks
044	Eau souterraine	(ESO)	Drains Inférieurs Penstocks Filtré
045	Eau souterraine	(ESO)	PZ14
046	Eau souterraine	(ESO)	PZ14 Filtré
047	Eau souterraine	(ESO)	PZ15
048	Eau souterraine	(ESO)	PZ15 Filtré
049	Eau souterraine	(ESO)	SC7
050	Eau souterraine	(ESO)	SC7 Filtré
051	Eau souterraine	(ESO)	L2
052	Eau souterraine	(ESO)	L2 Filtré
053	Eau souterraine	(ESO)	SEPS1
054	Eau souterraine	(ESO)	SEPS1 Filtré
055	Eau souterraine	(ESO)	SEPS2
056	Eau souterraine	(ESO)	SEPS2 Filtré
057	Eau souterraine	(ESO)	L5
058	Eau souterraine	(ESO)	L5 Filtré
059	Eau souterraine	(ESO)	PZ8
060	Eau souterraine	(ESO)	PZ8 Filtré
061	Eau souterraine	(ESO)	BP11
062	Eau souterraine	(ESO)	BP11 Filtré
063	Eau souterraine	(ESO)	Source Arsine
064	Eau souterraine	(ESO)	Source Arsine Filtré
065	Eau souterraine	(ESO)	Emergence La Caunette
066	Eau souterraine	(ESO)	Emergence La Caunette Filtré

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E247125

Version du : 15/12/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-287662-01

Date de réception technique : 24/11/2022

Première date de réception physique : 24/11/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 11-22

Référence Commande : SAL 11-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	001	002	003	004	005	006
	Bassin 1	Bassin 1	Bassin 2	Bassin 2	Bassin 3	Bassin 3
	ESU	Filtré	ESU	Filtré	ESU	Filtré
	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	23/11/2022	23/11/2022	23/11/2022	23/11/2022	23/11/2022	23/11/2022
Date de début d'analyse :	24/11/2022	25/11/2022	24/11/2022	25/11/2022	24/11/2022	25/11/2022
Température de l'air de l'enceinte :	9.5°C	9.5°C	9.5°C	9.5°C	9.5°C	9.5°C

Analyses immédiates

LS019 : Titre Alcalimétrique (TA)	°F	*	<2.00	*	<2.00	*	<2.00
LS020 : Titre Alcalimétrique Complet (TAC)	°F	*	21.5 ±2.22	*	18.6 ±1.94	*	12.0 ±1.33
LS073 : Carbonates (CO3)	mg CO3/l		<24.0		<24.0		<24.0
LS074 : Hydrogénocarbonates (HCO3)	mg HCO3/l		214		179		98.1

Indices de pollution

LS02L : Azote Nitrique / Nitrates (NO3)							
Nitrates	mg NO3/l	*	<1.00	*	<1.00	*	<1.00
Azote nitrique	mg N-NO3/l	*	<0.20	*	<0.20	*	<0.20
LS02W : Azote Nitreux / Nitrites (NO2)							
Nitrites	mg NO2/l	*	<0.04	*	0.06 ±0.012	*	<0.04
Azote nitreux	mg N-NO2/l	*	<0.01	*	0.02 ±0.004	*	<0.01
LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	5420 ±1084	*	6970 ±1394	*	7330 ±1466
LS045 : Carbone Organique Total (COT)	mg/l	*	43 ±15	*	49 ±17	*	22 ±8
LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	<10	▲	# <10	*	<10
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	29 ±12	▲	# <10	*	<10

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	*	125 ±44	*	46.6 ±16.31	*	150 ±53	*	81.3 ±28.46	*	218 ±76	*	107 ±37
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	20900 ±4180	*	20500 ±4100	*	18600 ±3720	*	18200 ±3640	*	13200 ±2640	*	12700 ±2540

Sous-traitance

IXS3U : Thiocyanates	mg/l	*	575 ±86	*	380 ±57	*	145 ±22
----------------------	------	---	---------	---	---------	---	---------

 Prestation soustraitée à Eurofins Hydrologie Est SAS
COFRAC ESSAIS 1-0685

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E247125

Version du : 15/12/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-287662-01

Date de réception technique : 24/11/2022

Première date de réception physique : 24/11/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 11-22

Référence Commande : SAL 11-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	007 Bassin 4	008 Bassin 4 Filtré	009 Bassin 5	010 Bassin 5 Filtré	011 Bassin 6	012 Bassin 6 Filtré
	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
Date de prélèvement :	23/11/2022	23/11/2022	23/11/2022	23/11/2022	23/11/2022	23/11/2022
Date de début d'analyse :	24/11/2022	25/11/2022	24/11/2022	25/11/2022	24/11/2022	25/11/2022
Température de l'air de l'enceinte :	9.5°C	9.5°C	9.5°C	9.5°C	9.5°C	9.5°C

Analyses immédiates

LS019 : Titre Alcalimétrique (TA)	°F	*	<2.00	*	<2.00	*	<2.00
LS020 : Titre Alcalimétrique Complet (TAC)	°F	*	4.0 ±0.69	*	3.3 ±0.65	*	20.3 ±2.11
LS073 : Carbonates (CO3)	mg CO3/l		<23.8		<16.1		<24.0
LS074 : Hydrogénocarbonates (HCO3)	mg HCO3/l		0.00		0.00		199

Indices de pollution

LS02L : Azote Nitrique / Nitrates (NO3)							
Nitrates	mg NO3/l	*	2.41 ±0.844	*	1.93 ±0.676	*	<1.00
Azote nitrique	mg N-NO3/l	*	0.54 ±0.189	*	0.44 ±0.154	*	<0.20
LS02W : Azote Nitreux / Nitrites (NO2)							
Nitrites	mg NO2/l	*	0.18 ±0.036	*	<0.04	*	<0.04
Azote nitreux	mg N-NO2/l	*	0.06 ±0.012	*	<0.01	*	<0.01
LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	6940 ±1388	*	5160 ±1032	*	6650 ±1330
LS045 : Carbone Organique Total (COT)	mg/l	*	14 ±5	*	19 ±7	*	140 ±49
LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	<10	*	<10	*	<10
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	<10	*	<10	*	42 ±17

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	*	624 ±218	*	234 ±82	*	491 ±172	*	115 ±40	*	578 ±202	*	444 ±155
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	7920 ±1584	*	8170 ±1634	*	5490 ±1098	*	4830 ±966	*	14300 ±2860	*	14800 ±2960

Sous-traitance

IXS3U : Thiocyanates	mg/l	*	<0.10	*	0.27 ±0.041	*	1300 ±195
----------------------	------	---	-------	---	-------------	---	-----------

 Prestation soustraitée à Eurofins Hydrologie Est SAS
COFRAC ESSAIS 1-0685

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E247125

Version du : 15/12/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-287662-01

Date de réception technique : 24/11/2022

Première date de réception physique : 24/11/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 11-22

Référence Commande : SAL 11-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	013	014	015	016	017	018
	Cheminée Panneau SUD	Cheminée Panneau SUD Filtré	Drains Montredon	Drains Montredon Filtrés	LASTOURS 0	LASTOURS 0 Filtré
	ESO	ESO	ESO	ESO	ESU	ESU
	22/11/2022	22/11/2022	22/11/2022	22/11/2022	22/11/2022	22/11/2022
	24/11/2022	25/11/2022	24/11/2022	24/11/2022	24/11/2022	28/11/2022
	9.5°C	9.5°C	9.5°C	9.5°C	9.5°C	9.5°C

Indices de pollution

LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	426 ±85			*	13.2 ±2.64
LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l			*	<10		
DN226 : Cyanures totaux	µg/l			*	350 ±140		

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	*	176 ±62			*	186 ±65
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	58.5 ±11.70	*	53.5 ±10.70	*	34500 ±6900
				*	31800 ±6360	*	3.81 ±0.762
						*	4.02 ±0.804

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E247125

Version du : 15/12/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-287662-01

Date de réception technique : 24/11/2022

Première date de réception physique : 24/11/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 11-22

Référence Commande : SAL 11-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	019	020	021	022	023	024
	LASTOURS 1	LASTOURS 1 Filtré	LASTOURS 2	LASTOURS 2 Filtré	PONT LIMOUSIS	PONT LIMOUSIS Filtré
	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
	22/11/2022	22/11/2022	22/11/2022	22/11/2022	22/11/2022	22/11/2022
	24/11/2022	24/11/2022	24/11/2022	24/11/2022	24/11/2022	24/11/2022
	9.5°C	9.5°C	9.5°C	9.5°C	9.5°C	9.5°C

Indices de pollution

LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	18.2 ±3.64	*	24.2 ±4.84	*	27.2 ±5.44
-------------------------------	------	---	------------	---	------------	---	------------

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	*	178 ±62	*	119 ±42	*	78.8 ±27.58						
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	3.58 ±0.716	*	5.14 ±1.028	*	5.34 ±1.068	*	4.66 ±0.932	*	8.20 ±1.640	*	6.92 ±1.384

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E247125

Version du : 15/12/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-287662-01

Date de réception technique : 24/11/2022

Première date de réception physique : 24/11/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 11-22

Référence Commande : SAL 11-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

025
GUE
LASSAC
026
GUE
LASSAC
Filtré
027
VIC LA
VERNEDE
028
VIC LA
VERNEDE
Filtré
029
CONQUES
030
CONQUES
Filtré
ESU**ESU****ESU****ESU****ESU****ESU**

22/11/2022

22/11/2022

22/11/2022

22/11/2022

22/11/2022

22/11/2022

24/11/2022

28/11/2022

24/11/2022

24/11/2022

24/11/2022

24/11/2022

9.5°C

9.5°C

9.5°C

9.5°C

9.5°C

9.5°C

Indices de pollution

LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	44.6 ±8.92		*	57.6 ±11.52		*	69.4 ±13.88
-------------------------------	------	---	------------	--	---	-------------	--	---	-------------

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	*	234 ±82		*	695 ±243		*	266 ±93
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	24.4 ±4.88	*	23.0 ±4.60	*	79.4 ±15.88	*	30.7 ±6.14
								*	55.4 ±11.08
								*	36.8 ±7.36

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E247125

Version du : 15/12/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-287662-01

Date de réception technique : 24/11/2022

Première date de réception physique : 24/11/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 11-22

Référence Commande : SAL 11-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	031	032	033	034	035	036
	VILLALIER	VILLALIER	TREBES	TREBES	RUSSEC8	RUSSEC8
		Filtré		Filtré		Filtré
	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU	ESU
	22/11/2022	22/11/2022	22/11/2022	22/11/2022	22/11/2022	22/11/2022
	24/11/2022	28/11/2022	24/11/2022	24/11/2022	24/11/2022	24/11/2022
	9.5°C	9.5°C	9.5°C	9.5°C	9.5°C	9.5°C

Indices de pollution

LS02Z : Sulfates (SO4)	mg/l	*	81.2 ±16.24	*	83.1 ±16.62	*	58.1 ±11.62
-------------------------------	------	---	-------------	---	-------------	---	-------------

Métaux

LSFDA : Fer (Fe)	µg/l	*	187 ±65	*	40.8 ±14.28	*	36.8 ±12.88						
LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	47.9 ±9.58	*	45.1 ±9.02	*	34.7 ±6.94	*	34.5 ±6.90	*	55.7 ±11.14	*	54.2 ±10.84

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E247125

Version du : 15/12/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-287662-01

Date de réception technique : 24/11/2022

Première date de réception physique : 24/11/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 11-22

Référence Commande : SAL 11-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	037	038	039	040	041	042
	Drain Supérieur NORD	Drain Supérieur NORD Filtré	Drain Supérieur SUD	Drain Supérieur SUD Filtré	Drain Supérieur CENTRAL	Drain Supérieur CENTRAL Filtré
	ESO	ESO	ESO	ESO	ESO	ESO
	23/11/2022	23/11/2022	23/11/2022	23/11/2022	23/11/2022	23/11/2022
	24/11/2022	24/11/2022	24/11/2022	28/11/2022	24/11/2022	24/11/2022
	9.5°C	9.5°C	9.5°C	9.5°C	9.5°C	9.5°C

Indices de pollution

LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	<10	*	<10	*	<10
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	87 ±35	*	150 ±60	*	70 ±28

Métaux

LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	8340 ±1668	*	8470 ±1694	*	8010 ±1602	*	8030 ±1606	*	22500 ±4500	*	21400 ±4280
-----------------------------	------	---	------------	---	------------	---	------------	---	------------	---	-------------	---	-------------

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E247125

Version du : 15/12/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-287662-01

Date de réception technique : 24/11/2022

Première date de réception physique : 24/11/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 11-22

Référence Commande : SAL 11-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

043	044	045	046	047	048
Drains Inférieurs Penstocks	Drains Inférieurs Penstocks Filtré	PZ14	PZ14 Filtré	PZ15	PZ15 Filtré
ESO	ESO	ESO	ESO	ESO	ESO
23/11/2022	23/11/2022	22/11/2022	22/11/2022	22/11/2022	22/11/2022
17/11/2022	28/11/2022	24/11/2022	28/11/2022	24/11/2022	24/11/2022
9.5°C	9.5°C	9.5°C	9.5°C	9.5°C	9.5°C

Indices de pollution

LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	<10	*	26 ±10	*	<10
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	160 ±64	*	390 ±156	*	2000 ±800

Métaux

LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	12100 ±2420	*	12100 ±2420	*	45300 ±9060	*	39800 ±7960	*	8490 ±1698	*	7060 ±1412
-----------------------------	------	---	-------------	---	-------------	---	-------------	---	-------------	---	------------	---	------------

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E247125

Version du : 15/12/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-287662-01

Date de réception technique : 24/11/2022

Première date de réception physique : 24/11/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 11-22

Référence Commande : SAL 11-22

N° Echantillon	049	050	051	052	053	054
Référence client :	SC7	SC7 Filtré	L2	L2 Filtré	SEPS1	SEPS1 Filtré
Matrice :	ESO	ESO	ESO	ESO	ESO	ESO
Date de prélèvement :	22/11/2022	22/11/2022	22/11/2022	22/11/2022	22/11/2022	22/11/2022
Date de début d'analyse :	24/11/2022	24/11/2022	24/11/2022	24/11/2022	24/11/2022	24/11/2022
Température de l'air de l'enceinte :	9.5°C	9.5°C	9.5°C	9.5°C	9.5°C	9.5°C

Indices de pollution

LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	<10	*	<10	*	<10
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	190 ±76	*	68 ±27	*	47 ±19

Métaux

LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	36.2 ±7.24	*	29.7 ±5.94	*	35.7 ±7.14	*	20.1 ±4.02	*	137 ±27	*	94.1 ±18.82
-----------------------------	------	---	------------	---	------------	---	------------	---	------------	---	---------	---	-------------

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E247125

Version du : 15/12/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-287662-01

Date de réception technique : 24/11/2022

Première date de réception physique : 24/11/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 11-22

Référence Commande : SAL 11-22

N° Echantillon	055	056	057	058	059	060
Référence client :	SEPS2	SEPS2 Filtré	L5	L5 Filtré	PZ8	PZ8 Filtré
Matrice :	ESO	ESO	ESO	ESO	ESO	ESO
Date de prélèvement :	22/11/2022	22/11/2022	22/11/2022	22/11/2022	22/11/2022	22/11/2022
Date de début d'analyse :	24/11/2022	25/11/2022	24/11/2022	28/11/2022	24/11/2022	28/11/2022
Température de l'air de l'enceinte :	9.5°C	9.5°C	9.5°C	9.5°C	9.5°C	9.5°C

Indices de pollution

LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	<10	*	<10	*	<100
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	120 ±48	*	<10	*	320 ±128

Métaux

LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	232 ±46	*	74.0 ±14.80	*	8.74 ±1.748	*	33.9 ±6.78	*	67.8 ±13.56	*	12.3 ±2.46
-----------------------------	------	---	---------	---	-------------	---	-------------	---	------------	---	-------------	---	------------

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E247125

Version du : 15/12/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-287662-01

Date de réception technique : 24/11/2022

Première date de réception physique : 24/11/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 11-22

Référence Commande : SAL 11-22

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

061**BP11****ESO**

22/11/2022

24/11/2022

9.5°C

062**BP11 Filtré****ESO**

22/11/2022

25/11/2022

9.5°C

063**Source
Arsine****ESO**

22/11/2022

25/11/2022

9.5°C

064**Source
Arsine Filtré****ESO**

22/11/2022

25/11/2022

9.5°C

065**Emergence
La Caunette****ESO**

22/11/2022

24/11/2022

9.5°C

066**Emergence
La Caunette
Filtré****ESO**

22/11/2022

28/11/2022

9.5°C

Indices de pollution
LS02Z : **Sulfates (SO4)** mg/l

* 410 ±82

LS064 : **Cyanures aisément libérables** µg/l

* <10

DN226 : **Cyanures totaux** µg/l

* <10

Métaux
LSFDA : **Fer (Fe)** µg/l

* 27.3 ±9.56

LS153 : **Arsenic (As)** µg/l

* 5950 ±1190 * 6930 ±1386 * 8070 ±1614 * 8060 ±1612 * 433 ±87 * 401 ±80

D : détecté / ND : non détecté

z2 ou (2) : zone de contrôle des supports

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E247125

Version du : 15/12/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-287662-01

Date de réception technique : 24/11/2022

Première date de réception physique : 24/11/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 11-22

Référence Commande : SAL 11-22

Observations	N° d'échantillon	Référence client
La conformité relative à la température relevée à réception des échantillons n'est pas remplie.	(001) (002) (003) (004) (005) (006) (007) (008) (009) (010) (011) (012) (013) (014) (015) (016) (017) (018) (019) (020) (021) (022) (023) (024) (025) (026) (027) (028) (029) (030) (031) (032) (033) (034) (035) (036) (037) (038) (039) (040) (041) (042) (043) (044) (045) (046) (047) (048) (049) (050) (051) (052) (053) (054) (055) (056) (057) (058) (059) (060) (061) (062) (063) (064) (065) (066)	Bassin 1 / Bassin 1 Filtré / Bassin 2 / Bassin 2 Filtré / Bassin 3 / Bassin 3 Filtré / Bassin 4 / Bassin 4 Filtré / Bassin 5 / Bassin 5 Filtré / Bassin 6 / Bassin 6 Filtré / Cheminée Panneau SUD / Cheminée Panneau SUD Filtré / Drains Montredon / Drains Montredon Filtrés / LASTOURS 0 / LASTOURS 0 Filtré / LASTOURS 1 / LASTOURS 1 Filtré / LASTOURS 2 / LASTOURS 2 Filtré / PONT LIMOUSIS / PONT LIMOUSIS Filtré / GUE LASSAC / GUE LASSAC Filtré / VIC LA VERNEDE / VIC LA VERNEDE Filtré / CONQUES / CONQUES Filtré / VILLALIER / VILLALIER Filtré / TREBES / TREBES Filtré RUSSEC8 / RUSSEC8 Filtré / Drain Supérieur NORD / Drain Supérieur NORD Filtré / Drain Supérieur SUD / Drain Supérieur SUD Filtré / Drain Supérieur CENTRAL / Drain Supérieur CENTRAL Filtré / Drains Inférieurs Penstocks / Drains Inférieurs Penstocks Filtré / PZ14 / PZ14 Filtré / PZ15 / PZ15 Filtré / SC7 / SC7 Filtré / L2 / L2 Filtré / SEPS1 / SEPS1 Filtré / SEPS2 / SEPS2 Filtré / L4 / L5 Filtré / PZ8 / PZ8 Filtré / BP11 / BP11 Filtré / Source Arsine / Source Arsine Filtré / Emergence La Caunette / Emergence La Caunette Filtré /

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E247125

Version du : 15/12/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-287662-01

Date de réception technique : 24/11/2022

Première date de réception physique : 24/11/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 11-22

Référence Commande : SAL 11-22

L'accréditation a été retirée pour l'analyse identifiée par le symbole ▲. Par conséquent, celle-ci n'est ni présumée conforme au référentiel d'accréditation ni couverte par les accords de reconnaissance internationaux.	(003)	Bassin 2
Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation. L'échantillon a néanmoins été conservé dans les meilleures conditions de stockage.	(003)	Bassin 2
Métaux : La stabilisation a été réalisée au laboratoire.	(014) (016) (044)	Cheminée Panneau SUD Filtré / Drains Montredon Filtrés / Drains Inférieurs Penstocks Filtré /
Spectrophotométrie visible automatisée : l'analyse a été réalisée sur l'échantillon filtré à 0.45µm.	(001) (003) (005) (007) (009) (011) (013) (017) (019) (021) (023) (025) (027) (029) (031) (033) (035) (065)	Bassin 1 / Bassin 2 / Bassin 3 / Bassin 4 / Bassin 5 / Bassin 6 / Cheminée Panneau SUD / LASTOURS 0 / LASTOURS 1 / LASTOURS 2 / PONT LIMOUSIN / GUE LASSAC / VIC LA VERNEDE / CONQUES / VILLALIER / TREBES / RUSSEC8 / Emergence La Caunette /



Aurélie Schaeffer
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 20 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats et conclusions éventuelles s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Les données transmises par le client pouvant affecter la validité des résultats (la date de prélèvement, la matrice, la référence échantillon et autres informations identifiées comme provenant du client), ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E247125

Version du : 15/12/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-287662-01

Date de réception technique : 24/11/2022

Première date de réception physique : 24/11/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 11-22

Référence Commande : SAL 11-22

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 20 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats et conclusions éventuelles s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Les données transmises par le client pouvant affecter la validité des résultats (la date de prélèvement, la matrice, la référence échantillon et autres informations identifiées comme provenant du client), ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée en observation L'information relative au seuil de détection d'un paramètre n'est pas couverte par l'accréditation Cofrac.

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.

Tous les éléments de traçabilité et incertitude (déterminée avec $k = 2$) sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé par le ministre chargé de l'environnement - se reporter à la liste des laboratoires sur le site internet de gestion des agréments du ministère chargé de l'environnement : <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Laboratoire agréé pour la réalisation des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux – portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg pour l'accomplissement de tâches techniques d'étude et de vérification dans le domaine de l'environnement – Détail disponible sur demande

Annexe technique

Dossier N° :22E247125

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-287662-01

Emetteur : Mr Christophe GROSSIN

Commande EOL : 006-10514-936385

 Nom projet : N° Projet : SALSIGNE2022
SALSIGNE2022

Référence commande : SAL 11-22

Nom Commande : SAL 11-22

Eau de surface

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude à la LQ	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
DN226	Cyanures totaux	Flux continu [Flux continu] - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	Eurofins Analyses pour l'Environnement France
IXS3U	Thiocyanates	Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3	0.1	15%	mg/l	
LS019	Titre Alcalimétrique (TA)	Volumétrie - NF EN ISO 9963-1	2	5%	°F	Eurofins Analyses pour l'Environnement France
LS020	Titre Alcalimétrique Complet (TAC)		2	30%	°F	
LS02L	Azote Nitrique / Nitrates (NO3)	Spectrophotométrie (UV/VIS) [Spectrophotométrie visible automatisée] - NF ISO 15923-1	1	35%	mg NO3/l	
	Nitrates Azote nitrique		0.2	35%	mg N-NO3/l	
LS02W	Azote Nitreux / Nitrites (NO2)	Spectrophotométrie (UV/VIS) [Spectrophotométrie visible automatisée] - NF ISO 15923-1	0.04	20%	mg NO2/l	
	Nitrites Azote nitreux		0.01	20%	mg N-NO2/l	
LS02Z	Sulfates (SO4)		5	20%	mg/l	
LS045	Carbone Organique Total (COT)	Spectrophotométrie (IR) [Oxydation à chaud en milieu acide] - NF EN 1484	0.5	50%	mg/l	
LS064	Cyanures aisément libérables	Flux continu - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	
LS073	Carbonates (CO3)	Calcul - NF EN ISO 9963-1			mg CO3/l	
LS074	Hydrogénocarbonates (HCO3)				mg HCO3/l	
LS153	Arsenic (As)	ICP/MS - NF EN ISO 17294-2	0.2	20%	µg/l	
LSFDA	Fer (Fe)		1	50%	µg/l	

Eau souterraine

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude à la LQ	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
DN226	Cyanures totaux	Flux continu [Flux continu] - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	Eurofins Analyses pour l'Environnement France
LS02Z	Sulfates (SO4)	Spectrophotométrie (UV/VIS) [Spectrophotométrie visible automatisée] - NF ISO 15923-1	5	20%	mg/l	
LS064	Cyanures aisément libérables	Flux continu - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	
LS153	Arsenic (As)	ICP/MS - NF EN ISO 17294-2	0.2	20%	µg/l	
LSFDA	Fer (Fe)		1	50%	µg/l	

Annexe de traçabilité des échantillons

Cette traçabilité recense les flacons des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire

Dossier N° : 22E247125

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-287662-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-936385

Nom projet : N° Projet : SALSIGNE2022

Référence commande : SAL 11-22

SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 11-22

Eau de surface

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
001	Bassin 1	23/11/2022 08:45:00	24/11/2022	24/11/2022		
002	Bassin 1 Filtré	23/11/2022 08:50:00	24/11/2022	24/11/2022		
003	Bassin 2	23/11/2022 09:00:00	24/11/2022	24/11/2022		
004	Bassin 2 Filtré	23/11/2022 09:05:00	24/11/2022	24/11/2022		
005	Bassin 3	23/11/2022 10:15:00	24/11/2022	24/11/2022		
006	Bassin 3 Filtré	23/11/2022 10:20:00	24/11/2022	24/11/2022		
007	Bassin 4	23/11/2022 10:00:00	24/11/2022	24/11/2022		
008	Bassin 4 Filtré	23/11/2022 10:05:00	24/11/2022	24/11/2022		
009	Bassin 5	23/11/2022 09:45:00	24/11/2022	24/11/2022		
010	Bassin 5 Filtré	23/11/2022 09:50:00	24/11/2022	24/11/2022		
011	Bassin 6	23/11/2022 09:30:00	24/11/2022	24/11/2022		
012	Bassin 6 Filtré	23/11/2022 09:35:00	24/11/2022	24/11/2022		
017	LASTOURS 0	22/11/2022 10:15:00	24/11/2022	24/11/2022		
018	LASTOURS 0 Filtré	22/11/2022 10:20:00	24/11/2022	24/11/2022		
019	LASTOURS 1	22/11/2022 10:00:00	24/11/2022	24/11/2022		
020	LASTOURS 1 Filtré	22/11/2022 10:05:00	24/11/2022	24/11/2022		
021	LASTOURS 2	22/11/2022 09:45:00	24/11/2022	24/11/2022		
022	LASTOURS 2 Filtré	22/11/2022 09:50:00	24/11/2022	24/11/2022		
023	PONT LIMOUSIS	22/11/2022 09:30:00	24/11/2022	24/11/2022		
024	PONT LIMOUSIS Filtré	22/11/2022 09:35:00	24/11/2022	24/11/2022		
025	GUE LASSAC	22/11/2022 09:15:00	24/11/2022	24/11/2022		
026	GUE LASSAC Filtré	22/11/2022 09:20:00	24/11/2022	24/11/2022		
027	VIC LA VERNEDE	22/11/2022 09:00:00	24/11/2022	24/11/2022		
028	VIC LA VERNEDE Filtré	22/11/2022 09:05:00	24/11/2022	24/11/2022		
029	CONQUES	22/11/2022 08:30:00	24/11/2022	24/11/2022		
030	CONQUES Filtré	22/11/2022 08:35:00	24/11/2022	24/11/2022		
031	VILLALIER	22/11/2022 08:15:00	24/11/2022	24/11/2022		
032	VILLALIER Filtré	22/11/2022 08:20:00	24/11/2022	24/11/2022		
033	TREBES	22/11/2022 08:00:00	24/11/2022	24/11/2022		
034	TREBES Filtré	22/11/2022 08:05:00	24/11/2022	24/11/2022		
035	RUSSEC8	22/11/2022 08:45:00	24/11/2022	24/11/2022		
036	RUSSEC8 Filtré	22/11/2022 08:50:00	24/11/2022	24/11/2022		

Eau souterraine

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
--------	------------------	-----------------------------	-----------------------------------	------------------------------------	------------	------------

Annexe de traçabilité des échantillons

Cette traçabilité recense les flaconnages des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire

Dossier N° : 22E247125

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-287662-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-936385

Nom projet : N° Projet : SALSIGNE2022
SALSIGNE2022

Référence commande : SAL 11-22

Nom Commande : SAL 11-22

Eau souterraine

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
013	Cheminée Panneau SUD	22/11/2022 11:00:00	24/11/2022	24/11/2022		
014	Cheminée Panneau SUD Filtré	22/11/2022 11:05:00	24/11/2022	24/11/2022		
015	Drains Montredon	22/11/2022 11:30:00	24/11/2022	24/11/2022		
016	Drains Montredon Filtrés	22/11/2022 11:35:00	24/11/2022	24/11/2022		
037	Drain Supérieur NORD	23/11/2022 08:30:00	24/11/2022	24/11/2022		
038	Drain Supérieur NORD Filtré	23/11/2022 08:35:00	24/11/2022	24/11/2022		
039	Drain Supérieur SUD	23/11/2022 08:00:00	24/11/2022	24/11/2022		
040	Drain Supérieur SUD Filtré	23/11/2022 08:05:00	24/11/2022	24/11/2022		
041	Drain Supérieur CENTRAL	23/11/2022 08:15:00	24/11/2022	24/11/2022		
042	Drain Supérieur CENTRAL Filtré	23/11/2022 08:20:00	24/11/2022	24/11/2022		
043	Drains Inférieurs Penstocks	23/11/2022 09:15:00	24/11/2022	24/11/2022		
044	Drains Inférieurs Penstocks Filtré	23/11/2022 09:20:00	24/11/2022	24/11/2022		
045	PZ14	22/11/2022 14:15:00	24/11/2022	24/11/2022		
046	PZ14 Filtré	22/11/2022 14:20:00	24/11/2022	24/11/2022		
047	PZ15	22/11/2022 14:30:00	24/11/2022	24/11/2022		
048	PZ15 Filtré	22/11/2022 14:35:00	24/11/2022	24/11/2022		
049	SC7	22/11/2022 14:45:00	24/11/2022	24/11/2022		
050	SC7 Filtré	22/11/2022 14:50:00	24/11/2022	24/11/2022		
051	L2	22/11/2022 15:15:00	24/11/2022	24/11/2022		
052	L2 Filtré	22/11/2022 15:20:00	24/11/2022	24/11/2022		
053	SEPS1	22/11/2022 15:30:00	24/11/2022	24/11/2022		
054	SEPS1 Filtré	22/11/2022 15:35:00	24/11/2022	24/11/2022		
055	SEPS2	22/11/2022 15:00:00	24/11/2022	24/11/2022		
056	SEPS2 Filtré	22/11/2022 15:05:00	24/11/2022	24/11/2022		
057	L5	22/11/2022 14:00:00	24/11/2022	24/11/2022		
058	L5 Filtré	22/11/2022 14:05:00	24/11/2022	24/11/2022		
059	PZ8	22/11/2022 16:00:00	24/11/2022	24/11/2022		
060	PZ8 Filtré	22/11/2022 16:05:00	24/11/2022	24/11/2022		
061	BP11	22/11/2022 16:15:00	24/11/2022	24/11/2022		
062	BP11 Filtré	22/11/2022 16:20:00	24/11/2022	24/11/2022		
063	Source Arsine	22/11/2022 11:45:00	24/11/2022	24/11/2022		
064	Source Arsine Filtré	22/11/2022 11:50:00	24/11/2022	24/11/2022		
065	Emergence La Caunette	22/11/2022 12:15:00	24/11/2022	24/11/2022		
066	Emergence La Caunette Filtré	22/11/2022 12:20:00	24/11/2022	24/11/2022		

(1) : Date à laquelle l'échantillon a été réceptionné au laboratoire.

Lorsque l'information n'a pas pu être récupérée, cela est signalé par la mention N/A (non applicable).

(2) : Date à laquelle le laboratoire disposait de toutes les informations nécessaires pour finaliser l'enregistrement de l'échantillon.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-245930-01

Version du : 06/12/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M098721

Date de réception : 24/11/2022

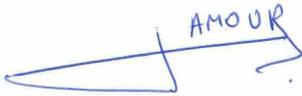
Référence bon de commande : EUFRSA200126780

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
001	Eau de surface	22E247125-001 / Bassin 1 -	

Date de prélèvement (1)	23/11/2022 08:45	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	24/11/2022 20:13	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	25/11/2022 09:30		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-0685 *	575	mg/l	±86
Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3			



Mahmoud Amour
 Coordinateur Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
 Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.
 Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.
 Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.
 Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.
 Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.
 NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.
 Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.
 Pour les analyses microbiologiques de l'air, la loi de Feller n'est pas prise en compte dans l'expression des résultats.
 Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.
 (1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
 Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-253034-01

Version du : 15/12/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M098721

Date de réception : 24/11/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200126780

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
002	Eau de surface	22E247125-003 / Bassin 2 -	

Date de prélèvement (1)	23/11/2022 09:00	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	24/11/2022 20:13	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	25/11/2022 09:30		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-0685 *	380	mg/l	±57
Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3			



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Pour les analyses microbiologiques de l'air, la loi de Feller n'est pas prise en compte dans l'expression des résultats.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-245931-01

Version du : 06/12/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M098721

Date de réception : 24/11/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200126780

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
003	Eau de surface	22E247125-005 / Bassin 3 -	

N° ech **22M098721-003** | Version AR-22-IX-245931-01(06/12/2022) | Votre réf. (1) 22E247125-005 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	23/11/2022 10:15	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	24/11/2022 20:13	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	25/11/2022 09:30		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates <small>Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-0685</small> *	145	mg/l	±22
<small>Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3</small>			



Mahmoud Amour
 Coordinateur Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
 Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.
 Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.
 Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.
 Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.
 Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.
 NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.
 Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.
 Pour les analyses microbiologiques de l'air, la loi de Feller n'est pas prise en compte dans l'expression des résultats.
 Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.
 (1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
 Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-239481-01

Version du : 29/11/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M098721

Date de réception : 24/11/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200126780

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
004	Eau de surface	22E247125-007 / Bassin 4 -	

Date de prélèvement (1)	23/11/2022 10:00	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	24/11/2022 20:13	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	25/11/2022 09:30		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-0685 *	<0.10	mg/l
Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3		



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Pour les analyses microbiologiques de l'air, la loi de Feller n'est pas prise en compte dans l'expression des résultats.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-239482-01

Version du : 29/11/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M098721

Date de réception : 24/11/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200126780

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
005	Eau de surface	22E247125-009 / Bassin 5 -	

N° ech **22M098721-005** | Version AR-22-IX-239482-01(29/11/2022) | Votre réf. (1) 22E247125-009 Page 2/2

Date de prélèvement (1)	23/11/2022 09:45	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	24/11/2022 20:13	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	25/11/2022 09:30		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates <small>Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-0685</small> *	0.27	mg/l	±0.041
<small>Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3</small>			



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Pour les analyses microbiologiques de l'air, la loi de Feller n'est pas prise en compte dans l'expression des résultats.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-245932-01

Version du : 06/12/2022

Page 1/2

Dossier N° : 22M098721

Date de réception : 24/11/2022

Référence bon de commande : EUFRSA200126780

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
006	Eau de surface	22E247125-011 / Bassin 6 -	

Date de prélèvement (1)	23/11/2022 09:30	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	24/11/2022 20:13	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	25/11/2022 09:30		

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité	Incertitude
IXS3U : Thiocyanates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-0685 *	1300	mg/l	±195
Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-3			



Mahmoud Amour
 Coordinateur Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
 Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.
 Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.
 Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.
 Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.
 Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.
 NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.
 Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.
 Pour les analyses microbiologiques de l'air, la loi de Feller n'est pas prise en compte dans l'expression des résultats.
 Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.
 (1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
 Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

MINELIS
Monsieur Christophe GROSSIN
8 rue paulin talabot
31000 TOULOUSE

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E266881

Version du : 28/12/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-297220-01

Date de réception technique : 20/12/2022

Première date de réception physique : 20/12/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 12-22-1

Référence Commande : SAL 12-22-1

Coordinateur de Projets Clients : Marie Diebolt / MarieDiebolt@eurofins.com / +333 8802 9020

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E266881

Version du : 28/12/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-297220-01

Date de réception technique : 20/12/2022

Première date de réception physique : 20/12/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 12-22-1

Référence Commande : SAL 12-22-1

N° Ech	Matrice		Référence échantillon
001	Eau souterraine	(ESO)	PZ Central
002	Eau souterraine	(ESO)	PZ Central Filtré
003	Eau souterraine	(ESO)	PZ18-01
004	Eau souterraine	(ESO)	PZ18-01 Filtré
005	Eau souterraine	(ESO)	PZ18-02
006	Eau souterraine	(ESO)	PZ18-02 Filtré
007	Eau souterraine	(ESO)	PZ19-01
008	Eau souterraine	(ESO)	PZ19-01 Filtré
009	Eau souterraine	(ESO)	PZ19-02
010	Eau souterraine	(ESO)	PZ19-02 Filtré
011	Eau souterraine	(ESO)	MST11
012	Eau souterraine	(ESO)	MST11 Filtré
013	Eau souterraine	(ESO)	PZ5
014	Eau souterraine	(ESO)	PZ5 Filtré
015	Eau souterraine	(ESO)	PZ6
016	Eau souterraine	(ESO)	PZ6 Filtré
017	Eau souterraine	(ESO)	SPI
018	Eau souterraine	(ESO)	SPI Filtré
019	Eau souterraine	(ESO)	SPJ
020	Eau souterraine	(ESO)	SPJ Filtré
021	Eau souterraine	(ESO)	PZ09-03
022	Eau souterraine	(ESO)	PZ09-03 Filtré
023	Eau souterraine	(ESO)	PZO
024	Eau souterraine	(ESO)	PZO Filtré
025	Eau souterraine	(ESO)	RM1
026	Eau de surface	(ESU)	RM1 Filtré
027	Eau de surface	(ESU)	RM2
028	Eau de surface	(ESU)	RM2 Filtré
029	Eau souterraine	(ESO)	AD16
030	Eau souterraine	(ESO)	AD16 Filtré
031	Eau souterraine	(ESO)	AD7
032	Eau souterraine	(ESO)	AD7 Filtré
033	Eau souterraine	(ESO)	AD9
034	Eau souterraine	(ESO)	AD9 Filtré
035	Eau souterraine	(ESO)	AD10

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E266881

Version du : 28/12/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-297220-01

Date de réception technique : 20/12/2022

Première date de réception physique : 20/12/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 12-22-1

Référence Commande : SAL 12-22-1

036	Eau souterraine	(ESO)	AD10 Filtré
037	Eau souterraine	(ESO)	AD12
038	Eau souterraine	(ESO)	AD12 Filtré
039	Eau souterraine	(ESO)	PB1
040	Eau souterraine	(ESO)	PB1 Filtré
041	Eau souterraine	(ESO)	PB2
042	Eau souterraine	(ESO)	PB2 Filtré
043	Eau souterraine	(ESO)	PB3
044	Eau souterraine	(ESO)	PB3 Filtré

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E266881

Version du : 28/12/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-297220-01

Date de réception technique : 20/12/2022

Première date de réception physique : 20/12/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 12-22-1

Référence Commande : SAL 12-22-1

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	001	002	003	004	005	006
	PZ Central	PZ Central	PZ18-01	PZ18-01	PZ18-02	PZ18-02
	ESO	Filtré	ESO	Filtré	ESO	Filtré
	ESO	ESO	ESO	ESO	ESO	ESO
Date de prélèvement :	19/12/2022	19/12/2022	19/12/2022	19/12/2022	19/12/2022	19/12/2022
Date de début d'analyse :	21/12/2022	21/12/2022	21/12/2022	21/12/2022	21/12/2022	21/12/2022
Température de l'air de l'enceinte :	6°C	6°C	6°C	6°C	6°C	6°C

Indices de pollution

LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	<10	*	<10	*	<10
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	100 ±40	*	65 ±26	*	<10

Métaux

LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	20000 ±4000	*	19100 ±3820	*	149 ±30	*	44.6 ±8.92	*	3700 ±740	*	1310 ±262
-----------------------------	------	---	-------------	---	-------------	---	---------	---	------------	---	-----------	---	-----------

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E266881

Version du : 28/12/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-297220-01

Date de réception technique : 20/12/2022

Première date de réception physique : 20/12/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 12-22-1

Référence Commande : SAL 12-22-1

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

007**PZ19-01****ESO**

19/12/2022

21/12/2022

6°C

008**PZ19-01****Filtré****ESO**

19/12/2022

21/12/2022

6°C

009**PZ19-02****ESO**

19/12/2022

21/12/2022

6°C

010**PZ19-02****Filtré****ESO**

19/12/2022

21/12/2022

6°C

011**MST11****ESO**

19/12/2022

21/12/2022

6°C

012**MST11 Filtré****ESO**

19/12/2022

21/12/2022

6°C

Indices de pollution
LS064 : **Cyanures aisément libérables**

µg/l

* <10

* <10

* <10

DN226 : **Cyanures totaux**

µg/l

* 16 ±6

* <10

* 19 ±8

Métaux
LS153 : **Arsenic (As)**

µg/l

* 88.8 ±17.76

* 37.8 ±7.56

* 82.9 ±16.58

* 32.4 ±6.48

* 1930 ±386

* 940 ±188

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E266881

Version du : 28/12/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-297220-01

Date de réception technique : 20/12/2022

Première date de réception physique : 20/12/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 12-22-1

Référence Commande : SAL 12-22-1

N° Echantillon	013	014	015	016	017	018
Référence client :	PZ5	PZ5 Filtré	PZ6	PZ6 Filtré	SPI	SPI Filtré
Matrice :	ESO	ESO	ESO	ESO	ESO	ESO
Date de prélèvement :	19/12/2022	19/12/2022	19/12/2022	19/12/2022	19/12/2022	19/12/2022
Date de début d'analyse :	21/12/2022	21/12/2022	21/12/2022	21/12/2022	21/12/2022	21/12/2022
Température de l'air de l'enceinte :	6°C	6°C	6°C	6°C	6°C	6°C

Indices de pollution

LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	<10	*	<10	*	<10
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	<10	*	<10	*	120 ±48

Métaux

LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	822 ±164	*	773 ±155	*	985 ±197	*	800 ±160	*	768 ±154	*	320 ±64
-----------------------------	------	---	----------	---	----------	---	----------	---	----------	---	----------	---	---------

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E266881

Version du : 28/12/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-297220-01

Date de réception technique : 20/12/2022

Première date de réception physique : 20/12/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 12-22-1

Référence Commande : SAL 12-22-1

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

019**SPJ****ESO**

19/12/2022

21/12/2022

6°C

020**SPJ Filtré****ESO**

19/12/2022

21/12/2022

6°C

021**PZ09-03****ESO**

19/12/2022

21/12/2022

6°C

022**PZ09-03
Filtré****ESO**

19/12/2022

21/12/2022

6°C

023**PZO****ESO**

19/12/2022

21/12/2022

6°C

024**PZO Filtré****ESO**

19/12/2022

21/12/2022

6°C

Indices de pollution
LS064 : **Cyanures aisément libérables**

µg/l

* <10

* <10

* <10

DN226 : **Cyanures totaux**

µg/l

* <10

* <10

* <10

Métaux
LS153 : **Arsenic (As)**

µg/l

* 15.1 ±3.02

* 6.99 ±1.398

* 18.0 ±3.60

* 4.64 ±0.928

* 144 ±29

* 17.7 ±3.54

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E266881

Version du : 28/12/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-297220-01

Date de réception technique : 20/12/2022

Première date de réception physique : 20/12/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 12-22-1

Référence Commande : SAL 12-22-1

N° Echantillon	025	026	027	028	029	030
Référence client :	RM1	RM1 Filtré	RM2	RM2 Filtré	AD16	AD16 Filtré
Matrice :	ESO	ESU	ESU	ESU	ESO	ESO
Date de prélèvement :	19/12/2022	19/12/2022	19/12/2022	19/12/2022	19/12/2022	19/12/2022
Date de début d'analyse :	21/12/2022	21/12/2022	21/12/2022	28/12/2022	21/12/2022	21/12/2022
Température de l'air de l'enceinte :	6°C	6°C	6°C	6°C	6°C	6°C

Indices de pollution

LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	<10	*	<10
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	<10	*	<10

Métaux

LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	112 ±22	*	105 ±21	*	637 ±127	*	611 ±122	*	8890 ±1778	*	8070 ±1614
-----------------------------	------	---	---------	---	---------	---	----------	---	----------	---	------------	---	------------

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E266881

Version du : 28/12/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-297220-01

Date de réception technique : 20/12/2022

Première date de réception physique : 20/12/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 12-22-1

Référence Commande : SAL 12-22-1

N° Echantillon	031	032	033	034	035	036
Référence client :	AD7	AD7 Filtré	AD9	AD9 Filtré	AD10	AD10 Filtré
Matrice :	ESO	ESO	ESO	ESO	ESO	ESO
Date de prélèvement :	19/12/2022	19/12/2022	19/12/2022	19/12/2022	19/12/2022	19/12/2022
Date de début d'analyse :	21/12/2022	21/12/2022	21/12/2022	21/12/2022	21/12/2022	21/12/2022
Température de l'air de l'enceinte :	6°C	6°C	6°C	6°C	6°C	6°C

Métaux

LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	1140 ±228	*	882 ±176	*	13.0 ±2.60	*	2.91 ±0.582	*	36.5 ±7.30	*	26.9 ±5.38
-----------------------------	------	---	-----------	---	----------	---	------------	---	-------------	---	------------	---	------------

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E266881

Version du : 28/12/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-297220-01

Date de réception technique : 20/12/2022

Première date de réception physique : 20/12/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 12-22-1

Référence Commande : SAL 12-22-1

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

037**AD12****ESO**

19/12/2022

21/12/2022

6°C

038**AD12 Filtré****ESO**

19/12/2022

21/12/2022

6°C

039**PB1****ESO**

19/12/2022

21/12/2022

6°C

040**PB1 Filtré****ESO**

19/12/2022

21/12/2022

6°C

041**PB2****ESO**

19/12/2022

21/12/2022

6°C

042**PB2 Filtré****ESO**

19/12/2022

21/12/2022

6°C

Métaux
LS153 : **Arsenic (As)**

µg/l

* 37.7 ±7.54

* 12.2 ±2.44

* 420 ±84

* 169 ±34

* 516 ±103

* 35.7 ±7.14

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E266881

Version du : 28/12/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-297220-01

Date de réception technique : 20/12/2022

Première date de réception physique : 20/12/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 12-22-1

Référence Commande : SAL 12-22-1

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

043**PB3****ESO**

19/12/2022

21/12/2022

6°C

044**PB3 Filtré****ESO**

19/12/2022

21/12/2022

6°C

Métaux
LS153 : **Arsenic (As)**

µg/l

* 24.1 ±4.82

* 23.5 ±4.70

D : détecté / ND : non détecté

z2 ou (2) : zone de contrôle des supports



Aurélie RODERMANN

Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 15 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats et conclusions éventuelles s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Les données transmises par le client pouvant affecter la validité des résultats (la date de prélèvement, la matrice, la référence échantillon et autres informations identifiées comme provenant du client), ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée en observation L'information relative au seuil de détection d'un paramètre n'est pas couverte par l'accréditation Cofrac.

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.

Tous les éléments de traçabilité et incertitude (déterminée avec k = 2) sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E266881

Version du : 28/12/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-297220-01

Date de réception technique : 20/12/2022

Première date de réception physique : 20/12/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 12-22-1

Référence Commande : SAL 12-22-1

Laboratoire agréé par le ministre chargé de l'environnement - se reporter à la liste des laboratoires sur le site internet de gestion des agréments du ministère chargé de l'environnement : <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Laboratoire agréé pour la réalisation des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux – portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg pour l'accomplissement de tâches techniques d'étude et de vérification dans le domaine de l'environnement – Détail disponible sur demande

Annexe technique

Dossier N° :22E266881

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-297220-01

Emetteur : Mr Christophe GROSSIN

Commande EOL : 006-10514-947099

 Nom projet : N° Projet : SALSIGNE2022
SALSIGNE2022

Référence commande : SAL 12-22-1

Nom Commande : SAL 12-22-1

Eau de surface

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude à la LQ	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
DN226	Cyanures totaux	Flux continu [Flux continu] - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	Eurofins Analyses pour l'Environnement France
LS064	Cyanures aisément libérables	Flux continu - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	
LS153	Arsenic (As)	ICP/MS - NF EN ISO 17294-2	0.2	20%	µg/l	

Eau souterraine

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude à la LQ	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
DN226	Cyanures totaux	Flux continu [Flux continu] - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	Eurofins Analyses pour l'Environnement France
LS064	Cyanures aisément libérables	Flux continu - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	
LS153	Arsenic (As)	ICP/MS - NF EN ISO 17294-2	0.2	20%	µg/l	

Annexe de traçabilité des échantillons

Cette traçabilité recense les flacons des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire

Dossier N° : 22E266881

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-297220-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-947099

Nom projet : N° Projet : SALSIGNE2022

Référence commande : SAL 12-22-1

SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 12-22-1

Eau de surface

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
026	RM1 Filtré	19/12/2022 10:20:00	20/12/2022	20/12/2022		
027	RM2	19/12/2022 11:00:00	20/12/2022	20/12/2022		
028	RM2 Filtré	19/12/2022 11:05:00	20/12/2022	20/12/2022		

Eau souterraine

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
001	PZ Central	19/12/2022 14:30:00	20/12/2022	20/12/2022		
002	PZ Central Filtré	19/12/2022 14:35:00	20/12/2022	20/12/2022		
003	PZ18-01	19/12/2022 15:45:00	20/12/2022	20/12/2022		
004	PZ18-01 Filtré	19/12/2022 15:50:00	20/12/2022	20/12/2022		
005	PZ18-02	19/12/2022 15:30:00	20/12/2022	20/12/2022		
006	PZ18-02 Filtré	19/12/2022 15:35:00	20/12/2022	20/12/2022		
007	PZ19-01	19/12/2022 16:15:00	20/12/2022	20/12/2022		
008	PZ19-01 Filtré	19/12/2022 16:20:00	20/12/2022	20/12/2022		
009	PZ19-02	19/12/2022 16:30:00	20/12/2022	20/12/2022		
010	PZ19-02 Filtré	19/12/2022 16:35:00	20/12/2022	20/12/2022		
011	MST11	19/12/2022 10:00:00	20/12/2022	20/12/2022		
012	MST11 Filtré	19/12/2022 10:05:00	20/12/2022	20/12/2022		
013	PZ5	19/12/2022 09:45:00	20/12/2022	20/12/2022		
014	PZ5 Filtré	19/12/2022 09:50:00	20/12/2022	20/12/2022		
015	PZ6	19/12/2022 09:30:00	20/12/2022	20/12/2022		
016	PZ6 Filtré	19/12/2022 09:35:00	20/12/2022	20/12/2022		
017	SPI	19/12/2022 16:00:00	20/12/2022	20/12/2022		
018	SPI Filtré	19/12/2022 16:05:00	20/12/2022	20/12/2022		
019	SPJ	19/12/2022 10:45:00	20/12/2022	20/12/2022		
020	SPJ Filtré	19/12/2022 10:50:00	20/12/2022	20/12/2022		
021	PZ09-03	19/12/2022 10:30:00	20/12/2022	20/12/2022		
022	PZ09-03 Filtré	19/12/2022 10:35:00	20/12/2022	20/12/2022		
023	PZO	19/12/2022 14:00:00	20/12/2022	20/12/2022		
024	PZO Filtré	19/12/2022 14:05:00	20/12/2022	20/12/2022		
025	RM1	19/12/2022 10:15:00	20/12/2022	20/12/2022		
029	AD16	19/12/2022 17:00:00	20/12/2022	20/12/2022		
030	AD16 Filtré	19/12/2022 17:05:00	20/12/2022	20/12/2022		
031	AD7	19/12/2022 16:45:00	20/12/2022	20/12/2022		
032	AD7 Filtré	19/12/2022 16:50:00	20/12/2022	20/12/2022		

Annexe de traçabilité des échantillons

Cette traçabilité recense les flaconnages des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire

Dossier N° : 22E266881

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-297220-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-947099

Nom projet : N° Projet : SALSIGNE2022
SALSIGNE2022

Référence commande : SAL 12-22-1

Nom Commande : SAL 12-22-1

Eau souterraine

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
033	AD9	19/12/2022 09:00:00	20/12/2022	20/12/2022		
034	AD9 Filtré	19/12/2022 09:05:00	20/12/2022	20/12/2022		
035	AD10	19/12/2022 08:45:00	20/12/2022	20/12/2022		
036	AD10 Filtré	19/12/2022 08:50:00	20/12/2022	20/12/2022		
037	AD12	19/12/2022 09:15:00	20/12/2022	20/12/2022		
038	AD12 Filtré	19/12/2022 09:20:00	20/12/2022	20/12/2022		
039	PB1	19/12/2022 08:30:00	20/12/2022	20/12/2022		
040	PB1 Filtré	19/12/2022 08:35:00	20/12/2022	20/12/2022		
041	PB2	19/12/2022 08:15:00	20/12/2022	20/12/2022		
042	PB2 Filtré	19/12/2022 08:20:00	20/12/2022	20/12/2022		
043	PB3	19/12/2022 08:00:00	20/12/2022	20/12/2022		
044	PB3 Filtré	19/12/2022 08:05:00	20/12/2022	20/12/2022		

(1) : Date à laquelle l'échantillon a été réceptionné au laboratoire.

Lorsque l'information n'a pas pu être récupérée, cela est signalé par la mention N/A (non applicable).

(2) : Date à laquelle le laboratoire disposait de toutes les informations nécessaires pour finaliser l'enregistrement de l'échantillon.

MINELIS
Monsieur Christophe GROSSIN
8 rue paulin talabot
31000 TOULOUSE

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E266881

Version du : 28/12/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-297220-01

Date de réception technique : 20/12/2022

Première date de réception physique : 20/12/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 12-22-1

Référence Commande : SAL 12-22-1

Coordinateur de Projets Clients : Marie Diebolt / MarieDiebolt@eurofins.com / +333 8802 9020

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E266881

Version du : 28/12/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-297220-01

Date de réception technique : 20/12/2022

Première date de réception physique : 20/12/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 12-22-1

Référence Commande : SAL 12-22-1

N° Ech	Matrice		Référence échantillon
001	Eau souterraine	(ESO)	PZ Central
002	Eau souterraine	(ESO)	PZ Central Filtré
003	Eau souterraine	(ESO)	PZ18-01
004	Eau souterraine	(ESO)	PZ18-01 Filtré
005	Eau souterraine	(ESO)	PZ18-02
006	Eau souterraine	(ESO)	PZ18-02 Filtré
007	Eau souterraine	(ESO)	PZ19-01
008	Eau souterraine	(ESO)	PZ19-01 Filtré
009	Eau souterraine	(ESO)	PZ19-02
010	Eau souterraine	(ESO)	PZ19-02 Filtré
011	Eau souterraine	(ESO)	MST11
012	Eau souterraine	(ESO)	MST11 Filtré
013	Eau souterraine	(ESO)	PZ5
014	Eau souterraine	(ESO)	PZ5 Filtré
015	Eau souterraine	(ESO)	PZ6
016	Eau souterraine	(ESO)	PZ6 Filtré
017	Eau souterraine	(ESO)	SPI
018	Eau souterraine	(ESO)	SPI Filtré
019	Eau souterraine	(ESO)	SPJ
020	Eau souterraine	(ESO)	SPJ Filtré
021	Eau souterraine	(ESO)	PZ09-03
022	Eau souterraine	(ESO)	PZ09-03 Filtré
023	Eau souterraine	(ESO)	PZO
024	Eau souterraine	(ESO)	PZO Filtré
025	Eau souterraine	(ESO)	RM1
026	Eau de surface	(ESU)	RM1 Filtré
027	Eau de surface	(ESU)	RM2
028	Eau de surface	(ESU)	RM2 Filtré
029	Eau souterraine	(ESO)	AD16
030	Eau souterraine	(ESO)	AD16 Filtré
031	Eau souterraine	(ESO)	AD7
032	Eau souterraine	(ESO)	AD7 Filtré
033	Eau souterraine	(ESO)	AD9
034	Eau souterraine	(ESO)	AD9 Filtré
035	Eau souterraine	(ESO)	AD10

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E266881

Version du : 28/12/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-297220-01

Date de réception technique : 20/12/2022

Première date de réception physique : 20/12/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 12-22-1

Référence Commande : SAL 12-22-1

036	Eau souterraine	(ESO)	AD10 Filtré
037	Eau souterraine	(ESO)	AD12
038	Eau souterraine	(ESO)	AD12 Filtré
039	Eau souterraine	(ESO)	PB1
040	Eau souterraine	(ESO)	PB1 Filtré
041	Eau souterraine	(ESO)	PB2
042	Eau souterraine	(ESO)	PB2 Filtré
043	Eau souterraine	(ESO)	PB3
044	Eau souterraine	(ESO)	PB3 Filtré

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E266881

Version du : 28/12/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-297220-01

Date de réception technique : 20/12/2022

Première date de réception physique : 20/12/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 12-22-1

Référence Commande : SAL 12-22-1

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

	001	002	003	004	005	006
	PZ Central	PZ Central	PZ18-01	PZ18-01	PZ18-02	PZ18-02
	ESO	Filtré	ESO	Filtré	ESO	Filtré
	ESO	ESO	ESO	ESO	ESO	ESO
Date de prélèvement :	19/12/2022	19/12/2022	19/12/2022	19/12/2022	19/12/2022	19/12/2022
Date de début d'analyse :	21/12/2022	21/12/2022	21/12/2022	21/12/2022	21/12/2022	21/12/2022
Température de l'air de l'enceinte :	6°C	6°C	6°C	6°C	6°C	6°C

Indices de pollution

LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	<10	*	<10	*	<10
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	100 ±40	*	65 ±26	*	<10

Métaux

LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	20000 ±4000	*	19100 ±3820	*	149 ±30	*	44.6 ±8.92	*	3700 ±740	*	1310 ±262
-----------------------------	------	---	-------------	---	-------------	---	---------	---	------------	---	-----------	---	-----------

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E266881

Version du : 28/12/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-297220-01

Date de réception technique : 20/12/2022

Première date de réception physique : 20/12/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 12-22-1

Référence Commande : SAL 12-22-1

N° Echantillon	007	008	009	010	011	012
Référence client :	PZ19-01	PZ19-01 Filtré	PZ19-02	PZ19-02 Filtré	MST11	MST11 Filtré
Matrice :	ESO	ESO	ESO	ESO	ESO	ESO
Date de prélèvement :	19/12/2022	19/12/2022	19/12/2022	19/12/2022	19/12/2022	19/12/2022
Date de début d'analyse :	21/12/2022	21/12/2022	21/12/2022	21/12/2022	21/12/2022	21/12/2022
Température de l'air de l'enceinte :	6°C	6°C	6°C	6°C	6°C	6°C

Indices de pollution

LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	<10	*	<10	*	<10
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	16 ±6	*	<10	*	19 ±8

Métaux

LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	88.8 ±17.76	*	37.8 ±7.56	*	82.9 ±16.58	*	32.4 ±6.48	*	1930 ±386	*	940 ±188
-----------------------------	------	---	-------------	---	------------	---	-------------	---	------------	---	-----------	---	----------

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E266881

Version du : 28/12/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-297220-01

Date de réception technique : 20/12/2022

Première date de réception physique : 20/12/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 12-22-1

Référence Commande : SAL 12-22-1

N° Echantillon	013	014	015	016	017	018
Référence client :	PZ5	PZ5 Filtré	PZ6	PZ6 Filtré	SPI	SPI Filtré
Matrice :	ESO	ESO	ESO	ESO	ESO	ESO
Date de prélèvement :	19/12/2022	19/12/2022	19/12/2022	19/12/2022	19/12/2022	19/12/2022
Date de début d'analyse :	21/12/2022	21/12/2022	21/12/2022	21/12/2022	21/12/2022	21/12/2022
Température de l'air de l'enceinte :	6°C	6°C	6°C	6°C	6°C	6°C

Indices de pollution

LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	<10	*	<10	*	<10
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	<10	*	<10	*	120 ±48

Métaux

LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	822 ±164	*	773 ±155	*	985 ±197	*	800 ±160	*	768 ±154	*	320 ±64
-----------------------------	------	---	----------	---	----------	---	----------	---	----------	---	----------	---	---------

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E266881

Version du : 28/12/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-297220-01

Date de réception technique : 20/12/2022

Première date de réception physique : 20/12/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 12-22-1

Référence Commande : SAL 12-22-1

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

019**SPJ****ESO**

19/12/2022

21/12/2022

6°C

020**SPJ Filtré****ESO**

19/12/2022

21/12/2022

6°C

021**PZ09-03****ESO**

19/12/2022

21/12/2022

6°C

022**PZ09-03****Filtré****ESO**

19/12/2022

21/12/2022

6°C

023**PZO****ESO**

19/12/2022

21/12/2022

6°C

024**PZO Filtré****ESO**

19/12/2022

21/12/2022

6°C

Indices de pollution
LS064 : **Cyanures aisément libérables**

µg/l

* <10

* <10

* <10

DN226 : **Cyanures totaux**

µg/l

* <10

* <10

* <10

Métaux
LS153 : **Arsenic (As)**

µg/l

* 15.1 ±3.02

* 6.99 ±1.398

* 18.0 ±3.60

* 4.64 ±0.928

* 144 ±29

* 17.7 ±3.54

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E266881

Version du : 28/12/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-297220-01

Date de réception technique : 20/12/2022

Première date de réception physique : 20/12/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 12-22-1

Référence Commande : SAL 12-22-1

N° Echantillon	025	026	027	028	029	030
Référence client :	RM1	RM1 Filtré	RM2	RM2 Filtré	AD16	AD16 Filtré
Matrice :	ESO	ESU	ESU	ESU	ESO	ESO
Date de prélèvement :	19/12/2022	19/12/2022	19/12/2022	19/12/2022	19/12/2022	19/12/2022
Date de début d'analyse :	21/12/2022	21/12/2022	21/12/2022	28/12/2022	21/12/2022	21/12/2022
Température de l'air de l'enceinte :	6°C	6°C	6°C	6°C	6°C	6°C

Indices de pollution

LS064 : Cyanures aisément libérables	µg/l	*	<10	*	<10
DN226 : Cyanures totaux	µg/l	*	<10	*	<10

Métaux

LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	112 ±22	*	105 ±21	*	637 ±127	*	611 ±122	*	8890 ±1778	*	8070 ±1614
-----------------------------	------	---	---------	---	---------	---	----------	---	----------	---	------------	---	------------

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E266881

Version du : 28/12/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-297220-01

Date de réception technique : 20/12/2022

Première date de réception physique : 20/12/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 12-22-1

Référence Commande : SAL 12-22-1

N° Echantillon	031	032	033	034	035	036
Référence client :	AD7	AD7 Filtré	AD9	AD9 Filtré	AD10	AD10 Filtré
Matrice :	ESO	ESO	ESO	ESO	ESO	ESO
Date de prélèvement :	19/12/2022	19/12/2022	19/12/2022	19/12/2022	19/12/2022	19/12/2022
Date de début d'analyse :	21/12/2022	21/12/2022	21/12/2022	21/12/2022	21/12/2022	21/12/2022
Température de l'air de l'enceinte :	6°C	6°C	6°C	6°C	6°C	6°C

Métaux

LS153 : Arsenic (As)	µg/l	*	1140 ±228	*	882 ±176	*	13.0 ±2.60	*	2.91 ±0.582	*	36.5 ±7.30	*	26.9 ±5.38
-----------------------------	------	---	-----------	---	----------	---	------------	---	-------------	---	------------	---	------------

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E266881

Version du : 28/12/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-297220-01

Date de réception technique : 20/12/2022

Première date de réception physique : 20/12/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 12-22-1

Référence Commande : SAL 12-22-1

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

037**AD12****ESO**

19/12/2022

21/12/2022

6°C

038**AD12 Filtré****ESO**

19/12/2022

21/12/2022

6°C

039**PB1****ESO**

19/12/2022

21/12/2022

6°C

040**PB1 Filtré****ESO**

19/12/2022

21/12/2022

6°C

041**PB2****ESO**

19/12/2022

21/12/2022

6°C

042**PB2 Filtré****ESO**

19/12/2022

21/12/2022

6°C

Métaux
LS153 : **Arsenic (As)**

µg/l

* 37.7 ±7.54

* 12.2 ±2.44

* 420 ±84

* 169 ±34

* 516 ±103

* 35.7 ±7.14

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 22E266881

Version du : 28/12/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-297220-01

Date de réception technique : 20/12/2022

Première date de réception physique : 20/12/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 12-22-1

Référence Commande : SAL 12-22-1

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

043**PB3****ESO**

19/12/2022

21/12/2022

6°C

044**PB3 Filtré****ESO**

19/12/2022

21/12/2022

6°C

Métaux
LS153 : **Arsenic (As)**

µg/l

* 24.1 ±4.82

* 23.5 ±4.70

D : détecté / ND : non détecté

z2 ou (2) : zone de contrôle des supports



Aurélien RODERMANN

Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 15 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats et conclusions éventuelles s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Les données transmises par le client pouvant affecter la validité des résultats (la date de prélèvement, la matrice, la référence échantillon et autres informations identifiées comme provenant du client), ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée en observation L'information relative au seuil de détection d'un paramètre n'est pas couverte par l'accréditation Cofrac.

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.

Tous les éléments de traçabilité et incertitude (déterminée avec k = 2) sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 22E266881

Version du : 28/12/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-297220-01

Date de réception technique : 20/12/2022

Première date de réception physique : 20/12/2022

Référence Dossier : N° Projet : SALSIGNE2022

Nom Projet : SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 12-22-1

Référence Commande : SAL 12-22-1

Laboratoire agréé par le ministre chargé de l'environnement - se reporter à la liste des laboratoires sur le site internet de gestion des agréments du ministère chargé de l'environnement : <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Laboratoire agréé pour la réalisation des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux – portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg pour l'accomplissement de tâches techniques d'étude et de vérification dans le domaine de l'environnement – Détail disponible sur demande

Annexe technique

Dossier N° :22E266881

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-297220-01

Emetteur : Mr Christophe GROSSIN

Commande EOL : 006-10514-947099

 Nom projet : N° Projet : SALSIGNE2022
SALSIGNE2022

Référence commande : SAL 12-22-1

Nom Commande : SAL 12-22-1

Eau de surface

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude à la LQ	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
DN226	Cyanures totaux	Flux continu [Flux continu] - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	Eurofins Analyses pour l'Environnement France
LS064	Cyanures aisément libérables	Flux continu - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	
LS153	Arsenic (As)	ICP/MS - NF EN ISO 17294-2	0.2	20%	µg/l	

Eau souterraine

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude à la LQ	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
DN226	Cyanures totaux	Flux continu [Flux continu] - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	Eurofins Analyses pour l'Environnement France
LS064	Cyanures aisément libérables	Flux continu - NF EN ISO 14403-2	10	40%	µg/l	
LS153	Arsenic (As)	ICP/MS - NF EN ISO 17294-2	0.2	20%	µg/l	

Annexe de traçabilité des échantillons

Cette traçabilité recense les flacons des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire

Dossier N° : 22E266881

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-297220-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-947099

Nom projet : N° Projet : SALSIGNE2022

Référence commande : SAL 12-22-1

SALSIGNE2022

Nom Commande : SAL 12-22-1

Eau de surface

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
026	RM1 Filtré	19/12/2022 10:20:00	20/12/2022	20/12/2022		
027	RM2	19/12/2022 11:00:00	20/12/2022	20/12/2022		
028	RM2 Filtré	19/12/2022 11:05:00	20/12/2022	20/12/2022		

Eau souterraine

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
001	PZ Central	19/12/2022 14:30:00	20/12/2022	20/12/2022		
002	PZ Central Filtré	19/12/2022 14:35:00	20/12/2022	20/12/2022		
003	PZ18-01	19/12/2022 15:45:00	20/12/2022	20/12/2022		
004	PZ18-01 Filtré	19/12/2022 15:50:00	20/12/2022	20/12/2022		
005	PZ18-02	19/12/2022 15:30:00	20/12/2022	20/12/2022		
006	PZ18-02 Filtré	19/12/2022 15:35:00	20/12/2022	20/12/2022		
007	PZ19-01	19/12/2022 16:15:00	20/12/2022	20/12/2022		
008	PZ19-01 Filtré	19/12/2022 16:20:00	20/12/2022	20/12/2022		
009	PZ19-02	19/12/2022 16:30:00	20/12/2022	20/12/2022		
010	PZ19-02 Filtré	19/12/2022 16:35:00	20/12/2022	20/12/2022		
011	MST11	19/12/2022 10:00:00	20/12/2022	20/12/2022		
012	MST11 Filtré	19/12/2022 10:05:00	20/12/2022	20/12/2022		
013	PZ5	19/12/2022 09:45:00	20/12/2022	20/12/2022		
014	PZ5 Filtré	19/12/2022 09:50:00	20/12/2022	20/12/2022		
015	PZ6	19/12/2022 09:30:00	20/12/2022	20/12/2022		
016	PZ6 Filtré	19/12/2022 09:35:00	20/12/2022	20/12/2022		
017	SPI	19/12/2022 16:00:00	20/12/2022	20/12/2022		
018	SPI Filtré	19/12/2022 16:05:00	20/12/2022	20/12/2022		
019	SPJ	19/12/2022 10:45:00	20/12/2022	20/12/2022		
020	SPJ Filtré	19/12/2022 10:50:00	20/12/2022	20/12/2022		
021	PZ09-03	19/12/2022 10:30:00	20/12/2022	20/12/2022		
022	PZ09-03 Filtré	19/12/2022 10:35:00	20/12/2022	20/12/2022		
023	PZO	19/12/2022 14:00:00	20/12/2022	20/12/2022		
024	PZO Filtré	19/12/2022 14:05:00	20/12/2022	20/12/2022		
025	RM1	19/12/2022 10:15:00	20/12/2022	20/12/2022		
029	AD16	19/12/2022 17:00:00	20/12/2022	20/12/2022		
030	AD16 Filtré	19/12/2022 17:05:00	20/12/2022	20/12/2022		
031	AD7	19/12/2022 16:45:00	20/12/2022	20/12/2022		
032	AD7 Filtré	19/12/2022 16:50:00	20/12/2022	20/12/2022		

Annexe de traçabilité des échantillons
Cette traçabilité recense les flaconnages des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire
Dossier N° : 22E266881

N° de rapport d'analyse : AR-22-LK-297220-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-947099

 Nom projet : N° Projet : SALSIGNE2022
SALSIGNE2022

Référence commande : SAL 12-22-1

Nom Commande : SAL 12-22-1

Eau souterraine

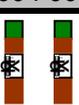
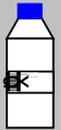
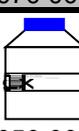
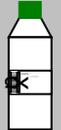
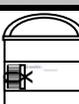
N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
033	AD9	19/12/2022 09:00:00	20/12/2022	20/12/2022		
034	AD9 Filtré	19/12/2022 09:05:00	20/12/2022	20/12/2022		
035	AD10	19/12/2022 08:45:00	20/12/2022	20/12/2022		
036	AD10 Filtré	19/12/2022 08:50:00	20/12/2022	20/12/2022		
037	AD12	19/12/2022 09:15:00	20/12/2022	20/12/2022		
038	AD12 Filtré	19/12/2022 09:20:00	20/12/2022	20/12/2022		
039	PB1	19/12/2022 08:30:00	20/12/2022	20/12/2022		
040	PB1 Filtré	19/12/2022 08:35:00	20/12/2022	20/12/2022		
041	PB2	19/12/2022 08:15:00	20/12/2022	20/12/2022		
042	PB2 Filtré	19/12/2022 08:20:00	20/12/2022	20/12/2022		
043	PB3	19/12/2022 08:00:00	20/12/2022	20/12/2022		
044	PB3 Filtré	19/12/2022 08:05:00	20/12/2022	20/12/2022		

(1) : Date à laquelle l'échantillon a été réceptionné au laboratoire.

Lorsque l'information n'a pas pu être récupérée, cela est signalé par la mention N/A (non applicable).

(2) : Date à laquelle le laboratoire disposait de toutes les informations nécessaires pour finaliser l'enregistrement de l'échantillon.

ANNEXE 3 : Fiche de flaconnage

Réceptient	volume (ml)	stabilisant	Paramètre et volume minimum par échantillon en mL	Visuel code barre
VERRE	200 mL bouchon noir	HNO ₃ 	AOX	 1072 000000
	250 bouchon vert	H ₂ SO ₄ 	COT (25) ou COD (25) Détergents anioniques (100) Substances extractibles (25)	 1002 000000
	500 bouchon bleu	aucun	HAP (500) PCB (500)	 1005 000000
	60 bouchon vert	NaOH 	Cyanures (20) Sulfures (20) Sulfites (20)	 1004 000000
	40 bouchon vert	H ₂ SO ₄ 	HCT GC C ₁₀ -C ₄₀ BTEX COHV HCT C ₆ -C ₁₂ Indice phénol TPH (2 vials) } 2 vials pour tout	 1007 000000
	120 bouchon blanc	aucun	Mercure (120)	 1003 000000
	500 bouchon rouge	Na ₂ SO ₃	POC (un flacon / échantillon) POP (un flacon / échantillon) POA (un flacon / échantillon) autres pesticides (2 flacons / échantillon)	 1006 000000
Plastique	250 bouchon bleu	aucun	DBO (250) un flacon pH + conductivité TA / TAC / TH turbidité / Chlore Fluorure } un flacon	 1070 000000
	1000 bouchon bleu	aucun	MES / MESO (1000) Autres composés (nous consulter)	 1050 000000
	60 bouchon bleu	aucun	anions, NH ₄ (sur eau propre) Cr VI, métaux solubles	 1080 000000
	40 bouchon blanc	HNO ₃ 	Métaux (hors mercure et métaux solubles)	 1100 000000
	250 bouchon vert	H ₂ SO ₄ 	DCO, NH ₄ (sur eau sale) N-Kjeldahl (100) indice KMnO ₄ (50)	 1090 000000
Liste du flaconnage pour les échantillons de sol ou matrice solide				
Réceptient	volume (ml)	Additif	Paramètre	Visuel code barre
pot de verre	375	aucun	4 paramètres courants maximum	 1008 000000
Plastique	1800	aucun	Lixitest / Lixiflash / Essai de lixiviation	 1600 000000
Kit COVs	kit (1008 + 100 ml verre (méthanol) + carotteur)		COVs  	